



1110100

1000101110

BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

00010

GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

00101110100001

0100010111010

11110100011000110010010110001011110001011100

1101000011101

NUMERO 2/2000 AVRIL>JUIN

01110100001000101111010001100

100100101100010111100

10111010001100011001001

1011100001011101010111000010001011101000010001011110100

01100100101100010111

11101000

00101110000101110101011011110001001011110101000110

1110101110000

0001000101111101000110001100100101

BULLETIN

100010111100001000101110000100010111101000110001100100

01011100010111010001000101110100010001011100001011101010

100001000

011111

1011101000010001011000101111000101110001000

101110000100010110111



Service
Information
et Presse

Luxembourg

Photothèque S.I.P.
Jean-Claude Ernst
M. Povedano
MAE
AP

Chris'

Service Information et Presse
(Cellule "Édition")

Imprimerie Centrale S.A.

< PHOTOS

< LAYOUT

< RÉDACTION

< IMPRESSION



BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

GOVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

1110100

3, rue du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg

0100010111010

11110100011000110010010110001011110001011100

1101000011101

01110100001000101111010001100

10111010001100011001001

100100101100010111100

1011100001011101010111000010001011101000010001011110100

01100100101100010111

11101000

00101110000101110101011011110001001011110101000110

1110101110000

000100010111101000110001100100101

10001011100001000101110000100010111101000110001100100
01011100010111010001000101110100010001011100001011101010

100001000

011111

1011101000010001011000101111000101110001000

101110000100010110111

S O M M A I R E

À LA UNE

"Fête nationale du Luxembourg"

22 - 23 juin 2000

014

Déclaration de Monsieur le Premier ministre Jean-Claude Juncker sur la situation économique, sociale et financière du pays devant la Chambre des députés

10 mai 2000

018

LL.AA.RR. le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière en compagnie de Madame Lydie Polfer en visite officielle au Portugal

17 - 19 avril 2000

022

Visite officielle de M. Jean-Claude Juncker en Suède

7 - 8 juin 2000

024

Présence de M. Jacques Delors au Luxembourg pour célébrer le 50e anniversaire de la déclaration Schuman

9 mai 2000

026

VISITES AU LUXEMBOURG

Visite de travail de M. Kurt Beck, ministre-président de Rhénanie-Palatinat

12 avril 2000

031

M. Mario Monti, commissaire européen en charge de la concurrence en visite chez MM. Jean-Claude Juncker et Luc Frieden

25 mai 2000

031

Rencontre entre M. Jean-Claude Juncker et M. Frederik Bolkestein, commissaire européen chargé du marché intérieur et de la fiscalité

6 juin 2000

032

Visite de travail de M. Ioannis Kasoulides, ministre des Affaires étrangères de la République de Chypre

13 - 15 juin 2000

032

Rencontre entre Madame Lydie Polfer et ses homologues bulgare, Madame Nadezhda, et slovène, Monsieur Lojze Peterle

14 juin 2000

033

Visite officielle de M. Patrick Dewael, ministre-président flamand

29 juin 2000

034

005

AUTRES VISITES

Visite privée de M. Olafur Raagmar Grimsson, président de la République islandaise

17 - 19 avril 2000

034

Visite de M. Manuel Baganha, secrétaire d'Etat portugais aux Finances

25 avril 2000

034

Rencontre entre Madame Anne Brasseur et Madame Chen Jili, ministre de l'Education de la République Populaire de Chine

2 mai 2000

034

Visite de courtoisie de M. Reinhold Bocklet, ministre d'Etat pour les affaires fédérales et européennes auprès de la chancellerie de Bavière

11 mai 2000

034

Visite de travail de M. Rui Alberto Figueiredos Soares, ministre des Affaires étrangères du Cap vert
17 mai 2000

034

Visite de travail de M. Vladimir Cejovic, vice-ministre de l'Intérieur du Monténégro
24 mai 2000

034

Visite officielle d'une délégation du Conseil d'Etat de Slovénie
24 - 26 mai 2000

034

Rencontre entre M. Jean-Claude Juncker et M. Romano Prodi, président de la Commission européenne, à Strasbourg
12 avril 2000

045

Visite de travail de M. Charles Goerens au Kosovo
19 - 22 avril 2000

045

M. Charles Goerens en visite de travail aux Nations unies
24 - 26 avril 2000

046

S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire à la tête d'une mission économique au Canada
25 - 28 avril 2000

047

Madame Lydie Polfer en visite de travail à Copenhague
27 avril 2000

048

M. Charles Goerens à la réunion ministérielle de l'UEO, à Porto
15 - 16 mai 2000

049

M. Jean-Claude Juncker rencontre le Premier ministre de Mongolie, M. Rinchinyamiin Amarjargal
21 mai 2000

049

Madame Lydie Polfer participe à la réunion ministérielle de l'Otan, à Florence
24 mai 2000

049

M. Charles Goerens en Corée du Sud et au Laos
25 juin 2000

050

Entrevue entre M. François Biltgen et Madame Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, à Paris
26 juin 2000

051

VISITES À L'ÉTRANGER

006

Visite officielle de Madame Lydie Polfer en Pologne
11 - 13 avril 2000

039

Rencontre entre M. Jean-Claude Juncker et M. José Maria Aznar, Premier ministre espagnol
19 mai 2000

040

Visite de travail de M. Jean-Claude Juncker en Lettonie
23 mai 2000

041

Visite officielle de Madame Lydie Polfer en République tchèque
1 - 2 juin 2000

042

Visite de Madame Lydie Polfer dans les Balkans
5 - 9 juin 2000

043

Visite de travail de M. Jean-Claude Juncker en Hongrie
9 juin 2000

044

Rencontre entre M. Jean-Claude Juncker
et M. Laurent Fabius, ministre
des Finances français
27 juin 2000

052

Sommet Benelux au Château de Senningen
30 mai 2000

068

Madame Marie-Josée Jacobs représente
le Luxembourg à l'Assemblée générale
de l'Onu sur les femmes
5 juin 2000

068

M. François Biltgen participe à la
88e session de la Conférence internationale
du Travail, à Genève
30 mai - 13 juin 2000

057

068

M. Charles Goerens aux 6e rencontres
de "EuroDéfense"
15 - 16 juin 2000

057

069

Madame Lydie Polfer à la conférence
ministérielle de l'OCDE
25 - 26 juin 2000

069

M. Biltgen et Madame Jacobs au sommet
mondial pour le développement social
26 juin 2000

070

CONSEILS UE

Rencontre des ministres européens
des Finances, à Lisbonne
8 avril 2000

L'harmonisation fiscale au cœur
du sommet de Feira
19 - 20 juin 2000

RENCONTRES INTERNATIONALES

Sommet entre l'Union européenne
et l'Afrique, au Caire
3 - 4 avril 2000

065

M. François Biltgen participe
à la conférence ministérielle
sur la société de l'information
et des connaissances, à Lisbonne
10 - 11 avril 2000

065

Fondation Asie - Europe organise une
conférence sur l'Education "New Thinking
for a New Millennium: Education for the
knowledge-based economy", à Luxembourg
2 - 3 mai 2000

066

Sommet de la Grande Région, à Liège
4 mai 2000

066

M. Eugène Berger au Forum ministériel mondial
sur l'Environnement, à Malmö
29 - 30 mai 2000

067

FAMILLE GRAND-DUCALE

La Grande-Duchesse Héritière participe
au Forum de l'éducation, à Dakar
26 - 29 avril 2000

075

Visite du couple grand-ducal héritier
au "Syrdallschlass" à Manternach
31 mai 2000

075

LL.AA.RR. le Grand-Duc Héritier
et la Grande-Duchesse Héritière
se sont rendus à la "Villa Reebou"
15 juin 2000

075

007

Inauguration du centre intégré pour personnes âgées en présence de S.A.R. la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte

20 juin 2000

075

S.A.R. le Grand-Duc Jean inaugure le congrès de l'UEFA

30 juin 2000

076

Vidéo-conférence entre Madame Lydie Polfer et M. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères français

21 juin 2000

084

XVIIIe Conférence ministérielle EUREKA, à Hanovre

23 juin 2000

085

Le premier euro luxembourgeois frappé par S.A.R. le Grand-Duc Hérédier

27 juin 2000

085

M. Luc Frieden rencontre les représentants des banques pour discuter des conclusions du sommet de Feira

29 juin 2000

086

Le projet EUCARIS enclenche la deuxième vitesse

29 juin 2000

087

DIVERS

Bilan de la production audiovisuelle au Luxembourg en 1999

7 avril 2000

081

Signature de quatre protocoles d'accord en matière de coopération au développement, avec le Niger

18 avril 2000

081

Présentation du Livre blanc de l'enseignement supérieur

9 mai 2000

082

Ouverture officielle par Madame Lydie Polfer des rencontres européennes

9 mai 2000

082

Le Luxembourg, un acteur important dans la lutte contre le sida - conseil de coordination du programme ONUSIDA - neuvième session, à Genève

25 - 26 mai 2000

083

Conférence de presse de M. Michel Wolter sur le dossier des friches industrielles

31 mai 2000

083

Séminaire INTERREG III Wallonie-Lorraine-Luxembourg, à Rumelange

15 juin 2000

084

EN BREF

MINISTÈRE D'ÉTAT

M. Jean-Claude Juncker, invité surprise à la "Caravane de l'an 2000"

25 avril 2000

091

M. Jean-Claude Juncker au forum "Die Kunst des Regierens im 21. Jahrhundert"

8 juin 2000

091

Institution d'une Commission consultative des Droits de l'Homme au Grand-Duché de Luxembourg

21 juin 2000

092

ENVIRONNEMENT

Conférence de presse
de M. Charles Goerens
sur la stratégie nationale
de réduction des émissions
de gaz à effet de serre
4 mai 2000

092

Inauguration d'un Parc de l'Energie,
à Remerschen
12 mai 2000

093

Campagne d'information
du ministère de l'Environnement
29 juin 2000

093

EDUCATION

Présentation d'une cassette-vidéo
sur les devoirs à domicile
8 mai 2000

094

Madame Anne Brasseur participe
à la séance académique du
100e anniversaire de la FGIL
26 mai 2000

094

RECHERCHE

Inauguration de l'extension
du centre de recherche public
Gabriel Lippmann
15 juin 2000

095

Présentation du conseil scientifique
CRP-Santé
26 juin 2000

095

DISCOURS

Déclaration du gouvernement sur la
situation économique, sociale et financière
du pays - Déclaration de M. Jean-Claude Juncker,
Premier ministre, Chambre des députés
(version luxembourgeoise)
10 mai 2000

099

Allocution de Monsieur le Premier ministre
à l'occasion de la Fête nationale
22 juin 2000

123

Speech by H.E. Mrs Lydie Polfer,
Vice-Prime Minister and Minister
of Foreign Affairs and External Trade -
Business seminar at the Warsaw Chamber
of Commerce, Poland
13 avril 2000

125

Toast à l'occasion du dîner offert
en l'honneur de LL.AA.RR. le Grand-Duc
Héritier et la Grande-Duchesse Héritière
du Luxembourg par S.E. le président
de la République portugaise, M. Jorge Sampaio,
Palais de Queluz
17 avril 2000

129

Toast de S.A.R. le Grand-Duc Héritier
lors du dîner de gala offert par
le président de la République du Portugal
et Mme Jorge Sampaio, Palais de Queluz,
17 avril 2000

131

New Thinking for a New Millennium -
Education for the Knowledge-based Economy -
Statement by Prime Minister Jean-Claude Juncker,
Luxembourg
2 - 3 mai 2000

132

"Le pardon et la promesse" -
Commémoration du cinquantième
de la Déclaration Schuman,
Discours de M. Jacques Delors, Luxembourg
9 mai 2000

136

Proklamatioun vun der Regierung zum
60. Joresdag vun der däitscher Okkupatioun
10 mai 2000

143

Discours prononcé par M. Henri Grethen,
ministre de l'Economie à l'occasion
de l'ouverture de la 76e Foire internationale
de Luxembourg, Luxembourg-Kirchberg
27 mai 2000

145

Discours de Madame
Marie-Josée Jacobs à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale de l'ONU
sur les femmes de l'an 2000
5 - 9 juin 2000

152

The European Union at a Crossroads -
Speech by Mr Jean-Claude Juncker,
Prime minister, Swedish institute
of international affairs
7 juin 2000

155

Discours de M. François Biltgen,
ministre du Travail et de l'Emploi,
ministre délégué aux Communications
du Grand-Duché de Luxembourg,
88e session de la conférence internationale
du Travail, Genève
7 juin 2000

164

Intervention au débat général de Madame
Marie-Josée Jacobs, ministre de la Famille,
de la Solidarité sociale et de la Jeunesse,
ministre de la Promotion féminine
Sommet mondial pour le développement social -
24e session extraordinaire de l'Assemblée
générale des Nations unies - Genève
26 - 30 juin 2000

167

Discours prononcé
par M. Joseph Schaack lors du symposium
"Best Practices in e-Administration",
organisé par la Commission européenne
et le gouvernement du Grand-Duché
de Luxembourg, Luxembourg
30 juin 2000

169



Fête Nati

du Grand-Duché

014

Une fête nationale pas comme les autres

Le **23 juin**, jour de la Fête nationale, le Grand-Duché de Luxembourg fête l'**anniversaire officiel** de son souverain, le **Grand-Duc Jean**.

La Fête nationale de l'**an 2000** était exceptionnelle parce qu'il s'agissait de la **dernière Fête nationale** célébrée **sous le règne de S.A.R. le Grand-Duc Jean**. Aussi, nombreux ont été les témoignages de remerciement pour le dévouement inlassable de S.A.R. pendant les dernières décennies.

Les **festivités** ont commencé la veille de la Fête nationale dans la capitale, avec la **relève solennelle de la garde** devant le Palais grand-ducal. **Une quarantaine de musiciens** de la musique militaire et **une centaine de soldats ont participé** à cette relève qui dura 15 minutes et qui attira une foule de curieux.

Par la suite, le **Monument aux Morts** de la Force publique a été **fleur** par le chef d'Etat-Major de l'Armée et le directeur général de la Police grand-ducale.

> Dans l'après-midi du **22 juin**, LL.AA.RR. le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière ont rendu **visite aux communes** de **Burmerange** et d'**Esch-sur-Alzette**.

A 17h15, le **Couple grand-ducal héritier** est arrivé à **Burmerange** où il a été **accueilli** par le **Bourgmestre André Vandendries** en présence du ministre de l'Agriculture, Fernand Boden, du ministre de l'Intérieur, Michel Wolter, et du ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, Carlo Wagner.

Après avoir déposé des fleurs au Monument aux Morts, LL.AA.RR. se sont dirigés en cortège vers le **Centre culturel "Maus Ketti"** où ils ont assisté, sous un ciel ensoleillé, à la présentation des bourgmestres du canton de Remich, au discours du bourgmestre de Burmerange ainsi qu'à la prestation d'un **spectacle de diverses associations de la Commune**.



onale

de Luxembourg - 23 juin 2000

015

Le couple grand-ducal héritier au centre des festivités à Burmerange et à Esch-sur-Alzette

Avant de partir pour **Esch-sur-Alzette**, LL.AA.RR. ont assisté à une **réception** en leur honneur au **Centre culturel "Maus Ketti"** lors de laquelle ils ont **signé le livre d'or** de la Commune.



A Esch-sur-Alzette, le **cortège**, qui s'est formé à **18h30** sur la **place de l'Hôtel de Ville**, s'est dirigé vers la **place de la Résistance** pour y **accueillir LL.AA.RR.** le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière.

Après avoir déposé des **fleurs** au **Monument aux Morts**, le **couple grand-ducal héritier** s'est rendu, **dans la foule du cortège** et **en présence de membres du gouvernement**, à l'Hôtel de Ville où il a été accueilli par **Madame Lydia Mutsch**, le bourgmestre. Après le discours du maire, LL.AA.RR. se sont inscrits dans le livre d'or de la ville.

A la suite de leur **apparition traditionnelle** sur le **balcon de l'Hôtel de Ville**, le **Grand-Duc Héritier** et son épouse ont allumé le **feu de camp des scouts luxembourgeois**, avant de prendre un **bain de foule** au **"Volléksfest"** sur la place de l'Hôtel de Ville.

Après les cérémonies officielles et le **départ du couple grand-ducal héritier**, la fête populaire s'est poursuivie et a été ponctuée par un **feu d'artifice**.



Fête Nati

du Grand-Duché

016

La Famille grand-ducale

*assiste à la traditionnelle retraite aux flambeaux
et au feu d'artifice à Luxembourg-Ville*

A Luxembourg-Ville, la traditionnelle retraite aux flambeaux partit vers 22 heures du Boulevard Roosevelt. Après l'accueil par le **Bourgmestre Paul Helminger** et le **premier échevin Paul-Henri Meyers** à l'entrée de la Place Guillaume, la **Famille grand-ducale a assisté au spectacle** à partir d'une **tribune officielle** sur laquelle les échevins et conseillers de la ville avaient également pris place.

La retraite aux flambeaux et le **défilé de dizaines d'associations** furent suivis par un **feu d'artifice sur le pont Adolphe** et de l'**animation musicale** sur les **places publiques** de la ville.

> Le **23 juin**, jour de la Fête nationale, l'**armée** et la **police grand-ducale** se sont présentées à l'Avenue de la Liberté pour la **Prise d'Armes**. La **parade officielle** était placée sous le commandement du **Lieutenant-colonel Fernand Guth** et s'est déroulée **en présence** de **LL.AA.RR.** le **Grand-Duc Jean** et le **Grand-Duc Héritier Henri**. Ont également assisté à la parade officielle le **ministre de l'Intérieur, Michel Wolter**, le **ministre de la Défense, Charles Goerens**, le **chef d'Etat-Major de l'Armée**, le **colonel Guy Lenz**, et le **directeur général de la Police grand-ducale Charles Bourg**.

onale

de Luxembourg - 23 juin 2000

017

La revue des troupes et le Te Deum

les moments forts des festivités du 23 juin

Il convient de noter que des membres du régiment des Irish Guards faisaient partie de la parade officielle et que ce fut la première parade officielle à laquelle ont participé les deux corps fusionnés de la police et de la gendarmerie, formant la Police grand-ducale.

Après que S.A.R. le Grand-Duc Jean eut passé en revue les troupes, le groupe drapeaux de la Police grand-ducale a procédé à la remise "du nouveau drapeau de la Police grand-ducale" devant la tribune de LL.AA.RR. Suite au discours du lieutenant-colonel Guth, les deux corps armés ont lancé un triple "vive". Enfin, le cortège a défilé devant la tribune où avaient pris place LL.AA.RR. le Grand-Duc et le Grand-Duc Héritier ainsi que les ministres Goerens et Wolter, qui avaient eux aussi passé en revue les deux corps armés.



L'archevêque Mgr Fernand Franck a accueilli la Famille grand-ducale pour célébrer en la Cathédrale de Luxembourg et en présence de nombreux officiels tels que les membres du gouvernement, de la Chambre des députés et du corps diplomatique, le Te Deum solennel, qui clôture les festivités officielles.



Déclaration

du Premier ministre Jean-Claude Juncker

sur la situation économique, sociale et

018

Union européenne et politique étrangère

- > Tout en se félicitant des progrès accomplis par l'intégration européenne, Monsieur Juncker a rappelé que le **grand défi actuel** de l'Union européenne est son **élargissement vers l'Est** qui devra être bien réfléchi et bien géré. Cela exige d'abord que le Conseil européen de Nice, en décembre 2000, parvienne à doter l'Union européenne de structures institutionnelles aptes à **intégrer**, à terme, **25 pays ou plus**. Pour les responsables politiques, il importe de démontrer que l'élargissement a un sens politique, économique et social aussi bien pour les membres actuels que pour les candidats. Pour assurer la viabilité d'une Union européenne de **27 États** avec **550 millions d'habitants**, il sera **nécessaire** qu'une **avant-garde d'États membres** puisse poursuivre l'**intégration politique** là où elle l'**estime nécessaire**.

L'Union européenne, a déclaré Monsieur Juncker, reste un projet éminemment politique et ne devra pas dégénérer en une zone de libre-échange.

Du côté **luxembourgeois**, le Premier ministre a annoncé que l'État projette d'**investir lourdement** dans l'amélioration et l'extension des **infrastructures** des **institutions** et **services** de l'**Union européenne basés à Luxembourg**. Presque **50 milliards de LUF** seront ainsi **investis** au Kirchberg, dans le but primordial de **consolider** et d'**élargir** le site comme siège d'importantes institutions européennes en vue du futur élargissement.

Dans le cadre de la **politique étrangère** et de **sécurité commune**, Jean-Claude Juncker a confirmé l'**engagement du Luxembourg** en faveur de la **mise en place** et du **fonctionnement** de **missions européennes** de **paix** et de **stabilité**. Dans un premier temps, le gouvernement projette d'**augmenter** les **dépenses militaires** de **0,9% à 1,2%** du **PIB** sur **5 ou 6 ans**, surtout en faveur de la **formation des volontaires** et de l'**acquisition de matériel militaire**.

- > Le mercredi 10 mai 2000, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a fait, devant la Chambre des députés, sa traditionnelle déclaration sur la situation économique, sociale et financière du pays.

Monsieur Juncker a placé cette déclaration dans le double contexte historique du cinquantième du plan Schuman, le 9 mai 1950, et du soixantième anniversaire de l'invasion du Grand-Duché de Luxembourg par les troupes de l'Allemagne nazie le 10 mai 1940.

tion

Claude Juncker

financière du pays devant la Chambre des députés - 10 mai 2000

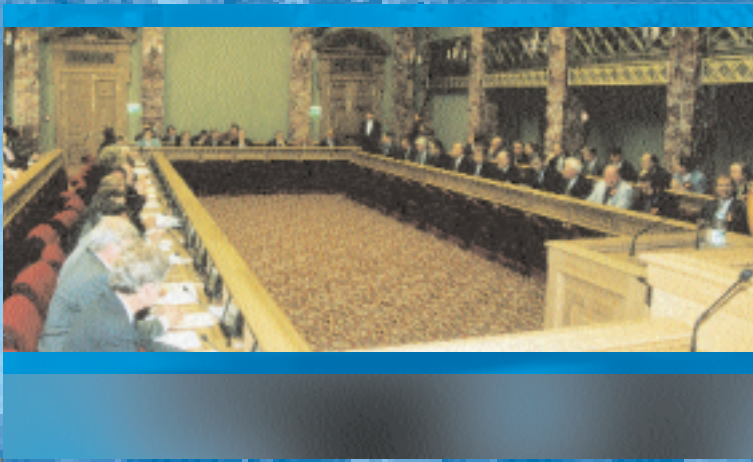
019

Perspectives du Luxembourg comme place financière



- > Concernant l'euro, le Premier ministre a insisté sur la nécessité d'**expliquer** au public que la **monnaie unique**, en dépit de sa **relative faiblesse face au dollar US**, est un **succès**, surtout au niveau de la **stabilité des prix**, laquelle aurait été autrement **plus menacée** par l'actuelle force du dollar, **si les onze pays de l'Euroland avaient dû faire face individuellement** à cette situation. Monsieur Juncker a également rappelé qu'**en 1985** le Deutsche Mark s'échangeait à 3,40 pour un dollar et que si on observait l'évolution du Deutsche Mark sur dix ans et le convertissait en relation entre l'euro et le dollar, la fluctuation aurait été de 0,60 et 1,40 par rapport à la devise américaine.

C'est dire que l'euro est aujourd'hui aussi fort que le Deutsche Mark le fut les dix dernières années. Le **chef du gouvernement luxembourgeois** s'est d'ailleurs dit **optimiste** quant à une **appréciation rapide** de l'euro, ceci notamment en raison des **très bonnes perspectives conjoncturelles** de la **zone euro** et des **données économiques fondamentales saines** ainsi qu'en raison des **difficultés que connaissent les Etats-Unis** en ce qui concerne le **déficit** de leur **balance commerciale**, l'**endettement des ménages** et de l'**administration** ainsi que la **dépendance trop importante** de l'**économie** et du **budget** vis-à-vis de l'évolution des cours de la bourse.



Déclara

du Premier ministre Jean-C

sur la situation économique, sociale et f

020

Concernant les débats autour de l'**harmonisation fiscale** en **Europe**, Monsieur Juncker a déclaré que le **Luxembourg s'opposerait** à un **changement** de la **base de négociations**, telle qu'elle fut **arrêtée le 1er décembre 1997** par le **Conseil Écofin** en matière de l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne, y inclus le modèle de coexistence, du code de bonne conduite dans le domaine de la fiscalité des entreprises et des pourparlers avec les autorités de pays tiers et des territoires associés. Les récentes **propositions britanniques** concernant la généralisation du seul échange d'informations en matière de la **fiscalité de l'épargne** sont dès lors **inacceptables**. Le Luxembourg estime qu'il y a de bonnes raisons de **maintenir** le

secret bancaire aussi longtemps que les **principaux concurrents** de la place financière luxembourgeoise **en font autant**. Toutefois, Monsieur Juncker estime que le secret bancaire ne devrait **pas servir** à faciliter des **agissements criminels** de tout genre. Le Luxembourg devra, sur ce point, être irréprochable. C'est pour cette raison que le Premier ministre a annoncé toute une série de mesures devant permettre d'**améliorer l'efficacité** de la **lutte contre la fraude** et la **criminalité**. Après les lois votées en 1998 et 1999 concernant la législation anti-blanchiment et son élargissement vers d'autres domaines, tels la criminalité organisée, le trafic d'armes illicite, la corruption et le proxénétisme ainsi que la domiciliation de sociétés, le gouvernement, **afin de prévenir des activités illégales et frauduleuses** dans le

contexte des activités financières, a récemment **adopté un projet de loi** approuvant la convention du Conseil de l'Europe de 1990 sur le **blanchiment**, le **dépistage** et la **confiscation de produits d'origine criminelle**. S'y ajouteront d'autres initiatives législatives: **une loi interdisant aux banques** de **financer des ventes d'armes**, **une loi sur l'entraide pénale internationale** permettant une évacuation plus rapide de commissions rogatoires internationales et la ratification du protocole additionnel sur l'**escroquerie fiscale** à la convention du Conseil de l'Europe concernant l'entraide judiciaire pénale. Il est enfin prévu d'**accroître les effectifs de la police grand-ducale** ainsi que des **tribunaux** afin de lutter contre la criminalité économique et financière.

tion

Claude Juncker

financière du pays devant la Chambre des députés - 10 mai 2000

021

L'économie luxembourgeoise

- > En ce qui concerne les **données économiques** du Luxembourg en **1999**, le Premier ministre a rappelé que le **Luxembourg** se situait toujours **en tête des 15 Etats membres** de l'Union européenne avec une **croissance du PIB de plus de 5%**. De 1985 à 1999, la croissance moyenne du PIB a été de 5,5,%. **Cette évolution a permis** au gouvernement d'**augmenter le financement** de la **protection sociale à 50% des recettes courantes** et simultanément de **réduire la part des cotisations sociales et fiscales à 45%**.

L'emploi national a **augmenté de 5,4%** en **1999**, soit **plus de 11.000 emplois**, ce qui est trois fois plus que la moyenne européenne. Le taux d'**emploi national a augmenté de 60,1%** en **1998 à 61,6%** en **1999**. **65% des emplois nouvellement créés** au Luxembourg en 1999 ont été **occupés par des frontaliers allemands, belges et français** dont le nombre dépasse aujourd'hui **81.000**. De **1990 à 1997**, **80% des emplois nouvellement créés** furent **occupés par des frontaliers**. Le gouvernement s'attend à une **augmentation du taux d'inflation** et prévoit que ce dernier **atteindra 2,4% en 2000**. Cette augmentation est surtout **liée à la hausse des prix du pétrole**. Une nouvelle adaptation de l'échelle mobile des salaires devrait ainsi avoir lieu au courant de l'année 2000.

(voir déclaration page 099)



Visite offic

de LL.AA.RR. le Grand-Duc Héritier et la

022

Une première journée

marquée par des rendez-vous importants

- > Pendant trois jours, le **couple grand-ducal héritier** s'est rendu en **visite officielle** au **Portugal accompagné** de la ministre des Affaires étrangères, et du Commerce extérieur, **Madame Lydie Polfer**. Accueillie à l'aéroport de Lisbonne, la délégation luxembourgeoise s'est rendue à Belem, où S.A.R. le Grand-Duc Héritier et la ministre des Affaires étrangères ont été **reçus par le président de la République, Jorge Sampaio**, dans le palais de Belem. Entre temps, **S.A.R. la Grande-Duchesse Héritière** et **Madame Sampaio** ont visité le **musée du design**, au **centre culturel de Belem**. Après leur entrevue avec le chef d'Etat portugais, **S.A.R. le Grand-Duc Héritier** et le chef de la diplomatie luxembourgeoise, **Madame Lydie Polfer**, ont rencontré le **Premier ministre portugais, Antonio Guterres**. Parmi les **sujets évoqués** figurait notamment la **présidence portugaise de l'Union européenne**.



La **soirée** s'est **clôturée** au **palais national de Queluz**, par un **dîner officiel** offert par le couple présidentiel en **l'honneur de LL.AA.RR. le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière**.



17-19 avril 2000

ielle au Portugal

Grande-Duchesse Héritière ainsi que Madame Lydie Polfer

023

De nombreux déplacements pour mieux découvrir le Portugal

- > De manière générale, la **visite officielle** fut également l'**occasion** de mieux **rapprocher le Portugal** et le **Luxembourg** à travers divers déplacements. Ainsi, le **18 avril 2000**, le **Grand-Duc Héritier** a **visité l'Observatoire européen des drogues et des stupéfiants**, ainsi que le **pôle industriel Tagus Parc**. Son épouse, la **Grande-Duchesse Héritière Maria Teresa** a, pour sa part, **visité l'orphelinat Casa Pia**. De son côté, **Lydie Polfer** a eu une **entrevue avec son homologue, Monsieur Jaime Gama**. Dans le courant de l'après-midi, le **couple héritier** s'est encore **rendu à la fondation Ricardo Espírito Santo**. Le deuxième jour de la visite s'est **terminé par un concert de l'orchestre d'harmonie des jeunes de l'Union européenne**.

A l'occasion de leur **dernier jour** de visite, **LL.AA.RR. le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière** se sont d'abord rendus dans une **manufacture de tapis**, située à **Arraiolos**. Cette manufacture est connue pour sa **technique de confection croisée**.

La **visite officielle** de LL.AA.RR s'est **clôturée à Evora**, ville universitaire située à une centaine de kilomètres de la capitale. Faisant partie **depuis 1986** du **patrimoine culturel mondial de l'UNESCO**, Evora fut un **haut lieu** de la **monarchie portugaise, du XIV^e au XVI^e siècle**. Evora comporte l'**université la plus importante du Sud du Portugal** et la **deuxième plus ancienne** après celle de **Coimbra**.

(voir discours page 129 et page 131)

Portugal



Visite offic

de M. Jean-Claude

024

L'union européenne au centre des entrevues de Monsieur Juncker avec ses interlocuteurs suédois

> La visite a commencé par une **audience au Palais royal**, où Messieurs Juncker et Grethen furent **accueillis par S.M. le Roi de Suède**. Cette audience a été l'**occasion** pour les deux pays de **souligner les excellentes relations** qui existent **entre les deux familles régnantes** et d'**évoquer les principaux dossiers européens**.

A l'issue de l'audience, Monsieur Juncker a eu une **entrevue avec Madame Birgitta Dahl, porte-parole du Parlement suédois**. Elle porte le titre de porte-parole, mais **préside** en fait, **depuis 1994**, le parlement et **occupe ainsi le poste le plus important après le Roi de Suède**. A l'**ordre du jour** de cette rencontre figurait notamment le souci d'**impliquer davantage les parlements européens dans le processus de prise de décision au niveau de l'Union européenne**. La **nécessité d'améliorer la transparence de cette prise de décision** a également été soulignée.

Le **Premier ministre luxembourgeois** a ensuite **rejoint son homologue suédois, Monsieur Göran Persson**, pour une entrevue qui a duré plus d'une heure. Lors de ce **tête-à-tête**, la **question délicate des sanctions contre l'Autriche** a été évoquée. Les deux Premiers ministres ont en outre abordé la **position de la Suède face à l'Union économique et monétaire**. Il convient de rappeler que la **Suède ne fait pas encore partie de la zone euro**. Concernant la **réforme des institutions européennes**, Monsieur Jean-Claude Juncker a rappelé à son collègue suédois la **position luxembourgeoise**, notamment la **nécessité pour chaque pays membre de l'Union européenne de disposer d'un commissaire propre** et le **maintien du principe du vote à l'unanimité au sein du Conseil** en ce qui **concerne les dossiers fiscaux**.

ielle en Suède

Juncker # 7-8 juin 2000

- > Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, a effectué une visite officielle du 7 au 8 juin 2000 en Suède. Il a été accompagné par Monsieur Henri Grethen, ministre de l'Economie, qui a présidé une délégation économique luxembourgeoise.

025

Réflexions

sur une Europe fédérale

Messieurs Juncker et Persson ont plaidé en **faveur d'une Europe plus efficace**, notamment en vue de l'**élargissement** de l'**Union européenne**. Ce dernier point sera d'ailleurs une des **priorités de la présidence suédoise**, au cours du premier semestre 2001.

- > Après l'entrevue avec son homologue, le **Premier ministre luxembourgeois** s'est rendu au **Swedish Institute of International Affairs** où il a tenu un **discours intitulé "The European Union at a crossroads"**. Dans ce discours, Monsieur Juncker s'est penché sur l'**idée d'une Europe fédérale**, avancée par le **ministre des Affaires étrangères allemand, Monsieur Joschka Fischer**. Au dire de Monsieur Juncker, il ne s'agit pas d'une idée nouvelle.

U R O P E F É D É R A L E



En outre, il estime que **Monsieur Fischer a mal choisi le moment** pour **lancer son modèle**, étant donné que les dirigeants européens sont plongés dans les discussions concrètes de la Conférence intergouvernementale, **discussions** qui **devraient aboutir lors du Conseil européen de Nice**. Le **Premier ministre luxembourgeois ne croit pas** en l'**idée des "Etats-Unis d'Europe"**, mais pense plutôt que l'**Europe devrait être dotée d'une structure fédérale** dans laquelle les **Etats membres conserveront un certain degré d'autonomie**.

(voir discours page 155)

- > Le 9 mai 2000, M. Jean-Claude Juncker, Premier ministre a reçu l'ancien président de la Commission de l'Union européenne, M. Jacques Delors. Ce dernier s'était rendu au Luxembourg parce qu'il était l'invité d'honneur de la séance académique organisée en l'honneur du 50e anniversaire de la déclaration Schuman.

Lors de leur entrevue, marquée par une ambiance très amicale, les deux hommes politiques ont avant tout abordé des sujets européens.

50^{ième} anniversaire

de la *déclaration Schuman* en présence à Lu

026

Célébration du 50e anniversaire du plan Schuman au Cercle municipal



- > Afin de **célébrer le 50e anniversaire du plan Schuman**, l'acte fondateur de l'Union européenne, le **Centre Robert Schuman a organisé**, à la demande du gouvernement, une **exposition au Cercle municipal**. Il convient de préciser que l'exposition est **davantage consacrée à l'homme politique Robert Schuman qu'au visionnaire Jean Monnet**, étant donné que le premier est plus intimement lié au Luxembourg. L'**inauguration** a eu lieu le **29 avril 2000** en **présence du Premier ministre, Monsieur Jean-Claude Juncker**.

Dans son allocution, le Premier ministre luxembourgeois a tenu à souligner que tout en ayant été **porteur d'idéal et de rêve, Robert Schuman** n'en était pas moins **réaliste**. Le Premier ministre s'est également prononcé sur l'**héritage de Schuman**: "**Il est grand temps de réfléchir à l'objectif politique de notre construction**". Il a relevé l'**élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale** comme défi majeur: "**L'élargissement est un instrument de paix, une chance unique pour réconcilier histoire et géographie.**"

versaire

embourg de M. Jacques Delors - 9 mai 2000



027

Par la suite, l'historien Gilbert Trausch a notamment insisté sur le lien indissociable qui existait entre Robert Schuman et Jean Monnet. En effet, l'on peut considérer Jean Monnet, commissaire général au plan à l'époque, comme véritable auteur du plan. Afin de donner plus de poids à son projet, il s'est appuyé sur l'homme politique Robert Schuman. L'objectif du plan était de créer une "Europe organisée". Le plan, très réaliste, précisait aussi que "l'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble; elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait..."

Pour une Europe unie et solidaire

- > Une séance académique a eu lieu le 9 mai 2000 au cercle municipal en présence de S.A.R. le Grand-Duc Héritier. M. Jacques Delors y fut convié comme orateur principal. La **cérémonie fut marquée** par son **discours "Le pardon et la promesse"**. L'ancien président de la Commission européenne a d'abord évoqué le **contexte historique** de la **déclaration de Robert Schuman** pour ensuite se pencher sur l'**Europe de demain**. En ce qui concerne l'Europe d'**aujourd'hui**, il a plaidé en faveur d'une **simplification du système communautaire**. Il a souligné les **risques** d'un recours trop systématique aux pratiques du **opting-out**. Il a en outre **rejeté l'idée** trop souvent avancée qu'il faut **approfondir l'Europe avant de l'élargir**. Selon M. Delors, **les deux sont conciliables** notamment grâce à une "avant-garde" de pays de l'Union européenne.

(voir discours page 136)

nniversaire

VISITES
AU LUXEMBOURG

1110100

00010
00101110100001

0100010111010
11110100011000110010010110001011110001011100
1101000011101
01110100001000101111010001100
100100101100010111100
10111010001100011001001
1011100001011101010111000010001011101000010001011110100
011001001011000101111
11101000
00101110000101110101011011110001001011110101000110
1110101110000
000100010111101000110001100100101
10001011100001000101110000100010111101000110001100100
01011100010111010001000101110100010001011100001011101010
100001000
011111
1011101000010001011000101111000101110001000
101110000100010110111



M. Kurt Beck, ministre-président de Rhénanie-Palatinat, accueilli par M. Jean-Claude Juncker

Visite de travail de M. Kurt Beck, ministre-président de Rhénanie-Palatinat

12 avril 2000

Le mercredi 12 avril 2000, Monsieur Kurt Beck, ministre-président de Rhénanie-Palatinat s'est rendu au Luxembourg pour une visite de travail.

Il a été reçu par le Premier ministre luxembourgeois, Monsieur Jean-Claude Juncker, au ministère d'Etat.

Lors de leur entrevue, les deux hommes politiques ont d'abord échangé leurs points de vue sur la coopération bilatérale Luxembourg/Rhénanie-Palatinat ainsi que celle établie au niveau de la Grande Région. Ils ont estimé que cette coopération était satisfaisante, mais qu'elle mériterait d'être étendue et

adaptée aux développements récents.

Le prochain sommet de la Grande Région, programmé pour le 3 mai à Liège, figurait également à l'ordre du jour de l'entrevue. Dans ce contexte, Messieurs Juncker et Beck ont tiré un premier bilan très

positif du fonctionnement de la Maison de la Grande Région, inaugurée au Luxembourg en octobre dernier. Monsieur Juncker a exprimé le souhait d'associer davantage la Rhénanie du Nord-Westphalie aux travaux de la Grande Région.

Enfin furent abordés les grands thèmes de la politique européenne. Ce fut l'occasion pour M. Juncker de confirmer la position luxembourgeoise dans le dossier de la conférence intergouvernementale.

M. Mario Monti, commissaire européen en charge de la concurrence en visite chez MM. Jean-Claude Juncker et Luc Frieden

25 mai 2000

Le 25 mai 2000, Monsieur Mario Monti, commissaire européen en



M. Mario Monti, commissaire européen en charge de la concurrence, entouré de MM. Luc Frieden et Jean-Claude Juncker

charge de la concurrence a effectué une visite de travail au Luxembourg. Lors de cette visite qui s'inscrivait dans le cadre des travaux de réforme de la politique européenne de la concurrence, Monsieur Monti a pu rencontrer Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, et Monsieur Luc Frieden, ministre du Trésor et du Budget.

A l'ordre du jour des entrevues figuraient notamment la fiscalité des entreprises dans les différents Etats membres de l'Union européenne ainsi que la question de la concurrence "dommageable" en matière fiscale. De manière générale, Mario Monti a plaidé en faveur d'un renforcement de la politique européenne de la concurrence. Cette entrevue a été également l'occasion pour le gouvernement luxembourgeois de réaffirmer sa position en matière d'harmonisation fiscale au niveau européen.

Rencontre entre M. Jean-Claude Juncker et M. Frederik Bolkestein, commissaire européen chargé du marché intérieur et de la fiscalité

6 juin 2000

Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre et ministre des Finances, ainsi que Monsieur Luc Frieden, ministre du Trésor et du Budget, ont eu une entrevue avec Monsieur Frederik Bolkestein, commissaire euro-

péen du marché intérieur et de la fiscalité. M. Bolkestein a été député au sein du parlement des Pays-Bas dans les rangs du V.V.D. (parti libéral) avant d'être nommé ministre du Commerce extérieur (1982-1986) et ministre de la Défense (1988-1989).

L'entretien a porté essentiellement sur le dossier de l'harmonisation fiscale, et sur les solutions à apporter au blocage qu'il induit au sein de l'Union européenne. Cette rencontre a été l'occasion pour le Luxembourg de réaffirmer sa position dans ce dossier, et de souligner qu'il défend le modèle de coexistence tel qu'il a été défini en 1997.

Visite de travail de M. Ioannis Kasoulides, ministre des Affaires étrangères de la République de Chypre

13 - 15 juin 2000

Du 13 au 15 juin 2000, S.E.M. Ioannis Kasoulides, ministre des

Affaires étrangères de la République de Chypre, a effectué une visite de travail au Luxembourg. Il a rencontré successivement M. Jean-Claude Juncker, Premier ministre, Mme Lydie Polfer, Vice-Premier ministre, et ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et M.M. Marcel Glesener et Ben Fayot, les deux vice-présidents de la Commission des Affaires étrangères et européennes de la Chambre des députés.

Des sujets d'actualité européenne figuraient au centre de l'entrevue bilatérale avec Monsieur le Premier ministre Jean-Claude Juncker, qui a eu lieu le 13 juin en présence de deux collaborateurs du ministère des Affaires étrangères. Les deux ministres ont notamment discuté de l'adhésion de Chypre à l'Union européenne et de la réforme des institutions européennes.

Chypre, pays candidat à l'Union européenne, est le seul pays d'Europe où coexistent deux régimes politiques. Selon M. Jean-Claude Juncker, le fait que l'île de Chypre soit divisée ne



L'élargissement de l'Union européenne au centre de l'entrevue entre Mme Lydie Polfer et M. Ioannis Kasoulides, ministre des Affaires étrangères de la République de Chypre

constitue aucun obstacle à l'adhésion de la République de Chypre à l'Union européenne, à condition qu'elle réponde aux conditions requises. Jean-Claude Juncker a précisé que le gouvernement luxembourgeois va continuer à apporter son soutien aux efforts de Chypre. Le Premier ministre a également souligné que Chypre, une fois membre de l'Union européenne, sera un pays qui représentera un grand intérêt pour le Luxembourg. En effet, le Luxembourg, Chypre et Malte, autre pays candidat à l'Union européenne, constitueraient alors les trois pays les plus petits de l'Union européenne avec certainement des intérêts communs.

Au-delà de l'élargissement, les deux ministres ont discuté de la réforme des institutions européennes. Tout comme le Luxembourg, Chypre pense que même après l'élargissement, chaque Etat membre doit être représenté par un commissaire à la Commission européenne. Chypre adopte cependant une position plutôt réservée concernant le principe de la "coopération renforcée" tel qu'il est préconisé par les pays Benelux. Le Premier ministre luxembourgeois a tenu à expliquer au ministre chypriote que le principe de la "coopération renforcée" ne doit pas être compris comme moyen d'exclure certains Etats, mais comme tentative de motiver tous les Etats membres pour un but commun.

Lors d'une entrevue en tête-à-tête entre M. Kasoulides et son homologue luxembourgeois, Madame Lydie Polfer, le 15 juin

2000, les deux ministres ont abordé les relations entre le Luxembourg et Chypre, l'état d'avancement des négociations de la République de Chypre avec l'Union européenne et la réforme des institutions européennes. Lors de cet entretien s'est dégagée une large identité de vue sur les "left-overs" d'Amsterdam. Chypre adhère à la solution proposée par les pays Benelux d'introduire le vote à double majorité au Conseil des ministres et partage la vision du Luxembourg concernant les domaines où le vote à l'unanimité doit être maintenu. La ministre des Affaires étrangères luxembourgeoise a enfin assuré à son homologue chypriote son appui dans le processus d'élargissement.

La visite du ministre des Affaires étrangères chypriote à Luxembourg s'est terminée par une entrevue avec les deux vice-présidents de la Commission des Affaires étrangères et euro-

péennes de la Chambre des députés.

Rencontre entre Madame Lydie Polfer et ses homologues bulgare, Madame Nadezhda Mihailova, et slovène, Monsieur Lojze Peterle

14 juin 2000

Madame Lydie Polfer, ministre des Affaires étrangères, a reçu ses homologues bulgare, Madame Nadezhda Mihailova, et slovène, Monsieur Lojze Peterle, pour des visites de travail.

Ces rencontres se sont tenues en marge du conseil européen "Affaires générales", qui avait lieu au Kirchberg.

Les dossiers d'actualité européenne ont été au centre de

033



Rencontre amicale entre M. Jean-Claude Juncker et Mme Nadezhda Mihailova, ministre des Affaires étrangères bulgare

l'entrevue entre Madame Lydie Polfer et son homologue bulgare, Madame Mihailova. Dans ce contexte, le chef de la diplomatie bulgare a souligné l'importance de mobiliser l'opinion publique en faveur d'une adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne.

L'entrevue avec M. Peterle, ministre des Affaires étrangères slovène, qui n'était en fonction que depuis une semaine, constituait avant tout une prise de contact. Elle a été l'occasion de discuter de l'état des négociations d'adhésion de la Slovénie à l'Union européenne et des questions de coopération bilatérale.

M. Peterle et Madame Mihailova ont eu l'occasion de rencontrer également le Premier ministre, Monsieur Jean-Claude Juncker.

Madame Polfer effectuera prochainement une visite de travail en Slovénie, pour renforcer les relations bilatérales entre les deux pays.

Visite officielle de M. Patrick Dewael, ministre-président flamand

29 juin 2000

Le gouvernement luxembourgeois, représenté par Jean-Claude Juncker et Lydie Polfer, respectivement Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, a accueilli le ministre-président du gouvernement flamand, Patrick Dewael. Cette rencontre suit de



Signature d'un accord dans les domaines culturel et touristique entre le Luxembourg et le gouvernement flamand

quelques mois la visite d'Elio Di Rupo, alors ministre-président de la Région wallonne, et s'inscrit dans la logique séparatiste de l'Etat fédéral de Belgique qui octroie à chacune de ses entités une autonomie représentative dans ses relations extérieures.

Au cours de leur entrevue, les interlocuteurs précités ont notamment pu constater leurs convergences de vue sur les questions européennes trans-

posées à l'échelle régionale. Concrètement, la visite aura également contribué à la signature d'un accord de coopération, dans les domaines culturel et touristique. Par ailleurs, les responsables politiques luxembourgeois ont pu être rassurés, à travers ces divers entretiens, par la volonté délibérée affichée des gouvernants belges en place de laisser de côté les sempiternelles querelles linguistiques et communautaires.

> Autres visites

- Visite privée de M. Olafur Raagmar Grimsson, président de la République islandaise, 17 - 19 avril 2000
- Visite de M. Manuel Baganha, secrétaire d'Etat portugais aux Finances, 25 avril 2000
- Rencontre entre Madame Anne Brasseur et Madame Chen Jili, ministre de l'Education de la République Populaire de Chine, 2 mai 2000
- Visite de courtoisie de M. Reinhold Bocklet, ministre d'Etat pour les affaires fédérales et européennes auprès de la chancellerie de Bavière, 11 mai 2000
- Visite de travail de M. Rui Alberto Figueiredos Soares, ministre des Affaires étrangères du Cap vert, 17 mai 2000
- Visite de travail de M. Vladimir Cejovic, vice-ministre de l'Intérieur du Monténégro, 24 mai 2000
- Visite officielle d'une délégation du Conseil d'Etat de Slovénie, 24 - 26 mai 2000

VISITES À L'ÉTRANGER

1110100

00010

00101110100001

0100010111010

11110100011000110010010110001011110001011100

1101000011101

01110100001000101111010001100

100100101100010111100

10111010001100011001001

1011100001011101010111000010001011101000010001011110100

011001001011000101111

11101000

00101110000101110101011011110001001011110101000110

1110101110000

000100010111101000110001100100101

10001011100001000101110000100010111101000110001100100

01011100010111010001000101110100010001011100001011101010

100001000

011111

1011101000010001011000101111000101110001000

101110000100010110111



Mme Lydie Polfer a été reçue au palais présidentiel par M. Aleksander Kwasniewski, le président polonais

Visite officielle de Madame Lydie Polfer en Pologne

11 - 13 avril 2000

Du 11 au 13 avril, Madame Lydie Polfer, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, s'est rendue en Pologne. Elle était accompagnée d'une importante délégation économique composée de représentants du secteur bancaire et financier, de l'industrie, de la sidérurgie et de la construction, des médias et du tourisme. Des représentants de la FEDIL, de la Chambre de commerce et de l'Office national du Tourisme faisaient également partie de la délégation.

Cette mission poursuivait l'objectif de renforcer les relations bilatérales, commerciales et économiques avec la Pologne.

La première étape de la mission économique fut Cracovie, troi-

sième ville de Pologne, où furent organisés deux séminaires consacrés respectivement à l'économie et au tourisme.

Le 11 avril, Madame Lydie Polfer a inauguré le séminaire économique par un discours d'introduction. Elle a notamment insisté sur la situation géographique centrale du Grand-Duché, sur son multilinguisme et la diversité industrielle et économique du pays. Ce séminaire a permis aux participants polonais de se faire une idée précise et détaillée de la situation économique du Luxembourg et de nouer de premiers contacts.

Le jour suivant, le 12 avril 2000, lors du séminaire touristique, la richesse culturelle, historique et géographique du Luxembourg fut exposée au public polonais. Le but de cette manifestation était notamment d'inviter les Polonais à envisager le Luxembourg comme étape, lors de leurs déplacements vers d'autres pays de l'Union euro-

péenne. Les bonnes liaisons aériennes et ferroviaires entre la Pologne et le Luxembourg furent également soulignées.

Madame Polfer a profité de sa présence pour mener des entretiens bilatéraux avec les représentants politiques de la région Malopolska, région dont Cracovie est le centre administratif. Lors des entrevues entre Madame Polfer et M. Richard Maslowski Voivode, représentant du gouvernement, avec M. Marek Nawara, président du parlement régional et M. Andrzej Golas, maire de la ville de Cracovie, le sujet de la restructuration de l'industrie sidérurgique a été abordé. D'autres réformes concernant le système scolaire, la santé ainsi que les retraites ont été évoquées. En ce qui concerne l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, Madame Polfer a confirmé que le Grand-Duché soutiendrait la Pologne dans ce processus.

Le 12 avril au soir, après une visite de la ville de Cracovie, dont certains monuments figurent sur la liste UNESCO du patrimoine culturel mondial, la délégation luxembourgeoise s'est rendue à Varsovie.

En présence du ministre polonais de l'Economie, M. Janusz Steinhoff, et du président de la Chambre de commerce polonaise, M. Andrzej Arendarski, Madame Polfer a inauguré le deuxième séminaire économique. Dans son discours, elle a souligné que le marché polonais était particulièrement intéressant pour les produits luxembourgeois.

Madame Polfer a ensuite mené un entretien bilatéral avec le ministre des Affaires étrangères polonais, Monsieur Bronislaw Geremek. Cette entrevue a été étendue aux deux délégations par la suite. Monsieur Geremek a souligné que les relations politiques entre le Grand-Duché et la Pologne étaient excellentes. Il a ajouté que la Pologne envisage la création d'une ambassade au Luxembourg. Madame Polfer, de son côté, a précisé que le Luxembourg a des projets similaires, sans pour autant pouvoir avancer de date précise. Au centre des discussions figurait bien sûr l'élargissement de l'Union européenne. Dans ce contexte, le chef de la diplomatie polonaise a remercié le Luxembourg pour son soutien et a précisé que la Pologne comptait adhérer à l'Union européenne en janvier 2003. En ce qui concerne les négociations d'adhésion, la Pologne a plaidé en faveur d'une série de phases transitoires, notamment dans le domaine de l'environnement.

Après le déjeuner officiel, organisé par Monsieur Geremek en l'honneur de Madame Polfer, la ministre a été reçue par Monsieur Lesek Balcerowicz, ministre des Finances polonais. Lors de cette entrevue furent abordées notamment les réformes économiques entreprises par la Pologne. Dans son intervention, Monsieur Balcerowicz a insisté sur la nécessité de restructurer les régions agraires qui manquent cruellement d'une infrastructure adéquate. Il a précisé que la Pologne comptait également miser davantage sur l'agriculture biologique.

Au Palais présidentiel, Madame Polfer a été reçue par Monsieur

Aleksander Kwasniewski, le président polonais. Lors de cette entrevue, des sujets européens ainsi que la situation politique des pays voisins de la Pologne furent abordés.

Madame Polfer a en outre mené des discussions avec le vice-président du Parlement, Monsieur Zajac ainsi qu'avec le vice-président du Sénat, Monsieur Chronowski.

La mission économique s'est clôturée par une réception organisée par Madame Polfer en l'honneur des entreprises luxembourgeoises et de leurs partenaires polonais.

(voir discours page 125)

Rencontre entre M. Jean-Claude Juncker et M. José Maria Aznar, Premier ministre espagnol

19 mai 2000

Les entretiens entre José Maria Aznar et Jean-Claude Juncker,

qui se sont déroulés le 19 mai 2000 à la résidence officielle du président du gouvernement espagnol, à Madrid, ont porté sur l'ensemble des dossiers qui, avant le sommet de Santa Maria da Feira et la future présidence française, faisaient la une de l'actualité européenne.

Mais le bilatéral figura aussi au programme, puisque Jean-Claude Juncker a réitéré l'invitation au président du gouvernement espagnol d'effectuer une visite officielle au Luxembourg, invitation à laquelle celui-ci entend donner suite dans de proches délais.

La Conférence intergouvernementale, notamment l'idée de la coopération renforcée, fut un des sujets importants que les deux chefs de gouvernement ont abordé. Cette idée, développée dans le mémorandum Benelux d'avant le sommet de Helsinki, connaît aujourd'hui une actualité accrue et il s'agit maintenant de l'approfondir et lui donner un contenu concret.



M. José Maria Aznar, Premier ministre espagnol, accueille son homologue, M. Jean-Claude Juncker, dans sa résidence officielle, "La Moncloa".

Les analyses des deux chefs de gouvernement sur l'euro se rejoignent puisque tous les deux, loin d'être alarmistes, soulignent le rôle stabilisateur de la monnaie européenne à un moment où, ne fut-ce qu'à travers la guerre au Kosovo, l'Europe a traversé une crise importante.

Finalement, MM. Aznar et Juncker ont discuté de la situation actuelle en Autriche. M. Aznar, qui aura d'autres entretiens au cours de la semaine qui suit, continuera à se concerter avec M. Juncker.

Visite de travail de M. Jean-Claude Juncker en Lettonie

23 mai 2000

"Les grands et les petits Etats ont la même responsabilité au sein de l'Union européenne. Ils ont donc aussi la même dignité. Et sans eux, l'Union serait beaucoup moins riche."

C'est par ces paroles que Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, a entamé son exposé à la conférence de presse à laquelle le Premier ministre letton Andris Berzins l'avait invité à l'issue de leur entretien.

Ce rappel de la philosophie qui est à la base même de l'Union européenne résume bien l'esprit qui a marqué ces deux journées de la visite de travail que Jean-Claude Juncker a effectuée en Lettonie, à la suite de l'Assemblée générale de la BERD.



Promenade de M. Jean-Claude Juncker et son homologue letton, M. Andris Berzins, dans la vieille ville de Riga

Les responsables lettons n'ont en effet pas manqué de questionner la délégation luxembourgeoise sur le rôle et l'importance des petits Etats au sein de l'Union européenne. Eux qui, selon les propos d'Andris Berzins, ne poursuivent pas d'autre but, dix ans après avoir rejeté la tutelle soviétique, que d'assurer un maximum de liberté pour leur peuple.

Ce souci de ne pas tomber sous une nouvelle tutelle après s'être péniblement débarrassé de celle qu'un "funeste décret de l'histoire" leur avait imposée pendant plusieurs décennies a marqué aussi les entretiens que le Premier ministre luxembourgeois eut avec le président du Parlement, ainsi qu'avec les membres de la Commission des Affaires européennes.

Et c'est l'ancien Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Waldis Birkhavs, qui reprit ce thème et qui souligna le rôle

"très créatif" joué par Jean-Claude Juncker lors du sommet de Luxembourg en décembre 1997, pour éviter justement la création d'une discrimination entre les pays qui auraient appartenu à deux groupes aux prérogatives bien distinctes.

Jean-Claude Juncker et l'ensemble de ses interlocuteurs lettons étaient d'accord pour dire que la philosophie de l'élargissement définie à Luxembourg en 1997 et finalisée à Helsinki en décembre 1999 exige qu'il n'y ait pas de dates fixées pour l'adhésion, ni de groupes de pays franchissant le pas ensemble. L'unique critère restant celui des mérites propres de chaque pays candidat. Ce que Jean-Claude Juncker a exprimé de la façon suivante: pas le plus vite possible, mais le mieux possible. Etant bien entendu que l'élargissement exige, en parallèle, une préparation approfondie.

La partie lettonne s'est encore montrée très intéressée par la question sociale au sein de l'Union européenne, ainsi que par les différents aspects des modes décisionnels qui sont en discussion au sein de la CIG. Le Premier ministre luxembourgeois a plaidé, une fois de plus, pour le maintien de l'unanimité sur des points vitaux pour les différents Etats membres. Et il a montré, exemple à l'appui, que ce principe a permis de négocier en 1991 une harmonisation de la TVA qui a pu satisfaire tous les Etats membres.

Après deux journées d'entretiens, la visite de travail s'est terminée par une visite du Musée Ethnographique en plein air à Riga.

Visite officielle de Madame Lydie Polfer en République tchèque

1 - 2 juin 2000

Madame Lydie Polfer, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, s'est rendue en visite officielle en République tchèque du 1er au 2 juin 2000.

L'objectif de la visite était de renforcer les relations bilatérales, traditionnellement intenses et excellentes entre le Luxembourg et la République tchèque ainsi que d'intensifier les relations d'affaires entre les deux pays.

Au cours de sa visite officielle à Prague, Madame Lydie Polfer

s'est entretenue avec le Premier ministre, Monsieur Milos Zeman, le Vice-Premier ministre et ministre des Finances, Monsieur Pavel Mertlik, également en charge des réformes économiques ainsi qu'avec Madame Benesova, présidente du Sénat. Avec son homologue, Monsieur Jan Kavan, Madame Polfer a analysé l'état d'avancement des grands dossiers européens: élargissement de l'Union, politique européenne commune de sécurité et de défense, relations entre l'Union européenne et l'Otan principalement. Au cours des discussions, empreintes d'une grande amitié et cordialité, les ministres ont également fait le point sur les relations bilatérales, qualifiées d'excellentes et solidement ancrées dans un passé commun tout en étant orientées vers un avenir commun au sein d'une Union élargie.

L'analyse des dossiers européens a démontré une large communion de vues entre le Luxembourg et la République tchèque, notamment pour ce qui est des discussions menées actuellement au sein de la Conférence intergouvernementale et dans le contexte des réformes institutionnelles à la base d'un élargissement réussi. Les deux ministres se sont prononcés en faveur d'une représentation adéquate de tous les pays membres dans l'ensemble des institutions communautaires et notamment pour le maintien d'un poste de Commissaire par pays et un système de double majorité au Conseil, formule qui permet de prendre en compte tant l'égalité statutaire des Etats que leur

importance démographique. Ils se sont félicités par ailleurs que les "coopérations renforcées", proposées initialement par le Benelux, figureront à l'ordre du jour de la Conférence intergouvernementale. Evoquant l'adhésion de la République tchèque à l'Union, les ministres ont qualifié "d'ambitieux mais pas irréaliste" d'envisager cette perspective pour l'horizon 2003.

Au chapitre des relations commerciales bilatérales, tous les interlocuteurs tchèques ont insisté sur la croissance remarquable de plus de 300% des échanges entre les deux pays, depuis 1993, ce qui positionne le Luxembourg en deuxième position parmi les partenaires commerciaux de la République tchèque. A noter que le Luxembourg est pour l'instant le dixième investisseur du pays qui s'attend à des investissements étrangers directs de près de 6 milliards de dollars cette année.

M. Kavan a annoncé vouloir œuvrer pour faciliter l'ensemble des procédures administratives pour les entrepreneurs luxembourgeois désireux de lancer des activités économiques nouvelles. Au cours de l'entretien avec le ministre des Finances, M. Mertlik, les mesures d'encouragement que les autorités tchèques mettent à disposition d'investisseurs étrangers, principalement du domaine des petites et moyennes entreprises, ont également été évoquées.

Rappelons que dans le cadre de la visite officielle, un séminaire sur le potentiel commercial,

industriel et financier avait été organisé à l'intention de quelque 70 opérateurs économiques tchèques.

Visite de Madame Lydie Polfer dans les Balkans

5 - 9 juin 2000

De son long périple dans les Balkans, qui l'a successivement conduite en Croatie, en Albanie, au Monténégro, en Bosnie-Herzégovine et en Macédoine, le chef de la diplomatie luxembourgeoise, Lydie Polfer, a pu tirer moult enseignements sur les enjeux politiques qui y prévalent. "Je tenais à me rendre compte de la réalité du terrain. Les Balkans sont souvent à l'ordre du jour, mais je voulais saisir sur place la réalité des problèmes et des objectifs de notre marge de manoeuvre."

Une première constatation générale s'impose, à savoir qu'il est urgent de restaurer en priorité l'Etat de droit dans toute la région afin d'y implanter des démocraties dignes de ce nom. Mais pour cela, il faudra bien plus que de simples ajustements institutionnels: c'est une véritable révolution dans les mentalités qui doit s'opérer dans les Balkans aujourd'hui. Par ailleurs, la ministre des Affaires étrangères s'est dite étonnée de l'engouement suscité par les Balkans pour l'Union européenne: l'Europe semble être considérée par les peuples balkaniques comme la solution à tous leurs problèmes.

Première journée, en Croatie - 5 juin 2000

Lydie Polfer a rencontré à Zagreb les représentants du nouveau gouvernement issu des élections de janvier. Au cours des discussions menées avec le ministre des Affaires étrangères, M. Tonino Picula, le Vice-Premier ministre Goran Granic et le président Stjepan Mesic, elle a pu se rendre compte que la nouvelle politique mise en place par les autorités croates porte déjà ses fruits, puisqu'elle se trouve à l'origine de négociations avec l'UE portant sur un accord de stabilisation et d'association. Par l'intermédiaire de Madame Polfer, les autorités luxembourgeoises ont confirmé leur plein appui, politique et matériel, à cette nouvelle orientation de la politique croate, notamment en soutenant des projets concrets pour stimuler les activités économiques et la stabilité politique ou encore pour faciliter le retour des réfugiés.

Deuxième journée, en Albanie - 6 juin 2000

La délégation luxembourgeoise, avec à sa tête Lydie Polfer, était attendue en Albanie par son homologue aux Affaires étrangères, M. Paskal Milo, mais aussi par le Premier ministre Ilir Meta, le ministre du Commerce et de la Coopération économique, Madame E. Meksi, ainsi que par le président Rexhep Meidani. Ce fut également l'occasion de s'informer auprès des Luxembourgeois présents en Albanie, à savoir M. Gaston Back (chef du bureau de la mission de l'OSCE) et le représentant de Caritas.

Aux fins de soutenir le processus de démocratisation et de stabilisation par le biais de la tenue d'élections libres, condition première à tout progrès économique, Lydie Polfer s'est déclarée prête à assurer une participation financière du Luxembourg pour l'effort de recensement et d'enregis-

0 4 3



Mme Lydie Polfer avec le président croate, M. Stjepan Mesic

trement des électeurs en vue du suffrage communal qui se tiendra à l'automne, voire d'y envoyer une mission luxembourgeoise d'observation des élections.

Troisième journée, au Monténégro - 7 juin 2000

A quelques jours des élections communales dans la capitale Podgorica et à Herceg Novi, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a insisté au cours de ses discussions avec le président monténégrin, Milo Djukanovic, sur l'importance que revêtent ces élections libres et démocratiques dans les deux municipalités; raison pour laquelle le Luxembourg a envoyé 5 de ses membres parmi les 40 observateurs de l'OSCE.

Quatrième journée, en Bosnie-Herzégovine - 8 juin 2000

A Sarajevo, Lydie Polfer s'est

entretenu avec le ministre des Affaires étrangères, M. Jadranko Prlic, le conseiller du président bosniaque, M. Mirza Hajric et le président du parti social-démocrate, première force de l'opposition parlementaire. Un échange de vues avec le président Alija Izetbegovic figurait également au programme, ainsi qu'avec M. Jacques Klein, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et son Haut-représentant, M. Wolfgang Petritsch. Face à la situation difficile qui prévaut toujours dans le pays, Madame Polfer a plaidé pour que la Bosnie se dote d'institutions plus démocratiques et plus efficaces oeuvrant dans l'intérêt de l'ensemble de la population. Cette réforme au niveau des institutions devrait aller de pair avec une réforme économique et une lutte intensifiée contre la corruption et la criminalité organisée. Un troisième axe d'intervention serait la mise en place d'un paysage médiatique libre de toute ingérence politique,

accompagné d'une promotion des valeurs de démocratie et de tolérance.

Cinquième journée, en Macédoine - 9 juin 2000

La dernière étape de la mission d'information a conduit la délégation luxembourgeoise dans l'ancienne République Yougoslave de Macédoine. Lydie Polfer y a rencontré son homologue M. Aleksandar Dimitrov, le Vice-Premier ministre Mme Dosta Dimovska et le président de la République, M. Boris Trajkovski. Les différents interlocuteurs ont analysé ensemble la situation en Europe du Sud-Est et ont salué les progrès démocratiques accomplis dernièrement dans la région.

Visite de travail de M. Jean-Claude Juncker en Hongrie

9 juin 2000

Le 9 juin 2000, le Premier ministre luxembourgeois, Monsieur Jean-Claude Juncker, s'est rendu en Hongrie pour une visite de travail.

Il a été reçu par le président hongrois, Monsieur Arpad Göncz, dans sa résidence d'été au lac Balaton. Monsieur Juncker figure parmi les derniers visiteurs officiels du président hongrois étant donné que le mandat de ce dernier touchera à son terme le 15 août 2000. Le principal sujet abordé par les deux hommes politiques a été le processus d'élargissement de l'Union européenne. Dans ce contexte,



Point de presse commun pour Mme Lydie Polfer et le Premier ministre du Monténégro, M. Filip Vujanovic



M. Jean-Claude Juncker a été reçu par le président hongrois, M. Arpad Göncz, dans sa résidence d'été au lac Balaton

Monsieur Göncz a de nouveau remercié le Luxembourg pour la position défendue en décembre 1997, lorsque le Grand-Duché assurait la présidence de l'Union européenne. Selon ce principe dit des "mérites propres", l'adhésion de chaque pays membre devrait être un processus individuel enclenché dès que le pays en question remplit les critères requis.

Après son entrevue avec le président hongrois, Monsieur Juncker s'est rendu à Budapest pour y rencontrer son homologue, Monsieur Viktor Orban. A l'ordre du jour de cette rencontre figuraient également les dossiers européens. A ce propos, le Premier ministre luxembourgeois a souligné que la coopération renforcée ne mettra pas à l'écart certains Etats membres, mais qu'au contraire elle permettra à l'Europe de retrouver un nouvel élan. En ce qui concerne le processus d'adhésion des nouveaux membres, Monsieur

Juncker a tenu à préciser à nouveau que les mêmes critères objectifs sont appliqués à tous les candidats.

Au niveau bilatéral, les deux Premiers ministres ont décidé, entre autres, d'organiser des séjours de formation pour jeunes.

Rencontre entre M. Jean-Claude Juncker et M. Romano Prodi, président de la Commission européenne, à Strasbourg

12 avril 2000

Le Premier ministre luxembourgeois, Monsieur Jean-Claude Juncker et le président de la Commission européenne, Monsieur Romano Prodi, se sont rencontrés à Strasbourg, le 12 avril 2000.

A propos du problème de l'harmonisation fiscale, M. Juncker a souligné qu'il n'y avait plus de raison légitime de considérer le Luxembourg comme isolé de ses partenaires de l'Union européenne, alors que d'autres pays comme l'Autriche et l'Allemagne ont clairement exprimé leurs réticences devant l'abandon du secret bancaire. M. Juncker a également réaffirmé l'idée que l'Union européenne devait trouver une solution qui sauvegarde et protège ses places financières.

M. Juncker et M. Prodi ont ensuite abordé la conférence intergouvernementale (CIG) en vue de la réforme institutionnelle de l'Union suite à son élargissement. Le Luxembourg s'oppose au projet de supprimer la possibilité pour certains pays de désigner un commissaire. Quant au processus décisionnel au sein du Conseil, M. Juncker ne s'oppose pas au principe de vote à la majorité qualifiée mais exige néanmoins le maintien du vote à l'unanimité pour les questions fiscales.

Enfin, M. Juncker approuve la proposition d'imposer un minimum de députés par pays indépendamment de sa grandeur, et a rappelé que le Luxembourg était favorable à une représentation proportionnelle à la population de chaque pays.

Visite de travail de M. Charles Goerens au Kosovo

19 - 22 avril 2000

L'objectif de la visite de travail au

Kosovo de Monsieur Charles Goerens, ministre de la Coopération, de l'Action humanitaire et de la Défense, était de prendre connaissance sur place de l'état actuel des projets d'aide soutenus par le Luxembourg. Ce déplacement était aussi l'occasion de visiter le contingent de soldats luxembourgeois stationnés au Kosovo dans le cadre de l'intervention de la Kfor. La visite a en outre permis au ministre luxembourgeois de rencontrer le représentant spécial du secrétaire général et administrateur de la mission intérimaire des Nations unies pour le Kosovo, Monsieur Bernard Kouchner, et de s'entretenir avec les acteurs politiques locaux.

La première journée de la visite a été consacrée à une série d'entretiens menés avec le lieutenant-général Juan Ortuno, le commandant en chef des troupes de la Kfor et le représentant spécial du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations unies. Monsieur Goerens a en outre rencontré le représentant des Albanais et chef de la Ligue démocratique du Kosovo, Monsieur Ibrahim Rugova ainsi que Madame Rada Trajkovic, l'observatrice serbe au sein du Conseil de Transition.

Lors de la deuxième journée, Monsieur Goerens s'est assuré sur place du bon déroulement des projets de reconstruction financés par le Grand-Duché. C'est ainsi que la délégation luxembourgeoise s'est rendue à Bubavec, un petit village situé à 46 km de Pristina. Ce village bénéficie d'un projet d'aide réalisé en collaboration avec l'organisation Caritas. Le projet

poursuit plusieurs objectifs: reconstruire les maisons détruites par la guerre, remettre sur pied toutes les infrastructures communes comme l'électricité et relancer l'agriculture. Du côté luxembourgeois, le projet est financé à concurrence de 74 millions par l'Etat luxembourgeois et est également soutenu par le Syvicol (Syndicat des villes et communes luxembourgeoises) ainsi que par des dons privés. Charles Goerens a également visité un projet de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture (OAA/FAO) qui distribue des graines et des pommes de terre à planter. A noter que plus d'un tiers de ces pommes de terre sont originaires du Luxembourg.

Par ailleurs, le ministre luxembourgeois a visité une des six écoles qui bénéficient d'un programme de réhabilitation mené en collaboration avec l'ONG Care International et qui porte aussi la signature luxembourgeoise.

Le jeudi soir, Monsieur Goerens a rencontré le directeur adjoint de l'agence européenne pour la reconstruction au Kosovo, Monsieur Balduin Zimmer. Lors de cette rencontre furent abordés notamment la relance de l'économie au Kosovo ainsi que le développement et le rendement des investissements internationaux.

Le lendemain, à Mitrovica, le ministre a signé deux conventions avec des représentants de la MINUK destinées à la restauration de certains équipements médicaux de l'hôpital géré par la ville.

La délégation luxembourgeoise s'est ensuite rendue à Leposavic, près de la frontière serbe, pour y rencontrer le contingent luxembourgeois.

Le point fort de cette visite de travail a été, sans doute, la rencontre avec Monsieur Bernard Kouchner, administrateur de la mission intérimaire des Nations unies pour le Kosovo. Ce dernier s'est surtout dit préoccupé par la sécurité des minorités ethniques et des réfugiés qui retournent dans leur région. Il a qualifié de remarquable l'aide financière et psychologique apportée par le Luxembourg au Kosovo: "Les Luxembourgeois sont venus au Kosovo non seulement avec de l'argent, mais avec des projets concrets, avec des paroles de confiance, avec la chaleur du cœur, ..."

Tirant un premier bilan de sa visite, Monsieur Goerens estime que le retrait de la Kfor du Kosovo n'est envisageable qu'à long terme. Ceci ne vaut pas pour les organisations humanitaires. D'après les propos du ministre, la population kosovare doit rapidement apprendre à redevenir indépendante et autonome.

M. Charles Goerens en visite de travail aux Nations unies

24 - 26 avril 2000

Monsieur Charles Goerens, ministre de la Coopération, de l'Action humanitaire et de la Défense, a profité d'une pre-

mière visite de travail à New York pour prendre contact, au sein de l'Organisation des Nations unies, avec des responsables des affaires économiques et sociales, du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), de la coordination des affaires humanitaires ainsi que des opérations de maintien de la paix.

Le 26 avril 2000, en sa qualité de ministre de la Défense, M. Goerens est d'abord intervenu à la Conférence d'examen 2000 du Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires (TNP); puis, en sa qualité de ministre de l'Environnement et de ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, il a pris la parole devant la 8ème Commission du Développement Durable consacrée au suivi de la Conférence des Nations unies sur l'Environnement et le Développement dans la perspective de Rio +10.

En marge de cet événement, Charles Goerens a également rencontré le Commissaire européen Franz Fischler, ainsi que le directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE), Klaus Töpfer.

S.A.R. le Grand-Duc Héritier à la tête d'une mission économique au Canada

25 - 28 avril 2000

Une importante délégation économique luxembourgeoise présidée par S.A.R. le Grand-Duc Héritier et par M. François



La délégation luxembourgeoise en compagnie de S.E. Mme l'ambassadeur Arlette Conzemius

Biltgen, ministre délégué aux communications, a séjourné du 25 au 28 avril 2000, à Montréal, au Canada.

Cette mission visait, d'une part, à promouvoir le Luxembourg comme site de production audiovisuelle et comme pays attrayant pour les entreprises actives dans le domaine des nouvelles technologies de l'information.

D'autre part, il s'agissait de présenter les atouts touristiques du Luxembourg et de faire découvrir au public canadien les produits de la viticulture luxembourgeoise.

Le programme était rehaussé par des manifestations culturelles: des projections de films luxembourgeois, des lectures publiques par des auteurs luxembourgeois ainsi qu'un récital donné par un pianiste luxembourgeois.

Les "Journées luxembourgeoises" ont débuté par une série de visites effectuées par S.A.R. le Grand-Duc Héritier et le ministre François

Biltgen dans des entreprises appartenant aux secteurs de la communication et des médias. La délégation luxembourgeoise a ainsi pu découvrir l'entreprise Power Corporation, contrôlée par la famille Desmarais, et actionnaire indirect auprès de la CLT-Ufa. La deuxième entreprise visitée était Quebecor. Elle s'est spécialisée dans l'impression et également orientée vers les secteurs des nouveaux médias et de la télévision.

Le 26 avril 2000, la délégation luxembourgeoise a visité l'entreprise EMS Technologies, spécialisée dans le domaine aérospatial et de la télécommunication. Cette entreprise vient de mettre au point un dispositif permettant la transmission bidirectionnelle de données via satellite. Cette technique qui favorise également l'interactivité représente un grand intérêt pour l'entreprise luxembourgeoise SES, qui collabore d'ailleurs déjà étroitement avec EMS.

Jeudi 27 avril 2000, les représentants luxembourgeois du "Fonds national de soutien à la produc-



Visite d'une entreprise spécialisée dans le domaine aérospatial et de la télécommunication

Madame Lydie Polfer en visite de travail à Copenhague

27 avril 2000

En visite officielle au Danemark, Madame Lydie Polfer, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, y a rencontré son homologue danois Niels Helveg Petersen. Au centre de leurs entretiens figuraient les grands dossiers de l'actualité européenne, tels que l'élargissement de l'Union, l'état d'avancement de la conférence intergouvernementale, la Charte des droits fondamentaux, l'harmonisation fiscale et la politique européenne de sécurité et de défense.

Les deux protagonistes ont pu constater une large concordance de vues entre les positions du Danemark et du Luxembourg, notamment sur la nécessité d'assurer une représentation adéquate de chaque Etat membre dans les institutions européennes et leur participation active aux processus décisionnels. Si les deux ministres se disent favorables à l'extension du vote à la majorité qualifiée, ils n'en ont pas moins réaffirmé leur souci de faire en sorte que l'unanimité soit respectée pour des questions aussi cruciales que la souveraineté, la fiscalité et les systèmes nationaux de protection et de sécurité sociale.

A ce titre, les Danois ont rappelé à Madame Lydie Polfer les enjeux du prochain référendum sur l'euro qui se tiendra au Danemark le 28 septembre

0 4 8

tion audiovisuelle" ainsi que les responsables de trois entreprises luxembourgeoises de production de films ont pu rencontrer les dirigeants des entreprises publiques canadiennes Sodec (Société de développement des entreprises culturelles) et Téléfilm Canada. L'objectif de ces rencontres était d'étendre la collaboration entre les deux pays. Dans ce contexte a été évoquée la possibilité d'organiser des rencontres régulières entre producteurs luxembourgeois et canadiens.

Le 28 avril 2000, la délégation luxembourgeoise a organisé deux séminaires économiques en parallèle. Le premier visait à promouvoir le Luxembourg comme portail de l'Europe pour la nouvelle économie. Le deuxième séminaire a présenté les atouts du Luxembourg en tant que plateforme pour la production audiovisuelle.

Le 28 avril 2000 a également eu

lieu un séminaire touristique qui montrait au public canadien les nombreuses facettes du Grand-Duché.

Cette visite au Canada fut également l'occasion pour le Grand-Duc Héréditaire de poser symboliquement la première pierre d'une nouvelle usine de l'entreprise Circuit Foil dans la ville canadienne, Granby. L'entreprise appartenant au groupe Arbed compte ainsi renforcer sa présence sur le marché d'Amérique du Nord. A cette cérémonie de lancement ont en outre participé le Vice-Premier ministre et ministre d'Etat de l'Economie et des Finances du Québec, Monsieur Bernard Landry ainsi que le président de l'entreprise Circuit Foil Luxembourg, Monsieur Michel Hacart.

Les journées canadiennes se sont clôturées par une rencontre de S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire avec le bourgmestre de Montréal.

prochain, face aux craintes persistantes d'une large partie de la population. A l'heure actuelle, le gouvernement danois doit encore tenter de convaincre l'opinion publique du bien-fondé de l'intégration du pays dans l'Union économique et monétaire.

M. Charles Goerens à la réunion ministérielle de l'UEO, à Porto

15 - 16 mai 2000

Du 15 au 16 mai 2000, Monsieur Charles Goerens, ministre de la Coopération, de l'Action humanitaire et de la Défense a participé à la réunion ministérielle de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) à Porto. Les ministres de tous les pays de l'UEO se sont félicités des progrès accomplis par l'Union européenne en vue de donner suite aux décisions prises aux Conseils européens de Cologne et de Helsinki visant à renforcer la sécurité et la défense européennes.

Ces décisions ont un impact profond sur le futur de l'UEO. Les principales fonctions de l'UEO seront transférées à l'Union européenne et l'UEO sera maintenue pour gérer les tâches résiduelles qui lui sont conférées par le Traité de Bruxelles modifié.

A Porto, les ministres de l'UEO ont chargé le Conseil de préparer les nombreuses mesures qu'il sera nécessaire de prendre en fonction de ces développements. Dans son intervention,

Monsieur Goerens a mis l'accent sur la nécessité de préparer l'héritage de l'UEO de manière à faciliter le transfert à l'Union des politiques et concepts pour la gestion militaire des crises.

En tant qu'ancien président de l'Assemblée parlementaire de l'UEO, Monsieur Goerens a salué l'initiative de Lisbonne prise par l'Assemblée et a exprimé le souhait que cette dernière puisse continuer à jouer le rôle de forum de réflexion et d'animation en matière de sécurité et de défense européennes.

M. Jean-Claude Juncker rencontre le Premier ministre de Mongolie, M. Rinchinnyamiin Amarjargal

21 mai 2000

En marge de la réunion ministérielle de la banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) à Riga, le 21 mai 2000, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a rencontré son homologue mongol, Monsieur Rinchinnyamiin Amarjargal.

La réunion de la BERD a été marquée par l'adhésion de la Mongolie à cette organisation. Dans ce contexte, le Premier ministre mongol a remercié le gouvernement luxembourgeois pour son appui à l'adhésion de la Mongolie à la BERD et a fait savoir que les efforts personnels de M. Juncker sont hautement appréciés par les autorités mongoles.

Après un échange de vues sur la situation préélectorale en Mongolie - des élections législatives auront lieu au début du mois de juillet - l'entretien a porté sur le développement des relations bilatérales. Les deux Premiers ministres ont convenu que le Luxembourg réaliserait plusieurs projets de coopération dans les années à venir. Il s'agira notamment d'offrir des formations bancaires et financières, d'aider à la mise en place d'un système de paiement par carte de crédit et de créer un centre d'analyse cardiologique.

Le Grand-Duché explorera aussi dans quelle mesure il pourra financer des projets mettant les autorités mongoles en mesure de mieux se préparer aux catastrophes naturelles et à mieux en gérer les conséquences. Les dommages causés par la récente catastrophe naturelle sont évalués à un milliard de dollars jusqu'à présent.

Madame Lydie Polfer participe à la réunion ministérielle de l'Otan, à Florence

24 mai 2000

Au cours de la réunion ministérielle de l'Otan à Florence, Madame Lydie Polfer, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, est intervenue pour saluer l'évolution positive qui se dessine en Bosnie depuis les élections récentes et qui ont permis de marginaliser les forces nationalistes. D'après la ministre luxembourgeoise,



Mme Lydie Polfer en compagnie de ses homologues Mme Madeleine Albright et M. Robin Cook

0 5 0

cette évolution positive a été rendue possible par la présence continue de la Sfor, qui a permis de maintenir l'ordre public et d'assurer la sécurité depuis son arrivée. Elle a rappelé à ses collègues la contribution luxembourgeoise à cet effort conjoint par l'envoi de 9 contingents successifs, soit plus de 400 soldats luxembourgeois en près de trois ans.

Des signes encourageants pour l'avenir sont perceptibles, notamment parmi les jeunes générations qui sont désormais décidées à ne plus se laisser enfermer dans les haines du passé et à construire un pays moderne. Dans ce contexte, Lydie Polfer a rappelé que le Luxembourg finance pour l'instant plusieurs projets dans le domaine de l'éducation en Bosnie. Elle a également tenu à rendre hommage aux soldats de la Sfor qui ont permis l'arrestation d'un nombre croissant de criminels de guerre recherchés par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Evoquant la situation en Croatie, Madame Polfer a estimé que les changements positifs intervenus depuis la fin de l'ère Tudjman justifient l'adhésion de la Croatie au Partenariat pour la Paix. Il faut espérer que cet exemple fera des émules parmi les pays de la région.

Quant à la situation au Kosovo, les récents développements continuent d'être préoccupants, notamment au vu des actes de violence et de provocation persistants de la part de toutes les communautés de la province, a estimé la ministre. De ce fait, la présence de la Kfor et donc de l'action de l'Otan, reste fondamentale. L'engagement au Kosovo des 19 Alliés agissant de concert avec 20 nations partenaires, démontre combien l'Alliance a évolué depuis la fin de la Guerre froide.

Evoquant les évolutions au niveau de l'Identité européenne de Sécurité et de Défense, Madame Polfer a salué les

travaux qui ont été entrepris au sein de l'Alliance et les développements positifs qui sont intervenus dans le cadre de l'UE. Compte tenu de l'importance que les pays membres de l'Union attachent à la relation entre l'Otan et l'Union, ils ont décidé d'établir, dès le Conseil européen de Feira, quatre groupes ad hoc qui ont pour but de rapprocher les points de vue et de faire avancer les travaux de façon conjointe pendant la phase intérimaire.

Pour la ministre luxembourgeoise, la politique de l'élargissement de l'Alliance trouve son expression la plus concrète dans la Programme d'Action pour l'Adhésion. Tous les intervenants ont salué les efforts réalisés par les 9 pays candidats dans le cadre de leur participation aux activités de ce programme.

Madame la ministre a également apprécié la disponibilité de l'Allié américain pour mener des consultations au sein de l'Otan sur le Programme américain de Missiles de Défense. Elle a exprimé le vœu que toute décision dans ce domaine respecte le traité ABM et prenne en considération les opinions qui auront été exprimées par les Alliés.

M. Charles Goerens en Corée du Sud et au Laos

25 juin 2000

Sur invitation du président de la République de Corée du Sud, Monsieur Kim Dae Jung, le

ministre de la Défense, Monsieur Charles Goerens, a participé le 25 juin 2000 aux cérémonies de commémoration du 50e anniversaire du début de la guerre de Corée. Outre son homologue belge, Monsieur André Flahaut, le ministre de la défense luxembourgeois était accompagné d'une délégation luxembourgeoise comprenant notamment huit vétérans de guerre luxembourgeois. En tout, 85 soldats volontaires luxembourgeois s'étaient engagés de 1951 à 1954 au sein des troupes belges en faveur de la Corée du Sud.

A l'occasion de la cérémonie commémorative, 5.000 vétérans de guerre et de nombreuses personnalités étaient venus des quatre coins du monde.

Messieurs Goerens et Flahaut se sont ensuite rendus au Laos afin d'y visiter des projets de développement soutenus par la Belgique et le Luxembourg. Après le Vietnam, le Laos est, par ordre d'importance, le deuxième pays cible de la politique de coopération luxembourgeoise. Ils ont ainsi pu se rendre dans une clinique située dans la province de Vientiane, dont la construction a été financée à concurrence de 116 millions Luf par le Grand-Duché. Le projet soutenu par le Luxembourg ne finance pas seulement la construction de la clinique, mais également la formation du personnel médical. L'objectif est de permettre à la clinique de s'autofinancer à l'avenir. Un deuxième projet luxembourgeois s'élevant à 23,5 millions Luf vise à renforcer les installations permettant de conserver le sang dans des conditions optimales.



M. François Biltgen et Mme Martine Aubry ont eu un échange de vues sur la politique sociale européenne

Entrevue entre M. François Biltgen et Madame Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, à Paris

26 juin 2000

Dans le cadre de la préparation de la présidence française de l'Union européenne, Monsieur François BILTGEN, ministre du Travail et de l'Emploi, a rencontré à Paris, en date du 20 juin 2000, Madame Martine AUBRY, ministre de l'Emploi et de la Solidarité.

La ministre française a rappelé le rôle déterminant joué par le Luxembourg, et notamment par le Premier ministre Jean-Claude Juncker, dans la construction du modèle social européen depuis le Sommet de Luxembourg.

Monsieur Biltgen a réaffirmé la volonté du gouvernement luxembourgeois de continuer son engagement et a offert à la

future présidence sa collaboration dans les dossiers considérés comme prioritaires dans le domaine social:

- > Dans le cadre de la mise en œuvre du processus de Luxembourg, à savoir:
 - la rédaction du rapport conjoint sur l'emploi en l'an 2000
 - la fixation de lignes directrices pour l'emploi en l'an 2001
 - la formulation de recommandations en matière de politiques de l'emploi, adressées aux Etats membres

Monsieur Biltgen a insisté sur la nécessité, d'une part, d'une implication accrue des partenaires sociaux et, d'autre part, d'une intensification du dialogue entre la Commission européenne et les Etats membres avant la publication des documents au mois de septembre.

- > En matière de lutte contre l'exclusion sociale, sujet que

la présidence française entend mettre au diapason, Monsieur Biltgen soutient les efforts de la France en vue de l'engagement d'un processus comparable à celui de Luxembourg en matière d'emploi, à savoir la fixation d'objectifs concrets qui serviront de base à l'élaboration de plans d'action nationaux.

Au lieu d'une approche quantitative, les deux ministres plaident, dans ce cadre, pour la prise en compte de critères qualitatifs tels que l'accès aux soins ou l'accès au logement.

- > Pour ce qui est de l'agenda social qui devra être adopté au Conseil européen de Nice en décembre 2000, dans le prolongement des décisions prises au Conseil extraordinaire de Lisbonne, les deux ministres se sont accordés, dans l'attente d'une proposition de la Commission européenne, sur la nécessité d'impliquer tous les acteurs concernés, de fixer des objectifs concrets communs et de

définir une méthode et un calendrier de la politique sociale européenne des années à venir.

Monsieur Biltgen a rappelé l'attachement du Luxembourg aux droits sociaux fondamentaux et à l'introduction de normes minimales communes et notamment d'un salaire minimum au niveau communautaire.

- > Quant aux dossiers législatifs en cours, le gouvernement luxembourgeois appuie les efforts de la future présidence pour faire avancer le dossier de la directive "information et consultation des travailleurs au niveau national", notamment pour éviter qu'une affaire "Renault-Vilvoorde" ne se reproduise.
- > En matière de non-discrimination, après l'accord du Conseil sur la directive relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique, les deux ministres souhaitent voir adoptée dans les

meilleurs délais la 2ème directive relative à la non-discrimination en matière d'emploi.

Ils pensent en effet que ce travail législatif est le moyen le plus approprié pour contrer d'éventuelles poussées xénophobes qui pourraient se manifester en Europe.

Rencontre entre M. Jean-Claude Juncker et M. Laurent Fabius, ministre des Finances français

27 juin 2000

Monsieur Jean-Claude Juncker a rencontré, en sa qualité de ministre des Finances, son homologue français, Monsieur Laurent Fabius. L'entrevue a eu lieu à Paris-Bercy et a porté sur les principaux dossiers de la présidence française. Le Premier ministre luxembourgeois était accompagné du ministre du Trésor et du Budget, Monsieur Luc Frieden.

CONSEILS UE

1110100

00010

00101110100001

0100010111010

11110100011000110010010110001011110001011100

1101000011101

01110100001000101111010001100

100100101100010111100

10111010001100011001001

101110000101110101010111000010001011101000010001011110100

011001001011000101111

11101000

0010111000010111010101011011110001001011110101000110

1110101110000

000100010111101000110001100100101

10001011100001000101110000100010111101000110001100100

01011100010111010001000101110100010001011100001011101010

100001000

011111

1011101000010001011000101111000101110001000

101110000100010110111

Rencontre des ministres européens des Finances, à Lisbonne

8 avril 2000

Les ministres européens des Finances se sont rencontrés à Lisbonne, le 8 avril 2000, pour essayer d'ouvrir la voie à une harmonisation fiscale. Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre et ministre des Finances luxembourgeois, était présent.

C'est dans une atmosphère constructive qu'ont eu lieu les débats, avec, toutefois, un point sur lequel certains pays ne sont pas décidés à céder: le secret bancaire.

En effet, l'Allemagne, l'Autriche et le Luxembourg souhaitent maintenir le secret bancaire, et, sur ce sujet, M. Juncker a fermement défendu sa position: le Luxembourg n'abandonnera pas le secret bancaire, tant que ses concurrents en la matière comme la Suisse et Liechtenstein ne le feront pas.

Ainsi, les projets initiaux prévoyant la coexistence du système d'échange d'informations entre Etats ainsi que l'instauration d'un taux minimum de retenue à la source sur les revenus de l'épargne risquent de refaire surface.

L'harmonisation fiscale au cœur du sommet de Feira

19 - 20 juin 2000

Les dirigeants de l'Union euro-



Mme Polfer, MM. Juncker et Frieden, lors de la conférence de presse à l'issue du sommet de Feira

péenne se sont retrouvés à Santa Maria de Feira, dans le nord du Portugal, pour le dernier sommet organisé sous présidence portugaise, du 18 au 20 juin 2000. Le Luxembourg était représenté par Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, Madame Lydie Polfer, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, et Monsieur Luc Frieden, ministre du Trésor et du Budget.

Le 18 juin s'est déroulé un conseil spécial des ministres des Finances sur la fiscalité de l'épargne dans l'Union européenne. Jusqu'alors le dossier de l'harmonisation fiscale était bloqué d'une part par la Grande-Bretagne qui veut supprimer le secret bancaire, et, d'autre part par le Luxembourg et l'Autriche, désireux de le maintenir et soutenus dans leur volonté par d'autres Etats membres de l'Union comme la Belgique et la Grèce.

Au terme des nombreuses discussions qui eurent lieu sur ce

sujet, le Luxembourg a finalement soumis des propositions, dans le cadre d'un plan d'action à l'horizon 2010.

L'Autriche, qui bloquait les négociations, a finalement accepté le compromis. Elle a obtenu, dans le même temps, que les Quinze réexaminent les mesures d'isolement qui frappent le gouvernement autrichien, depuis l'entrée dans ce dernier de ministres d'extrême-droite, en février dernier.

Ainsi, le plan d'action luxembourgeois a été retenu, et si le code de conduite élaboré à Feira est respecté par les Quinze, le secret bancaire sera levé en 2010-2011. Jean-Claude Juncker a cependant bien fait de rappeler à ce sujet que le Luxembourg n'acceptera de lever son secret bancaire en 2010 ou 2011 que si les pays tiers, avec à leur tête la Suisse, ainsi que les territoires dépendants ou associés de certains Etats membres en feront autant. Aussi l'harmonisation

fiscale qui est le but ultime de ces négociations passera-t-elle par un accord de bonnes volontés de part et d'autre et le respect des conditions proposées. La moindre entorse à cela remettra tout en cause.

La France, qui assumera la présidence de l'Union européenne pour six mois à partir de juillet 2000, a été chargée de préparer un projet de directive européenne sur l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne pour la fin de l'année.

Outre l'accord sur la fiscalité de l'épargne, le sommet de Feira a élargi l'ordre du jour de la conférence intergouvernementale (CIG), chargée de réformer le fonctionnement des institutions européennes pour les rendre plus aptes aux futurs élargissements. La France devrait achever ces travaux au Sommet de Nice en décembre.

En plus des trois points laissés en suspens, en juin 1997, lors de la conclusion du traité d'Amsterdam (composition de la Commission européenne, répartition des voix au sein du Conseil des ministres et extension du vote à la majorité qualifiée), elle traitera désormais également des "coopérations renforcées", c'est-à-dire de la possibilité pour un certain nombre de pays de se constituer en "avant-garde" et d'avancer dans tel ou tel domaine de la construction communautaire sans que les autres Etats membres puissent les en empêcher.

Finalement, le Conseil européen de Santa Maria de Feira a

approuvé l'entrée de la Grèce dans la zone euro, à partir du 1er janvier 2001.

RAPPORT DU CONSEIL "ECOFIN" AU CONSEIL EUROPEEN SUR LE PAQUET FISCAL (ANNEXE IV)

1) Le Conseil européen d'Helsinki, qui s'est réuni le 10 et 11 décembre 1999, est convenu qu'un groupe de haut niveau présenterait au Conseil un rapport exposant des possibilités de solutions sur la question de l'imposition des revenus de l'épargne ainsi que sur le code de conduite et la directive relative aux intérêts et redevances, et que le Conseil ferait rapport au Conseil européen au plus tard en juin 2000. Le présent rapport répond à ce mandat.

2) Le Conseil convient que la directive relative à l'imposition des revenus de l'épargne, qui ne s'appliquera qu'aux non-résidents, reposera sur les principes clés ci-après.

a) Afin de mettre en œuvre le principe énoncé dans les conclusions du Conseil européen d'Helsinki selon lequel tous les citoyens qui résident dans un Etat membre de l'Union européenne doivent payer l'impôt exigible sur la totalité des revenus de leur épargne, l'échange d'informations, sur une base aussi large que possible, doit être l'objectif ultime de l'UE, l'évolution de la question sur

le plan international étant prise en compte.

b) Entre-temps, les Etats membres échangeront avec d'autres Etats membres des informations sur les revenus de l'épargne ou, sous réserve des dispositions sous d) appliqueront une retenue à la source. Les Etats membres qui appliquent une retenue à la source conviennent de transférer une part appropriée de leur recette à l'Etat de résidence de l'investisseur.

c) Pour préserver la compétitivité des marchés financiers européens, dès que le Conseil sera arrivé à un accord sur le contenu essentiel de la directive et avant l'adoption de cette dernière, la présidence et la Commission engageront immédiatement des discussions avec les Etats-Unis et les principaux pays tiers (Suisse, Liechtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Marin) afin de favoriser l'adoption de mesures équivalentes dans ces pays; simultanément, les Etats membres concernés s'engagent à encourager l'adoption des mêmes mesures dans tous les territoires dépendants ou associés (les îles Anglo-normandes, l'île de Man et les territoires dépendants ou associés des Caraïbes).

Le Conseil sera informé régulièrement de l'évolution de ces discussions. Lorsque des assurances suffisantes con-



M. Jean-Claude Juncker donne des précisions sur les conclusions du sommet de Feira

cernant l'application des mêmes mesures dans les territoires dépendants ou associés et de mesures équivalentes dans les pays précités auront été reçues, le Conseil, statuant à l'unanimité, décidera, sur base d'un rapport, de l'adoption et de la mise en œuvre de la directive, au plus tard le 31 décembre 2002.

- d) La Commission présentera à intervalles réguliers un rapport sur la manière dont les Etats membres appliquent les systèmes visés sous b) ci-dessus et sur les changements intervenus au niveau international en matière d'accès aux informations bancaires à des fins fiscales. Lorsque le Conseil statue sur l'adoption et la mise en œuvre de la directive conformément aux dispositions sous c), avec les conséquences qui en découlent pour les territoires dépendants ou associés, tout Etat membre qui

applique une retenue à la source convient de procéder à l'échange d'informations, dès que les conditions le permettront, et en tout état de cause au plus tard sept ans après la date d'entrée en vigueur de la directive.

- 3) Les travaux se poursuivront sur cette base en vue de parvenir à un accord sur le paquet fiscal dans son ensemble, selon des échanges parallèles pour les parties essentielles du paquet (imposition des revenus de l'épargne, code de conduite [fiscalité des entreprises] et intérêts et redevances)

Déclarations à inscrire
au procès-verbal
du Conseil (annexe)

Imposition des revenus
de l'épargne

- 1) Tous les Etats membres escomptent que les ques-

tions encore en suspens indiquées ci-dessous seront résolues avant que le Conseil n'adopte la directive.

- 2) Les représentants des gouvernements des Etats membres réunis au sein du Conseil conviennent qu'aucune dérogation aux prescriptions en matière d'échange d'informations ne sera accordée dans le cadre des négociations menées avec les pays candidats.
- 3) Le Conseil et la Commission s'engagent à chercher un accord sur le contenu essentiel de la directive, y compris sur le taux de la retenue à la source, avant la fin de l'an 2000.
- 4) Le Conseil déclare que la référence à l'unanimité figurant au point 2, sous c), est faite sans préjudice de l'issue des travaux de la CIG.
- 5) Le Conseil note que l'Autriche et le Luxembourg peuvent appliquer la retenue à la source pendant la période de transition. La Belgique, la Grèce et le Portugal informeront le Conseil de leur position avant la fin de l'an 2000.
- 6) Le Luxembourg considère que les "mesures équivalentes" et les "mêmes mesures" visées sous c) couvrent également la mise en œuvre de l'échange d'informations prévu à la dernière phrase sous d).
- 7) L'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la Finlande,

l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède prévoient que le taux de la retenue à la source sera d'au moins 20 à 25 % et estiment que l'échange d'informations devrait être introduit dans les cinq années qui suivent l'adoption de la directive.

⚠ Le gouvernement autrichien accepte le rapport de l'OCDE intitulé "Améliorer l'accès aux renseignements bancaires à des fins fiscales" mais ne peut pas, à ce stade, pour des raisons constitutionnelles, accepter la levée du secret bancaire pour les non-résidents.

Etant donné que la directive ne s'appliquera qu'aux non-résidents, l'Autriche peut maintenir la retenue à la source pour les résidents et la législation bancaire actuelle pour ce qui concerne les résidents nationaux.

RENCONTRES INTERNATIONALES

1110100

00010

00101110100001

0100010111010

11110100011000110010010110001011110001011100

1101000011101

01110100001000101111010001100

100100101100010111100

10111010001100011001001

101110000101110101010111000010001011101000010001011110100

011001001011000101111

11101000

0010111000010111010101011011110001001011110101000110

1110101110000

000100010111101000110001100100101

10001011100001000101110000100010111101000110001100100

01011100010111010001000101110100010001011100001011101010

100001000

011111

1011101000010001011000101111000101110001000

101110000100010110111

Sommet entre l'Union européenne et l'Afrique, au Caire

3 - 4 avril 2000

Les 3 et 4 mars 2000 a eu lieu le premier sommet entre l'Union européenne et l'Afrique, au Caire. Le Premier ministre Monsieur Jean-Claude Juncker était présent, accompagné du Vice-Premier ministre et chef de la diplomatie, Madame Lydie Polfer.

L'idée de ce sommet est née il y a 4 ans, suite à la proposition du Portugal de consolider les liens historiques existant entre l'Europe et l'Afrique. Son objectif est donc de permettre un dialogue officiel et suivi entre Européens et Africains pouvant constituer le point de départ de négociations et de plans d'actions.

Le ministre François Biltgen participe à la conférence ministérielle sur la société de l'information et des connaissances à Lisbonne

10 - 11 avril 2000

L'initiative e-Europe promue par la Commission européenne a pour objectif de mettre à la portée de tous les citoyens en Europe les avantages de la société de l'information. Il s'agit de faire passer la société européenne à l'ère numérique, de développer la maîtrise du numérique et de veiller à ce que la



démarche inclut également la dimension sociale.

Le Conseil européen de Lisbonne des 23 et 24 mars a confirmé la volonté des chefs d'Etat et de gouvernement de voir un plan d'action e-Europe adopté lors du Conseil européen de juin, à Feira, au Portugal.

Le gouvernement luxembourgeois soutient fermement l'initiative tout en insistant sur la nécessité d'accorder une place privilégiée à la dimension sociale. L'initiative de la Commission présente d'ailleurs de nombreuses analogies avec le plan d'action luxembourgeois Info 2000 adopté par le gouvernement en 1996.

La conférence de Lisbonne a eu pour objet de préciser les principaux axes du programme d'action futur.

Monsieur François Biltgen, en sa double qualité de ministre du Travail et de ministre en charge des Communications, a été mandaté par le Premier ministre

pour présenter la position luxembourgeoise.

L'organisateur avait invité les Etats-membres à présenter des projets-phares nationaux dans le domaine de la société de l'information susceptibles de servir de référence aux autres Etats-membres. Dans ce contexte, trois initiatives luxembourgeoises ont été présentées:

- le projet Multimediasstuff de l'asbl "Objectif plein emploi", établi dans la ville d'Esch, vise à lutter contre l'exclusion sociale en offrant à tous les citoyens l'accès aux nouvelles technologies et en mettant l'accent sur la formation des chômeurs aux technologies de la communication
- le projet ENA, établi au château de Sanem, qui vise à organiser la collecte d'informations sur la construction européenne pour les mettre à disposition des chercheurs et d'un public intéressé en se servant des nouvelles technologies

- l'initiative "Accès pour tous à la société de l'information par voie de satellite" présentée par la SES et visant à démontrer que les satellites sont particulièrement bien adaptés pour connecter les citoyens européens à Internet, notamment dans les zones non-urbaines.

La délégation luxembourgeoise qui comprenait des représentants du ministère d'Etat, (Service des Médias et Communications, Service Information et Presse), du ministère de l'Economie et les ministères de l'Education nationale, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, du ministère du Travail, des représentants du Centre de recherche Henri Tudor et de la Cetrel a pu se rendre compte sur place que les Etats-membres européens sont fermement décidés à relever le défi lancé par les Etats-Unis et à mettre rapidement en oeuvre un programme européen cohérent.

A Luxembourg, il s'agira d'adapter le programme Info 2000 à la lumière du programme e-Europe en coordonnant les démarches des différents ministères concernés.

La Fondation Asie - Europe organise une conférence sur l'Education "New Thinking for a New Millennium: Education for the knowledge-based economy", à Luxembourg

2 - 3 mai 2000

La conférence s'est tenue au

Luxembourg et a été organisée par la Fondation Asie-Europe (Asia-Europe Foundation - ASEF) avec le soutien de Clearstream International et de la Commission européenne. L'ASEF a été créée en février 1997 par les membres de l'ASEM et poursuit l'objectif de rapprocher l'Asie et l'Europe à travers un meilleur échange intellectuel, culturel et humain. La fondation est dirigée par Tommy Koh et son comité des gouverneurs est présidé par le Luxembourgeois Edmond Israel.

L'objectif de la conférence "New Thinking for a New Millennium: Education for the knowledge-based economy" est de rapprocher les responsables européens et asiatiques appartenant au monde politique, économique ou à celui de l'éducation. Ensemble, ils tenteront d'identifier les défis que l'éducation devra relever face au développement de la nouvelle économie. La conférence espère également créer de nouvelles synergies entre le pouvoir politique, le monde académique et celui des affaires.

Plus de 70 experts dans le domaine de l'éducation en provenance des pays ASEM ont participé à la conférence.

Parmi les hôtes de marque, on peut citer du côté asiatique la ministre chinoise de l'Education, Chen Zhili et le biochimiste, prix Nobel en 1977, Ilya Prigogine, et, du côté luxembourgeois, le Premier ministre Jean-Claude Juncker, les ministres Anne Brasseur et Erna Hennicot-Schoepges ainsi que la Commissaire européenne en

charge de l'Education, Viviane Reding.

Lors de son intervention, le Premier ministre luxembourgeois a félicité les responsables de l'ASEF de leur volonté de favoriser l'échange d'idées entre l'Asie et l'Europe et d'élargir le débat à d'autres considérations que celles qui sont d'ordre économique ou financier. Madame Brasseur a, à son tour, insisté sur la nécessité de développer de nouvelles stratégies pédagogiques permettant de transformer l'abondance d'informations en savoir réel. La ministre luxembourgeoise de la Culture, de l'Education supérieure et de la Recherche, quant à elle, a souligné l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie, le "life-long learning".

La ministre chinoise de l'Education a présenté le système d'éducation de l'Empire du Milieu.

La suite de la conférence était réservée aux discussions entre les représentants de l'éducation et des dirigeants de l'industrie, d'universités et d'instituts de recherche.

Sommet de la Grande Région, à Liège

4 mai 2000

Tous les responsables politiques de la Grande Région étaient présents au sommet qui s'est tenu au Palais des Princes Evêques de Liège. Le Luxembourg était repré-



Photo de famille du sommet de la Grande-Région, à Liège

senté par Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, Monsieur Henri Grethen, ministre de l'Economie et des Transports et Monsieur Michel Wolter, ministre de l'Intérieur. Tous les ministres-présidents de Sarre, Lorraine et Rhénanie-Palatinat, de la région wallonne et des communautés françaises et germanophones de Belgique étaient présents.

Le thème de ce cinquième sommet était intitulé "culture et tourisme". Les participants au sommet ont adopté un catalogue de mesures comprenant dix objectifs, comme par exemple le développement d'un concept de marketing commun à la Grande Région. Ces objectifs partent du principe que le tourisme représente un secteur porteur d'emplois et permet de développer un sentiment d'identité commun. De plus, la Grande Région sera présente à l'Exposition universelle de Hanovre. Elle poursuit la conception de son site Internet et envisage la création d'un

magazine de la Grande Région. Aussi espère-t-elle gagner en visibilité et renforcer ainsi son image de marque.

Par ailleurs, un deuxième catalogue de mesures a été retenu, visant, entre autres, à préparer l'avenir de la Grande Région au niveau technologique. Les participants du sommet ont accordé une attention particulière à l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. D'autres sujets ont été au centre des préoccupations: le chômage des jeunes et le multilinguisme.

Il existe déjà au cœur de la ville de Luxembourg une "Maison de la Grande Région", mais l'un des enjeux de ce sommet était la constitution, au Luxembourg, d'un secrétariat permanent, organe technique chargé de veiller à l'exécution des tâches confiées par le sommet.

M. Juncker s'est montré satisfait de voir ses espoirs aboutir: le

Luxembourg se trouvera au centre de la Grande Région, non seulement de par sa position géographique mais aussi grâce à la constitution du secrétariat au Luxembourg. Il faut rappeler que le Luxembourg joue un rôle économique prééminent dans la Grande Région, essentiellement au niveau de l'emploi, grâce à l'essor de son secteur financier et l'afflux de travailleurs frontaliers. Et, si Luxembourg redevient la capitale culturelle européenne en 2007, elle entraînera ainsi avec elle la Grande Région. En attendant, le Luxembourg présidera le prochain sommet de la Grande Région, en novembre 2001, qui portera sur le thème suivant: la culture entrepreneuriale et la politique concertée des PME.

M. Eugène Berger au Forum ministériel mondial sur l'Environnement, à Malmö

29 - 30 mai 2000

Monsieur Eugène Berger, secrétaire d'Etat à l'Environnement, a représenté le Luxembourg au Forum ministériel mondial sur l'Environnement à Malmö, du 29 au 30 mai 2000.

Cette première session du Forum, lequel se réunira tous les ans, a également fait office de 6e session du Conseil d'administration du PNUE (Programme des Nations unies pour l'Environnement).

L'objectif de ce Forum était de préparer le Sommet Rio + 10 de

2002, et notamment d'instituer un processus visant à assurer la cohérence des politiques environnementales.

Sommet Benelux au Château de Senningen

30 mai 2000

Les Premiers ministres et ministres des Affaires étrangères belges, luxembourgeois et néerlandais se sont réunis le 30 mai 2000 au soir au Château de Senningen afin d'évaluer la faisabilité d'un mémorandum Benelux dans la perspective du Conseil européen de Feira les 19 et 20 juin. Au centre de ce papier commun devraient figurer les questions soulevées par la Conférence intergouvernementale. La réunion du Sommet Benelux était présidée par Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre.

0 6 8



Intervention de Mme Marie-Josée Jacobs à l'Assemblée générale de l'ONU sur les femmes de l'An 2000, à New-York

Madame Marie-Josée Jacobs représente le Luxembourg à l'Assemblée générale de l'ONU sur les femmes de l'an 2000, à New York

5 juin 2000

Du 5 au 9 juin, Madame Marie-Josée Jacobs, ministre de la

Promotion féminine, représentait le Luxembourg lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU intitulée "Les femmes en l'an 2000, l'égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle".

Elle a tenu un discours sur l'évolution de la situation des femmes au Luxembourg et a évoqué les différentes mesures législatives adoptées dans son pays depuis la mise en place du Programme d'action de la quatrième conférence mondiale sur les femmes qui s'était tenue à Beijing, en 1995.

(voir discours page 152)



Ambiance décontractée entre les Premiers ministres du Benelux

M. François Biltgen participe à la 88^{ème} session de la Conférence internationale du Travail, à Genève

30 mai - 13 juin 2000

Monsieur François Biltgen, ministre du Travail et de l'Emploi,

a participé à la 88ème session de la Conférence internationale du Travail, qui siégeait à Genève du 30 mai au 13 juin 2000.

Il s'est exprimé en faveur de l'instauration d'un nouvel ordre social mondial à côté du nouvel ordre économique mondial: doter l'économie mondiale d'un pilier éthique lui semble important.

En marge de la conférence, M. Biltgen a rencontré le directeur général du Bureau international du Travail (BIT), Monsieur Juan Somavia, et son homologue tchèque, Monsieur Spydl.

(voir discours page 164)

M. Charles Goerens aux 6èmes rencontres de "EuroDéfense"

15 - 16 juin 2000

Les 15 et 16 juin, à Paris, "EuroDéfense" organisait ses 6èmes rencontres internationales visant à promouvoir la mise en oeuvre de la politique européenne de sécurité et de défense, voire d'une véritable Europe de la Défense. En sa qualité de ministre de la Défense du Luxembourg, M. Charles Goerens était invité à y tenir un discours.

Dans les grandes lignes, il a rappelé qu'il existe de larges concordances de vue entre la France et le Luxembourg: tous deux s'accordent en effet à dire que la mise en oeuvre réussie d'une véritable politique européenne de sécurité et de défense est fortement liée à une union

politique européenne tangible. Aussi, après la touche finale de l'Union économique et monétaire avec la création d'une monnaie unique, il est temps désormais de s'attaquer de front à la concrétisation d'une communion des forces politiques et militaires européennes.

Par ailleurs, le ministre a défendu la cause des petits pays en soulignant la nécessité de continuer à offrir aux pays de moindre envergure géographique une place effective à la table des décisions communautaires.

Madame Lydie Polfer à la conférence ministérielle de l'OCDE

25 - 26 juin 2000

"Maîtriser la mondialisation", tel est le thème général de la conférence ministérielle qui a réuni du 25 au 26 juin à Paris les représentants des 29 Etats membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), ainsi que - pour la première fois - la République slovaque.

La délégation luxembourgeoise était conduite par Mme Lydie Polfer, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères.

Dans le cadre du débat consacré à l'émergence d'une "nouvelle économie" fondée sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la ministre luxembourgeoise a souligné que cette évolution récente

ne devrait pas nécessairement s'accompagner d'une désindustrialisation significative, de nouvelles synergies étant susceptibles de naître entre secteurs économiques différents.

Madame Polfer a également situé la place du Luxembourg dans le cadre de l'économie numérique qui est en train de naître, attirant notamment l'attention de ses collègues sur l'adoption prochaine d'une législation nationale innovatrice en matière de commerce électronique.

Pendant ces deux journées de débats, les ministres ont également abordé d'autres dossiers majeurs de l'actualité, comme la question de la sécurité alimentaire et la biotechnologie, ou encore, en présence du directeur général de l'OMC, M. Mike Moore, l'avenir du commerce mondial.

Enfin, cette réunion ministérielle a adopté une révision des principes directeurs de l'OCDE destinés à orienter l'action des entreprises multinationales.

Dans le prolongement de la recommandation adoptée par le Conseil de l'OCDE en 1998, le Luxembourg et la Suisse s'étant abstenus, l'OCDE a publié une liste de 35 pays ou juridictions nationales accusés de pratiquer une "concurrence fiscale dommageable". Il leur est demandé de supprimer d'ici 2005 les caractéristiques dommageables de leurs régimes. Le Luxembourg ne figure pas sur cette liste.

Par ailleurs, l'OCDE a identifié 47 régimes fiscaux préférentiels de

pays membres de l'OCDE qui sont considérés comme potentiellement dommageables. Une analyse plus poussée devra déterminer s'ils le sont effectivement. Dans ce cas, les pays ayant adopté la recommandation en 1998 se sont engagés à les supprimer d'ici avril 2003.

M. Biltgen et Madame Jacobs au sommet mondial pour le développement social

26 juin 2000

Le sommet mondial pour le développement social s'est ouvert à Genève, le 26 juin 2000, cinq ans après le sommet social de Copenhague.

La délégation luxembourgeoise était conduite par Monsieur François Biltgen, ministre du Travail et de l'Emploi, puisque Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, a eu un empêchement de dernière minute qui a rendu impossible sa présence à Genève. Le deuxième jour du sommet, Madame Marie-Josée Jacobs, ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse a pris la relève à la tête de la délégation luxembourgeoise.



Mme Marie-Josée Jacobs, auditrice attentive lors du sommet mondial pour le développement social, à Genève

Le sommet, dès son ouverture, a dressé un triste constat de la situation sociale mondiale. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: trois milliards de personnes vivent avec moins de deux dollars par jour, 800 millions n'ont pas accès aux services de santé, 850 millions sont analphabètes, 33 millions sont séropositifs ou atteints du Sida. Ce constat amène à s'interroger sur la qualité des efforts entrepris depuis le sommet de Copenhague.

Le gouvernement luxembourgeois, face à ce constat, refuse tout fatalisme et estime que l'urgence consiste à mettre l'homme au cœur des débats politiques et économiques. Selon M. Biltgen, il s'agit de redonner

priorité à certains engagements pris à Copenhague, tels que: la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le respect des normes minimales établies par l'OIT, et l'accroissement de l'aide publique au développement.

Actuellement, le Luxembourg consacre plus de 60% de son aide au développement à des programmes de dimension sociale, essentiellement à l'éducation de base, la santé et le développement rural intégré. Le Grand-Duché a pour objectif de consacrer 0,7% de son PIB à la coopération et au développement, et de porter ce taux à 1% d'ici 2005.

(voir discours page 167)

FAMILLE GRAND-DUCALE

1110100

00010

00101110100001

0100010111010

11110100011000110010010110001011110001011100

1101000011101

01110100001000101111010001100

100100101100010111100

10111010001100011001001

1011100001011101010111000010001011101000010001011110100

011001001011000101111

11101000

00101110000101110101011011110001001011110101000110

1110101110000

000100010111101000110001100100101

10001011100001000101110000100010111101000110001100100

01011100010111010001000101110100010001011100001011101010

100001000

011111

1011101000010001011000101111000101110001000

101110000100010110111



La Grande-Duchesse Héréditaire a pu apprécier les résultats d'un projet socio-éducatif mené au Sénégal

La Grande-Duchesse Héréditaire participe au Forum de l'éducation à Dakar

26 - 29 avril 2000

S.A.R. la Grande-Duchesse Héréditaire, en sa qualité d'ambassadrice de l'Unesco, s'est rendue au Forum de l'éducation à Dakar, au Sénégal, qui s'est déroulé du 26 au 28 avril 2000. Elle a profité de son séjour pour visiter plusieurs projets socio-éducatifs financés par le Luxembourg.

Le secrétaire général des Nations unies, Monsieur Kofi Annan, a annoncé au cours de ce forum une nouvelle initiative de l'ONU en faveur de l'éducation pour tous. Le problème concerne essentiellement les filles qui représentent les deux tiers des enfants non-scolarisés et qui sont ainsi privées de leurs droits dès leur plus jeune âge.

A propos de l'analphabétisme, le

rapport mondial de l'Unesco - publié tous les deux ans - a établi que son taux est passé de 84% en 1950 à 39% aujourd'hui.

Visite du couple grand-ducal héritier au Syrdallschlass à Manternach

31 mai 2000

Le Syrdallschlass, à Manternach, est un centre thérapeutique pour toxicomanes et géré par le Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique d'Ettelbruck. Ce centre peut accueillir jusqu'à 25 personnes. L'objectif du centre est de responsabiliser les toxicodépendants afin de leur permettre de repartir sur de nouvelles bases.

Lors de leur visite, LL.AA.RR. le Grand-Duc Héréditaire et la Grande-Duchesse Héréditaire ont pu s'entretenir avec les responsables du centre ainsi qu'avec les personnes bénéficiant d'un

traitement. Elles ont ainsi pu acquérir une vue d'ensemble de toutes les difficultés auxquelles les toxicomanes sont confrontés et ont également pu mesurer l'importance des actions de prévention dans ce domaine.

LL.AA.RR. le Grand-Duc Héréditaire et la Grande-Duchesse Héréditaire se sont rendus à la Villa Reebou

15 juin 2000

LL.AA.RR. le Grand-Duc Héréditaire et la Grande-Duchesse Héréditaire se sont rendus le 15 juin 2000 à la Villa Reebou, à Esch-sur-Alzette. Ils y furent accueillis par M. Carlo Wagner, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

La Villa Reebou est le siège de l'asbl Réseau Psy Psychschsch Hëllef dobaussen, fondée en 1993. Par le biais de son action Centre Oppen Dir, l'organisation propose son aide aux personnes souffrant de problèmes psychiques ou psychologiques.

Inauguration du centre intégré pour personnes âgées en présence de S.A.R. la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte

20 juin 2000

S.A.R. la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte a eu l'honneur d'inaugurer la mise en

service officielle d'un centre intégré pour personnes âgées (CIPA), agrandi et rénové, à Esch-sur-Alzette. Elle a été accueillie sur place par Madame Marie-Josée Jacobs, ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, Monsieur Michel Wolter, ministre de l'Intérieur, ainsi que Monsieur Serge Eberhard, président de l'établissement public Centres, foyers et services pour personnes âgées.

Le nouveau centre est orienté vers une forme de logement encadré permettant à ses pensionnaires d'avoir un maximum d'autonomie.

Lors de sa visite dans les locaux, la Grande-Duchesse s'est montrée particulièrement intéressée par l'aménagement fonctionnel des chambres, chaque pensionnaire pouvant cependant les personnaliser.

S.A.R. le Grand-Duc Jean inaugure le 25e congrès de l'UEFA, à Luxembourg

30 juin 2000

Le Luxembourg a accueilli pour la première fois un congrès de l'UEFA, en l'occurrence le 25e



Le 25ième congrès de l'UEFA, pour la première fois au Luxembourg, inauguré par S.A.R. le Grand-Duc Jean

congrès ordinaire, favorisé en cela, il est vrai, par la proximité de l'Euro 2000 qui se déroule au même moment chez nos voisins du Benelux. A cette occasion, S.A.R. le Grand-Duc Jean, accompagné de la ministre des Sports, Anne Brasseur, a inauguré l'événement en présence de nombreuses personnalités du monde du football, parmi lesquelles figuraient Henri Roemer, président de la FLF, Leenart Johannsson, président de l'UEFA, et Sepp Blatter, président de la FIFA.

Un congrès de l'UEFA marqué par le sceau de la rénovation, puisque le nouveau comité exécutif qui en est issu se fait fort de tracer les nouvelles lignes directrices de l'or-

ganisation. En gros, il s'agit pour le président Johannsson de mieux ancrer son sport dans le monde moderne. "Les gouvernements doivent agir afin de protéger les valeurs fondamentales du football, car la Commission européenne a toujours privilégié l'économie de marché au détriment des vraies valeurs, les valeurs sportives", se sont exclamés en chœur MM. Blatter et Johannsson. Une préoccupation dont Viviane Reding, commissaire européen luxembourgeois de l'Education, de la Culture et des Sports, est également consciente: "Il faudrait renforcer le dialogue entre la Commission européenne et le monde du sport pour rendre encore plus efficace la fonction sociale du sport."

DIVERS

Bilan de la production audiovisuelle au Luxembourg en 1999

7 avril 2000

Madame Erna Hennicot-Schoepges, ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Monsieur François Biltgen, ministre délégué aux Communications, ont présenté en compagnie de MM. Guy Daleiden et Jean-Paul Zens, respectivement directeur et président du FONSPA, le bilan 1999 de la production audiovisuelle au Grand-Duché.

Créé en 1990, le FONSPA (Fonds national de Production audiovisuelle) assure la mise en oeuvre de l'ensemble de la politique gouvernementale en matière de soutien à la production audiovisuelle, depuis la loi du 21 décembre 1998 sur le réaménagement de ce secteur en pleine expansion. Le Fonds est chargé de la gestion des aides financières sélectives (aides directes, avances sur recettes), du régime des certificats d'investissement audiovisuel (aides indirectes) ou des diverses initiatives européennes dans le domaine.

Rien que pour l'année 1999, pas moins de 80 demandes ont été introduites auprès du FONSPA, à raison d'un montant d'investissement global de 611 millions de LUF. Cependant, si le Luxembourg est indubitablement devenu une terre promise de la production audiovisuelle, les véritables productions "luxembourgeoises" sont deve-

nues plutôt rares comparées aux co-productions européennes et internationales.

C'est dans cette perspective que Madame Hennicot-Schoepges a annoncé le lancement imminent d'une campagne pour le meilleur scénario "national". Par ailleurs, M. Biltgen en a profité pour souligner le souci du gouvernement d'étudier de nouvelles pistes pour inciter les investissements dans ce secteur appelé à devenir, avec le domaine des technologies de l'information et de la communication, le "troisième pilier" de l'économie luxembourgeoise.

Signature de quatre protocoles d'accord en matière de coopération au développement, avec le Niger

18 avril 2000

Monsieur Charles Goerens, ministre

de la Coopération et de l'Action humanitaire, et Monsieur Housseini Abdou-Saleye, ambassadeur de la République du Niger, ont signé quatre protocoles d'accord en matière de coopération au développement, le 18 avril 2000, au ministère des Affaires étrangères.

Le premier protocole concerne le "Projet de Prévention contre le SIDA, Information-Education-Communication", et vise essentiellement à informer les populations sur les risques du SIDA et des moyens de protection existants, et à améliorer la prise en charge des personnes atteintes du virus.

Le deuxième protocole concerne le "Projet Ecoles et Santé" dans la commune et l'arrondissement de Dosso. Son but est de renforcer la qualité de l'éducation de base, par l'amélioration des conditions sanitaires et d'hygiène dans 80 écoles de l'enseignement du premier degré.

Le troisième protocole s'intitule "Projet de développement de



Signature d'un accord de coopération au développement par M. Charles Goerens et M. Housseini Abdou-Saleye, ambassadeur de la république du Niger

l'artisanat au Niger" et se consacrera aux aspects formation, crédits, appui institutionnel et assistance technique du secteur de l'artisanat.

Enfin, le quatrième accord est destiné à augmenter la capacité technique et humaine d'intervention en faveur de la protection des végétaux. Les bénéficiaires du projet seront sensibilisés aux aspects écologiques et sanitaires de l'utilisation des pesticides.



Mme Erna Hennicot-Schoepges a présenté le Livre blanc de l'enseignement supérieur lors d'une conférence de presse

Présentation du Livre blanc de l'enseignement supérieur

9 mai 2000

La ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Madame Erna Hennicot-Schoepges, a présenté lors d'une conférence de presse "Le Livre de l'enseignement supérieur au Grand-Duché de Luxembourg".

Ce Livre blanc s'inscrit dans la volonté du gouvernement de développer la croissance du secteur de l'enseignement supérieur, et de le rendre plus visible notamment à l'étranger. Il cherche à démontrer la nécessité de l'enseignement supérieur, tant pour l'épanouissement des jeunes que pour l'économie luxembourgeoise.

Le premier chapitre dresse un état des lieux des formations dispensées par l'enseignement supérieur au Luxembourg et des aides versées aux étudiants.

Le second chapitre aborde la place de l'enseignement supérieur au niveau européen et international, et évalue ainsi les enjeux auxquels il doit se préparer, notamment faciliter la venue d'étudiants étrangers, réadapter le cadre de l'enseignement supérieur aux formations liées aux secteurs de pointe de l'économie (finances et communication) et à finalité professionnelle (DESS ou MBA). Enfin, deux projets sont exposés concernant la création à Luxembourg d'une fondation universitaire regroupant des universités renommées d'une demi-douzaine de pays de l'Union européenne, et la mise en place d'une université "virtuelle" au Luxembourg, permettant ainsi aux étudiants de suivre des cycles complets d'études par le biais d'Internet.

Le troisième chapitre expose le plan de développement du gouvernement: il s'agit de réformer l'Institut supérieur d'études et de recherches pédagogiques (ISERP) et l'Institut d'études éducatives et sociales (IEES), de revaloriser l'Institut universitaire interna-

tional, et de mettre au point un "Forum-3ème cycle" qui définira les modalités d'accès à de nouvelles formations post-universitaires de troisième cycle dispensées par des instituts spécialisés.

Ouverture officielle par Madame Lydie Polfer des rencontres européennes

9 mai 2000

Madame Lydie Polfer, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, a pris la parole lors de l'ouverture des rencontres européennes organisées à Scy-Chazelles pour l'anniversaire de la déclaration de Robert Schuman.

Madame Polfer a exprimé sa satisfaction de voir que des idées "à l'époque, considérées comme utopiques" se sont réalisées, essentiellement grâce au fait que "l'esprit de solidarité communautaire a pris racine dans la conscience des peuples". Elle a

également insisté sur la nécessité de préserver dans l'esprit de l'opinion publique la légitimité de la construction européenne. Pour cela, elle plaide en faveur d'un système décisionnel qui repose sur la double légitimité des Etats et des peuples. Chaque Etat membre doit participer aux grandes décisions européennes et pouvoir les expliquer à ses citoyens.

Enfin, selon Madame Polfer, l'essentiel est de poursuivre l'engagement de Robert Schuman en réussissant à maintenir vivante la conviction de chacun de participer à une communauté de droit, gouvernée par la méthode communautaire.

Le Luxembourg, un acteur important dans la lutte contre le sida - conseil de coordination du programme d'ONUSIDA, neuvième session, à Genève

25 - 26 mai 2000

Face à l'expansion du virus du sida, les Nations unies ont décidé de créer ONUSIDA comme programme de coordination pour les activités des Nations unies dans la lutte contre le sida. Son but est d'agir comme catalyseur des ressources disponibles à l'intérieur du système des Nations unies et d'aider les pays les plus affectés par la crise du HIV/sida à élaborer des plans d'action nationale de lutte contre la maladie.

La lutte contre le sida compte parmi les priorités de la coopération luxembourgeoise. A côté d'un nombre de programmes bilatéraux dans les régions-cible de la coopération luxembourgeoise, le Luxembourg s'engage au niveau multilatéral dans la lutte contre l'épidémie.

Ainsi, le Luxembourg est membre du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA depuis le 1er janvier de cette année.

Selon des statistiques récentes de l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement économique), le Luxembourg est le plus important pays donateur en terme de taux de déboursement en faveur d'actions de lutte contre le sida par rapport au PNB. Ainsi, le Luxembourg mène la liste avec 117 USD par million de PNB en 1998 devant la Norvège avec un déboursement de 103 USD et la Suède avec 69 USD. Selon les mêmes statistiques, le Luxembourg est le pays qui consacre la proportion la plus importante de son aide à des acti-

vités de lutte contre le sida, avec 1.8% du total de son aide publique au développement précédant les Etats-Unis et la Norvège avec respectivement 1.7 et 1.3%.

Conférence de presse de M. Michel Wolter sur le dossier des friches industrielles

31 mai 2000

Lors d'une conférence de presse, le 31 mai 2000, Monsieur Michel Wolter, ministre de l'Intérieur, a présenté la démarche future du ministère dans le cadre du dossier des friches industrielles.

Le ministre a tout d'abord précisé que la revalorisation des friches industrielles, bien qu'étant toutes situées au sud du pays, s'inscrit dans le cadre national de l'aménagement du territoire.

Il a été décidé de créer un "Comité de concertation" réunissant des représentants du

0 8 3



Vue sur une partie de la friche industrielle de Belval

ministère de l'Intérieur, des responsables des communes de Sanem et d'Esch-sur-Alzette ainsi que de l'Arbed. Ce comité jouera un rôle consultatif lors de la phase concrète de revalorisation des friches industrielles. Le comité sera chapeauté par une "Société de développement" qui remplacera le Groupement d'intérêt économique ER-SID. Cette société sera financée à parts égales par l'Etat luxembourgeois et l'Arbed.

En ce qui concerne la friche de Belval, elle sera dynamique et innovatrice, et témoignera de la volonté du gouvernement de favoriser la décentralisation. Sur ce site seront implantés des services publics, des entreprises de services, des écoles, des artisans, des commerces, des PME, des habitations ainsi qu'une zone verte. Il sera tenté ainsi d'encourager la rencontre entre des étudiants, des chercheurs, des acteurs de la vie économique et culturelle. Belval deviendrait ainsi une véritable "Cité des sciences, de la recherche et de l'innovation". Le plan d'aménagement n'a pas non plus négligé le raccordement du site aux infrastructures de transport existantes.

Le gouvernement a défini un calendrier prévoyant tout d'abord une vaste campagne d'information destinée à informer les responsables locaux ainsi que le grand public. La campagne a débuté le 13 juin avec une visite du site par Monsieur Wolter en compagnie d'une bonne centaine d'hommes et des femmes politiques des communes concernées du Bassin

minier. Le nom officiel de la friche industrielle de Belval sera "Belval Ouest". Cette dénomination a été choisie dans le souci de montrer que seule une partie du site Belval est concernée par la revalorisation et que l'activité sidérurgique est poursuivie sur l'autre partie.

Séminaire INTERREG III Wallonie-Lorraine- Luxembourg à Rumelange

15 juin 2000

A l'initiative de Monsieur Michel Wolter, ministre de l'Intérieur, un séminaire interrégional (INTERREG) entre la Wallonie, la Lorraine et le Luxembourg a été organisé dans la ville de Rumelange. Pour information, INTERREG est une initiative communautaire visant à renforcer la coopération transfrontalière de proximité. Dans ce cadre, le Grand-Duché participe à deux programmes distincts: un programme germano-luxembourgeois et un programme luxembourgo-francophone.

En l'occurrence, ce séminaire devait servir à rassembler, pour le second programme avec la Wallonie et la Lorraine, des idées et des projets ainsi qu'à établir le programme opérationnel qui sera soumis à la Commission de la Communauté européenne. En résumé, les discussions ont été dans le sens d'une intensification de la coopération régionale, notamment en matière de trafic transfrontalier, de protection de l'environnement et de promo-

tion touristique. Plus en détail, des thèmes tels que la lente mais progressive reconversion économique de la Grande Région après le déclin de l'industrie sidérurgique, le rôle prédominant du marché de l'emploi luxembourgeois dans le développement économique de celle-ci, la concentration des emplois dans un petit nombre de grandes villes, ainsi que la réurbanisation des campagnes ont fait l'objet de tous les débats.

Le marché de l'emploi luxembourgeois est un facteur déterminant de l'évolution urbanistique et sociale dans la Grande Région.

Aussi, l'élaboration d'une charte d'agglomération et la définition d'une stratégie de développement spatial transfrontalier sont à l'étude. De même, l'explosion du trafic rendant indispensable une politique visant à améliorer le transport public, et une coopération transfrontalière accentuée en matière de valorisation de la protection de l'environnement et de promotion du tourisme dans la Grande Région constituent autant de défis pour le projet INTERREG III.

Vidéo-conférence entre Madame Lydie Polfer et M. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères français

21 juin 2000

Dans le cadre de la préparation de la présidence française de

L'Union européenne, Madame Lydie Polfer, ministre des Affaires étrangères, s'est entretenue par vidéo-conférence avec son homologue Monsieur Hubert Védrine. Les deux ministres et leurs délégations ont passé en revue les points forts des travaux à évacuer au cours du prochain semestre: Conférence Intergouvernementale, élargissement de l'Union, Politique européenne de sécurité commune.

Concernant plus spécifiquement la Conférence Intergouvernementale, Madame Polfer a rappelé que les discussions sous présidence portugaise ont permis d'identifier différentes positions qui sont acceptables pour une majorité d'Etats et qui constituent à ses yeux une base solide pour la poursuite des négociations. Elle a également insisté sur l'importance que le Luxembourg attache à des solutions équilibrées prenant en compte tant la légitimité des Etats que la légitimité démographique.

Madame Polfer a par ailleurs insisté sur l'importance du maintien de la méthode communautaire, responsable des succès de l'Union depuis son origine, et elle a mis en garde contre les dangers d'un bouleversement de l'équilibre institutionnel, sous prétexte d'une plus grande efficacité.

Concernant la politique européenne de sécurité commune, les ministres ont constaté une très large identité de vues et ils se sont prononcés en faveur d'une traduction en terme de

capacités réelles des décisions prises jusqu'à présent.

En ce qui concerne les Balkans, ils ont insisté sur l'importance que revêt l'organisation d'élections libres et démocratiques au Kosovo pour la stabilité et la sécurité dans la région.

XVIIIe Conférence Ministérielle EUREKA, à Hanovre

23 juin 2000

Sous présidence allemande, les ministres des 26 pays membres et un membre de la Commission européenne se sont réunis le 23 juin 2000 à Hanovre pour la XVIIIe Conférence Ministérielle de l'initiative intergouvernementale EUREKA.

Le ministre de l'Economie, Monsieur Henri Grethen, ayant été retenu à Luxembourg en raison de la fête nationale, la délégation luxembourgeoise a été conduite par Monsieur Georges SCHMIT, secrétaire général du ministère de l'Economie.

La Conférence a accueilli la Croatie, la Lettonie et Israël comme nouveaux membres de l'initiative EUREKA.

Rappelons que l'initiative EUREKA a pour objet d'améliorer la compétitivité de l'industrie européenne en stimulant la réalisation de projets de recherche-développement en coopération internationale.

Au terme de la présidence alle-

mande, 164 nouveaux projets, dont 4 projets stratégiques ont obtenu le label EUREKA. Ces projets représentent un engagement financier total de quelque 426 millions euros.

La délégation luxembourgeoise a pu annoncer la participation à trois nouveaux projets par trois entreprises luxembourgeoises.

Ces trois nouveaux projets augmentent à 16 le total des participations luxembourgeoises à EUREKA.

Le premier euro luxembourgeois frappé par S.A.R. le Grand-Duc Hérédier

27 juin 2000

L'histoire monétaire du Grand-Duché a franchi un pas symbolique important: le Grand-Duc Hérédier a frappé le premier des euros luxembourgeois, qui auront cours légal à partir du 1er janvier 2002, à Utrecht, en Hollande. Le Grand-Duc Hérédier était accompagné notamment de Monsieur Luc Frieden, ministre du Trésor et du Budget. Après ce signal de départ, cent vingt millions de pièces de monnaie luxembourgeoise seront libellées en euro. Le Grand-Duc Hérédier a procédé à la frappe d'une pièce d'un euro, en appuyant sur le bouton d'une machine de production, et l'instant était d'autant plus symbolique et solennel que l'une des faces porte son effigie, en tant que prochain souverain du Luxembourg.



Le premier euro luxembourgeois frappé par S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire, accompagné de M. Luc Frieden

M. Frieden a rappelé que le gouvernement lancerait très prochainement une campagne de sensibilisation sur la mise en circulation de l'euro, afin d'éviter que des personnes - telles que les personnes âgées - se sentent exclues du processus. Par ailleurs, il a rappelé aux petites entreprises de se préparer à temps pour le basculement vers l'euro, processus qui risque de s'étendre sur un an à peu près. Les chefs d'entreprise doivent se fixer le 1er janvier 2001 comme date butoir.

M. Luc Frieden rencontre les représentants des banques pour discuter des conclusions du sommet de Feira

29 juin 2000

Les conclusions du sommet de Feira, concernant notamment le secret bancaire, ont suscité de

senté en détail les décisions prises par les Quinze ainsi que le calendrier pour la mise en œuvre des conclusions.

Les banquiers présents sur la place luxembourgeoise sont notamment soucieux de fournir à leurs clients des informations précises sur les éventuelles suites du sommet de Feira. Dans ce contexte, Monsieur Frieden a rappelé que, lors du sommet de Feira, seules les grandes lignes ont été fixées. Il incombe désormais à la présidence française de fournir le contenu de la directive européenne, d'en définir les champs d'application ainsi que la mise en œuvre concrète du modèle de coexistence.

En outre, le ministre du Trésor et du Budget a informé les représentants des banques que des échanges réguliers sur les évolutions futures de ce dossier auront lieu, notamment dans le cadre du "Comité de développement de la place financière".



M. Luc Frieden, en compagnie de M. Lucien Thiel, directeur de l'ABBL



Signature du traité Eucaris par Mme Lydie Polfer et les ambassadeurs de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et du Royaume-Uni

Le projet EUCARIS enclenche la deuxième vitesse

29 juin 2000

Le traité EUCARIS sur le système

européen d'échange de données en temps réel concernant les véhicules et permis de conduire a été signé par Lydie Polfer, ministre des Affaires étrangères, et les ambassadeurs de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et du Royaume-Uni. Ce traité a pour

objectif de servir d'instrument de base à la lutte contre le trafic de voitures volées et de permis de conduire falsifiés ou contrefaits.

Né en 1993 comme projet pilote commun des administrations responsables au niveau du Benelux, EUCARIS avait été étendu en 1995 aux administrations du Royaume-Uni et d'Allemagne. Face au succès du système, les cinq membres actuels ont décidé qu'il était temps d'en renforcer la portée en lui conférant un véritable statut juridique et légal par le biais d'un traité international.

Il faut reconnaître que, suite à l'abolition des frontières dans l'Union européenne, il s'avérait plus que jamais nécessaire de veiller à un contrôle beaucoup plus strict.

EN BREF

1110100

00010

00101110100001

0100010111010

11110100011000110010010110001011110001011100

1101000011101

01110100001000101111010001100

100100101100010111100

10111010001100011001001

101110000101110101010111000010001011101000010001011110100

011001001011000101111

11101000

0010111000010111010101011011110001001011110101000110

1110101110000

000100010111101000110001100100101

10001011100001000101110000100010111101000110001100100

01011100010111010001000101110100010001011100001011101010

100001000

011111

1011101000010001011000101111000101110001000

101110000100010110111

MINISTÈRE D'ÉTAT

> M. Jean-Claude Juncker, invité surprise à la "Caravane de l'an 2000"

25 avril 2000

Chaque mercredi, au cours de ses différentes étapes, la "Caravane de l'an 2000" accueille un "invité surprise". Les personnalités, issues de domaines divers tels la culture, les nouvelles technologies, le rock, le sport ou ... la politique, partagent un déjeuner avec les jeunes de 16 à 18 ans avant de se soumettre à leurs questions.

Le 26 avril 2000, l'invité surprise était M. Jean-Claude Juncker, Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg.

Après les "lasagnes Caravane", préparées par les étudiants du Lycée hôtelier Alexis Heck, et consommées sous la tente de cirque au milieu des jeunes, M. Juncker a discuté avec eux sur le sujet "Être luxembourgeois et / ou européen".

Dans ce contexte, le Premier ministre a précisé que devenir européen ne signifie pas perdre son identité, mais mettre ensemble les différentes identités. "On peut être patriote et aimer son pays, ses gens, sans pour autant être nationaliste".

M. Juncker a, entre autres, souligné les avantages d'une ouverture des frontières pour les jeunes: possibilité d'étudier à l'étranger, possibilité de voyager, de travailler dans un autre pays, ...

Répondant à la question de savoir si l'Europe a besoin d'un nouveau projet à l'aube du troisième millénaire, M. Juncker a précisé que le projet actuel, qui est celui de créer un espace de paix, reste d'actualité.

La discussion riche et très animée entre les étudiants et le Premier ministre luxembourgeois s'est déroulée dans une ambiance très décontractée. Les jeunes étaient visiblement séduits par le répondant du Premier ministre. Bien préparés à affronter leur invité surprise, ils lui ont tenu tête et ont fermement défendu leurs points de vue.

> Monsieur Jean-Claude Juncker au forum "Die Kunst des Regierens" im 21. Jahrhundert

8 juin 2000

Le 8 juin 2000, Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, s'est rendu à l'université de Hambourg où il a participé à un forum dont le sujet était "Die Kunst des Regierens" im 21. Jahrhundert. Ce forum a été organisé en l'honneur du 70e anniversaire de Theo Sommer, ancien rédacteur en chef et éditeur de l'hebdomadaire Die Zeit.

A côté du Premier ministre luxembourgeois, le commissaire européen, Günther Verheugen, le ministre allemand de l'Intérieur, Otto Schily, l'ancien journaliste britannique, David March, et l'ambassadeur des Etats-Unis, Monsieur John Kornblum, ont participé aux discussions.



ENVIRONNEMENT

> Institution d'une Commission consultative des Droits de l'Homme au Grand-Duché de Luxembourg

21 juin 2000

Lors d'une séance le 28 avril 2000, le Conseil de gouvernement a adopté le règlement portant institution d'une Commission consultative des Droits de l'Homme. C'est à l'image de la Commission nationale consultative française que la Commission luxembourgeoise s'est créée. La Commission luxembourgeoise, à l'instar de la française, est un organe consultatif du gouvernement. Elle émet ses avis et élabore ses études à la demande du gouvernement, mais également à sa propre initiative. Elle est pluraliste tant en ce qui concerne ses compétences que les origines nationales de ses membres. Elle assume le rôle de correspondant national de l'Observatoire européen des Phénomènes racistes et xénophobes.

Mercredi 21 juin 2000 a eu lieu la séance inaugurale de la Commission. Les vingt-deux membres composant la Commission s'y sont réunis sous la présidence de Monsieur Nic Klecker. Lors de cette réunion, Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre et Monsieur Gérard Fellous, secrétaire général de la Commission française ont également pris la parole.

> Conférence de presse de Monsieur Charles Goerens sur la stratégie nationale de réduction des émissions de gaz à effet de serre

4 mai 2000

Monsieur Charles Goerens, ministre de l'Environnement, et Monsieur Eugène Berger, secrétaire d'Etat à l'Environnement, ont présenté lors d'une conférence de presse une nouvelle stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

D'après des études scientifiques, la température moyenne de la planète pourrait augmenter de 2° d'ici 2100, dans le cas d'un doublement de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Aussi, lors de l'adoption du protocole de Kyoto en 1997, les pays développés s'étaient engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2% dans la période 2008-2012, par rapport au niveau de 1990. Le protocole a fixé un taux de réduction de 8% pour la Communauté européenne. Le Luxembourg s'était engagé à atteindre un taux de réduction de 28%, objectif dépassant de loin l'ambition des pays de l'Union européenne.

Aujourd'hui, le Luxembourg se déclare prêt à démarrer une politique volontariste globale et s'engage à responsabiliser la population face au problème. L'intervention politique luxembourgeoise englobe 29 mesures regroupées en 6 axes, comprenant notamment la création d'énergies nouvelles (énergies éoliennes ou solaires, biocarburants...), la promotion de technologies à haut rendement énergétique, les économies d'énergie par une plus grande rigueur dans la construction et l'isolation de bâtiments, la promotion de nouveaux types de véhicules ainsi que des transports en commun.

> Inauguration d'un Parc de l'Energie, à Remerschen

12 mai 2000

Monsieur Henri Grethen, ministre de l'Economie, et Monsieur Eugène Berger, secrétaire d'Etat à l'Environnement, ont procédé à l'inauguration officielle du Parc de l'Energie à Remerschen. Ce parc a été réalisé par l'Agence de l'Energie en coopération avec l'Etat luxembourgeois, CEGEDEL, RWE-Energie et la Société Electrique de l'Our.

Au programme des festivités, figuraient, dans l'ordre, l'allocution de bienvenue du président du Conseil d'Administration, M. Carlo Hastert, les interventions ministérielles d'Eugène Berger et de Henri Grethen et la visite du Parc en lui-même.

Monsieur Eugène Berger a également annoncé la création d'un „Comité national pour le développement durable" qui sera composé de personnes en provenance d'horizons divers et qui aura une fonction consultative.



0 9 3

> Campagne d'information du ministère de l'Environnement

29 juin 2000

Le 29 juin 2000, lors d'une conférence de presse, Monsieur Eugène Berger, secrétaire d'Etat à l'Environnement a annoncé le lancement d'une large campagne d'information. Dans ce cadre, deux publications bilingues, un journal et une brochure, seront adressées à tous les ménages.

Le journal Umwelt-Info expose les objectifs de la politique gouvernementale en matière d'environnement et fournit des informations sur les attributions au sein du ministère de l'Environnement. La brochure présente les priorités du „Plan national pour un développement durable": la protection de l'environnement et des ressources naturelles, le volet économique et le volet social.

EDUCATION

> Présentation d'une cassette-vidéo sur les devoirs à domicile

8 mai 2000

Madame Anne Brasseur, ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports, a présenté lors d'une conférence de presse une nouvelle cassette-vidéo sur les devoirs à domicile à l'école primaire, réalisée conjointement par le ministère et l'ASTI (Association de soutien aux travailleurs immigrés), avec le support de la commission européenne.

0 9 4

Cette cassette montre combien les devoirs à domicile constituent un lien important entre l'école et la famille. Les devoirs doivent être l'occasion pour la famille de s'informer sur le travail scolaire de l'enfant, mais aussi d'améliorer la communication entre les parents et les enseignants. Cette cassette a été conçue dans le but d'aider les parents dans leur rôle de supervision des devoirs à domicile.



> Madame Anne Brasseur participe à la séance académique du 100e anniversaire de la FGIL

26 mai 2000

La Fédération générale des instituteurs luxembourgeois (FGIL) a fêté son centième anniversaire. La FGIL figure ainsi parmi les syndicats les plus anciens du Luxembourg. Après un survol historique et un plaidoyer en faveur de l'école publique par le président de la Fédération, Monsieur Edy Kirsch, Madame Anne Brasseur, ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports, a pris la parole. Dans son discours, elle a notamment insisté sur la mission de l'école moderne qui, selon Madame Brasseur, devrait avant tout former des citoyens critiques. Or, avant de pouvoir accéder à la formation, les jeunes doivent d'abord acquérir de solides connaissances de base et maîtriser la lecture, l'écriture et le calcul. Elle a également souligné qu'au delà des discussions sur les rythmes scolaires, il faut recentrer le débat sur la question fondamentale du contenu de la formation et des échecs scolaires. En guise de conclusion, Madame Brasseur a remercié tous les instituteurs, et particulièrement les membres de la FGIL pour leur engagement.

RECHERCHE

> Inauguration de l'extension du centre de recherche public Gabriel-Lippmann

15 juin 2000

Sur le site du centre universitaire de Luxembourg, Madame Erna Hennicot-Schoepges, ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a inauguré l'extension du centre de recherche public Gabriel-Lippmann, bâtiment de 700 m², répartis sur 3 étages.

La spécificité du CRP par rapport au centre universitaire réside dans ses activités de recherche appliquée et de transfert de technologies. En attendant la création d'un vrai site de recherche et d'innovation, le CRP ne peut aujourd'hui que se réjouir de son extension.

La présidente du Centre de recherche, le docteur Danielle Hansen-Koenig, a déclaré que "ce conseil scientifique concrétise un projet prioritaire qui a pour objectif de confirmer la qualité scientifique rigoureuse de tous nos travaux." Elle a également rappelé que le Centre de recherche, depuis sa création en 1988, est au service de la santé de l'homme et sert de catalyseur à la recherche médicale au Grand-Duché. Le Conseil scientifique devrait donc contribuer dans l'avenir à réaliser les objectifs du CRP-S.

Les deux ministres encouragent le renforcement de l'assise administrative du Centre de recherche et Madame Hennicot-Schoepges a invité la présidente à lui soumettre ses besoins en locaux, qui sont aujourd'hui encore vétustes et mal adaptés.

> Présentation du Conseil scientifique du CRP-Santé

26 juin 2000

Lors d'une conférence de presse, Madame Erna Hennicot-Schoepges, ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Monsieur Carlo Wagner, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, ont présenté le Conseil scientifique qui vient d'être mis en place au Centre de recherche public-santé (CRP-S).

DISCOURS

1110100

00010

00101110100001

0100010111010

11110100011000110010010110001011110001011100

1101000011101

01110100001000101111010001100

100100101100010111100

10111010001100011001001

101110000101110101010111000010001011101000010001011110100

011001001011000101111

11101000

0010111000010111010101011011110001001011110101000110

1110101110000

000100010111101000110001100100101

10001011100001000101110000100010111101000110001100100

01011100010111010001000101110100010001011100001011101010

100001000

011111

1011101000010001011000101111000101110001000

101110000100010110111

Déclaration du gouvernement sur la situation économique, sociale et financière du pays

Déclaration de M. Jean-Claude Juncker, Premier ministre (version luxembourgeoise)*

Chambre des députés - 10 mai 2000

Här President,
Dir Dammen an dir Hären,

Mir hunn dat 20. Jorhonnert verlooss, mee mir hunn et net definitiv hannert eis gelooss. Et war ee gewaltetg Jorhonnert, vollgepaakt mat tragesche Momenter, zertrëppelte Mënschen an zerstéierten Dreem. Et war een däischtert Jorhonnert, awer och eent an deem nei Dreem gebueren, nei Hoffnungen erwecht an nei Pläng entworfen gi sinn. Kee vun dëse Pläng ass fäerdeg a kee vun dëse Pläng kann ee verstoe wann een dat Schrecklecht vergësst wat se - am richtegen Sënn vum Wuert - noutwendeg gemaach huet.

Op den Dag genau haut viru 60 Joer - den 10. Mee 1940 - hun d'Truppe vun Nazi-Däitschland Lëtzebuerg iwwerfall a besat.

Mat rücksichtsloser Konsequenz huet déi militäresch a politesch Maschinerie vum preisesche Faschismus eist klengt Land, dat aleng an ouni Allierten do stong, a Fessele geluegt an em den Otem ofgewiergt.

D'Grande-Duchesse Charlotte an d'Regierung goufen an den Exil forcéiert, Zéngtausende vu Lëtzebuurger an d'Flucht gedriwwen, Dausenden an d'Konzentrationslager an an d'Prisonen gestach, an d'Émsiedlung oder an den Arbeitsdienst verschleeft, erausgerappt aus deem wat se kannt hunn a wat hiert Liewen uitgemaach huet. D'Zwangsrekrutierung, déi an all Lëtzebuurger Famill Wonne geschloen a Spuren hannerlooss huet, war ee qualifizéiert Krichsverbrieche eegener Art, ee brutalen Agrëff an de natierleche Liewenslaf vun der Natioun. D'Lëtzebuurger hu géint dëst Attentat op eis Zukunft gestreikt an domat fir all Zäiten eisem Land eng Plaz am Kreess vun deenen Natiounen geséichert, déi der friemer Oppressioun d'Stir gebueden hunn.

Eis Elteren a Grousselteren hate keng Jugend: si goufen hinnen den 10. Mee 1940 geklaut, si krute se 1945

nëmmen deelweis erëm well déi moralesch a materiell Rekonstruktioun vum Land hier beschten Energie fir Joere gebonnen huet.

Haut ass deen Dag wou déi, déi haut a Sëcherheet, Fräiheet a Wuelfstand liewen, deene Fraen a Männer déi am Krich gelidden an nom Krich d'Land opgebaut hunn, hire Respekt an hire Merci soen, soe mussen a virun allem soe wëllen.

Wa mer den 28. September, um 81. Joresdag iwwereng vum Referendum iwwert d'Monarchie, een neie Staatschef kréien, da solle mer och drun denken datt mer deen Dag net kënnen feieren, wa viru 60 Joer d'Lëtzebuurger sech net gewiert hätten.

Den Zoufall wëllt et - mee ech mengen an der Geschicht gëtt et kee wierkelechen Zoufall - datt mer gëschter, um Virowend vum 10. Mee, de 50. Joresdag vum Schuman-Plang begaangen hunn.

De Schuman-Plang, dat ass ee vun deenen neien europäesche Pläng vun deenen ech elo éinescht geschwat hun, ee vun deene Pläng déi net fäerdeg sinn an déi een net verstoe ka wann een dat kontinentalt Gemetzelt vergësst dat sech op hirem Glacis ofgespillt huet.

Ouni den 10. Mee 1940, ouni de Krich an Europa, aus deem ee Weltkrich gi war, hätten de Robert Schuman säi Plang net entworf.

D'Idee, de verfeindeten europäeschen Natiounen hir exklusiv an national Zoustännegkeete fir Kuel a Stol an enger eenzeger europäescher Hand zesummenzeféieren, war eng genial Asiicht. De Schuman, de Monnet, vill anerer, och dichteg Lëtzebuurger aus der Krichsnatioun, hunn op den éischten Erfolleger vun der CECA mat Äifer a Method d'Europäesch Gemeinschaft opgebaut aus där 1991 zu Maastricht d'Europäesch Unioun vun haut ginn ass.

0 9 9

version française, voir note page 122

De Schuman-Plang war ee Plang géint de Krich a géint de blannen Nationalismus deen zu him geféiert huet. D'Europäesch Unioun ass bis haut ee Programm fir de Fridden a säi Garantieinstrument, d'Zesummenaarbecht, d'Zesummegoen an d'Zesummenhale vun den europäeschen Natiounen.

Nëmme fir déi histoiresch Naiv a fir déi vum Glanz vun der liewensliichter Modernitéit Geblenten ass de Fridden an Europa eng Selbstverständlechkeet. Fir déi déi d'Geschicht vun eise zerrapptene Kontinent kennen, fir déi déi iwwert d'Menschen nogeduecht hunn a sech an de Saachen auskennen, si Fridden a Fräiheet Werter an Zoustänn déi vun haut op mar vun den alen Dämonen hirem Sturm ëmgeknéckt kënnen gin.

Neen, dem Robert Schuman säi Plang ass net fäerdeg, trotz de Fortschritter an trotz den Apparenzen. Och eis Generatioun steet an der Flicht, roueg, iwwerluegt, mat Method a Begeeschterung um Haus Europa weiderzebauen.

1 0 0

Déi gréissten Erausforderung déi op eis waart ass d'Erweiterung vun der europäescher Unioun no Ost- a Mëtteleuropa.

Si ass noutwendeg well si entscheed mat iwwer Krich a Fridden. Een op d'Dauer gedeeltent Europa ass Gëft fir déi kontinental Stabilitéit.

Si muss gutt iwwerluecht a richtig gemaach ginn. Si setzt viraus, datt mer am Dezember zu Nice der europäescher Unioun een institutionnelle Kostüm schneideren, an deem mat der Zäit 25 a méi Staate Plaz fanne kënnen ouni datt en aus der Nout fiert. Si kann nëmmen ee Succès gi wa mer d'Angscht vun de Leit hei an d'Suerge vun de Leit do eescht huelen. Eng hoppla-hopp-Erweiterung am Galopp, déi op Grëndlechkeet bei der Virbereedung an op breet Perspektive beim Maache verzicht, mecht d'Angscht méi grouss an d'Suerge net méi kleng. D'Politik muss de Menschen d'Angscht huelen, soss gëtt mat der Angscht Politik gemaach.

Mir musse beweisen, datt d'Erweiterung politesch, wirtschaftlech a sozial Sënn mecht. Fir déi nei Uniounsmemberen a fir eis.

Mir musse beweisen, datt och eng europäesch

Unioun mat 27 Staaten a mat 550 Milliounen Menschen entscheeden an handele kann. Deen neie Vertrag muss enger Avant-garde vu Memberstaaten institutionnelt Geschier an d'Hand gin, fir méi Europa do méiglech ze maache wou ze wéineg Europa eng Gefor wier. D'Europäesch Unioun bleift en eminent politesche Projet. Seng Reduktioun op eng gehuewe Fräihandelszon verkierzt d'Dimensioun vun der europäescher Ambitioun. Ee komplizéierte Kontinent dierf sech mat simple Konzepter net zefridde ginn.

Mir, dat heescht d'Memberstaaten, mussen éierlech zu de Kandidatänner sinn, hinne soe wat geet a wat nach net geet. Et geet zum Beispill net datt se kuerz nom Antrëtt an d'Unioun och dem Euro bäitrieden.

Mir mussen de Kandidatänner kloer soen datt d'Memberschaft an der europäescher Unioun net automatesch an direkt den Zougank zur europäescher Währungsunioun opmecht.

Aus lëtzebuergescher Siicht bedeit d'Erweiterung, datt mer musse bereet sinn, - wa mer wëllen eng vun deenen dräi europäeschen Hauptstied bleiwen - massiv Investitiounen an d'Sëtziinfrastruktur vun der Unioun fléissen ze loossen. Nobäi 50 Milliarden mussen an deenen nächste Joren um Kierchbiert investéiert ginn, den Aménagement vum Kierchbiert muss den Imperative vun der Sëtziäicherung a vum Sëtziusbau prioritär Rechnung droen, de Koordinatiounskomitee fir d'Installatioun vun europäeschen Servisser deen am Staatsministär ugesidelt ass deemspriechend personnell a materiell verstärkt ginn. D'Regierung leet am nächste Joer een Investitiounsprogramm vir, deen d'Erweiterungseffekter opléicht an d'Konsolidierungsaustrengunge weist. D'Investitiounen ginn iwwert d'Garantiegesetz getäit, well si bréngen dem Staat jo spéiderhin och Milliarden u Recetten.

D'Erweiterung vun der Europäescher Unioun weist, datt dem Schuman säi Plang nach net fäerdeg ass.

Dat weisen och déi ambitiös europäesch Pläng a Saachen Verdeedegung, Friddensäicherung a Friddenserhaltung.

Am Vertrag vun Amsterdam an duerch d'Entscheedungen vum europäeschen Rot huet d'Europäesch

Union kloer gemaach, datt si fest decidéiert ass, eng europäesch Verdeedegungs- a Sëcherheetspolitik ze entwëckelen, déi deen Numm verdingt. Dës nei Politik ass keen Ersatz a keng Konkurrenz fir d'Nato, mee d'Äntwert op europäesch Defiziter a Schwächen, déi net zulescht ronderëm de Kosovo-Konflikt däitlech gi sinn.

Et ass richteg: mat dem Enn vum kale Krich an dem sougenannte Gläichgewicht vun der Ofschreckung tëscht deenen zwee Militärblick ass déi akut atomar Bedrohung fort. Mee Europa huet nach kee feste System vu kooperativer Sëcherheet.

Am Géigendeel: nei Ongewëssheeten, nei Risike sinn opgetaucht. D'Stabilitéit gëtt menacéiert duerch den Zerfall vu staatleche Strukturen, nationalen an internationalen Terrorismus, Massevernichtung a Massmord, duerch de Retour vun alen nationalistesche Reflexer, duerch onkontrolléierte Fanatismus vu Fundamentaliste vun allen Sorten.

Well dat esou ass, hun d'Europäer decidéiert méi eege Verantwortung ze iwwerhuelen.

D'Europäesch Unioun ass um Wee hin zur politescher Unioun, an dee féiert iwwert d'Sëcherheets- an d'Friddensunioun. Europa muss d'Balance fannen tëscht Economie a Sekuritéit, soss geréit et aus dem Gläichgewicht.

Dës Balance, deesen Opbroch zu enger méi kompletter Verantwortung fir Sëcherheet, Stabilitéit a Fridde an a ronderëm Europa kann een net zum Nulltarif kréien.

Fridden, Sëcherheet, Fräiheet, Stabilitéit dierfen net ausschliesselech militäresch definéiert ginn.

Ee Land, dat wéi Lëtzebuerg dausende Flüchtlingen aus dem Kosovo an aus dem Montenegro, europäesch Flüchtlingen also, ophëllt, leescht ee grouse Beitrag fir Fräiheet a Stabilitéit.

Ee Land, dat wéi Lëtzebuerg 1 Prozent vu sengem nationale Räichtum der Entwëcklungshëllef zouféiert, investéiert an de Fridde an an d'Stabilitéit.

Eise verstärkten Engagement an der Entwëcklungshëllef an eisen ze verstärkenden Engagement

an der europäescher Sëcherheets- a Stabilitéitspolitik ginn Hand an Hand. Si hunn een an deeseweichte But: Eist derzou bäizedroen, datt d'Stabilitéit garantéiert an de Fridde geséichert ginn.

Mir ginn an der Welt an an Europa respektéiert wéinst eiser volontaristescher Entwëcklungspolitik.

Wa mer an der Nato a virun allem an der Europäescher Unioun eis Plaz wëllen halen, da muss mer awer och eisen Deel un de gemeinsame Stabilitéits- a Friddensanstrengungen iwwerhuelen.

Dat maache mer awer haut nach net. Während déi europäesch Nato-Staaten an der Moyenne 2,2 Prozent vum hirem PIB zu Verdeedegungs- a Sëcherheetszwecker opbréngen, stellt Lëtzebuerg vill manner, nämlech nëmmen 0,9 Prozent vu sengem PIB zu deem Zweck zur Verfügung.

Et ass d'Absicht vun der Regierung, deen Undeel - iwwert 5-6 Joer verdeelt - op däitlech méi wéi 1,2 Prozent vum eise PIB eropzesetzen.

Drei Deelpolitiken déi komplementär sinn, Iwwerschneidunge vermeiden an national an international Sënn maachen an hiren Zweck erfëllen sollen eise Beitrag zur europäescher Stabilitéitspolitik, zur Konfliktvermeidung a Konfliktbegrenzung, bief zur europäescher Friddenspolitik ausmaachen.

Wa mer als vollwäertge Partner un europäesche Friddensmissiounen deelhuele wëllen - a mir wëllen dat - da brauche mer méi a besser ausgebildete Volontären an der Arméi. Dofir muss mer den Attrait vum Volontariat erhéien. Mir wëllen dat maachen duerch d'Augmentatioun vum Sold fir d'Volontären, duerch d'Ofschafe vu oninteressanten an iwwerflësseg Aufgaben déi d'Volontäre vun hirer mëttlerweile liewenswichteger Ausbildung ewech halen, duerch d'Opmaachen - ënner bestëmmte Konditiounen - vun eiser Arméi fir jonk Auslänner déi hei zu Lëtzebuerg liewen, duerch d'Festleeung vu weidere Plaze fir déi demobiliséiert Volontäre beim Staat a bei de Gemengen, duerch d'Verbesserung vun hire Logementskonditiounen um Härebierg,,

Niewt de Mënsche muss mer och an d'Material investéieren, an ee Material dat eiser Arméi et soll erlaben, a sëchere Konditiounen un den europäesche

Friddensmissiounen deelzehuelen. Dofir gëtt elo direkt en zweete Gesetzesprojet iwwert ee militäreschen Equipementsprogramm fir d'Joren 2001-2005 ausgeschafft.

Mir müssen dës Aufgabe séier ugoen, an eis Arméi europafähig maachen. Spéitstens am Joer 2000 mussen lëtzebuergesch Zaldoten an der 60.000 Mann staarker europäescher Friddenstrupp agesat kënnen ginn. Doriwwer eraus muss eist Land méi allianzfähig ginn. Eise Beitrag zur Nato muss deementsprechend no uewen ajustéiert ginn.

Krisenbewältigung geet iwwert dat rengt Militärescht eraus. Dat Humanitéit ass net manner wichteg. Op dësem Segment vun der internationaler Solidaritéit wäert eist Land sech seng eege Plaz duerch d'Schaafe vun engem zivilen humanitären Korps sichen. E soll bis d'Joer 2002 stoen. Zu dësem Zweck wäerten éischt Krediter an de Budgetsprojet fir d'Joer 2001 kommen.

Alles an allem: mir wëlle keng stupid Militariséierung bedreiwen - dat passt net zu eisem Charakter -, mee eis d'Mëttle ginn, fir als vollwäerteg Member vun der Europäescher Unioun a vun der Nato d'Stabilitétsverantwortung an Europa matzedoen.

Här President,
Dir Dammen an dir Hären,

D'Politik ass esou komplizéiert a villschichteg ginn, datt se ganz dacks aus sech selwer eraus net méi spontan ze verstoen ass.

Et ass net vu vireran ze verstoen, fir wat mer nom Enn vum kale Krich een erhéijten Effort fir Sëcherheet a Stabilitéit musse leeschten. Dofir hun ech - ongewéinlech genuch am Kader vun enger Ried zur Lag vum Lëtzeburger Land - dëse Politik-Aspekt elo grad méi intensiv bellicht.

Mee och a Politikfelder déi mattem an der direkter Aktualitéit leien, muss een heiandsdo ee Wuert vun der Explikatioun soe fir datt keng falsch Andréck entstinn.

Dee sougenannte "schwaachen" Euro bewegt sech

och an esou engem Feld, dat een erklärend muss ofschreiden.

D'Regierung ass obligéiert, an Zukunft all Joer bei der Debatt zur Lag vum Land iwwert den Euro ze schwätzen. Den Euro huet de belsche Frang ofgeléist. An esou wéi mer fréier iwwert de belsche Frang geschwat hun - meeschtens mat grousser Suerg - esou mussen mer vun elo un iwwert den Euro schwätzen. Dat ass besonnesch dëst Joer noutwendeg, well och d'Leit heiheem sech Gedanken iwwert den Euro hir Gedanke maachen.

Den Euro ass den 1. Januar 1999 agefouert ginn. D'Afëierung selwer war een aussergewöhnlechen technesche Succès deen ouni Problemer iwwert d'Bühn gaangen ass. Et war eng gelonge Welt-Uropfëierung.

Den Euro gesäit annerhalleft Joer no senger Introductioun an den Ae vu ville Leit schlecht aus. En huet zanterhier 24 Prozent u Wert par rapport zum Dollar verluer. Den Euro ass schwach, heescht et, a mir ginn duerch den Euro méi aarm wéi mer virdru waren, gëtt behaupt.

Dësem falschen Androck well ech energiesch entgéint trieden.

Den Euro verléiert am Verhältnis zum Dollar u Wäert. Dat ass richtig.

Firwat ass dat esou?

Dat ass esou, well déi amerikanesch Wirtschaft zënter Jore wiesentlech méi séier wüsst wéi déi europäesch. D'Iwwerhëtzungsgefor an Amerika huet den Niveau vun den amerikaneschen Zënse wäit méi héich gedriwwen wéi dee vun den europäeschen. D'Kapitalanlagen an Dollar bréngen dowéinst méi Rendement wéi déi am Euro.

Dat wat mer elo am Euro-Dollar-Verhältnis erliewen, hate mer fréier och an der Relatioun tëschent däitscher Mark an Dollar. Haut muss ee fir een Dollar 2,13 Mark bezuelen. 1985 huet ee fir een Dollar 3 Mark 40 kritt. D'Mark war also deemols méi schwach wéi den Euro haut. Wann een d'Verhältnis vun der däitscher Mark zum Dollar an deene lëschen zéng Joer ëmrechent an e Verhältnis Euro zum Dollar

dann huet d'däitsch Mark sech an deem Zäitraum an Euro ausgedréckt tëscht 0,60 an 1,40 Euro par rapport zum Dollar bewegt. Den Euro sollt esou staark gi wéi déi stärkste Währung am fréieren europäesche Währungssystem, dat heescht der däitscher Mark. Den Euro ass haut esou staark wéi d'Mark et war. En ass och méi staark wéi de belsch-lëtzebuergesche Frang et emol war: haut bezuele mer fir een Dollar 45 Frang. 1985 huet en 69 Frang kascht. Dat huet deemols kee Lëtzebuerger opge-regt. Haut wou mer 24 Frang méi staark si gëtt et och kee Grund fir sech opzereggen.

Bleiw t déi schwach Performance vum Euro par rapport zum Dollar esou bestoe wéi se elo ass?

Normalerweis net, déi europäesch Wirtschaft kënnt am Joer 2000 aus der Konjunkturdéift eraus. Iwwert d'ganz Joer betruucht gesäit et esou aus, wéi wann déi europäesch an déi amerikanesch Wirtschaft méi oder manner gläich staark géife wuessen. Wann dat antrëtt ass ze hoffen, datt d'Finanzmäert déi europäesch wirtschaftlech Performancen besser gesi wéi bis elo - een zolitte Wuestum, massiv ofgesenkte Budgetsdefiziter, eng Staatsschuld déi staark ofhëllt. Et ass ze hoffen, datt se dann och déi amerikanesch Schwächte méi präzis an d'Aen huelen - een décken Handelsbilanzdefizit vum iwwert 350 Milliarden Dollar, eng grouss Verschëldung vum den amerikanesche Stéit a vum amerikanesche Staat, eng enorm Ofhängegkeet vum der US-Wirtschaft a vum amerikanesche Budget vis-à-vis vum der Kursentwécklung op der Bourse. Wann d'Finanzmäert déi besser europäesch Fundamentaldaten an déi méi schlecht amerikanesch Zoustänn entdecken, da klëmmt den Euro par rapport zum Dollar deen haut däitlech iwwerbewert ass. D'Finanzmäert behuele sech zur Zäit total irrational. Mee et gëtt kee Beispill an der Währungsgeschicht, wou se dat op Dauer gemaach hätten.

Wier mer ouni Euro besser drunn?

Méi wéi sëcher net. Den iwwerbewerten Dollar an deen ënnerbewerten Euro hun zur Folleg datt déi europäesch Exporter an den Dollarraum méi bëlleg gi sinn. Dat deet der europäescher Wirtschaft de Moment gutt an dréit mat derzou bäi, datt mer Liicht um Enn vum europäesche Konjunkturtunnel gesinn. Wann den Dollar schwach an den Euro staark

wieren da géifen déi amerikanesch Produkter déi europäesch verdrängen an eis Wirtschaft géif sech méi lues a méi schwéier erhuelen.

Dréit dës Entwécklung keng Geforen a sech?

Dach. De staarken Dollar bréngt duerch d'Verdeierung vum deenen an Dollar verrechenten Importprodukter liicht Inflatiousgeforen an Europa mat sech. An der Kombinatioun mat dem inflationäre Cortège vum deenen dräimol méi héijen Uelegpräisser ass dat ongesond fir d'Deirecht an Europa. Fir déi opkeimend Inflatiousgefor ofzebremsen, huet d'europäesch Zentralbank zu Recht adäquat Zënserhéijungen decidéiert déi d'Konjunktur net erstécken. Ausserdeem: well de staarken Dollar eiser Konjunktur hëlleft, kënnt et sinn, datt et an Europa zu enger Reformmiddegkeet kënnt déi vum Béise wier. Weltwäit gëtt haut schon ugeholl, datt eng vun den Haaptursaache vum der sougenannter "Euro-Schwächt" d'Inkapazitéit vum deene fofzeng EU-Länner ass, d'Finanzéierung vum hire Pensiounsregimer op d'Dauer ze sëcheren.

Den Aussecours vum Euro ass net zefriddestellend mee seng intern Stabilitéit ass grouss.

- Dat ass dee wiesentleche Punkt. D'europäesch Zentralbank huet als Vertragsoptrag, d'Präis-stabilitéit ze garantéieren. Den Aussecours ass wichteg, mee vun absolut ënnergeuerdener Bedeitung.

Mir hunn, fir d'éischt zënter Joren, d'Inflatiou an Europa am Grëff. Eise verstärkte Wirtschaftswuesstum ass inflatiounsarm. Den interne Wäert vum eiser gemeinsamer Währung hëllt net of, a mir ginn also net méi aarm. Mat deemselwechte Geld kréie mer déi selwecht Produkter an Dingschtleeschungen wéi virun e puer Méint an deenen eelef Euro-Länner ze kafen. Wien am Euro-Raum Vakanz mécht deem kann dee staarken Dollar egal sinn. Eis Peien, Renten a Pensiune hänken net vum Dollar of mee vun der Inflatiou. An déi ass historiesch niddreg.

- Wat wier geschitt wa mer am lëschten an an dësem Joer den Euro net gehat hätten?

Wa mer den Euro net hätten, dann hätte mer och

keng koordinéiert Wirtschaftspolitik an Europa. Wa mer keng koordinéiert Wirtschaftspolitik hätten, dann hätte mer no dem Kosovo-Krich - mir haten dräi Méint nom Euro fir d'éischt zënter 50 Joer Krich an Europa - an no der Verdäifachung vun den Uelegpräisser dat erliewt, wat mer an ähnliche Fäll an der Vergaangenheet ëmmer erëm erliewt hunn: all Regierungen hätte sech ouni Rücksicht op déi aner Länner duerchgeklappt. Eng Inflation vu 5-6 Prozent a grouse monetären Duerchernee wäeren d'Folleg gewiecht. Opwertungen an Ofwertungen wäeren d'Konsequenz gewiecht. Mir als Lëtzebuerger hätte Maartundeeler an Europa verluer. Déi hu mer elo net verluer well mer an Europa nëmmen eng Währung hunn. Vill Leit maache sech elo Suergen iwwert den Aussewert vum Euro. Wa mer nach dee belsche Frang hätten, dann hätte mer eis Suergen ëm deem säin europa-interne Wert maache misse.

Nach ee Beispill vun deem wat ouni Euro geschitt wier: d'italienesch Regierungskris hätt ouni all Zweifel eng Ofwertung vun der Lira ausgeléist. Eis Produkter déi mer an Italien liwwere wiere méi deier, déi italienesch Produkter déi mer op Lëtzebuerg importéiere méi bëlle ginn. Resultat: d'Lëtzebuerger hätten - wéi 1992 schon - manner an Italien gelievert a manner heiheem ofgesat. Den Euro huet dat verhënnert.

Alles an allem: iwwert den Aussewert vum Euro solle mer eis Gedanken, mee keng iwwerdrifwe Suerge maachen. Iwwert seng intern Stabilitéit solle mer eis freeën. Ouni Euro wiere mer an Europa an zu Lëtzebuerg manner gutt drun. Een Euro ass den 1. Januar 2002 nach genau esou vill wäert wéi den 1. Januar 1999: 40,3399 Frang.

Den Euro huet eis net méi aarm gemaach, mee eis eis Kafkraaft erhalen.

Här President,
Dir Dammen an dir Hären,

Ech hunn elo am Kontext vum Euro déi wirtschaftlech Entwécklung an Amerika an an Europa ernimmt.

Dës Erklärung handelt - wéi hiren Numm et seet -

iwwert déi wirtschaftlech Situatioun vum Land. Wéi geet et also viru mat eiser Ekonomik a wat fir Konsequenzen ergi sech aus där Entwécklung?

Déi europäesch Wirtschaft ass am Joer 1999 ëm moer 2,3 Prozent gewuess, déi amerikanesch ëm robust 4,2 Prozent an déi lëtzebuergesch saat méi wéi 5 Prozent. Lëtzebuerg huet sech am lëschte Joer domat zweemol esou séier entwéckelt wéi d'Europäesch Unioun an der Moyenne a wéi eis dräi Nopeschlänner am besonneschen. D'Experte vum IMF, der OECD an der Europäescher Kommissioun féieren dat am wiesentlechen op ee richteg Policy-mix tëschent Offer an Demande, Wirtschafts-, Finanz- a Sozialpolitik zréck. Dës guttiwwerluegte Mëschung ass net vun haut an huet scho bal Traditioun: vun 1985 bis 1999 huet eise jährléche Wirtschaftswuestum an der Moyenne 5,5 Prozent bedroen. Dat ass déi beschte Performance an Europa a freit mat der Entwécklung vun der US-amerikaner neier Ekonomik. Dës Entwécklung - déi keen Zoufall ass, mee d'Resultat vun enger Politik - huet eisem Staat et erlaabt, säin Undeel un der Finanzéierung vun der sozialer Sëcherheet op 50 Prozent vun der lafenden Einnahme vun der sozialer Protektioun erop ze setzen a gläichzäiteg den Undeel vun der Steieren- a Soziallaaschten, déi vun 1970 bis 1983 vun 30 op 50 Prozent vum PIB erop geklomme waren op manner wéi 45 Prozent ofzesenken. Eis indirekt Aarbechtskäschten sin domat an Europa mat am niddregsten an hunn et hirersäits méiglech gemaach, datt d'Aarbechtsplazen zu Lëtzebuerg 1999 ëm 5,4 Prozent, dat heescht ëm iwwer 11.000 Plazen geklomm sinn. Dat ass méi wéi dräimol sou vill wéi soss an Europa oder wéi an Amerika. An alle Sektoren ass den Emploi geklomm: 1,6 Prozent an der Industrie, 4,4 Prozent am Bau, 4,3 Prozent am Handel, 6,5 Prozent am Finanzsektor a 9 Prozent fir déi aner Servisser. Dës Aarbechtsmaartexpansioun huet hir positiv Effekter: de Chômage - dee schon op engem europäesche Rekorddéif war - ass relativ betruecht kräfteg gefall. A virun allem ass déi national Beschäftegung, dat heescht déi vun deene Leit déi hei am Land wunnen, ëm 3 Prozent an d'Luucht gaangen. Den nationale Beschäftegungstaux klëmmt vu 60,1 Prozent am Joer 1998 op 61,6 Prozent am Joer 1999 a kënnt no un den europäeschen Duerchschnitt vun 61,9 Prozent erun. Den Undeel vun der Frontalieren un den neigeschafenen Aarbechtsplazen fällt: hu si tëscht 1990 an 1997 nach

80 Prozent vun den neien Aarbechtsplaze besat, sou geet de Prozentsaz 1998 an 1999 op 65 Prozent erof.

D'Inflatioun, notamment wéinst der Verdräifachung vun den Uelegpräisser, huet een zolide Sprong an deene lëschte Méint gemaach: am Februar/März 2000 ass si ëm 2,7 Prozent géint 0,5 Prozent zwielef Méint méi fréi geklommen. D'Käinflatoun awer, dat heescht déi ëm d'Petrolspräisser an ëm aner volatil Faktore beréngt Deirecht, ass mat 1,5 Prozent stabil bliwwen. Mir gi vun enger Berouegung vun der Inflatioun am weidere Verlaf vum Joer aus, ënner der doubler Bedingung allerdings datt d'Bruttopetrolspräisser sech tëschent 20 a 25 Dollar apendelen an datt den Euro wéinstens deelweis säin Opwärtungspotential ausnotze wäert. 2,4 Prozent, dat gëtt dee wahrscheinlechen Inflatiounstaux am Joer 2000. Eng Indexbranche erfällt domat ëm d'Méint September-Oktober 2000.

Déi duerchschnëttlech Lounkäscht sin 1999 dräi Prozent an d'Luut gaang. Dat ass dättelech méi wéi 1998 wou et nëmmen 1,8 Prozent waren. D'Lounkäscht pro Stonn - Dänemark an England ausgeholl - klamme mat 4 Prozent méi séier wéi an deenen aneren europäesche Länner, déi eis Haaptkonkurrente sinn. D'Steigerung vun de Lounkäschten ass virun allem d'Folleg vun där Indexbranche, déi am August 1999 erfall ass. Ouni Indexéierung wier si nëmmen 2 Prozent, wat am Aklang mat dem Konjunkturzyklus steet. Un der 2prozenteger Steigerung ass d'Augmentatioun vun de Gratifikatiounen an de Primmen zu engem gudden Drëttel bedeelegt.

Fir d'Joer 2000 ass dervun ausgegouen datt déi europäesch Wirtschaft ëm 3,4 Prozent wuesse wäert, ähnlech wéi déi amerikanesch, där en ofgebremste Wuestum vun 3,6 Prozent prognostizéiert gëtt. Et ass ze hoffen, datt d'Reckbildung vun dem amerikanesche Wuestum sech duuss mécht, well eng all ze haart Landung hätt negativ Reperkussiounen och an Europa.

Der Lëtzebuurger Ekonomie steet fir d'Joer 2000 ee Wuestum vu 5,6 a fir d'Joer 2001 eent vu 5,7 Prozent an d'Haus. Dat wäert erëm eng Kéier dättelech méi si wéi den Duerchschnitt vun Europa a vun eisen Nopeschlänner. De Chômage zu Lëtzebuerg wäert an der Moyenne vum Joer weider falen, an

d'Beschäftigungsexpansioun viraussichtlech dättelech iwwer 4 Prozent leien.

Här President,
Dir Dammen an dir Hären,

Déi Situatiounsbeschreiwung déi ech lech elo a geraffter an dofir onkompletter Form virgeluegt hu géif all Regirungschef an Europa houfreg maachen wann e se kënnt virleeën.

Op kengem Punkt si mer Schlusslicht an Europa an op wiesentleche Punkte leie mer un der europäescher Spëtzt. Ech hun dat léiwer esou, wéi wann et ëmgekéiert wäer.

Eis Wirtschaft wiest staark, eisen Aarbechtsmaart wiest nach méi, eis Bevölkerung wiest och. Eigentlech wuesse mer iwwert eis eraus.

Op deen éischten, och nach op deen zweete Bléck, gesäit et esou aus wéi wa mer net anescht wéi optimisteschen an d'Zukunft kënnte kucken. Dat ëmsou méi wéi eis Finanzsituatioun, sou wéi eis d'EU-Finanzministeren an d'Europäesch Kommissioun attestéiert hunn, "exemplaresch" ass a mer ouni am Geld ze schwammen Virsuerg getraff hu fir d'Finanzéierung vu liewenswichtige staatlechen Engagementer, déi mer an deenen nächste Jore mussen droen..

Wann een awer méi wäit kuckt, wann een hannert d'Zuelen, hannert d'Ofleef, hannert d'Prozesser kuckt, da gesäit een datt dee séiere Wuestum eis och viru grouss Erausforderungen an zolitt Problemer stellt. Problemer déi mer, wa mer éierlech sinn, net am Grëff hunn an déi mer, wa mer realistesch sinn, och net ouni weideres an de Grëff kréien.

Eis Goldmedaillen hunn allguer zwou Säiten. Mir kucken am léifsten op déi déi am schéinste blénkt. An där Säit kann ee sech zwar spigelen, sech selwer bewonneren, sech an anerer mat hier verblenden. Mee déi aner Säit vun der Medaille, déi déi net esou schéi blénkt, där hire Glanz amgaang ass ofzehuelen, dat ass déi, an déi di Jonk kucke mussen wa se méi al sinn. Wa mer d'Politik an d'Saache wëllen op Dauer richteg maachen, wa mer haut och Politik fir mar welle maachen, da mussen mer déi Säit vun der

Medaille kucken. An da muss sech an eise Bléck eppes Nodenkleches aschläichen an da muss eis Politik méi nohalte ginn. D'Lëtzebuerger Politik huet keen anere Choix wéi deen, méi nohalte ze ginn. D'Entwécklung nohalte, durabel ze maachen, deen Imperativ ass wäit dervun ewech nëmme sektoriell ekologesch ze sinn, en ass flächendeckend horizontal. All Politik muss iwwerpréifbar nohalte ausgeriicht ginn.

De Wuestum vu Wirtschaft an Aarbechtsmaart mecht grouss Chancen op. Déi musse mer notzen.

De Wuestum vu Wirtschaft an Aarbechtsmaart dréit awer och grouss Risiken a sech. Déi musse mer meeschter ginn.

Aus dem noutwendegerweis parallelen Ëmgang mat Chancen a Risiken ergëtt sech den Dilemma vun der Lëtzebuerger Politik.

Loosse mer zesummen emol esou ee Spannungsfeld besichen, wou sech Chancen a Risiken begéinen.

- Wa mer kuerz a mëttelfristeg d'Finanzéierung vun eise Pensiouns- a Renteregimer wëlle sächerstellen, da musse Wirtschaft an Aarbechtsmaart esou viru boome wéi se an deene läschte Jore geboomt hunn. Wa mer een héije Niveau vun de Renten a Pensiounen halen an deelweis esouguer ausbauen, wa mer eise komfortabel héije Level vu Sozialleeschungen och fir déi nächst Generatiounen erhalen wëllen, da musse mer nach laang Jore stramm wuessen - wirtschaftlech, aarbechtsmaartpolitesch. Wa mer awer wirtschaftlech stramm wuesse mussen, da gi mer op ee Land mat 700.000 Awunner zou - a mir sinn, wéi d'Zuele weisen, um Wee dohin. Wa mer ee Land mat ëmmer méi Awunner ginn, wa mer Joer fir Joer 8-, 9-, 10-, 11.000 Aarbechtsplaze schaaffen, schaafe musse wéinst der Finanzéierung vun ëmmer méi an ëmmer méi héije Renten, da sti mer viru grouss Problemer déi di inkontournabel Konsequenze vun där Entwécklung sinn: mir brauchen da méi Stroossen, méi Schoulen, méi Wunnéngen, méi kollektiv Infrastrukturen, méi Crèchen, méi Spideler, méi Fliegbetter, méi Altersheimer, méi Staats- a Gemeindebeamten déi sech ëm all dës Aufgabe bekëmmern. Dee stramme Wuestum,

deen alles dat zur Folleg huet, generéiert esou just Steiergelder genuch fir seng eege Konsequenze finanzéieren ze kënnen.

Wann awer - wat engem ka wëschenswäert erschéngen vu hir Konsequenzen, - de Wirtschaftswuestum an d'Aarbechtsplazschaaffung sech zréckbilden, wa se ofhuelen, wa se op d'europäesch Normalmooss zréckfalen, dann entsteet en aneren zolitte Problem: da kréie mer d'Renten an d'Pensiounen vun deenen, déi elo pensionéiert sinn, net méi bezuelt, a scho guer net d'Renten an d'Pensiounen vun deenen déi an 10 Joer pensionéiert ginn.

Wat solle mer also maachen?

Solle mer der Wirtschaft ee Wuestum mat gebremstem Schaum dekretéieren? Kënne mer iwwerhaupt méi ee luese Wirtschaftswuestum veruerdnen, wa jo, wéi dann? An à supposer et géif eis gelengen de Marsch an de 700.000-Awunner-Staat ze verhënneren, si mer da bereet, bei dem Gestalte vun eise Pensiouns- a Renteleeschungen mëttel- a laangfristeg Vernunft unzuhuelen? Dat hei ass een typesch Lëtzebuerger Polit-Dilemma. Mir léisen en net doduerch datt mer en net zur Kenntnis huelen. Heiandsdo, meeschtens eigentlech, kënnt et engem esou vir, wéi wa mer hei am Land alles a säi Géigendeel zugläich wëllten: séier wuesse fir eis alles erlaben ze kënnen a gläichzäiteg d'Konsequenzen aus dem séiere Wuessen net ze zéien, méi lues wuesse fir datt et gemittlech bleift ouni awer d'Konsequenze aus dem méi luese Wuestum ze zéien!

An dësem Magma vu Wonsch a Realitéit ass d'Äntwert net einfach. An ass d'Politik iwwerfuert wa s'aleng gelooss gët. Hei - wéi an esou ville Politikberäicher - kann d'Äntwert nëmmen an där net mat läschter Sëcherheet festzeleeënder Mëtt leien. An an der Mëtt vun all Politik muss d'nohalte Entwécklung stoen.

Mir brauchen nohalte Entwécklung an der Wirtschaft, um Aarbechtsmaart, am Sozialen, um kulturelle Plang, och deem vun der Sëcherheet, vun dem Wunnéngsbau, vun der Landesplanung, an der Awanderungspolitik, de facto iwwerall. Näischt däréi haut decidéiert ginn ouni Bléck op d'Problemer, déi d'Decisiounen vun haut riskéieren deenen nächste Generatiounen opz'erleeën.

Mir brauchen eng nohalteg Entwécklung vun eiser
Ekonomie.

D'Ziel vun der europäescher an och vun der lëtze-
buerger Politik ass et, eng laang unhalend, net infla-
tionär Croissance méiglech ze maachen. Bis haut ass
dat eis zu Lëtzebuerg besser gelonge wéi am Rescht
vun Europa. Dee konstanten a bal gläichméisseg héije
Wuestum vun 1985 u weist dat. E weist och datt an
däer Zäit eis Ekonomie sech vun de Konjunkturzykle
vun eisen Nopeschlänner dekonnectéiert huet. Eng
robust Croissance an de Länner ronderëm eis gëtt
einem Wuestum ee kräftege Push, mee eng
Konjunkturréckbildung an Däitschland, Frankräich an
an der Belsch beréiert eis Ekonomie vill manner, wéi
nach viru fofzéng oder zwanzeg Joer. Mir bleiwen als
oppen an exportorientéiert Ekonomie zum Deel
staark ofhängeg vun der wirtschaftlecher
Entwécklung an Europa, mee mir si streckeweis wie-
sentlech méi autonom gi wéi fréier.

Eis Ekonomie muss viru wuessen, mee si brauch net
méi egal wéi ze wuessen. Si muss eben nohalteg
wuessen.

Mir brauchen net ëm all Präis egal wat fir engem neie
Betrieb nozelafen. Déi nei Betriber mussen ëmwelt-
schounend a ressourcefrëndlech sinn. Kritär fir
zukünftig Usiedlungen ass net méi an éischter Linn
d'Zuel vun de geschaaften Aarbechtsplazen, mee
de Volume vun dem geschaaften Mehrwert.

Eis Ekonomie schafft vill zousätzlech Aarbechtsplazen
aus eegener Kraaft: de Staat soll sech drop konzen-
tréieren, hir Rahmebedingungen esou optimal wéi
méiglech ze gestalten. Dofir bereede mer eng
Steierreform vir, déi, wa se den 1.1.2002 a Kraaft
trëtt, den duerschnëttleche Besteuerungsniveau
vun eise Betriber vun haut 37,49 Prozent op manner
wéi 35 Prozent dréckt. Dofir fuere mer viru mam
Ofbau vun der administrativer Belästegung, ënner
däer besonnesch déi kléng Entreprise leiden. Dofir
wäerte mer dës Joer de 96er Aktiounsprogramm fir
de Mëttelstand aktualiséieren, d'Gesetz iwwert
d'Etablissementenrecht an den Zougank zu eenzelne
Beruffer reforméieren, d'Lëscht vun den Handwierker
an hiren Aktiounsradius adaptéieren an d'Ausschaffe
vum 7. Fënnfjoresplang fir den Tourismus de-
marréieren. Dofir wäerte mer ee Gesetz iwwert
d'Failliten abréngen dat hir Präventioun an

d'Moderniséierung vun der "gestion contrôlée"
ustriewt.

Déi nei Betriber déi mer an d'Land huele solle net
noutwendegerweis vill méi Aarbechtsplaze bréngen -
denkt drun: mir wëlle keng Explosioun vun der
Aarbechtsmaartdemographie. Si solle besser, héich
qualitativ Aarbechtsplaze bréngen. Mir wëllen d'wirt-
schaftlech Prospektioun méi zibléieren, d'Ekonomie
duerch eng méi sophistikéiert Diversifikatioun
zousätzlech krisefest maachen. Mir brauchen eng
TIC-Offensive. High-tech, Informatioun, Kommuni-
katioun: dat ass de Betriebsstoff vun der Zukunft.

Hei fänke mer net bei Null un. Mir haten 1999 fën-
nefhonnertdrësseg Betriber am Beräich vun
Informatioun an Informatik schaffen. Si stellen 3100
Aarbechtsplazen duer. Mir müsse méi däer Betriber
hunn. Mir brauche méi däer Aarbechtsplazen.

Fir datt dat eppes gëtt, mussen e puer Begleit-
bedingunge verbessert ginn.

D'ganz Welt rappt sech ëm déi Betriber an ëm déi
Aarbechtsplazen. Si entstinn do wou d'Bedingungen
am gëeegente sinn. D'Globaliséierung bréngt se,
d'Globaliséierung ka se och ewech halen oder ewech
huelen. Also: kompetitiv Steiere fir Leit a Betriber,
niddreg Soziallaaschten, exzellent Infrastrukturen,
gutt ausgebildete Leit, eng kommunikatiouns- a infor-
mationsfrëndlech Grondatmosphär am Land gi
gebraucht, wa mer wëllen an däer neier Ekonomie an
der éischter Liga spillen.

Si mer ee Land dat op dës global Erausforderung vir-
bereet ass? Ech behaapte jo. An ech behaapten: mir
mussen nach besser ginn.

Jo, mir sinn op d'Informatiounsgesellschaft virbereet.

De Comité Info 2000 huet an der lëschter
Legislaturperiod wäertvoll Aarbecht geleescht an
nëtzlech Rekommandatioune gemaach. Si sinn oder
sinn amgaang ëmgesat ze ginn.

Innerhalb vun deene lëschte fofzéng Joer ass d'Zuel
vun de lëtzebuergeschen Haushalter, déi e Computer
hunn, vu 7,2 Prozent op 50 Prozent eropgaang. Ee
vun 2 Lëtzebuurger telefonéiert mobil. Ee vun dräi
Lëtzebuurger verfügt iwwert en Internet-Utschloss.

Véierzeg Prozent vun eise Primärschoulen, honnert Prozent vun eise Sekondärschoulen hunn en Internet-Uschluss. An de Primärschoulen kënnt een Ordinateur op 19, an de Sekondärschoulen een op 11 Schüler.

Mir leie mat dëse Chiffre ganz gutt am europäesche Vergläich. Mee mir musse besser a méi séier ginn. D'Regierung leet nom europäesche Rot vu Feira am Juni, deem d'Lissaboner E-Europe-Beschlëss konkretiséiere soll, een nationalen Aktiounsplang zu allen Deelaspekter vir. Den delegéierte Kommunikationsminister, den Här François Biltgen, soll aus deem Aktiounsplang een Aktiounsprogramm - E-Lëtzebuerg - maachen an dësen haaptverantwortlech pilotéieren. Hie kritt eng national Kommissioun fir d'Informatiounsgesellschaft zur Säit gestallt, an där ënner anerem de Staatsministär als Ministär-pilote esou wéi d'Ministère vun der Economie, der Recherche an dem Enseignement supérieur, der Fonction publique, der Education nationale an der Aarbecht vertrauede wäerte sinn.

1 0 8

Schon de Budget fir d'Joer 2001 kritt ee konsiderabel erhéijte Finanzvolumen zur Verfügung gestallt, deem eist Weiderkommen an der Informatiounsgesellschaft soll akzeleréieren.

En attendant den E-Lëtzebuerg-Plang- a Programm, kënnen awer elo schon e puer Indikatiounen iwwert déi anzeschloend Démarche kloer gemaach ginn.

- Wann et stëmmt datt mer ee fir haut zefriddestellend héijen technologeschen Equipements-taux hunn, so stëmmt et awer och datt dësen nach weider no uewen tendéiere mussen. D'Lëtzebuerger surfen, mee et surfen der net genuch a si surfen net esou laang wéi anerer. D'Amerikaner surfen 44mol méi laang wéi d'Lëtzebuerger. Dat ass op d'Tatsaach zrëckze-féieren datt deen deen hei zu Lëtzebuerg d'Internet-Servisser intensiv wëllt notzen, sech mat engem Käschtepunkt konfrontéiert gesäit deen am internationale Verglach héich ass. En ass besonnesch héich fir Haushalter mat niddregem Akommes. Fir datt mer méi Internaute kréien, fir datt se méi laang um Surfbriet bleiwen, fir datt och an de Schoule méi bëlleg ka gesurft gin a fir datt mer keen Internet-Proletariat ouni Zougank zu dësem Kommunikatiounsmëttel kréien,

mussen d'Präisser falen. D'Regierung schafft dodrun.

- Déi Jonk si mat de neien Technologie grouss ginn. Mir an déi déi méi al sinn gi vum Internet matten am Beruffsliewen oder an der Pensiouen iwwer-holl. D'Regierung wäert dofir Initiativen huelen an Initiativen ënnerstëtzen fir déi déi net méi esou jonk sinn kommunikationstechnesch a Schwonk ze bréngen. Computer an Internet mussen an all Haus eng fest Plaz hunn. Mee awer och an den Altersheimer, op alle Plaze wou Leit sech treffen, dierfe se net feelen.
- Den Internet get ee wichtegt Stéck Alldag. E soll konsequent genotzt gi fir de Leit, net nëmmen awer och deenen déi sech schlecht deplazéiere kënnen, d'Liewen am Alldag z'erliichteren. Bis un d'Enn vum Joer 2003 muss de gréissten Deel vun der Verwaltung on-line funktionnéieren. Intern an extern Teleprozeduren zum Beschte vun de Bierger a vun der Verwaltung ginn agefouert. Heizou leet d'Regierung an deenen nächste Méint ee sektoriellen Aktiounsplang vir.
- Geschwë gin nei Breetbandtechnologien disponibel. Mir wëllen d'Aféierung vu mobile Breetbandreseauen op Basis vun der UMTS-Norm gezielt a séier ugoen. Nach dëse Mount decidéiere mer op mer d'Lizenz fir déi drëtt Handy-Generatioun versteeën oder si - wat méi wahrscheinlech ass - iwwert ee sougenannten "Beauty-Contest" géint Redevance verginn.
- Mir müssen eist aktuellt Reguléierungswierk den neien Technologien upassen.

De "projet de loi" iwwert den eletroneschen Handel gëtt den elektronischen Transaktiounen déi juristesche geséichert Assise fir datt se sech besser entwéckele kënnen. Mir wiere frou wann dat Gesetz séier kënnt gestëmmt ginn, grad esou wéi dat iwwert d'Postservisser.

De Reglements-kader fir Telekommunikatiounen gëtt nei ausgeriicht an déi administrativ Prozeduren an de Beräicher Lizenz an Etablissement vereinfacht.

D'Regierung wäert gesetzlech a reglementaresch

Moosnamen huele fir datt de Verbraucher virun den neien Risike vum elektronischen Handel geschützt gëtt.

- D'Informationsgesellschaft offréiert nei Expressions- a Kommunikationsméiglechkeeten an deementspreechend e formidabel vergréisserte Fräiheetsraum. Si brauch dofir een Enkaderement duerch d'Gesetz fir dat d'Chance genotzt an d'Risiko verhënnert kënne ginn.

An e puer Wochen gëtt e Gesetz iwwert den Dateschutz hei am Haus abruucht dat d'Zirkulatioun vun den Informatiounen erliichtert a gläichzäiteg de Schutz vum Privatlieve garantéiert.

Dat neit Pressegesetz wäert sengersäits den neie Kommunikationsformen an notament dem Internet Rechnung droen. Mir wëllen den Internet-Abuen esouwäit wéi se hiren Ursprung hei zu Lëtzebuerg hunn, d'Waasser ofgruewen. Dat ass net einfach.

Den Zougank zu den Informatiounen déi de Staat huet an déi net vertraulech si gëtt erliichtert.

- D'Informationsgesellschaft an d'Schoul sinn eng Koppel ëm déi mer eis viru musse bekëmmere.

Aplaz ee Computer fir 11 Schüler wëlle mer an Zukunft ee Computer fir 8 Schüler zur Verfügung stellen.

D'Investissementen an d'Restena-Réseaux gi verstärkt fir prett ze sinn, wann déi europäesch Programmer ulafen déi zu Lissabon decidéiert gi sinn.

D'Equipementen vun de Primärschoule musse méi komplett ginn. Wann et net anescht geet da muss de Staat de Gemenge finanziell bäisprangen.

An an der Schoul dierf keen d'Affer vun technologescher Isolatioun ginn. Et ass dofir normal datt ee spezielle Programm fir den differenzierten Unterricht entwéckelt gëtt.

Dat wichtegst Ulees an der Schoul ass d'Formatioun an d'Weiderbildung vun den Enseignanteën.

D'Enseignanteën musse gewëssermoossen en Internet-Führerschäin hu wann s'an Schoul ginn, soss léieren d'Kanner an d'Schüler net fueren. Vill Enseignanten hu sech selwer à niveau bruecht an hir Schüler matgerappt an ëmgedréit. Wat mer elo brauchen ass méi flächendeckend Systematik.

Mee mer dierfen net vergiessen, datt d'Schoul niewt der Virbereedung op d'Berufsliewen nach aner Vokatiounen huet. D'Schoul ass net do, fir technologesch héich getrimmten Aarbechtsmaartathleten ze liwweren déi sech am Liewen net erëmfannen. Si soll Mënschen a Bierger ausbilden déi sech am Liewe vun der Gemeinschaft auskennen an déi um Aarbechtsmaart gutt eens ginn.

Iwwerhaupt solle mer der Informationsgesellschaft net méi zoutraue wéi se bidde kann. Mir dierfe se net verpassen, mee se awer och net iwwerschätzen.

Déi nei Technologien, virun allem déi nei Informationstechnologie schaaften Aarbechtsplazen a maachen de Wirtschaftswuestum méi nohalteg. Mee si aleng kënnen eis Aarbechtsmaartproblemer net alleguer léisen. Eng aktiv Aarbechtsmaartpolitik bleiwt néideg besonnesch fir d'Chomeure mat niddreger Qualifikatioun.. D'Informationstechnologie solle fir jiddferee sinn, mee mir dierfen déi net henke loosse fir déi si eng Mauer sinn iwwer déi se net oder nach net kommen.

D'Informationsgesellschaft léisst eis méi räich un Informatiounen ginn. Mee mir müssen oppassen datt se eis net méi aarm u Gefiller an un Erliewe mecht. Keng nach esou liicht zougänglech Informatioun huet d'Qualitéit vun engem rouege Gespréich ënner Mënschen. Ee Gedicht um Ecran huet manner Muséik wéi ee Gedicht dat am Buch steet. Ee Liebesbréif kann ee per e-mail verschécken, mee e seet méi wann e mat der Hand geschriwwen gëtt.

Här President,
Dir Dammen an dir Hären,

Zu enger nohalteger Entwécklung gehéiere selbstverständlech nach aner Politiken wéi nëmmen déi, déi ronderëm d'Informationsgesellschaft dréinen.

- Un éischter Plaz gëllt et eis Infrastrukturen op

Top-Niveau ze halen. Et gëtt keng performant Wirtschaft ouni leeschtungsstaark Infrastrukturen. Lëtzebuerg wëllt dofir och an deenen nächste Joren dat Land bleiwen dat an Europa deen héckste PIB-Undeel un ëffentlechen Investitiounen huet. Dat kann een dorunner erkennen datt "plus-valuen" vum Budget-exercice 1999 zum Haaptdeel den ëffentlechen Investitiounsfongen - mat Approbatioun vum Parlament - zougefuert solle ginn. Dat kann een och am Regirungsprogramm ënner de Stéchwierder ëffentlech Aarbechten an ëffentlech Bauten noliesen. Dat gëtt daitlech wann een d'Investissementer am Beräich vun der Kultur bedenkt: Neumünster, Pei-Musée, Rotonden, Concertsall um Kierchbiereg a Rockhall op Belval sin nëmme Beispiller. Dat kann een un de geplangte Schoulneibaute gesinn. 4 bis 6 méi Lycéeën gi gebaut. Mir schloen hire genauen Emplacement geschwé vir.

- Eng nohalteg Entwécklung vu Land a Wirtschaft verlaangt datt déi aktiv Landwirtschaftspolitik viru gefouert gëtt. De Plang fir déi ländlech Entwécklung läit vir an e weist: eis Dierfer ginn net vergies. D' "indemnité compensatoire" gëtt d'nächst Joer opgestockt. Eng nei Ackerbauschoul gëtt gebaut.
- Wann ee sech wëllt nohalteg entwéckele muss een och mat Nodrock fuerschen. D'Regierung huet sech virgeholl de Budget vun der Recherche an dëser Legislaturperiod op 0,3 Prozent vum PIB eropzesetzen. Si wäert aus deene 40 Recherche-programmer déi dem nationale Fuerschungsfong virgeluecht gi sin 3 besonnesch interessant Projete erauswielen. Insgesamt leie fir iwwer 4 Milliarden Projete vir. D'Fuerschung kënnt un d'Lafen.
- Am Ëmweltberäich brauch een d'Noutwendegkeet vun nohalterger Entwécklung net besonnesch ze begrënnen. Den CO2-Ofbauprogramm leeft, d'Strategie ass virun e puer Deeg virgestallt ginn. Deen nationale Plang fir eng nohalteg Entwécklung gëtt an enger Orientéierungsdebatt am Parlement diskutéiert, d'Ëffentlechkeet selwer an d'Virbereedung vun engem Gesetz iwwert den "développement durable" implizéiert. De Regirungsrot befénnt am

spéiden Hierscht iwwer een ofgeännerten Offallwirtschaftsplan. Virum Enn vum Joer gëtt d'Transpositioun vun der "Habitats"-Direktiv op den Instanzewee geschéckt.

- An der Infrastrukturpolitik spillt d'Transportwiesen eng erfiergehewe Roll. Zesumme mat de Responsable vun der Haaptstad wäert d'Regierung d'Konklusiounen aus der geschwé fäerdeger BTB-Etude zéien. Ech well hei kloer soen datt d'Alternativ zum BTB net kann doranner bestoen datt de BTB net gebaut gëtt. Wa mer de BTB net wëllen a gläichzäiteg de Verkéiersinfarkt verhënnere wëllen da muss een neit Konzept op den Dësch. Géint de Wëlle vun der Stad Lëtzebuerg gëtt näischt decidéiert. Mee d'Stad muss de moment venu soe wat se wëllt - compte tenu vun hire Problemer an de Problemer vum Rescht vum Land. D'Stad ass vill mee d'Stad ass net d'Land. Nëmme am Mateneen an am Firenee komme mer vun der Plaz a bleiwen net am Stau stiechen.

Demnächst gëtt de Gesetzesprojet iwwert déi grouss Eisebunnsinfrastrukture finaliséiert. Käschtepunkt 12 Milliarden. But: d'Sécherheet vum Schinnenetz verbessern, d'Trafic-Kapazitätéite vergréisseren.

- Et gëtt nach eppes worëms mer eis nohalteg mussen bekëmmern: dat ass den Image vum Land no baussen. Mir sinn net nëmmen eng Finanzplaz. Dat si mer och, mee net nëmmen. Mir sinn eng Finanzplaz déi eng breet Produktpalette opzeweisen huet: mir mussen se no bausse weisen fir datt d'Impressioun verschwënnt eppes anescht wéi private-banking géif et hei net ginn. Mir sinn ee performanten Industrie-, Informations- a Kommunikatiounsstanduert: datt d'SES déi gréisste Satellitebedreiwergesellschaft an Europa an déi drëttgréisst an der Welt, datt d'CLT-UFA dee gréisste Mediekonzern um Kontinent, d'ARBED ee vun de gréisste Playere am Stollsektor, d'Cargolux ee vun den erfollegräichste Fret-Transporteuren ass, alles dat an nach vill méi wësse mir. Mir mussen et och deenen aneren zum Bewosstsäi bréngen. Dat kascht Suen an dat kascht Leit. Mee et ass wichteg datt déi aner eis méi richtig gesinn.
- Lëtzebuerg ass ee Land ouni komplett

Universitéit. Eng komplett Universitéit an alle Fächer wier kee Beitrag zur nohalteger Entwécklung. Eist Land entwéckelt sech ëmsou besser wéi d'Lëtzebuerger wa se jonk sinn d'Welt kennelëieren. Sou laang wéi an engem Lëtzebuerger Betrib d'Leit matenee schaffen déi an Däitschland, Frankräich, England, Amerika oder Schwäiz, der Belsch oder Eisterräich studéiert hu si mer besser wéi déi aner well mer méi international wéi si sinn. Am Zäitalter vun der Globaliséierung a vun der Internationaliséierung wier akademesch Betribsblannheet de falsche Wee. Dat heescht net datt mer net am éischten Zyklus een zweet Joer do unhänke solle wou dat Sënn mécht. Dat heescht net datt mer den drëtten Zyklus net ausbaue solle fir méi Internationalitéit op eis Unisplaz ze bréngen: no dem DESS iwwert den kommunautäre Contentieux an dem DUT iwwert soziale Management heescht et elo, een drëtten Zyklus an de Beräicher Medien, Kommunikatioun, Entreprise-gestioun an Entrepreneursgeescht op d'Been ze stellen. D'Viraarbechte heizou lafen op vollen Touren. Eischt Gespréicher hunn och iwwert d'Implantatioun vun engem drëtten Zyklus an der Statistik stattfand.

Nei Institutiounen, sou wéi an der Regierungserklärung ugekënnegt, sollen de Wee op Lëtzebuerg fannen. Zweek konkret Projete solle Lëtzebuerg op eng méi visibel Art a Weis op d'akademisch Landkaart vun Europa setzen. D'"European University Foundation" viséiert d'Kreatioun vun enger universitärer Fondatioun zu Lëtzebuerg déi d'Universitéiten aus 5 oder 6 europäesche Länner zesummefaasse soll. D'Studente vun dësen Unien müssen obligatoresch an e puer europäesche Länner studéieren. Am Hierscht 2000 soll eng europäesch Ministerkonferenz den Optakt zu dëser innovativer Kooperatiounsform ginn. De Projet Euro-Uni viséiert d'Ariichte vun enger virtueller Uni zu Lëtzebuerg. Den Asaz vu Spëtzenttechnologien, notament dem Satellit, soll de Studenten, besonnesch aus der Groussregioun, et erlaben komplett Uniszyklen iwwert Internet ze suivéieren. Ee Projet-pilote ass fir 2001 virgeplangt. Den Ausbau vum drëtten Zyklus kann nëmmen dann een Erfolleg gi wann déi déi bei eis kommen, dat heescht Studenten aus ganz Europa, deen

néidege Wunnraum zu Lëtzebuerg fannen. Dee mussen mer bereet stelle kënnen.

Här President,
Dir Dammen an Dir Hären,

Et kann een net iwwert eis wirtschaftlech Entwécklung an hir Konsistenz schwätzen ouni sech d'Evolutioun vun der Finanzplaz vu méi no unzékucken.

D'Finanzplaz spillt an der lëtzebuerger Economie eng zentral Roll. Mir sin net esou ofhängeg vun hir, wéi mer et fréier vun der Stolindustrie waren. Mir sin net esou ofhängeg vun der Finanzplaz, wéi eenzelner vun hiren Akteuren an Animateure mengen. Mee mir si méi ofhängeg vun hir, wéi et gutt ass. Net ganz zu Onrecht gëtt et Stëmmen, déi virun engem neie Monolithismus warnen.

Eng kleng Economie verdréit keng Schwéiergewichter, déi alles ze erdrécken drohen. Et ass dofir och net d'Politik vun der lëtzebuerger Regierung d'Finanzplaz à tout prix an d'Onendlecht wuessen ze loossen. Mir hunn eng vun de gréisste Finanzplaze vun der Welt a mir wëlle se behalen. Wa mer dat fäerdeg bréngen hu mer vill fäerdeg bruecht.

Fir dës Finanzplaz ze behale müssen dräi Saache geschéien déi amgaang sin ze geschéien.

- Eis Finanzplaz muss, wa se sech wëllt behapten, eng Plaz mat enger breeder Produktpalett sinn. Déi di mengen, eng Iwwerkonzentratioun op d'Privatkonnegeschäft wier den Alpha an Omega vun all Plazepolitik, iere sech fundamental. D'lëtzebuerger Politik sëtzt deem Iertum jiddefalls net op. Si schreift sech resolut an d'Logik vun der Konsolidéierung vun der Plaz duerch hir intelligent Diversifizéierung an. D'Gesetzter iwwert d'Pensiounsfongen, de Pfandbréif an deemnächst iwwert den elektronischen Handel beleeden dat. D'lëtzebuerger Finanzplaz muss ee Produkt-Leader sinn, dee méi imaginativ, méi séier a méi flexibel ass wéi seng Konkurrenten.
- Eis Finanzplaz, wa se sech wëllt behapten, muss eng seriös a propper Finanzplaz sinn. Si ass dat och. Mee mir mussen wëssen: lafend gëtt de Versuch ënnerholl,

d'Finanzplaz als een Tummelbaséng vu Kriminellen a Wäisswäscher ze diskreditéieren. Mir müssen also op dem Plang vum Kampf géint d'Wirtschafts- an d'Finanzkriminalitéit irreprochabel sinn.

Dofir hu mer 1998 d'Gesetz iwwert d'Wäisswäsche verschäerft a seng Uwendungszone op d'Beräicher organiséiert Kriminalitéit, Verstouss géint d'Waffegesetzgebung, Korruptioun a Proxenitismus ausgeweit.

Dofir hu mer 1999 een oplageschwéiert Gesetz iwwert d'Domiziliéierung vu Gesellschaften kritt, dat illegal a fraudulös Aktivitéiten am direkten Ëmfeld vum Finanzsektor stoppe soll.

Dofir huet d'Regierung ee Gesetzesprojet ugeholl deem d'Konventioun vum Europarat vu 1990 iwwert d'Wäisswäschen, d'Depistéieren an d'Konfiskéiere vun de Produkter vum Verbiechen approvéiert. D'Idee ass datt déi Kriminell kee wirtschaftlechen Notzen aus hiren illegalen Aktivitéiten zéie kënnen.

Dofir hu mer wëlles per Gesetz de Banken d'Finanzéierung vu Waffegeschäften z'ënnersoen. Anerer déi mam Fanger op eis weise sollen dat och maachen.

Dofir hätte mer gärer datt d'Chamber de Gesetzesprojet iwwert d' "entraide pénale internationale" stëmmt dat eng méi séier Evakuatioun vun den internationale "commissions rogatoires" erlaabt. Hei sti mer an der Kritik a mir müssen aus där Kritik eraus.

Dofir wëlle mer den Zousazprotokoll iwwert d' "escroquerie fiscale" vun der Europarat-Konventioun iwwert d'"entraide judiciaire pénale" ratifizéieren.

Dofir wëlle mer Geriicht a Polizei personalméisseg opstocken, fir datt s'am Asaz géint d'Wirtschafts- an d'Finanzkriminalitéit méi efficace kënnen ginn. Um Bezierksgeriicht Lëtzebuerg kommen esou zum Beispill zwee Untersuchungsriichter an eng Strofkummer bäi.

Dës an aner Initiative weisen: op eiser Finanzplaz sollen déi Kriminell keng Chance hunn.

- Eis Finanzplaz, wa se sech wëllt behaapten, muss d'Beméie vun der Regierung zu engem akzeptable Kompromiss a Saachen europäesch Steuerharmoniséierung ze kommen aktiv ënnerstëtzen.

No der Realiséierung vum Bannemaart an no dem Antrëtt an d'Währungsunioun stellt d'Steierfro sech an Europa ënnert verännerte Virzeechen. Dofir huet déi lëscht Lëtzebuerger Regierung 1997 ënnert eegenem Virsätz ee Steierpak an Europa duerchgesat un deem déi jëtzeg Regierung festhält. Mir wäerten net zouloossen datt dee Steierpak aussernee gewéckelt an an zäitlech versate Stécker zerluegt gëtt. Mir halen op eng iwwerprüfbar Ëmsetzung vum Verhalenskodex géint den onfaire Steierwettbewerb. Mir halen drop, datt bei der Kapitalertragsbesteuerung d'Länner de Choix kréien tëscht engem Informatiouns Austausch an enger Quellesteier déi mir am léiwsten ënner Form vun enger Ofgeltungssteuer géife gesinn. Dëse sougenannte Koexistenzmodell ass fir eis a fir aner net vum Dësch. Den englesche Viirschlag, à terme d'Bankgeheimnis ofzeschaafen an aus dem Informatiouns Austausch den allgeméne Regime an Europa ginn ze loossen lene mer an der virgeschloener Form of. Mir hun 1997 de Koexistenzmodell proposéiert well mer dat sang- a klanglost Ofschaafe vum Bankgeheimnis net wollten. Et gëtt keng Ursaach fir eis Meenung dräi Joer méi spët fundamental ënnert engleschem Drock ze änneren. Et gëtt vill gutt Grënn géint d'Bankgeheimnis, dat ass wouer. Wann et nëmmen am Dingscht vun der Steierhannerzéiung a vu kriminelle Machenschaften besteet, schaft et sech vum selwen of. Mee et gëtt och gutt Grënn fir d'Bankgeheimnis bäibehalen. Mir wëllen et aus gudde Grënn bäibehalen. Mir wëllen et esou laang bäibehale wéi eis Haaptkonkurrenten et och bäibehalen. Fir de Rescht plädéieren ech fir ee méi souveränen Ëmgank mat dëser Fro: mir sollten de Ruff nom Ofschaafe vum Bankgeheimnis net all Kéier als national Beleidegung ëmfannen. Mir wëllen eng seriös Finanzplaz a mir wëllen ee raisonnabelt Bankgeheimnis. Mee d'Finanzplaz ass méi wéi hiert Bankgeheimnis. A Lëtzebuerg och.

Här President,
Dir Dammen an dir Hären,

Eis Wirtschaft strotzt vu Kraaft a wiisst robust, eis Staatsfinanzen erfreeë sech enger exemplarescher Gesondheet, mir hunn eng niddreg Staatsschold a kee Budgetsdefizit. De Staat huet net Geld zevill mee Geld genuch, fir déi grouss Investissementer déi an d'Haus sti finanzéieren ze kënnen.

Iwwert den Zoustand vu Wirtschaft a Finance kënnen mer frou sinn. Mir solle mat eis selwer zefridde sinn, mee eis net fir d'éischt iwwerschätzen an dann iwwerhuelen. E puer falsch Decisiounen ginn duer fir alles op d'Spill ze setzen.

Mee kënnen mer iwwert de Gesamtzoustand vum Land grad esou zefridde si wéi iwwert dee vu Wirtschaft a Finanzen? Ech mengen net. An ech mengen och datt d'Politik méi ass wéi nëmme Wirtschaft a Finanzen. Dat Sozialt ass grad esou wichteg.

Ouni leeschtungsstaark Wirtschaft an ouni gesond Finance geet näischt. Mee de Rescht geet net vun eleng. De Wirtschaftswuestum ass a senge Resultater neutral. Et ass d'Politik déi dës Resultater formen a gestalten muss. D'Politik, d'Politik vun der Regierung, vum Parlament, vun de Sozialpartner, vun den Interessengruppen, d'Politik ass zoustänneg fir dat wat ënnert dem Stréch vu Wirtschaft a Finance fir d'Mënschen erauskënnt.

Déi exklusiv Beschäftegung mat Wirtschaft a Finanzen ass eng verkierzte Politik-Opfaassung.

Ee Land entwéckelt sech nëmme da roueg a richtig wann et och sozial nohalteg wiisst. Sozial nohalteg wuessen, dat heescht sozial Defiziter déi et haut gëtt esou behiessen datt mar keng nei sozial oder finanziell Defiziter entstinn.

De Staat mécht seng Aufgab net wann e sozial inaktiv bleiwt. E mécht seng Aufgab falsch wann e sozial hyperaktiv gëtt. E mécht se richtig wann e mat Häerz a Verstand de Sozialkierper a Bewegung hält, ouni en ze iwwerstrapazéieren. Den aktive Sozialstaat ass op Dauer, op Nohaltegkeet eben ausgeriet. Wann en haut grouss Leeschtungen vollbréngen kann déi e gutt packt well e kräfteg ass, mee déi e nëmme hale

ka wann e sech mar muss iwwerstrengen, da kënnen en op der laanger Distanz ausser Otem a geet iwwer-mär an d'Getten.

D'Sozialpolitik ass een Dauerlaf wou e seng Kräfte schoune muss. Kee Sprint, keen honnert Meter, wou et engem egal ka si wéi een no zwanzeg Kilometer géif ausgesinn.

Well mer de Moment gutt a Form si kënnen mer bal all Rentefuerderungen déi um Dësch leie mat generéieren Liichtegkeet erfëllen. Mir kënnen en Tempo virleeën deen op den éischten honnert Meter fir frenetesch Stëmmung am Sozialstadion géif suergen. Mee wat sinn déi Blumme wäert, déi den Athlet no honnert Meter kritt huet, wann en nach zwanzeg Kilometer weiderlaffe muss, wann en ëmmer méi midd an ëmmer méi lues gëtt, sech sëtze muss, d'Publikum heem geet an d'Blummen de Kapp hänke loosse? Wat huet den Athlet a wat huet d'Publikum dervu wann d'Blummen déi et op der sozialer Kuerzstreck gi sinn nëmme bis zu den nächste Wälen halen? Näischt. An dofir bleiwt et am Rentendossier bei deem wat an der Regierungserklärung steet: déi wierklech sozial Defiziter gi kuerzfristig behiessen, finanziell Defiziter gi laangfristeg keng gemaach. D'Renten an d'Pensiounen ginn op den 1. Januar 2001 ajustéiert, breet punktuell Verbesserungen no Etude fir den 1. Januar 2002 virgeholl.

A wa mer dann am nächste Joer de Rentendossier nach eng Kéier an erëm eng Kéier uginn, da wier et gutt, wa mer dat matt grousser Responsabilitéit an ouni stupid Demagogie genge maachen. Et deet der Politik an der Atmosphär am Land net gutt wann den Androck sech verfestegt mir hätten nëmme ee grouss Problem: d'Renten. D'Rente werfe Problemer op, mee si sinn net de Problem. De Rentestrait geet queesch duerch d'Gesellschaft, d'Gewerkschaften, déi sozio-professionnell Gruppen. Et gëtt hei am Land esouvill Rentenspezialisten wéi et Leit gëtt. Et gëtt der besonnesch vill an de politesche Parteien, an där enger méi wéi an der anerer, mee jiddereen huet der genuch. Mee a praktesch kenger Partei gëtt et zu de Renten eng eestëmmeg Opfaassung. Loosst mer dach éierlech sinn: mir maachen dach nëmme esou wéi wann an der Rentefro all Mënsch an der CSV op der CSV-Linn, all Mënsch an der LSAP op der LSAP-Linn, all Mënsch an der DP op der DP-Linn, all Gréngen op der Gréngen-Linn an all Wieler vum ADR

op der ADR-Linn géif leien. Mir wëssen dach datt dat net esou ass. Mee mir streide viru wéi wann dat esou wier. Heiandsdo mengt een de Rentesträit wier méi wichteg wéi d'Äntwert op d'Rentefro. Mir kënnen esou viru fueren. Mee ech mengen, mir sollten dat net maachen. Ech proposéieren, datt d'Partei sech ëm ee grouesse Rentendësch solle setzen an ee parteieniw-wergräifende Rentekonsens siche sollen. Mir sinn als Parteien der Zukunft verflucht a mir müssen dat doduerch beweisen datt mer elo zuenee fanne fir herno net ausernee ze lafen - zum Schlechte vum Land a senge Leit.

Déi Gespréicher déi mer solle matenee féieren, déi Analysen déi mer sollen zesumme maachen, déi Léisungen déi mer solle gemeinsam entwerfe mussen sech och op Froe bezéien déi an dem direkten Zesummenhank mat de Renten an hirer laangfristeger Finanzéierung stinn, och wann dat op den éischte Bléck net esou ausgesäit. Eng Fro déi mer müssen ugoen, ass déi vum Zesummenhank tëscht der Rentefinanzéierung an dem "taux d'emploi", der Beschäftigungsquote.

Mir schafe Joer fir Joer vill Aarbechtsplazen. Mee mer hun am eegene Land net Aarbechtskräften genuch, fir déi geschafen Aarbechtsplazen ze besetzen. Dofir mussen mer ëmmer méi Grenzgänger an eiser Ekonomie beschäftegen. Si hunn 1998 33 Prozent an 1999 34,3 Prozent vun eisem Emploi duergestallt. Datt mer iwwer 81.000 Grenzgänger eng Aarbecht bidden, dat ass gutt fir den Aarbechtsmaart an der Groussregioun déi mer jo aktiv wëllen a vun där mer och profitéieren. Datt awer déi reng national Beschäftigungsquote, dat heescht d'Beschäftigung vun de Landesawunner am aarbechtsfähigen Alter, niddreg ass, dat ass op d'Dauer net gutt fir d'Stabilitéit vun eisem Renteregime. D'Frontaliere kotiséieren an eis Pensiounskeesen, mee een ëmmer méi groussen Deel vun eise Rente muss an d'Ausland iwwerwise ginn. Si ginn och do, net hei konsumméiert. Dat gëtt een zolitte Problem.

Et ass dofir och net verwonnerlech, datt den Europäesche Ministerrot, d'Europäesch Kommissioun an anerer ëmmer erëm eis Opmierksamkeet op dëse Risiko lenken an eis opfuerderen, déi national Beschäftigungsquote unzehiewen an, wéi se soen, déi "incontournable" Reformen am Pensiouns- a Rentewiese virzehuelen déi souwisou duerch d'Alterung vun der Bevëlkerung noutwendig ginn.

Eis national Beschäftigungsquote ass mam Bléck op d'Zukunft ze niddreg.

Si ass zwar erfreelecherweis vu 60,1 Prozent am Joer 1998 op 61,6 Prozent am Joer 1999 eropgaang, mee si bleiwt ze niddreg.

- Si ass besonnesch niddreg bei de Männer iwwer fofzeg Joer, déi haut wiesentlech éischter pensionnéiert gi wéi dat fréier de Fall war a soss doruechter de Fall ass. Vereinfacht ausgedréckt: d'Männer déi ëmmer méi al ginn, ginn ëmmer éischter pensionnéiert. Dat mussen mer änneren.

Dat mussen mer änneren, awer mat Fanger-spëtzegefill.

Et geet net drëm, krank an invalid Aarbechter a Beamten op d'Aarbecht ze forcéieren. Dat bréngt hinnen näischt, de Betriber näischt, dem Land näischt.

Et geet hei drëm, Moosnamen z'ergräife fir datt Männer déi nach schaffe kënten och nach schaffe ginn.

An eiser Gesellschaft grasséiert eng Mentalitéit déi carrément pervers ass. Mir ginn deene keng Chance méi déi net jonk an net méi honnertprozenteg gesond sinn, déi méi lues gi sinn a sech net esou séier de Verännerungen am Betrib ugepasst kréien. Et ass een Hohn datt mer Leid vun 52-53 Joer zum alen Eise geheien esou wéi wa se näischt méi kënten an näischt méi wäert wieren. Et ass ee Skandal datt vill Betriber Leit iwwer fofzeg Joer regelrecht erausdrécken, s'an d'Invaliderende forcéiere fir se kënnen duerch frësch a méi bëlleg Aarbechtskräften z'ersetzen. Dëse Skandal féiert zu engem anere Skandal: d'Zuel vun deenen déi mat 52-53 Joer alles maache fir kënnen mat schaffen opzehale wiisst bestänneg. Dat kann een heiandsdo novollzéie well d'Betribsliewe geet séier an d'Konditiounen sinn dacks Leit déi net méi honnertprozenteg funktionnéieren net zouzemudden. Trotzdem gëtt een den Androck net lass wéi wa mer et hei mat engem Mentalitéitswandel ze dinn hätten dee vum Béisen ass: de Respekt virun deem deen net méi alles gutt a séier kann geet fleten a mat him vergeet de Selbstrespekt vun deem deen awer nach vill kann an net méi gelooss gëtt. Mir sinn um Wee an eng gefills-

kal Gesellschaft, an eng Gesellschaft wou nach just de Profit an déi honnertprozenteg Leeschtung zielen, deen eenzelne Mënsch awer näischt méi. Dëse Marsch an d'Rücksichtslosigkeit mussen mer stoppen. Wéinst de Mënschen ëm déi et geet. Wéinst de Renteproblemer déi dës kuerzsiichteg Verrohung vun de soziale Sitte mat sech bréngt. Dofir mussen mer d'Invalidengesetzgebung esou änneren datt dee Kranke kann an d'Pensioun, dee Gesonde ka schaffen goen an deen net méi esou voll Leeschtungsfähigen anescht ka schaffen. Dofir mussen mer eis Ustrebungen am Beräich vun der liewenslänglecher Weiterbildung esou ausbauen, datt d'Leit méi laang employabel bleiwen. Vun där neier Ekonomik gëtt vill geschwat. Vum neien Aarbechtsmaart schwätzt keen. Op deem neien Aarbechtsmaart si Leit ënnerwee déi léiere mussen sech ëmstellen. D'Zäite wou een an deem Betrib pensionéiert gëtt wou ee mat schaffen ugefaang huet ginn op een Enn. Op dësem Wee an deen neien Aarbechtsmaart därfe mer d'Leit net eléng loossen.

- Déi national Beschäftigungsquote ass net nëmme bei de Männer iwwer 50 Joer ze niddreg. Och déi national Beschäftigungsquote vun de Fraen am arbeitsfähigen Alter ass net héich genuch. Si huet 1999 48,7 Prozent bedroen a war domat eng vun deenen niddregsten an Europa. Mee och si ass erfreelecherweis staark ugeklomm well si war nach 1996 5,1 Prozent manner héich. D'Steierpolitik, déi aktiv Fraepolitik, besser Infrastrukturen an eng geännert Mentalitéit bei ville Patronen hunn dëst bewierkt. Dës Entwécklung muss virugee well d'Zukunft vun eise Rentensystemer ass ëmsou méi geséichert wéi d'Zuel vun deenen déi hei zu Lëtzebuerg kotiséieren an no hirer Pensioun hei zu Lëtzebuerg konsumméieren héich ass.

Op dësem Punkt muss ee mat falschen Andréck opdrauen.

Et ass net d'Aufgab an och net d'Absicht vun der Politik, d'Fraen an d'Mamme mat aller Gewalt an eis Betriber ze schécken. D'Fraen déi net dobaussen an der Wirtschaft mee doheem schaffen, leeschten och ee Beitrag fir d'Allgemengheet. D'Aarbecht doheem ass keng Fräizäitbeschäftigung, dofir heescht se jo och Hausaarbecht. Misste mer se bezuelen, da wire mer schlecht drun. Et ass onbezuelten Aarbecht, mee si ass dofir net manner wäert wéi déi bezuelten.

D'Fro, ob an engem Stod déi zwee Partner allen zwee dobaussen an der Ekonomik schaffen oder ob een doheem schafft ass eng Fro aus där de Staat sech soll eraushalen. De Stod net de Staat soll decidéieren.

Mee dat heescht awer net, datt de Staat sech total Abstinenz kënnt operleeën. E muss d'Realitéit kucken wéi se sinn. Et gëtt Stéid an deenen deen ee Partner wëllt doheem bleiwe well e mengt, nëmme esou senger Erzieungsarbeitsrecht optimal kënnen no ze kommen: dës Attitude verlaangt kee laange Kommentar mee einfach Respekt. Et gëtt Stéid do ass déi eng Pei esou gutt datt eng zweet Pei net gebraucht gëtt: déi Stéid ginn eens, si brauchen de Staat net vill. Et gëtt Stéid do ass déi eng Pei esou niddreg datt eng zweet Pei gebraucht gëtt: där Stéid gëtt et vill an hei muss de Staat aktiv ginn. Et gëtt Stéid do wëllt ee Partner seng beruflech Carrière ënnerbriechen fir bei de Kanner ze sinn an no enger Rei vu Jore seng Aarbecht erëm ophuelen: där Stéid gëtt et ëmmer méi an hei muss de Staat säint derzou bäidroen fir datt esou eng differenziert Liewensgestaltung méiglech gëtt. An da gëtt et ëmmer méi Fraen déi selbststännesch wëlle sinn, déi net wëllen a materieller Ofhängegkeet liewen, déi op hir Autonomie am Berufsliewen an duerno halen. Dës Optioun, déi sech am Liewen dacks als déi richtig erweist, zwéngt de Staat zu begleedendem Handeln.

Dës Liewensweisen déi de Staat net steiere kann an och net steiere soll, maache villfältig staatlech Aktiounen noutwendeg. Ech gräifen eng eraus déi mer ugefaang hunn, déi mer awer nach méi konsequent mussen viruféieren.

Famillje mat Kanner wou déi zwee Partner dobaussen schaffen hunn dacks den objektive Problem datt se hiert Familljen- a Berufsliewe schlecht matenee verbonne kréien.

D'Schoulrhythmen an d'Berufsrhythmen huele meeschtens keng Rücksicht openeen. Net nëmme dowéinst mee och dowéinst huet d'Edukatiounsministesch eng Reflexioun iwwert d'Schoulrhythmen ugefaang, eng Initiative ugekënnegt an eng Debatte an der Gesellschaft ausgeléist. An dëser Erklärung ass net Plaz genuch fir dës Debatte am Detail ze féieren. D'Edukatiounsministesch huet et gesot: et geet net nëmme ëm dee fräie Samschdeg. Et geet drëm, d'Schoulrhythmen esou z'organisieren datt se der

grousser Majoritéit vun den Elteren entgéint kommen. Et geet och ëm d'Schoulzäit iwwert d'Woch an ëm d'Schoulzäit iwwert d'Joer, dat heescht ëm d'Vakanzenuerdnung. Et geet - an dat geet an der Debatte e bësse verluer - ëm d'Contenuen an d'Qualitéit vum Enseignement: dofir ginn d'Methode vum Liesen- a Schreiweléeieren an der Primärschoul iwwerpréift, d'Inhalter an d'Infrastrukture vum "régime préparatoire" der Heterogenitéit vun de Schüler ugepasst, déi administrativ a kommerziell Branche vum "secondaire technique" reforméiert, d'Beruffsausbildung iwwerholl a lafend ugepasst an eng Reform vum ieweschten Zyklus vum "secondaire" an d'Wee geleet. Bei de Schoulrythmen a beim fräie Samschdeg ass awer virun allem eent wichteg: d'Kanner. Mir dierfen d'Gesellschaft net ouni an net géint d'Kanner organiséieren. Mir mussen se fir d'Kanner organiséieren. Esou muss et kloer sinn datt d'Schoulrythmen de Familljen an de Kanner et müssen erlaben - wann d'Distanzen dat zouloossen - d'Mëttesstonn zesummen ze verbréngen. D'Schoul dierf sech net tëscht d'Generatiounen stellen, net do zu manner Matenee féiere wou d'Famille méi Matenee wëllen.

Fir de berufstätege Famille mat Kanner d'Kombinatioun vum Beruffs- a Familljeliewen z'erméiglechen mussen mer eis druginn d'Opfankstrukture fir d'Kanner auszebauen wa se net an der Famill kënne sinn. "D'Opfankstrukturen" ass ee schrecklecht Wuert. D'Kanner sollen net opgefaang ginn. Mir müssen hinne Plazen a Reim schafe wou se liewen an aktiv kënne sinn.

D'"Education nationale" bleift eleng zoustänneg fir d'Kantinnen an de Sekondärsschoulen, d'Familljeministesch gëtt eleng zoustänneg fir den "accueil" vun de Kanner ënner dräizéng Joer.

- Fir déi 28.500 Kanner vun 0-4 Joer stinn haut 3.700 Plazen zur Verfügung. Dat entsprécht engem Taux vun dräizéng Prozent. Opgrond vun de Waardelëschten a vun eenzelne Verännerungen déi komme gi mer vun engem reschtliche Besoin vun 1.100 Plazen aus. Si müssen an den nächste fénnef Joer geschafe ginn an den Taux wäert da siwwenzéng Prozent bedroen.

Dräi Objektivier leeden d'Regierung bei hirem Beméie

fir genuch Plaze fir d'Kanner vun 0-4 Joer zur Verfügung ze stellen.

Déi bestehend Offer mussen mer fir d'alleréisch emol konsolidéieren. Ëmmer méi Gestionäre froen d'Reprise vun hire Crèchen duerch de Staat. Dat muss ee sech gutt iwwerleeën. Wann een et mecht wier et am sënnavollsten een ëffentleche Betrib oder een esou privatwirtschaftlech wéi méiglech organiséierten "établissement public" mat der Gestoun vun de Crèchen ze beoptragen.

Fir akommeschwache Famillje Plaze kënnen unzëbidde proposéieren mer 1/5 vun de Plazen déi an de kommerzielle Crèche bestinn staatlécher Säits ze lounen an dës Famillje weider ze verlounen. Käschtepunkt fir de Staat: 25 Milliounen d'Joer.

ouni d'Mathëllef vun de Gemenge gi mer net eens. Si müssen d'Infrastrukture schafen a bezuelen. De Staat bedeelegt sech un de Funktiounenskäschten. D'Fro op d'Gemengen net müssen obligéiert gi fir Crèchen unzëbidde stellt sech. D'Modalitéiten dovun müssen a Rouh beschwat ginn. 1.100 Plaze méi ubidden, dat heescht Investitiounen vun 1,1 Milliarden an heescht d'Schafung vun 270 Aarbechtsplazen.

- Fir d'Kanner tëscht 4 an 13 Joer brauche mer Plaze wou se ausserhalb vun de Schoulstonne liewen a spille kënnen. Fir 3.113 vun de 40.500 Kanner aus där Altersklass si Plazen do. Dat entsprécht engem Verhältnis vun 8 Prozent. Geännert Schoulrythme reduzéieren d'Besoinen fir déi Famille wou ee Partner deelzäitbeschäftegt ass. Eis Sondagen an Iwwerleunge féieren awer zum Resultat datt mer nach dräi- bis fénnef-dausend Plaze méi brauchen.

Och hei hu mer zwee Zieler.

Den Accueil vun de Kanner ausserhalb vun de Schoulzäite gëtt an Zukunft eleng vum Familljeministär en charge geholl. De Kanner hiren Accueil ass net gratis a gëtt der Akommesituatioun vun den Elteren ugepasst. Wann d'Eltere gutt an anstänneg Peien hunn, mussen se fir de ganze Käschtepunkt opkommen. Dat ass normal esou.

Och fir den Accueil vun de schoulflichtege Kanner brauchen mer eis Gemengen. Hei ass net dru geduecht d'Gemengen eventuell zum Matmaachen z'obligéieren. Et schwieft eis éischer vir d'Gemengen zum Matmaachen z'initéieren. Mir wëllen déi Infrastrukturen déi se stellen zu fofzeg Prozent subsidiéieren, woubäi ee maximale Subsid vu 400.000 Frang pro Plaz ausbezuelet géif ginn. Maximale Käschtepunkt fir de Staat: 2 Milliarde Frang. Iwwert de Partage vum Finanzement vun de Funktiounskäschte muss geschwat ginn: wann de Staat fofzeg Prozent dervu géif iwwerhuelen da géing dat sech mat enger halwer Milliard am Staatsbudget néierschloen. Wa 5.000 Plaze kréiert ginn entstinn 770 nei Aarbechtsplazen.

Am Résumé: dës Politik fir Kanner ënner 13 Joer kascht, mee si bréngt och. Si bréngt méi Rouh an d'Famill. Si bréngt eng Steigerung vun der nationaler Beschäftigungsquote. A si bréngt 1.040 nei Aarbechtsplazen, dovun der vill am sozio-educative Beräich.

Här President,
Dir Dammen an dir Hären,

Mir hunn elo vill iwwer Plaze fir Kanner geschwat. Dofir mecht et vläicht Sënn op dëser Plaz ee Wuert iwwert d'Wunnen an de Wunnensbau ze verléieren. Och hei ass schliesslech eng nohalteg Entwécklung gefrot well Wunnen ass ee Recht vun all Mënsch.

Eis Populatioun wiist an der Moyenne 1,34 Prozent d'Joer. Dat steigert selbstverständlech d'Demande no neie Wunnengen. A mir kommen der Demande zur Zäit net méi no. D'Regierung wëllt dofir hir Efforten am Beräich vum Wunnensbau bäibehalen a verstärken.

Eleng am Joer 2000 gräift de Wunnensbauminister de Leit déi bauen, kafen oder hir Wunneng verbessere mat 2,3 Milliarden Frang ënner d'Ärm.

Den subventionnable Montant gëtt wat Zëns-subventioun ubelaangt vu 4 op 5 a wat Zëns-bonifikatioun ubelaangt vu 5 op 6 Milliounen ugehewen.

De 7. Wunnensbauprogramm gëtt kuerzfristig

kompletéiert a wäert wann en ofleeft 213 Projeten ëmfaasst a 5.243 Wunnengen zur Folleg gehat hunn.

D'Subventionstau fir den Ukaf vun engem Haus ginn op den Niveau vun den Taue beim Bau vun enger Wunneng ugehewen.

Zu Zéisseng huet de "Fonds de Logement" wëlles, een Areal vu 14,75 Hektar zu Wunnzwecker ze erschléissen.

An deenen nächste Woche wäert d'Regierung sech intensiv mat dem Avis vum Wirtschafts- a Sozialrot zum Wunnensbau beschäftegen an déi deementspreechend Konklusiounen zéien.

Och an den Industriebrochen am Süde wëlle mer Wunraum schafen. Mir wëllen d'Rekonversioun vun den Industriebrochen, déi eng eemoleg Chance bidden, fir am Süde vum Land der nohalteger Landesplanung ee Push ze ginn, ganzheetlech ugoen. Wa mer d'Industriebroche miwwléieren, da sollen op hinne Plaze fir Betriber, ëffentlech Verwaltungen, privat Dingschtleeschungen, Wunnengen, Fräizäit a Kultur entstoen a gläichzäiteg d'Ëmwelt an d'Liewensqualitéit berücksichtegt ginn. Op d'Industriebroche kommen net wéi fréier emol geplangt nëmmen eng Rockhal a Betriber. Déi och, mee déi aner genannte Funktiounen mussen och kënnen adäquat bedingt ginn.

Wéi mer de Gesamtkonzept ausriichte wäerten a wat weini wouhinner kënn, dat kënnen a wëlle mer haut nach net soen. D'Virarbechte lafen ënner der Regie vum Innenminister, an dee wäert och dorivwer regelméisseg mat dem regionale Gemengesyndikat a mat de Gemenge schwätzen. De Gemengesyndikat wäert d'Ausschaffen an d'Ëmsetze vum regionalen Entwécklungspang zu senger Saach maachen. De Staat an d'Arbed grënnen zu gläichen Deeler eng Entwécklungsgesellschaft déi d'Viabiliséierung an den Developpement vun den Industriebrochen an d'Hand hellt. Am Iwwerwaachungsrot vun där Entwécklungsgesellschaft maachen d'Gemenge mat, am Verwaltungsrot setzen de Staat - dee bezillt - an d'Arbed aleng. Dëse Verwaltungsrot schafft enk mat de Gestionscomitéen zesummen déi op all Site gegrënnt ginn a wou d'Gemenge mat berodender Stëmm derbäi sinn, mat berodender Stëmm well se jo hir Autonomie a Fräiheet musse behale wann et ëm

d'Autorisatioun vun den Amenagementspläng an de Baugenehmigunge geet.

D'Industriebroche ginn am Dialog mat de Gemengen hirer neier Bestëmmung zougefouert. D'Chamber kritt wann dësen Dialog zu Resultater gefouert huet ee komplette Rapport virgeluegt.

Well mer bei der Landesplanung sinn: de Spidolsplang muss de landesplanereschen Imperative selbstverständlech och Rechnung droen. De sture Lokalpatriotismus an de blannen "Jiddferee fir sech" féieren eis an d'Sakgaass.

An ier mer d'Landesplanung verloossen ee Wuert fir dem Innenminister meng Unerkennung ze soe fir déi roueg Art a Weis wéi en d'Fusioun vu Polizei a Gendarmerie ëmsetzt. D'Sécherheet kënn net laanscht de landesplanereschen Usaz, si gëtt verbessert duerch verstärkte Rekrutementen bei der Polizei an duerch d'Perfektion vun dësem hirem Equipement.

118

Här President,
Dir Dammen an dir Hären,

Ech war eigentlech bei der Beschreiwung vun der nohalteger sozialer Entwécklung an ech war do nach net fäerdeg.

Mir stieche matzen an enger Tripartitesronn iwwert d'Beschäftigungspolitik. Mir sinn do zur Konklusioun komm datt de Beschäftigungsplang vun 1998 grosso modo zügeg ëmgesat ginn ass an datt en éischt Resultater bruecht huet. D'PAN-Gesetz vum Februar 1999, dat insgesamt 26 Gesetzter ofgeännert huet, ass wéinst sengem breeden Usproch net ëmmer gutt verstane ginn, et fënnt awer vill Zousproch. Dat Gesetz huet a Saachen Aarbechtszäitorganisatioun de Sozialpartner nei a wichteg Kompetenze ginn an der Regirung se ewech geholl. D'Sozialpartner hu grouss Schwierigkeeten hiren neie Kompetenze gerecht ze gi well se sech an der Fro vun der Applikatioun vun den neie gesetzleche Bestëmmungen iwwert d'Referenzperiod net verstännege kënnen. Well se sech heiranner net ze verstännege wësse komme se net derzou déi aktiv Aarbechtsbeschafungsmoosnahmen ze diskutéieren dier hir kollektivvertraglech Behandlung d'Gesetz hinnen zur Oplo mecht.

Mir hunn et am Abrëll 1998, am Februar 1999 an am August 1999 gesot: d'Regirung dréit d'Verantwortung fir den Aarbechtsmaart net eleng. D'Sozialpartner hun hiren Deel vu Verantwortung op hire Wonsch hin duerch d'Gesetz vun 1999 vergréissert kritt. Si mussen se elo och droen. D'Regirung ka sech net an hir Plaz setzen, probéiert awer am Moment a Gespréicher tëschent dem Aarbechtsminister an de Sozialpartner Weer zu enger besserer Verständnegung ze weisen. Mir hoffen bis de 15. Juni eng Eenegung ze hunn. A mir hoffen datt d'Sozialklima sech dann erëm verbessert an de Sozialdialog erëm Filéke kritt. Ouni gutt funktionéierende Sozialdialog, ouni dynamesch Vertragspolitik, ouni Ofmaachung allgemenger a spezifisch beschäftigungspolitescher Natur gi mer als klengt Land e schwéiere Wee. De Broch vum Sozialdialog oder och nëmme seng qualitativ Korrektur no ënne féieren zu Konfrontatiounen bei deene keen eppes ze gewannen huet. Dofir wëllt d'Regirung sech zum Maschinist vum Sozialdialog maachen ouni hir Nues awer ze déif an d'Tarifautonomie ze stiechen. Mee d'Regirung kann den tarifpolitesche Vehikel esou vill uelege wéi se wëllt: fueren a Gas gi mussen d'Sozialpartner. Wa se net fueren a Gas ginn, da muss d'Politik d'Steier iwwerhuelen. Dobäi kënn munchereen iwwerrullt ginn dee besser hätt d'Gäng selwer anzegeheien. Mir brauche keen neit Beschäftigungsgesetz. Wat gebraucht gëtt ass en Ëmdenken: Flexibilitéit muss sinn, mee Flexibilitéit muss justifizierbar an zoutunbar bleiwen. Flexibilitéit muss sinn, mee si muss sech vum Verdacht fräi halen, hir Zielsetzungen ze denaturéieren. Si ass net do fir ënnert dem Virwand vun der Globaliséierung an dem Konkurrenzdruck Rechter opzehiewen. Si ass do fir compte tenu vun der Globaliséierung an dem verschäerftene Konkurrenzdruck Aarbechtsplaze secher, Betriber méi profitabel an d'Chomeure zu Salariéen ze maachen. Déi Beschäftegt sinn net d'Géigner vum Patron, mee seng Mataarbechter. De Patron ass net ee rücksichtslose Sklavendreiwer, mee een dee säi Betrib a seng Leit viru brénge wëllt. Wann déi eng an déi aner sech esou verhalen a sech géigesäiteg och esou gesinn da komme mer virun. Wann net bleiwe mer stoen a mir gi vun deenen iwwerholl déi d'Kraaft zum soziale Konsens hunn - an dier gëtt et ëmmer méi.

D'Tripartite ass a bleiwt déi lëtzebuerger Konsensfabrik. Si gëtt net zougemaach, si ass och net

faillite, mee si brauch Filialen an der Kollektivvertragslandschaft déi net probéieren d'Aarbecht anescht ze maachen wéi un der Konzernspëtzt ofgemaach.

An un der Konzernspëtzt war - am Respekt vun der Matbestëmmung - och eng kontinuierlech Lounpolitik ofgemaach gin. D'Lounmoderatioun, déi och vun allen europäesche Regierungen an de grouse wirtschaftlechen Orientéierung fir d'nächst d'Joer ugemahnt gëtt, heescht net Lounstop. Lounmoderatioun wëllt soen datt d'Léin am Rythmus vun de Produktivitéitsgewënner wuessen. Nächst méi an nächst manner. D'Politik huet déi sou verstanen an esou applizéiert Lounmoderatioun duerch eng gezielte Mannerbesteuerung vun der Aarbecht, besonnesch vun der onqualifizierter Aarbecht, ofgestäipt. Si wëllt dat och bei der ustehender Steuerreform nach eng Kéier maachen. Awer nëmme wann d'Lounpolitik gesamtwirtschaftlech a sektoriell responsabel bleiwt. Dat zielt souwuel fir de Privatsektor wéi och fir den ëffentleche Sektor wou mer d'Lounverhandlung bis de Summer wëllen ofgeschloss hunn.

D'Akommes vun deenen déi schaffe soll wuessen. Dofir gëtt de Mindestloun den 1. Januar 2000 der duerchschnëttlecher Lounentwécklung vun de Joren 1998 an 1999 ugepasst. Déi di manner verdingen oder manner Chance am Liewen hu sollen net nokucke musse wann d'Dividende vun der Croissance verdeelt ginn. Dofir ginn och d'nächst Joer 50 weider handikapéiert Mataarbechter beim Staat agestellt.

Här President,
Dir Dammen an dir Hären,

Ouni Wirtschaftswuestum an ouni Wuelstand ass et onméiglech, d'Zoustänn ze änneren an d'Gesellschaft méi gerecht ze maachen.

Mee d'Virstellung, d'Croissance an de Wuelstand géifen d'Gerechtkeet obligatoresch no sech zéien, géife se praktesch automatesch imposéieren, ass eng naiv Virstellung. Gerechtkeet ass Meesselaarbecht vu politesche Skulpteuren déi gutt gesinn.

Datt d'Croissance Ongerechtkeete bestoe léisst

gesi mer dorun, datt an den industrialiséierte Länner 35 Milliounen Mënschen all Dag Honger leiden. Eleng an den USA - dat Land dat zanter zéng Joer wirtschaftlech kräfteg boomt - kann eng vun zéng Familljen hire Liewensënnerhalt net eleng bestreiden. Amerika laacht de Finanzmäert, et laacht deenen Aarmen net. Amerika ass fir eis kee Beispill op der ganzer Linn. Dofir musse mer och am Zäitalter vun der Globaliséierung a vun de séiere Gewënner un eisem solidaresche Sozialmodell festhalen.

Mee och hei zu Lëtzebuerg gëtt et aarm Leit. Mir wëssen dat, hunn eis ëm si bekümmert a bekümmere eis virun ëm si. An engem Moment wou déi europäesch Wirtschaft aus dem Lach erauskënnt an déi lëtzebuergesch staark wiisst, wou d'Aarbechtslosigkeit fällt an d'Kafkraaft sech no uewen entwéckelt ass et gutt datt de Wirtschafts- a Sozialrot eis drun erënnert huet datt et zu Lëtzebuerg Männer, Fraen a Kanner gëtt déi de Wuelstand nëmme aus der Zeitung an de Fernsehnoorichte kennen - wa se iwwerhaapt eng Televisioun hunn an d'Zeitung liesen. Zu Recht leet de Wirtschafts- a Sozialrot de Fanger op eng lëtzebuergesch Wonn: am räiche Lëtzebuerg gëtt et aarm Leit. Dat ass à terme, besonnesch wann d'Aarmut sech nach géif ausweiden, eng eeschtzehuelend Menace fir d'Sozialkohäsioun an domat fir eis nohalteg Sozialentwécklung.

Mir fannen awer datt de Wirtschafts- a Sozialrot d'Bild vun der Aarmut zu Lëtzebuerg ze staark zeechent. Déi Aarm zu Lëtzebuerg sinn net esou aarm wéi déi Aarm an der Belsch, Frankräich oder a Portugal. Alles ass relativ, an de Wirtschafts- a Sozialrot léisst d'Relativitéit vun der Situatioun net genuch a seng Analyse mat afléissen. De CEPS, een international unerkannt lëtzebuergesch Institut a Saachen Aarmuttsfuerschung, stellt am Zesammenhang mat der Akommesentwécklung tëscht 1985 an 1997, virun der Reform vun der RMG-Gesetzgebung also, fest: "L'inégalité ne s'est pas renforcée". De Wirtschafts- a Sozialrot zitt aus dem selwechten analytesche Stoff eng konträr Konklusioun. A mir mengen net datt se integral richteg wier.

Wéi deem och maach sinn: de Wirtschafts- a Sozialrot, dat heescht d'Patronatsorganisatiounen an d'Gewerkschaften, interpelléieren eis zu Recht zum Thema Aarmut a mir huelen dat Thema och konsequent op de Métier.

Awer mir soen: net nëmmen d'Politik muss sech ugesprach spieren.

D'Gewerkschaften och: si mussen d'Bekämpfung vun der Aarmut als prioritärt Ziel begräifen a si obligéiere sech duerch den Avis vum Wirtschafts- a Sozialrot, an de Kollektivvertragsverhandlungen zousätzlech Beschäftigungsméiglechkeete fir defavoriséiert Matbierger ze schafen, fir hinnen esou eng Reinsertiounspiste an d'Aarbechtsgesellschaft opze-maachen.

Och d'Patronen huele sech duerch den Avis vum Wirtschafts- a Sozialrot selwer an d'Flicht: esou wéi d'Gewerkschaften obligéiere si sech duerch dësen Avis an de Kollektivvertråg, esou wéi d'PAN-Gesetz vun 1999 et iwwregens virgesäit, Stageplazen a grousser Zuel fir déi vum Liewe Benodeelegt fräi ze maachen. Si obligéiere sech duerch hiren Avis derzou, eng Hand bei der Bekämpfung vun der Aarmut mat unzeleeën.

Déi Virstellung, déi am Avis vum CES durchdréngt, wéi wann de Problem vun der Aarmut a vu senger Léisung bei der Regirung kënnt ofgeliiwert ginn, ass falsch. Grad wéi an der Beschäftigungspolitik si Patronat a Gewerkschaften och hei gefuerdert. Dir Dammen an dir Häre vun de Gewerkschaften: denkt un déi Aarm wann der äer Fuerderunge formuléiert. D'Sechst Congés-Woch an Aarbechtssäitverkierzung hëllefen hinnen net. D'Unhiewe vun de Steigerungssätz bei de Renten och net. Dir Dammen an dir Häre vum Patronat: denkt un déi Aarm an Ausgeschlosse wann der astellt a Kollektivvertråg verhandelt. D'Fuerderung no méi Flexibilitéit bréngt hinnen näischt.

D'Politik muss handeln, jo. Awer net aleng.

Si wäert och handeln. D'Gesetz iwwert d'Iwwerschëldung soll - amendéiert oder net - séier gestëmmt ginn. Et läit scho jorelaang hei am Haus. D'RMG-Gesetzgebung soll lafend iwwerpréift ginn. Mir stellen eis der Aarmutsdebatt. Mee si betrëfft eis net aleng.

Här President,
Dir Dammen an dir Hären,

Wou dat Sozialt ufänkt a wou et ophält, dat weess

een net genau. Ech weess just: de Problem vun de Flüchtlingen an d'Äntwerten op dëse Problem hu Sozialkonsequenzen. Si hu Sozialkonsequenzen am ethymologesche Sënn vum Wuert well se d'Form vun eiem Zesummeliewe beréieren.

D'Zuele si bekannt. Mir hunn absolut a relativ vill Flüchtlinge bei eis opgehall. Dat war richteg esou: wa matten an Europa Mënschen aus ethneschen oder anere Grënn verfollegt ginn an hires Liewes net méi sëcher sinn, da musse mer eis Dire fir si opmaachen. Net jiddferee gesäit dat esou. Mee esou wéi ech Politik maache wäert ech dofir antrieden datt d'Mënschen deenen hir fundamental Rechter bedrot sinn zu Lëtzebuerg een Ennerdaach, eng Plaz fir ze liewen a fir ze otme fannen. Wann Angscht, Terror a Gewalt am Kosovo oder soss éierens de Mënschen d'Guergel zudréinen da solle si hei Loft fir z'otme fannen. Mënsche si Mënschen a wou gefoltert a vergewaltet gëtt sinn all Mënschen op eng bestëmmte Fassong Lëtzebuerger. Wat s de net wëlls datt een der undeet, dat do och net deenen aneren un. Mir ware frou datt viru sechzeg Joer keen eis d'Dir zougeschloen huet, wéi mer hu musse fortlafen. Also musse eis Dieren opbleiwen.

Wa mer och an Zukunft op d'Bereetschaft vun de Lëtzebuerger wëllen zielen, verfollegt an tyranniséiert Mënschen heiheem opzehuelen, da muss awer och folgendes gëllen:

Déi Mënschen déi mer ophuelen, musse sech net an allem esou behuele wéi mir. Dat kann ee vun traumatiséierte a gepéngelte Leit net ëmmer verlaangen. Mee si musse sech un eis Gesetzer an hir Uerdnung halen. Et dierf keng rechtsfräi Reim zu Lëtzebuerg ginn. Wa mer se géifen zouloossen, da kënnt et op Dauer zu Friemenhaass an zum Broch vun der Akzeptanz vun eiser Flüchtlingspolitik. D'Gesetz ass ze respektéieren, och vun deenen déi bei eis kommen. Dat ass ee Prinzip an dee Prinzip huet keng Nuancen.

Déi déi an der Nout bei eis komme si wëllkomm. Mee wann d'Nout eriiwwer ass, wann do wou se hierkommen d'Situatioun sech berouegt huet, da mussen déi déi kee politeschen Asyl kritt hunn oder eis Awanderungsgesetzgebung net respektéiert hunn zrëck an hir Heemecht goen. Dat ass och ee Prinzip an dee Prinzip huet wéineg Nuancen. Et geet net datt

déi eng fräiwëlleg zréck ginn an déi aner, an deem se eis Gesetzzer brieche, probéieren hei ze bleiwen.

Wann heibannen Deputéierte sinn déi mengen datt all Flüchtlinge sollen heibleiwen da solle se dat soen. Wa se dat soen da solle se gläichzäiteg soe wéi mer et solle motivéieren datt an Zukunft all Flüchtling deen op Lëtzebuerg kënnt onofhängeg vum Geriichtsbescheed deen op seng Asyldemande erfollegt zu Lëtzebuerg ka bleiwen. Da solle se soen datt eis Gesetzzer Makulatur sinn an net gëllen.

Déi déi di aussergewöhnlech schwierig Missioun hunn eis Gesetzzer z'applizéieren - de Justizminister, d'Polizeibeamten, d'Friemepolizei am besonneschen, anerer - maachen dat no beschtem Wëssen a Kënnen. Si hunn esou vill Härz wéi dir an ech. Hiert Gewëssen ass esou fein an esou multiform wéi dat vun hire Kritiker. Ech si fir ee mënschlechen Ëmgank mat de Flüchtlingen déi heem geschéckt ginn. Dat ass keng eidel Phrase. Ech mengen dat esou wéi ech et soen. Mee ech soen och: wien ausgewise gëtt an net fräiwëlleg geet dee muss ausgewise ginn - an Dignitéit zu där hirer Realisatioun si selwer musse bäidroen wëllen.

Ween d'Flüchtlingen déi missten heemgoe géint Staat a Gesetz schützt, dee verhënnert dat mer mar fir anerer déi an Nout an an Doudesgefor sinn d'Diren opmaache kënnen. Ween d'Dire fir eraus zouhëllt, deen ass verantwortlech dofir, datt mer d'Grenze fir era mussen zoumaachen.

Et ass verdrësslech, datt an der ëffentlecher Debatt d'Problemer vun de Flüchtlingen a vun den Auslänner ouni Pabeieren op een Niveau gestallt ginn. Dat geschitt méi onbewosst wéi bewosst. Een deen illegal op Lëtzebuerg kënnt - also eist Gesetz brécht - ass net an där selwechter Situatioun wéi een deen Asyl freet. Dat sinn zwee verschidde Puer Schung an et soll een dermat ophale se iwwert een an dee-selwechte Leescht ze zéien.

D'Problemer vun de "sans-papiers", de Leit ouni Pabeieren, gi mat aller Seriositéit a Generositéit vun der Regierung iwwerpréift. Mir setzen eis eng zweete Kéier mat de Signataire vun der Initiativ déi hir Regulariséierung wëllt, den 31. Mee zesummen a kucke gemeinsam, wéi mer de Problem meeschtere kënnen. An engem Wuert: fir d'éischt wëlle mer

d'Situatioun vun den ofgewisenen Asylante klären. Dann déi vun de "sans-papiers". Et sinn zwee verschidde Problemer a si brauche wahrscheinlech verschidden Äntwerten. Et geet zweemol ëmt Mënschen an dofir ass d'Äntwert zweemol komplizéiert.

Well dës Froen esou ënner d'Haut ginn - den zoustänneg Ministeren esou gutt wéi eis alleguer - ginn ech z'iwwerleeën ob mer net eist Awanderungsgesetz vun 1972 reforméiere sollten. Ech wier frou, wa mer iwwert d'Parteigrenzen ewech doriwwer an d'Gespréich komme kënten.

Här President,
Dir Dammen an dir Hären,

Ech kommen zum Schluss vun enger laanger Ried. Si war esou laang, well och ee klengt Land Problemer huet, déi net méi kleng si wéi d'Problemer bei eise groussen Noperen. Well eis grouss Problemer net méi kleng si wéi déi vun eisen Noperen, ass d'Äntwert op si net an dem Slogan ze sichen deen no manner Staat rífft. Mir brauchen net manner Staat. Mir brauchen ee bessere Staat. Mir brauchen ee bessere Staat, ee Staat deen no bei de Leit ass. Dofir gët emseg un der Weiderféierung vun der Verwaltungsreform geschafft: geschwë kënnt ee Gesetz iwwert d'Reform vun dem Staatsbeamtestatut, hei gi weider administrativ Reformschrëtt ageleet. Dofir droe mer am Budget 2001 der Noutwendegkeet vun engem verstärkte Jugendschutz am breede Sënn vum Wuert Rechnung. Dofir leede mer dem Parlament virum nächste Fréijor ee Gesetzesprojet iwwert déi nei Form vum Zesummeliewen zou. Dofir gëtt an den nächste Méint ee modernt Pressegesetz depouéiert. Dofir bréngt mer am Ufank vum nächste Joer ee Gesetzesprojet iwwert den Ombudsman, de Biergerbeoptragten, op de Wee. Dofir maache mer am Laf vum Joer 2001 eescht mat der partizipativer Demokratie, andeem mer den Zougank zum Referendum erliichten. Mam Referendum hu mer net vill Erfahrung gemaach, awer nëmme gudder: d'Lëtzebuerger hunn eemol Nee gesot wou ee Jo net gutt gewiecht wier, si hunn eemol Jo gesot wou een Neen eis net frou gemaach hätt. Si sinn esou wéi se sinn, d'Lëtzebuerger: emol verbruet an tockeg an dann hu se meeschtens Recht. Emol generéis an opgeschlossen an dann hu se ëmmer Recht. Sou solle

mer alleguer sinn: ferm am Ëmgank mam
Zäitgeescht, mee op fir déi nei Zäit an hir Mënschen.
Loosst mer Lëtzebuerger do bleiwen wou dat
Lëtzebuergesch Sënn mécht, esou wéi nom 10.
Mee 1940 wou mer dem Okkupant fënnef Joer
laang de Bass gehalen hunn.. Loosst mer Europäer
sinn do wou Häerz a Verstand dat vun eis verlaan-

gen, esou wéi nom 9. Mee 1950, wou mer Jo zum
Schuman-Plang an domat Jo zu fofzeg Joer Fridde
gesot hunn.

* La version française de la présente déclaration
peut être consultée sur le site Internet du gouver-
nement luxembourgeois: www.gouvernement.lu

Usprooch vum Här Staatsminister Jean-Claude JUNCKER

bei Geleënheet vum Lëtzebuurger Nationalfeierdag

Juni 2000

Dir Dammen an Dir Hären,
Gudden Owend,

Mir sinn, ouni greisser Opréngung, am neie Jorhonnert ukomm. Am neie Jorhonnert jo, awer net ganz, well ronderëm eis an an eis gëtt et nach esou muenches wat aus dem läschte Jorhonnert kënnt, aus dem 20. Jorhonnert. Dat läscht Jorhonnert war ee gewaltet Jorhonnert, am eigentleche Sënn vum Wuert duerch déi Kricher déi hir Blutspur duerch seng éischt Halschecht gezunn hun, gewaltet awer och a sengen zweete fofzeg Joer duerch de Fortschrétt vum solidareschen Denken heiheem a vum kooperativen Handeln an Europa. Dat neit Jorhonnert gëtt nëmmen da besser wa mer dat schrecklecht vum läschte Jorhonnert a lieweger Erënnerung behalen a konsequent un deem Gudde viru schaffen.

Op eng éischter selbstverständlech Art a Weis feiere mer am éischte Joer vum neie Jorhonnert eise Nationalfeierdag. Et ass d'Fest vum de Lëtzebuurger - Nationalfeierdag eben. Awer mir feieren net aleng, net op eis selwer zrëckgezunn, mee zesumme mat all deenen déi eisen Aldag deelen an déi dësen och méi räich maachen.

Op dësem Dag, op dem Virowend zum Nationalfeierdag, well ech, muss ech zrëckkommen op dat Schrecklecht wat mer den 1. Juni zu Waasserbëlleg erliewt hunn. Op deem Dag, den 1. Juni, wou mer d'Sonn dobaussen net richtig gesinn hunn well et an eis selwer ebémol esou däischter gin war hu mer gemierkt datt mer net nemmen eng Natioun sinn well et eis, net jidder engem grosso modo gutt geet, mee och well mer zesummenhalen wann et eis un d'Liewegt geet. An et ass eis un d'Liewegt gaang an der Nuecht zum 1. Juni an de ganzen Dag iwwer. Ech wëll haut an hei - well et den Dag vum Land ass - den Eltere vun de Kanner, Lëtzebuurger an Net-Lëtzebuurger - et gëtt do keen Ënnerscheid schons guer nett wann et ëm esou eppes Wichtiges geet - mäi Respekt soen a mäi Mattgefill dat bleiwt. Ech wëll haut

nach eng Kéier deenen dräi dichtege Fraen déi bei de Kanner waren - an no de Kanner net no sech selwer gekuckt hunn - de Merci vum ganze Land soen. An dee Merci gehéiert och deenen déi gehollef hunn, et waren der vill, der Protection Civile, de Pompjeën, an all deenen aneren. An de Merci geet och - ouni Nuance - un eis Polizei déi gewisen huet datt se gutt ass datt se eppes kann, an déi ganz gären op d'Kritik vun deene verzicht hätt - ech muss et esou soen wéi ech et spieren- déi wäit vum Schoss waren.

Mir feieren desen Nationalfeierdag op eng selbstverständlech Art a Weis, ech hun et gesoot. Awer mir wëssen dass et keen Nationalfeierdag wéi déi aner ass. Den 28. September vun desem Joer leet de Grand-Duc Jean d'Staatsgeschäfter néier a mir kréien en neie Grand-Duc. Et ass dat am bewegten Op an Of vum Liewe vum Land ee wichtegen Dag. Den Trounwiessel symboliséiert d'Kontinuitéit vun der Natioun an déi glécklech Permanenz vun der grossherzoglecher Institutioun. Mir hunn haut all Ursaach fir dem Grand-Duc Jean Merci ze soen, Merci fir alles wat E fir eis gemaach huet - roueg, diskret, esou wéi et seng Art a Weis as, ouni Ophiewes ëm Seng Persoun, nobel eben, kinneglech, an am Respekt virun eiser demokratescher Gronduerdning vun där Hien esou laang e wesentleche Bestanddeel war an ass. De Respekt deen ech eisem Staatschef soe wier net komplett wann ech en net auswäiten gif op d'Grande-Duchesse Josephine Charlotte déi dem Grand-Duc Seng Aarbecht ënnerstëtzt an eis Suerge emmer matgedroen huet. Deen neie Grand-Duc, déi nei Grande-Duchesse déi sech - ech weess dat - gutt op hir Aufgab virbreit hunn an déi sech och op hier Aufgab freën wäerten eisem Land esou wéi de Grand-Duc Jean an d'Grande-Duchesse Josephine Charlotte no bannen déi Rou ginn déi et brauch an no baussen dee Respekt verschafen deen et verdingt.

A tous ceux qui vivent chez nous, concitoyens venus de loin et de plus loin encore, à tous ceux qui m'écoutent au-delà des frontières de notre pays je

voudrais dire que nous voulons rester ce que nous sommes: un pays à juste titre fier de lui-même, un pays ouvert aux autres, à tous ceux qui sont, nos frères, nos amis, nos voisins directs.

lech alleguer wenschen ech ee schéinen Nationalfeierdag.

Vive de Grand-Duc Jean!

Vive d'Grande-Duchesse Josephine Charlotte!

Vive den Ierwgroussherzog Henri, eisen zukünftege Staatschef!

Vive d'Ierwgroussherzogin Maria Teresa!

Vive eist Land!

Speech by H.E. Mrs Lydie Polfer, Vice-Prime Minister and Minister of Foreign Affairs and External Trade

Business seminar at Warsaw Chamber of Commerce

Poland, 13th April 2000

Dear Minister,
Mr President,
Excellencies,
Ladies and Gentlemen,

It is a great pleasure and honour for me to be in Warsaw today to open this seminar on business opportunities between Luxembourg and Poland. I would first of all like to thank the Chamber of Commerce for organising this event, which hopefully will contribute to bring the business communities between our two countries closer together.

Let me also thank the representatives of the Polish business community which are present in this room for coming and thereby showing their interest in what the Grand Duchy of Luxembourg and its companies have to offer.

As you may know the present official economic promotion mission is not the first visit by a Luxembourg business delegation to Poland. A rather successful commercial mission has actually taken place only four years ago and was led by His Royal Highness Prince Henri of Luxembourg. It was closely followed by a visit of an important Polish business delegation to Luxembourg.

So why did we decide to come back to Poland after a relatively short period of time? The answer to this question is in fact a very simple one. In a recent survey we have been conducting with Luxembourg's business community, Poland appeared to be their top priority in Eastern and Central Europe.

I personally understand the choice they made and believe that there are a number of reasons why our companies would like to do business in Poland.

Politically and historically, Poland has always played a central role in Europe. With its 40 million inhabitants, it represents a huge and interesting market for our

products. Its location at the crossroads of Central, Northern and Eastern Europe, at the brink of the Russian market, is of course another asset, which will develop its full potential in an enlarged Union.

The good overall performance of the main economic indicators in Poland is encouraging, and I would like to commend Poland on this particular point. We took note of preliminary estimates, which forecast GDP growth over 5% for the coming two years. The substantial annual inflow of foreign direct investments demonstrates the persistent confidence of international investors. As inflationary pressures and the growing current account deficit could pose a threat to the macro-economic stability, I encourage the government to remain on the track of economic and structural reform.

The perspective of Poland becoming a member of the European Union in a foreseeable time frame is of course another explanation for the strong expression of interest of our companies. As a representative of a member state of the European Union, which has always adopted a very open attitude towards the enlargement process, I would like to elaborate a little bit on this point.

In February 1998, official accession negotiations started in Brussels. At this point in time, out of a total of 31 negotiation chapters, 9 have already been agreed upon, whereas 14 are still under discussion. By June, all the remaining chapters will have been opened for negotiation. This clearly demonstrates that the process is proceeding and actually on track.

Poland has set 2003 as a target date for accession. This is an ambitious objective which I welcome. But it means that the government needs to accelerate its preparatory work. This is all the more true as we will shortly start negotiations on the most difficult chapters, like agriculture, free movement of persons or justice and home affairs. Problems will have to be

addressed and hard work will be required on both sides. But I have no doubt, that if the necessary efforts are made by both parties, all the problems ahead of us can be solved. Negotiations will progress, perhaps sometimes at a slower pace than some would like it. But what is essential is that the direction is clearly set and that this process is irreversible.

Poland is already now a fully functioning market economy. It will be able to cope with competitive pressures and market forces in an enlarged Union, provided the pace of economic restructuring and trade liberalisation is maintained. Crucial sectors in this regard are of course coal, steel and agriculture.

With regard to the adoption of the *acquis communautaire*, major achievements have been realised in key areas of the Internal Market and I encourage the government to pursue its efforts with the aim of guaranteeing the full functioning of the internal market upon accession.

As a small country with a limited administrative capacity, we are perfectly conscious of what it means to adopt more than 80.000 pages of European legislation in a relatively short period of time. Furthermore, it is clear that adoption alone is not sufficient. An appropriate administrative and judicial capacity is necessary to ensure its implementation and enforcement. In areas like the environment, this represents of course an enormous workload. We are conscious of it and we are ready to provide assistance if required by the Polish authorities.

The threat of declining support of the population towards membership is an issue which has to be addressed. As politicians we should always remember that enlargement can't be made against the people but only with them. This is not only true in the candidate states, but also in the member states.

I am aware that the ongoing economic and structural reforms are severely affecting a considerable part of the Polish population. For many of your citizens, there are hard times to go through. Therefore we have to keep explaining the long term benefits of our common endeavour, especially in the social and economic fields. They will foster sustainable growth and prosperity and thus pay off for Poland, for its companies and for its citizens.

The progress towards accession lies in the hands of Poland. Poland is in the driver's seat. It will not be easy nor simple, but I can assure you that the European Union will do all it can to assist Poland in confronting this challenge. The process should in no way be slowed down. On the contrary we should intensify our preparatory work with the objective to meet the ambitious targets we have set ourselves.

Personally, I strongly believe in the success of this process. I consider it to be a unique historical opportunity to reconcile the history with the geography of our continent and eradicate forever the tragic division of Europe. From a political perspective, enlargement will bring us the invaluable advantage of peace and stability for the whole continent. From an economic standpoint, it will offer us the potential of an internal market of more than 500 million consumers. Enlargement is a chance for our continent and a threat for nobody.

Dear Minister,
Mr President,
Excellencies,
Ladies and Gentlemen

Let me turn back now to our bilateral economic relations.

As far as economic ties between Poland and Luxembourg are concerned, I would like to stress that trade between us has witnessed considerable growth during the last years. The bilateral trade volume in fact doubled between 1997 and 1999. It is higher than for any other Eastern or Central European country.

Exports from Luxembourg to Poland increased by 350% since 1996, while imports from Poland increased by 220% during the same period. Even if serious foundations have been laid and if the general trend can be qualified as being positive, there is certainly room for improvement. This is the main reason why we are here today.

The speakers following me will give you a more detailed and complete picture about all aspects of Luxembourg's economy. For my part I would like to draw your attention to some features which are

essential to understand what Luxembourg and its business environment are all about. It will allow you to learn more about our economic structure and to understand what are the main factors of our economic success and prosperity.

Luxembourg is located in the heart of Europe, sharing borders with France, Belgium and Germany. It offers excellent transport and communication links with neighbouring countries and the rest of Europe. Beyond that, a modern air cargo terminal serves as a hub for distributing all kinds of products coming in from and going out to other continents.

The international orientation which characterises the policies of the successive governments since the second world war is a key element of our economic policy. Luxembourg has systematically supported efforts aiming at intensifying international co-operation in a multilateral context. It is a founding member of many international political and economic organisations: the United Nations, the Organisation for Economic Co-operation and Development, the North Atlantic Treaty Organisation and of course, the most important for us, the European Union. Being one of the six founding members, Luxembourg has always been able to influence its policies and structures.

The multilinguism of our population, its openness to foreign cultures, combined with the existence of a hard-working and highly skilled work force, whose high level of productivity and co-operative spirit are acknowledged by many business leaders, are certainly other key elements for our outstanding economic performance.

Building on these assets, Luxembourg evolved from an agrarian structure in the 19th century to a balanced economy built on a long industrial tradition and a clearly defined policy of diversification over the past 50 years in both the industry and service sectors.

After undergoing a deep restructuring process in the seventies, Luxembourg's steel industry has developed to a highly specialised and competitive player on the world steel market. With a production capacity of 20 million tons, our national steel producer ARBED has become a truly multinational company, which is now ranking number three among the world biggest producers.

The industrial diversification policy supported by the government has led to the setting up of a number of major international companies in Luxembourg. They produce all kinds of exportable goods, such as chemicals, plastic, rubber and glass. Together with the steel sector and the constructing industry, they account for some 20% of GDP.

But lacking natural resources and a large domestic market, Luxembourg turned to providing international services very early on and transformed itself over the years into a mainly service oriented economy. The financial centre, where growth really took off in the beginning of the nineties, is today representing about 20% of GDP. More than 200 major foreign banks have set up subsidiaries and branches in Luxembourg, among them also one Polish bank.

Let me finally mention the communication and media sector, which is today considered to be one of the pillars of the country's economic development. The Luxembourg based CLT-UFA is one of the largest multimedia groups in Europe, whereas SES, the owner of the ASTRA satellite system, is the largest private satellite company in Europe. It is currently operating 9 satellites covering more than 80 million households.

Representatives of all these different sectors are with me here today and will be happy to tell you more about their respective activities.

The success of the restructuring process in the steel industry combined with the industrial diversification efforts, the rapid development of financial services and the emergence of sophisticated service activities of the "New Economy" are the result of strategic decision making over the years. The result today is a strong and healthy economy, which throughout the last ten years has generated a higher growth rate and, in relative terms, more jobs than any of our European partners.

Allow me to give you just a few figures to underline the economic performance of Luxembourg:

- Real GDP growth was 5 % in 1999. We forecast that it will expand by about the same figure this year;

- The core inflation has remained low at 1,4 % in 1999;
- Public debt is virtually inexistent in Luxembourg;
- Unemployment has been below 3 % in 1999
- Whereas the trade balance shows a deficit, the current account surplus amounts to some 8 % of GDP, versus 1,9 % for the Euro zone.

This confirms what I told you about the orientation of Luxembourg's economy. The surplus of the current account is largely due to the importance of financial services, which contributed last year by two thirds to the total value of exported services.

Adding to the assets I mentioned before, it was essentially creativity, innovative legislation, a small chain of command, involving fewer people than in larger countries, and thus the ability to rapidly adapt to changes, which allowed Luxembourg to experience a long period of sustainable growth. But

we cannot take it for granted that this situation will last forever. In an international economic environment characterised by globalisation, where capital flows can change direction instantly, we permanently have to adapt to new circumstances.

Because of its size and history, I can say that Luxembourg has acquired some experience in this field. I firmly believe we are well prepared to the new challenges ahead of us. We are ready to seize opportunities that emerge.

Let me finish by wishing you good business contacts today and tomorrow. I expect them to be mutually beneficial and to contribute to a further strengthening of the bilateral relations between Poland and Luxembourg.

Allow me finally to take the opportunity to invite you, the representatives of the Polish business community, to the Grand-Duchy of Luxembourg, so that you can find out by yourselves what Luxembourg has to offer.

Thank you for your attention.

Visite officielle du couple grand-ducal héritier au Portugal

Toast à l'occasion du dîner offert en l'honneur de Leurs Altesses le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière du Luxembourg par Son Excellence le président de la République portugaise
Palais de Queluz, 17 avril 2000

C'est pour moi un honneur et un plaisir d'accueillir au Portugal Vos Altesses. Cette visite revêt une signification toute particulière. Dans quelques mois, Vos Altesses seront appelées à assumer la noble et éminente mission à laquelle elles sont destinées. Votre présence parmi nous est le témoignage vivant des solides relations d'amitié qui unissent nos deux peuples. Ces relations se sont consolidées au fil du temps et je suis persuadé que Votre Altesse saura les mettre en valeur et les préserver.

Le Grand-Duché de Luxembourg, en sa qualité d'Etat souverain, a su allier tradition et modernité. Il a cimenté son régime de monarchie constitutionnelle et parlementaire par une administration exemplaire. Ainsi, il est devenu un partenaire respecté et entendu par la communauté internationale, tant dans le cadre de l'OTAN, que dans celui de l'Union européenne, dont il est membre fondateur.

En juillet 1998, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir, à Lisbonne, Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Jean et la Grande-Duchesse Joséphine Charlotte. Cette visite nous a permis de renforcer, davantage encore, les liens d'amitié qui nous rapprochent et de réaffirmer notre engagement commun à construire une Europe solidaire et unie, résolument attachée à ses principes et à ses orientations politiques. Je me suis moi-même rendu au Luxembourg, à l'aube de 1999. En plus d'avoir effectué une visite symbolique de l'Europe des institutions, j'ai également eu le plaisir d'y observer l'Europe des citoyens.

Le Luxembourg représente, pour des milliers de Portugais, un second foyer. Portugais et Luxembourgeois ont su établir une forme harmonieuse d'adaptation et de respect mutuel dont nous ne pouvons que nous enorgueillir, Votre Altesse. Il s'agit d'un cas paradigmatique de deux communautés, l'une émigrée, l'autre d'accueil, qui, mises côte à côte au gré des hasards de l'histoire des migra-

tions, ont su transformer une coexistence fortuite en une cohabitation saine et amicale, dont toutes deux retirent les fruits.

S'il subsistait des doutes sur le sens du projet européen, sur la signification d'une citoyenneté européenne, sur les avantages de la création d'un espace de libre circulation et s'il fallait présenter des exemples concrets d'intégration européenne aux candidats à l'élargissement, nous pourrions mentionner, sans craindre l'excès d'orgueil, le cas, exemplaire, des relations luso-luxembourgeoises. C'est cette Europe qui doit l'emporter. A terme, ce projet devra permettre d'unir tous les Etats du continent. Tel est, en tout cas, notre souhait.

Seules les sociétés dotées de bases démocratiques solides, d'un haut degré de civisme, ouvertes, tolérantes, prospères et respectueuses des valeurs humaines sont aptes à relever le défi de la construction européenne. Nul n'ignore que ce défi traverse actuellement une phase cruciale de transformation, laquelle exige créativité, esprit critique, sens pratique, connaissance de l'histoire et vision de l'avenir.

Le Portugal et le Luxembourg sont tous deux animés d'un même désir et voués à la progression du projet européen, en faveur d'une Union où tous les Etats, petits et grands, riches et pauvres, puissent faire entendre leur voix sans, toutefois, rompre l'équilibre, l'unité et la cohésion d'ensemble. Dans l'histoire de l'intégration européenne, les petits pays ont souvent joué un rôle pionnier dans la découverte de voies innovatrices et ont, ainsi, contribué de façon décisive à l'édification de la nouvelle Europe.

De même, en ce qui concerne les relations extérieures, Portugais et Luxembourgeois partagent des préoccupations et des orientations semblables. Le Portugal n'oublie pas que les Luxembourgeois ont suivi avec beaucoup d'attention l'évolution de la question timoraise. Il n'oublie pas non plus la contri-

bution significative apportée par le Luxembourg au développement de certains pays de l'espace lusophone. A cet égard, le cas des Iles du Cap-Vert est remarquable.

Vos Altesses

Nous formulons le vœu que votre séjour parmi nous réponde au souhait que vous avez manifesté de connaître de façon plus directe la réalité moderne du Portugal, ainsi que les moyens mis en œuvre pour

relever les défis de ce début de siècle. Nous espérons qu'il vous permettra également de connaître le progrès économique de notre pays, la créativité de notre jeunesse, notre façon d'être et notre façon de penser.

Je vous demande à tous de bien vouloir lever votre verre au bien-être personnel de Leurs Altesses, le Grand-Duc Héritier Henri et la Grande-Duchesse Héritière Maria Teresa, au bonheur de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Jean et la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte, ainsi qu'à l'amitié qui unit le Luxembourg et le Portugal.

Visite officielle du couple grand-ducal héritier au Portugal

Toast de S.A.R. le Grand-Duc Héritier lors du dîner de gala
offert par le président de la République du Portugal et Mme Jorge Sampaio
Palais de Queluz - 17 avril 2000

"C'est, pour la Princesse et moi-même, un très grand plaisir de venir ici au Portugal et j'aimerais vraiment, au nom de mon épouse et moi-même, vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous nous avez offert. Nous nous réjouissons de pouvoir passer trois jours ici, qui seront certainement très intéressants car ils sont un éventail impressionnant de tout ce que vous avez à montrer en matière de technologie, en matière de jeunesse à travers les universités et en matière de culture.

Cela fait, j'ai fait le calcul rapide, plus de 20 ans que mon épouse et moi-même venons régulièrement dans votre beau pays. En effet, encore à l'université, nous nous sommes liés à un groupe d'étudiants portugais qui nous a permis de découvrir votre pays. Nous n'étions pas encore mariés et nous nous sommes rendus dans votre pays, dans les années 70. Depuis lors, nous sommes revenus pratiquement tous les deux ou trois ans, grâce à ces liens d'amitié et de famille que nous avons ici dans votre pays.

Les liens particuliers entre le Luxembourg et le Portugal sont connus, mais j'aimerais les spécifier encore une fois. D'abord, les relations familiales: vous savez, et c'est assez extraordinaire, que je descends de trois différentes sœurs de Bragance, c'est inouï! Ensuite, il y a ces liens d'amitié qui se sont forgés grâce à l'apport aimant de la population portugaise à Luxembourg. Et j'aimerais vraiment rendre ici un hommage à cette population portugaise qui participe d'une façon extrêmement concrète et positive à l'essor économique de notre pays.

Le Luxembourg a, au sein de l'Union européenne, des réunions constantes avec le Portugal, et essentiellement en ce moment grâce à la présidence que vous tenez. C'est une présidence extrêmement constructive, et je vous remercie de l'aide que vous apportez également aux pays les plus petits. Beaucoup de choses nous rassemblent; aussi j'aimerais lever mon verre à votre santé, Monsieur le Président, à vous Madame et à l'amitié entre nos deux pays."

New Thinking for a New Millennium: Education for the Knowledge-based Economy

Statement by Prime Minister Jean-Claude Juncker

Luxembourg, 2 - 3 May 2000

This was really a passionate introduction by my dear friend Edmond Israel, who is always captivating his audience with his unusual but fascinating ideas and his new thinking. I am admiring him also for his tirelessness and his inexhaustible energy. In other words: it is not an easy task to speak after him.

May I start by welcoming you most warmly to Luxembourg for this conference on Education for the Knowledge-based Economy in the New Millennium. When Edmond Israel asked me whether the Luxembourg Government would be willing to co-organise this conference, I did not hesitate and said yes to the project spontaneously. It seems to me indeed that it is of utmost importance to adapt our thinking on education and our educational systems to the challenges of the new century characterised by globalisation and the information society. So if Asia can help Europe and if Europe can help Asia in this matter by way of exchange of ideas and experience, that is a good thing. And education is certainly also at the heart of a better understanding between these two continents. With so many competent speakers today and tomorrow from the world of politics, industry, science and academia, I am sure that the debate will be fruitful and enlightening.

I have opted for not addressing you on educational issues though. I would rather like to say a few words about relations between Asia and Europe. Obviously, I will have to deal with the subject in very general terms, knowing quite well that both sides are an assembly of heterogeneous countries, but I hope you will excuse my simplifications.

So many speeches have been written about relations between Asia and Europe. What strikes me is that the vast majority of them deal with business and economics. Yes, it is probably easier to describe this relationship with figures rather than with words. I also agree that trade and economics are very important aspects of these relations, but since the first ASEM

Summit in Bangkok in 1996, if not earlier, relations have definitely been embedded in a new quality.

What is to my mind the most important feature of these relations is mutual respect and equal dignity. The concept of partnership implies that both sides are placed on equal footing. Europe and Asia have to identify their common features, develop them, and accept that there are differences too, issues on which both partners can only agree to disagree - which should however not prevent co-operation in these and other fields. Dialogue has never been easy on tricky and sensible issues such as human rights, governance, proliferation of weapons of mass destruction, protectionism a.s.o, issues on which our system of values and our fundamental beliefs are sometimes different. But this is also what makes the development of these relations so essential. Both continents should play a significant role in the multipolar world of the 21st century and contribute towards shaping it.

Gradually, we have been managing to bridge misunderstandings. For example, it took us Europeans some time to understand that our enthusiasm for providing assistance to so-called underdeveloped Asian countries - an act of genuine goodwill - was hurting feelings, because we underestimated the importance of face-saving in Asian societies. And both sides have to liberate themselves from feelings of arrogance. I also consider that Europeans have to stop negating the existence of genuine Asian values. Yes, we still seem to live with the illusion of the hegemony of Western values and are very often too quick to judge. Yet, lecturing and moralising instead of first trying to understand and then explain and convince, is a counterproductive approach.

What has made the ASEM process so successful is the informal character of most meetings. Discussions are open, controversial and thus stimulating and healthy

for the development of relations and the getting closer together. As somebody once said to me "Taking off ties loosens tongues" - and indeed Heads of State and Government feel quite at ease with this informal system. Leaders are also much more outspoken without their officials and advisers being present in the meeting room.

The other feature which accounts for the quality of the ASEM process is its reliance not only on governments, but also on the business sector, on culture, on the arts and society at large. The ASEM process is probably still undervalued, but let us not forget that it still is a very young process.

The first real test of the partnership between Asia and Europe was the financial crisis which broke out in 1997/8. The European Union provided not only political support but contributed also significantly to the financial packages led by the international financial institutions and kept its markets open. So it hurts when I hear that many representatives of Asia still have the feeling that the United States have been doing more than the EU. Unfortunately, anywhere in the world, the U.S. are much better at marketing their policies than the Europeans, so we have no one than ourselves to blame.

This autumn we will already hold the 3rd ASEM Summit in South Korea. Heads of State and Government will discuss among other things the conclusions of the report of the Vision group, which was created in London in 1998 and which was given the mandate to define a strategic vision and concrete measures of co-operation for the future. One of the recommendations of the Vision Group is to adopt a joint ambitious declaration on education - this is to say that the topic of this conference is well chosen.

But what is the "vision" that leaders are being asked to adopt. Well, this is what the report of the Vision Group says: "Our vision is to gradually integrate Asia and Europe into an area of peace and shared development, a prosperous common living sphere in the 21st century. This is a sphere in which our knowledge, wealth, cultural heritage, democratic ideals, educational assets, intellectual aspirations and new technologies are closely intertwined and exchanged, without specific barriers or constraints. We envision the active integration of our intellectual forces and a

vibrant exchange of culture and the arts between Asia and Europe. We envision correction in today's imbalance in student numbers between Europe and Asia, with a five-fold expansion in student exchanges between the two regions by the year 2025. We also visualise the progressive opening of markets with the eventual goal of free flow of goods and services by the year 2025. Integral to our vision are concrete actions to meet the serious environmental challenges today." A quite ambitious agenda thus to the benefit of billions of people.

An enlarged Europe to the current thirteen candidate countries will comprise about 550 million people. In Asia, there are 3,7 billion people already now and in twenty years, there will be between 4,3 and 4,8 billion. So taken together Asia and Europe account for 2/3 of the world population - and, by the way, half of world GDP. I think I said earlier that we can learn from each other; my feeling is that in this century, Europe will learn more from Asia than the other way round. Europe's population is stagnating whereas it is growing in Asia. Europe is getting older, Asia is keeping its youth. So, it is from the East that new ideas, energies and talents will come. Europeans should thus actively invest in the region and in the human capital in that part of the world.

Very often, when discussing with colleagues or friends coming from various corners of Asia, I am being asked whether or even why Europe is neglecting its relations with Asia. This impression is alarming, but the question is neither new nor surprising. The European Union has to meet significant internal challenges - ranging from institutional reform, fight against unemployment and social exclusion and a vanishing commitment to European integration - as well as external challenges - enlargement and instability in the Balkans right next door. So indeed, countries in Asia could get the impression that the EU is not devoting enough time to them. But Asia certainly is a strategic point in the EU's external relations and I hope that the EU will be able to demonstrate this convincingly during the ASEM summit later this year.

The financial crisis which has hit Asia has shown how interdependent Europe and Asia are. Turmoil in Asia has had an impact on growth in Europe. Asia has made the painful experience that its economic

miracle was not sustainable. Maybe Asian countries can learn from Europe how to create a system of co-operation which will better protect them and enable them to act more efficiently - because more co-ordinated - in a situation of crisis.

Let me discuss this idea of intra-Asian cooperation or integration. Until the outbreak of the financial crisis in South-East Asia, most analysts considered soft and light organisations like ASEAN advantageous and more suitable for Asia than the heavier European form of integration. But since the crisis, I suppose that thinking has been evolving. However, can European integration be a model for Asia? That's an interesting question.

The history of both continents is very different. Europeans had been trading with each other for centuries and developed strong economic relationships. In Asia, intra-regional trade links are much more recent. Political systems are very different. And, very important, I see no shared vision of the future in Asia today.

1 3 4

I say this one week before we celebrate here in Europe the 50th anniversary of the Schuman plan, the plan which is at the origin of the creation of the European Union. In a week's time we also commemorate here in Luxembourg the souvenir of the invasion of German Nazi troops sixty years ago at the beginning of the second world war. Peace and the slogan "never ever again war" were and still are the driving force of European integration. We Europeans managed to put aside our deep divisions, our hatred and feelings of revenge. On the occasion of the Schuman commemoration next week, the former President of the European Commission Mr. Jacques Delors will give a speech with the title: "forgiveness and promise" - an excellent summary of the European idea.

I would like to remind you that even though there was a vision at the origin of the European construction, the implementation started with economics, with the integration of coal and steel industries. Economic integration was promoting political integration. Maybe Asian countries should try the recipe: it could be that they will find their vision too on the road towards economic integration. There must be common cultural, social and political values, projects worthwhile to be realised together

and which go beyond free trade and economic co-operation. That could be the new thinking in Asia for this century. Finding and nurturing this regional cohesiveness and a sense of unity will probably take some time, but I think it would make the implementation of a joint vision for Asia and Europe easier too.

Although I implied earlier that I do not want to talk so much about economics, I cannot prevent myself from commenting the recent announcement of growth prospects for Asia: yes, Asia is growing again - 6% annual GDP growth, except for Japan. This is good news. The bad news is that speculation is also on the rise again. I hope the lesson of the recent crisis has been learnt. Periods of growth should be used to carry out the necessary structural reforms - this is a lesson which Europe has had to learn. At the latest European Council, governments of the EU have been committing themselves to exactly this: generating more employment by carrying out structural reform while preserving social cohesion.

As the Asian world has been following very closely the creation of the common European currency, the EURO, I feel that I have to say a few words about the current so-called "weakness" of the EURO. Yes, I say "so-called". When people ask me whether it is currently wiser to hold dollars rather than euros, I always explain that whatever the exchange rate to the dollar, the EURO is an internally stable currency. The euro-zone is an area of low inflation, an area of growth, an area where unemployment, budget deficits and governmental debts are in regress - an area thus of profoundly sound economic fundamentals. The euro is not weak, the dollar is just strong and in my view largely overvalued. The problem is that the performance of European economies is not visible enough. So I hope our Asian friends will continue to look confidently towards the new European currency.

To conclude, let me say a few words about the Asia-Europe Foundation. Right from the beginning, the Luxembourg government supported wholeheartedly the idea of the creation of ASEF and was investing quite an effort in convincing more reluctant EU member states. As I said earlier, relations between two continents are not a matter for diplomats and ministers alone. Governments should create the framework in which non-governmental contacts can develop.

Since ASEF has been created in 1997, it has accomplished an impressive job, much more than I thought it would be able to achieve. ASEF has brought together businessmen, scholars, artists, students, journalists, young politicians and has multiplied discussion fora on issues ranging from cultural, social to monetary issues.

So, it is great time to thank the team of ASEF for these achievements, first and foremost the executive

director, Prof. Tommy Koh, whom I will have the pleasure to decorate later on during the day, not only for his unconditional commitment to Asia-Europe relations, but also for being a friend and a promoter of Luxembourg in Asia. I would ask you, Prof. Koh, to convey my compliments to the whole ASEF staff. Together with the board of Governors currently chaired by Edmond Israel, you have led this young organisation successfully into the New Millennium.

Commémoration du cinquantenaire de la Déclaration Schuman "Le pardon et la promesse. L'héritage vivant de Robert Schuman"

Discours de Jacques Delors

Luxembourg, 9 mai 2000

Altesse Royale, Madame,
Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Présidents,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'appel du 9 mai 1950 demeure, et nous en sommes tous heureux, un événement considérable. Sa commémoration a lieu, aujourd'hui même, dans plusieurs capitales européennes, et aussi devant l'Assemblée des Nations unies. Sollicité de toutes parts, j'ai choisi de répondre à l'invitation de Jean-Claude JUNCKER, pour cette cérémonie organisée par l'un des pays fondateurs. Car, c'était pour moi l'occasion de me rendre dans une ville où a séjourné Robert SCHUMAN et aussi de rendre hommage au Luxembourg qui a tant oeuvré pour bâtir la maison Europe. Je voudrais donc dire toute mon estime à vos compatriotes qui ont si bien servi la cause européenne et, au risque d'oublier de nombreux acteurs de cette aventure, citer Joseph BECH, Pierre WERNER (pour qui vous me permettez d'avoir une pensée émue), Gaston THORN, Colette FLESCHE, Jacques SANTER, Jacques POOS et, bien entendu, l'actuel Premier ministre, ainsi que tous les collègues luxembourgeois qui ont oeuvré au sein de la Commission européenne.

Il est bon, en ces circonstances, de rappeler dans quel contexte dominé par la peur, l'initiative de Robert SCHUMAN a vu le jour. Il en est résulté un traité, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, qui constitue la matrice de ce qui a pu être réalisé jusqu'à présent. Tout y était: le sens de notre action, bien entendu, mais aussi un schéma institutionnel génial qui a permis les avancées, la méthode dite communautaire qui, aujourd'hui encore, doit nous servir de référence.

Certes, chacun le reconnaît, le monde a changé depuis 1950 et vit actuellement une nouvelle mutation placée sous le signe de la mondialisation et

d'un progrès technique bouleversant. Certains en tirent argument pour conclure que le modèle communautaire est dépassé ou bien connaît ses limites. Alors que se profile le plus grand élargissement que l'Union ait connu, il n'est pas inutile de revenir aux sources pour ouvrir un débat sur l'Europe de demain.

I UN CLIMAT DOMINÉ PAR LA PEUR

Revenons donc aux années 1949 et 1950, après cet inoubliable Congrès de La Haye, où, sous la présidence de Winston CHURCHILL, plus de huit cents personnalités venues de presque tous les pays d'Europe Occidentale et des milieux politiques, industriels, syndicaux et culturels, communièrent dans l'enthousiasme. Ils proclamèrent: "plus jamais la guerre entre nous", avant de se diviser sur la conception d'une Europe unie. Jean MONNET et Robert SCHUMAN retinrent la leçon et savaient dès lors qu'il faudrait trouver le projet concret et limité qui serait le détonateur ouvrant la voie à une aventure n'ayant pas d'équivalent dans l'Histoire.

Les responsables des six pays fondateurs durent alors travailler pour surmonter les divergences doctrinales, ou tout du moins pour les laisser de côté. Dans un contexte dominé par la peur, la peur d'un retour de la guerre, la peur de l'autre, alors que les cicatrices du dernier conflit étaient encore ouvertes et faisaient mal.

La peur de la guerre

La peur de la guerre, paradoxalement peu d'années après la signature du traité de paix. Mais 1949 voit l'explosion de la première bombe atomique russe, faisant surgir le spectre de la guerre froide. La victoire de Mao Tsé-Toung annonce l'extension du communisme et, pour plus tard, l'émergence des pays asiatiques sur le plan économique, après l'indépendance

conquise, au travers de conflits sanglants. Enfin, signe des temps, le Maccarthysme fait des ravages en contrepoint du défi lancé par le communisme.

L'Europe occidentale s'inquiète, car elle craint d'être embarquée à nouveau dans une terrible conflagration. Un grand débat s'instaure, d'autant que se profile un affrontement entre les deux Corées. Et d'ailleurs, le 23 juin 1950, quelques semaines après l'appel de Robert SCHUMAN, les divisions nord-coréennes envahissent la Corée du Sud.

Les Etats-Unis, après quelques hésitations, interviendront dans le conflit. Ils s'inquiètent, eux aussi, pour l'Europe et plaident pour la réinsertion pleine et entière de l'Allemagne dans l'alliance de la liberté et de la démocratie. Le directeur du journal *Le Monde*, Hubert BEUVE MERY, relance la discussion en réclamant une certaine autonomie pour l'Europe qui la tiendrait à l'écart d'un affrontement entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique. D'autres Européens font pression dans la direction d'une alliance maintenue et même renforcée entre les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest.

On sait qu'après bien des péripéties, le projet ambitieux d'une Communauté Européenne de Défense allait échouer en 1954 et que, faute de mieux et pour rassurer les uns et les autres, allait se constituer l'Union de l'Europe Occidentale.

Si je bouscule la chronologie en allant au-delà du 9 mai 1950, c'est pour caractériser cette époque et opposer deux approches, l'une par la politique proposant une défense commune, attribut essentiel de la souveraineté, l'autre, par la stratégie des petits pas qui allait déboucher sur le traité de la CECA.

Les temps ont certes changé, mais le problème demeure: comment faire de l'Europe unie un acteur politique qui compte?

L'inspirateur, Jean MONNET, tournait ses perplexités dans sa tête. Il le raconte ainsi dans ses mémoires:

"Qu'est-ce qui pourrait lier, avant qu'il ne soit trop tard, la France et l'Allemagne, comment enraciner dès aujourd'hui, un intérêt commun entre les deux pays?"

Et ce fut la mise en commun de ce qui était à l'époque, le nerf de la guerre: le charbon et l'acier.

La peur de l'autre

Car la peur était dans les têtes. L'Allemagne, bien que vaincue, faisait peur. En France, notamment, la querelle était vive entre ceux qui voulaient cantonner le voisin d'outre Rhin dans une autonomie limitée et privée de moyens, et ceux qui, se rappelant les suites désastreuses du traité de Versailles, cherchaient le moyen de réintégrer progressivement l'Allemagne.

Et ce n'est pas un hasard de l'histoire qui a fait que Robert SCHUMAN fut l'homme de la situation. Ayant étudié et vécu dans l'Alsace-Lorraine occupée, arrêté par la Gestapo, évadé en août 1942, il était, comme l'Inspirateur, hanté par l'impérieuse nécessité de la réconciliation franco-allemande.

"Les dures leçons de l'histoire, disait-il, m'ont appris, à l'homme des frontières que je suis, à se méfier des improvisations hâtives, des projets trop ambitieux, mais elles m'ont appris également que lorsqu'un jugement est objectif, mûrement réfléchi, basé sur la réalité des faits et l'intérêt supérieur des hommes, il importe de nous y tenir fermement et de persévérer".

Toute l'illustration de l'action de Robert SCHUMAN se trouve dans cette longue phrase. Son inspiration, qui va au-delà de la méthode et de l'initiative du 9 mai, est remarquablement illustrée par Hannah ARENDT, cette juive marquée par la Shoah, cette grande figure de la pensée occidentale qui, n'oubliant pourtant rien, nous proposa le paradigme du pardon et de la promesse.

En abordant ce thème redoutable, Hannah ARENDT n'entend pas nier l'impardonnable, ni recommander l'oubli. Mais en associant le pardon et la promesse, elle permet de recréer la vie, de réintégrer dans la communauté des hommes libres et respectueux de la liberté des autres, ceux que le poids du passé, des remords, voire de la culpabilité, aurait pu conduire à l'exclusion et à la négation de tout espoir.

Hannah ARENDT a traité ces thèmes dans "La condition de l'homme moderne" paru en 1961, bien après l'appel du 9 mai. Et pourtant, comment ne pas voir la relation éthique entre ces deux personnalités. Car notre philosophe fait appel à l'Evangile pour étayer sa thèse. Ainsi cite-t-elle l'Evangile selon Saint-Mathieu: "Si vous pardonnez aux hommes leurs manque-

ments, Dieu vous pardonnera aussi..." Comment ne pas rapprocher cette référence de celle que fait constamment Robert SCHUMAN à sa foi chrétienne. Les termes sont un peu différents, mais l'esprit est le même. Retenons cette citation prélevée dans son recueil "Pour l'Europe":

"Et par un paradoxe qui nous surprendrait, si nous n'étions pas chrétiens - inconsciemment chrétiens peut-être - nous tendions la main à nos ennemis d'hier, non simplement pour pardonner, mais pour construire l'Europe de demain?"

Quelle profondeur et quelle modernité dans cette règle de conduite. Le pardon sans l'oubli, la promesse pour permettre à l'autre de ne pas s'enfoncer dans le désespoir ou la vengeance. Songeons à ce que pourrait être la force de cette règle appliquée aujourd'hui en Bosnie et au Kosovo. Ne se lèverait-il pas, dans chaque camp, des hommes et des femmes capables à la fois de pardonner et de s'allier la promesse que pourrait proposer l'Union européenne, précisément par l'engagement mutuel et contractuel. Ainsi, planterait-on quelques jalons de sécurité, avec le concours et l'aide de l'Union. Ainsi, reconstituerait-on ces solidarités de fait dont Robert SCHUMAN disait qu'elles seraient le plus sûr ciment de la compréhension mutuelle et de la coopération, puis de la réalisation d'un projet commun.

Ce projet, il nous a été donné en héritage. Et dans celui-ci, un traité, celui de la CECA, où tout était en germe.

II DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA MÉTHODE COMMUNAUTAIRE

Le secret fut bien gardé. Sept personnes seulement - dont Konrad ADENAUER - étaient au courant, lorsqu'il pénétra, le mardi 9 mai 1950, vers 18 heures, dans le Salon de l'Horloge du Quai d'Orsay. Nul ne se doutait qu'il allait poser l'acte fondateur de la Communauté européenne. Cette association placée sous une Haute Autorité commune serait la première pierre, disait-il, "d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix".

Les réactions furent nombreuses et contrastées de la part des responsables politiques et professionnels. En

revanche, l'appel ne perça pas le mur d'indifférence de la presse et de l'opinion publique. Il en fut d'ailleurs longtemps ainsi, concernant les faits marquants de l'histoire communautaire.

Toujours est-il qu'en présence de l'accord de principe entre Paris et Bonn, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays Bas se joignirent à cette initiative. Un traité fut établi et signé à Paris, le 18 avril 1951, puis ratifié par les parlements des pays concernés.

Sans vouloir trop insister, car on tombe vite dans l'exagération, sur l'accord franco-allemand, il importe cependant de souligner que celui-ci transcendait bien des difficultés: les craintes que le Conseil de l'Europe - créé en 1949 - ne comble pas les espoirs mis en lui, ce qu'allait confirmer très vite Paul Henri SPAAK en démissionnant de sa présidence, la coopération nécessaire pour assurer le succès du Plan MARSHALL, les divisions entre Français sur l'attitude vis-à-vis de l'Allemagne, les modalités de réinsertion de cette dernière dans l'alliance occidentale.

Une référence incontournable

Selon moi, ce traité de la CECA était un texte clair, sans considérations inutiles, ni mauvaise grasse. L'expérience se chargera de prouver, en premier lieu, la validité du schéma institutionnel mis en place. Aujourd'hui, on peut, au risque de simplifier, le résumer ainsi: deux législatifs, le Parlement et le Conseil; deux exécutifs, le Conseil et la Commission - à l'époque la Haute Autorité - cette dernière ayant l'exclusivité du droit d'initiative; un judiciaire, la Cour de Justice.

Ce qui a permis, au-delà des hommes, des caprices de l'histoire, de progresser, c'est la force de nos institutions. Jean MONNET disait d'elles:

"L'expérience de chaque homme se recommence. Seules les institutions deviennent plus sages: elles accumulent l'expérience collective et, de cette expérience et cette sagesse, les hommes soumis aux mêmes règles verront non pas leur nature changer, mais leur comportement graduellement se transformer".

Si l'on touche à une de ces institutions, c'est alors

tout un équilibre précieux, riche de ses réussites passées, qui est menacé. Or cette tentation a existé et existe encore. Elle se précise même, au fur et à mesure que s'efface la mémoire de ce qui a réussi et de ce qui a échoué, par le passé. D'où de multiples amendements et corrections empruntés au "salon des petits inventeurs de génie" et qui ne font que rendre l'ensemble indéchiffrable et non transparent. La leçon de la CECA, c'est aussi cet avertissement de succomber un jour sous le poids de l'hypercomplexité.

On pourrait multiplier les exemples concernant chaque institution, mais le jour n'est pas à la controverse. Rappelons simplement ce que disait Robert SCHUMAN à ses collègues, durant un Conseil des ministres:

"Vous n'êtes pas en train de négocier, vous êtes en train de trouver une solution".

Ce traité de la CECA allait nous servir d'inspiration lorsque fut préparée la réforme des institutions qui aboutira à l'Acte unique. Un texte sobre, sans enflure qui, comme son illustre référence, portait en lui les atouts d'une révolution pacifique. Un texte qui doit beaucoup à la présidence luxembourgeoise, au Premier ministre Jacques SANter, au ministre des Affaires étrangères Jacques POOS, à leurs collègues et collaborateurs qui ont voulu et réalisé une coopération exemplaire avec la Commission. Certains chefs de gouvernement ne découvrirent que plus tard la portée d'un traité qui pourtant ne cachait rien, mais qui confirmait l'esprit et la lettre du triangle institutionnel, qui introduisait explicitement dans le contrat de mariage, la cohésion économique et sociale, la perspective monétaire, la dimension sociale, la politique commune de l'environnement.

Les institutions communautaires n'ont pas de valeur qu'en elles-mêmes, par leur ingéniosité. Elles valent et vaudront surtout par leur esprit, esprit qui caractérise aussi ce que l'on appelle la méthode.

Actualité de la méthode communautaire

À ce stade, sans doute faut-il clarifier ce que l'on entend par là.

Certains pensent, en premier lieu, à la méthode des

petits pas, se référant ainsi à la déclaration SCHUMAN et à sa phrase la plus citée: "L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble; elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait".

Il est vrai que ces cinquante années vécues en commun ont véritablement abouti à des solidarités de fait qui expliquent, pour partie, les bonds en avant réalisés depuis. Et aussi, l'émergence d'un acteur international, notamment dans le domaine des relations commerciales.

D'autres mettent l'accent sur le cercle vertueux de l'engrenage, un progrès en appelant un autre. On a pu le vérifier dans les premières années du Marché commun où les six pays membres réalisèrent les intégrations programmées avant les échéances prévues. Ou encore, à partir de 1985, où l'adoption de l'objectif 92 d'un Marché unique induisait un changement du traité - ce fut l'Acte Unique - puis le renforcement des politiques communes et des moyens financiers qui lui étaient consacrés. Une autre illustration de l'engrenage peut être trouvée dans l'émergence, dès 1988, de l'idée selon laquelle l'avènement d'un Grand marché - fondé sur la liberté de circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux - appelait une monnaie unique.

Mais la méthode communautaire est aussi, et même avant tout, un système institutionnel qui, lorsqu'il fonctionne bien, permet une bonne préparation des projets, un processus clair de décision et une bonne exécution. Si le triangle institutionnel fonctionne bien et est convenablement relié au Conseil Européen, il est possible d'avancer, de gagner en lisibilité, de trouver les voies de la responsabilité démocratique et donc de la citoyenneté.

Si, au contraire, le triangle s'enlise, pour de multiples raisons, si la Commission ne se voit pas reconnue dans la plénitude de ses droits et de ses devoirs, si le Conseil des Affaires générales ne joue plus son rôle d'arbitre et de synthèse, alors le Conseil européen s'éloigne de ses bases et veut se charger de tout. Tel est le risque que court actuellement l'Union européenne, d'autant qu'elle doit faire face au défi du nombre d'adhérents qui, en soi, pose de redoutables problèmes d'organisation des institutions et des méthodes de travail.

Le passé nous fournit d'ailleurs bien d'autres exemples où la méthode communautaire fut ignorée, qu'il s'agisse du conflit entre la Commission Hallstein et les pays membres, du trouble causé par les rapports FOUCHET 1 et 2, ou enfin, de la longue crise liée à la contribution financière de la Grande-Bretagne. Les bonnes méthodes communautaires sont alors oubliées, non pas faute de propositions intéressantes, mais parce que le conflit domine tout. Pour ceux qui n'en seraient pas convaincus, il suffit de les renvoyer aux brillantes analyses et aux solutions proposées par la Commission THORN, mais ignorées par les protagonistes de l'époque.

Mais des raisons d'optimisme existent. La prise de conscience se fait de la nécessité de redonner à chaque institution son rôle tel que défini par le traité fondateur. Le président PRODI a annoncé une réflexion d'ensemble sur la gouvernance de cet ensemble original et complexe qu'est l'Union européenne. Dès 1997, sous l'impulsion de Jean-Claude JUNCKER, alors président de l'Union et selon son intuition d'appliquer au social la méthode des critères de Maastricht, une résolution dans ce sens fut adoptée à Luxembourg, avec le concours efficace de la Commission SANTER. Comment concilier la volonté des Européens de lutter contre le chômage avec le fait que les politiques de l'emploi sont de compétence nationale et doivent être appliquées au plus près du terrain. Pour surmonter cette contradiction, Antonio GUTERRES proposa au dernier Conseil européen une méthode ouverte de coordination tendant à concilier la convergence des objectifs avec la diversité des moyens et des traditions de chaque pays.

Clarifier les compétences à chaque niveau, appliquer la subsidiarité, mieux préparer les décisions par une coopération étroite entre la Commission et un Conseil des Affaires générales renoué, proposer de grandes orientations au Conseil européen, diversifier les modalités de mise en oeuvre, telles sont les pistes d'une simplification et d'une amélioration des procédures de décision et des modes d'action.

III POUR UNE REFONDATION DU PACTE COMMUNAUTAIRE

Les commémorations sont non seulement l'occasion de témoigner notre reconnaissance à ceux qui nous

ont ouvert la bonne voie, mais aussi d'exprimer espoirs et inquiétudes pour l'avenir. Agir ainsi, ce n'est pas gâcher la fête, mais s'efforcer de tirer du passé des enseignements valables pour le présent et pour l'avenir.

Je sais, vous le savez. Réunifier l'Europe constitue notre devoir historique. Mais faire la grande Europe sans défaire la Communauté, tel est le redoutable dilemme auquel nous devons faire face. Ou plutôt qu'un dilemme comportant la nécessité d'un choix, l'obligation de réussir, dans le même temps, et pour reprendre les termes traditionnels, l'élargissement et l'approfondissement.

Réunifier l'Europe

Les deux parties de l'Europe ont été séparées, arbitrairement, durant ce dernier demi-siècle, du fait du partage de Yalta et de la guerre froide. Ces événements pèsent lourd dans les consciences et dans les comportements. Mais n'oublions pas d'autres séparations qui, au cours des siècles, du fait de l'histoire et de la géographie, ont affecté notamment les pays aujourd'hui candidats: le schisme d'Orient d'abord et la séparation des églises orientales de celle de Rome, la conquête ottomane ensuite, le poids des souffrances et frustrations sous le régime communiste, et, ceci étant la conséquence de cela, les profondes disparités dans le développement économique et social.

Nous allons accueillir de vieilles nations - mais de jeunes Etats, placés sous le signe de la discontinuité, des pays dont les frontières ethniques ne coïncident pas toujours avec les frontières politiques et qui ont le légitime souci d'affirmer leur souveraineté retrouvée.

Avons-nous vraiment cherché à comprendre des mentalités et une histoire différentes de la nôtre? Reconnaissons-le. Au-delà des difficultés inhérentes à l'adaptation économique et législative de ces pays à la situation de l'Union, il existe bien des malentendus d'ordre politique et culturel. Aussi devrions-nous nous exercer, selon la formule d'un sénateur tchèque, Josef JARAB, "à reconnaître les différences pour les respecter et en tirer les leçons".

Souvent marqués par leur douloureux passé, moins

nantis matériellement que nous le sommes, les Européens de l'Est et du Centre sont plus ouverts que nous à ce "rêve européen". Ne les décevons pas, par des promesses illusoires ou démagogiques. Demandons leur plutôt d'apporter leur pierre à la construction commune, sans leur dissimuler les obstacles qui restent à franchir.

En dehors de deux nations très peuplées, il s'agit de nations de taille moyenne ou même de petites nations. Écoutons Milan KUNDERA nous en parler:

"Il me semble souvent que la culture européenne connue recèle une autre culture inconnue, celle des petites nations... Celles-ci savent que leur existence peut à n'importe quel moment être remise en question, qu'elles peuvent disparaître".

Ces considérations vous paraîtront peut-être éloignées de notre propos d'aujourd'hui et plus encore de l'agenda prévu par la Conférence intergouvernementale en cours. Mais elles justifient, à mon sens, que nous nous interroguions sur le seul sujet qui vaille: "Que voulons-nous faire ensemble?". Ou, autrement dit, jusqu'où sommes-nous disposés à aller pour obtenir, par l'intégration politique, ce qui nous tient à cœur et que nous ne pourrions pas réaliser pour notre propre compte, chacun de notre côté?

Il ne s'agit pas d'un prétexte pour dissuader les candidats. Notre mission historique est de rassembler tous les pays d'Europe, mais avec des objectifs réalistes correspondant à notre diversité accrue.

La mondialisation en cours nous oblige d'ailleurs à constituer ce grand ensemble capable d'en tirer les profits, mais d'en éviter les excès. Bâissons un ensemble géopolitique qui pourra servir d'exemple le jour où les organisations internationales et les grandes nations voudront bien fixer les règles du jeu d'une mondialisation réussie.

Ce grand ensemble n'aurait pas à s'assigner des objectifs aussi ambitieux que ceux inscrits dans le traité de Maastricht, alors même qu'à quinze nous éprouvons bien des difficultés pour en réaliser ne serait-ce qu'une partie. N'entretenons donc pas des illusions qui pourraient nous conduire à de graves échecs.

Dans une telle perspective ne serait pas oubliée l'autre grande préoccupation des pays candidats, à côté de la modernisation économique et sociale, je veux parler de la sécurité dont pourrait se saisir la Conférence Européenne qui réunit pays membres et pays candidats. Il suffirait de lui fournir les moyens d'un suivi quotidien des problèmes concernés et de prévoir les concertations nécessaires. Monsieur PESC et la Commission pourraient s'en charger.

Cette double démarche équivaudrait à une refondation spirituelle et politique du projet européen enrichi par l'apport des nouveaux pays candidats, comme le souligne Vaclav HAVEL:

"J'estime que l'Occident démocratique et riche lui aussi, probablement lui avant tout, a besoin d'auto-réflexion morale qui l'empêcherait de sacrifier l'avenir au présent. Il me semble que malgré l'importance de l'aide qu'il nous apporte depuis la chute du rideau de fer, nous pouvons lui rendre un service en partageant avec lui l'expérience qu'il n'a pu faire au cours des décennies passées".

Pour une avant-garde

Si l'accord se faisait sur les deux objectifs réalistes de l'élargissement que je viens de mentionner, alors serait-il possible de concilier élargissement et approfondissement par la création d'une avant-garde. Une avant-garde ouverte à ceux qui, un jour ou l'autre, pourront et voudront la rejoindre.

Il s'agit, faut-il le rappeler, de poursuivre la voie déjà entamée vers l'intégration économique et monétaire, le progrès social, le développement écologique, la constitution d'une force européenne de projection pour assurer les missions de Petersberg, la conduite de vraies actions communes en matière de politique étrangère, la constitution d'un espace de sécurité pour les personnes...

En agissant ainsi, nous resterions fidèles aux pères de l'Europe que nous célébrons aujourd'hui à travers l'acte fondateur du 9 mai 1950. Car ils voulaient non seulement la paix et la liberté, mais une Europe puissante et généreuse à la fois, capable de répondre aux défis lancés par les mutations contemporaines.

Ils nous ont légué - à cette fin - une philosophie institutionnelle originale qui concilie le souci de l'efficacité quotidienne avec le respect des souverainetés nationales et de la subsidiarité. Certes, je le répète, les changements du monde sollicitent notre capacité d'adaptation et d'innovation, mais sans pour autant condamner un système qui a fait ses preuves.

Il suffit de revenir à l'esprit qui caractérisait le traité de la CECA, d'appeler chaque institution à se réformer pour rester fidèle à l'inspiration d'origine. Telle est la tâche qui nous incombe aujourd'hui, si nous voulons concilier efficacité et responsabilité, saine compétition, coopération et solidarité.

Ces propos, je le sais, heurtent le climat de contentement qui accompagne cette fuite en avant que la Commission dénonçait déjà au Conseil Européen de Lisbonne, en 1992, alors qu'il n'était question déjà que de l'élargissement de l'Union à douze.

Sans vouloir pousser l'analogie plus loin qu'elle ne doit l'être, je voudrais ici rappeler une anecdote racontée par Albert COPPE, lors du quarantième anniversaire de la déclaration SCHUMAN. En 1969, notre ami belge interpellait son ministre en lui disant: "Vous allez nous élargir à eux sans avoir commencé à

approfondir". Il lui fut répondu: "C'est trop tard, c'est engagé".

Ce raisonnement, je l'entends souvent ces temps-ci. Comme s'il était trop tard pour bien faire. Comme si la multiplication des "opting out" et des coopérations renforcées pouvait résoudre le problème alors qu'elles ne feront qu'aggraver la complexité du système aux dépens de l'efficacité et de la transparence.

La célébration du 9 mai 1950 m'a fourni le prétexte pour vous entraîner dans un débat de grande actualité. Je n'avais pas l'intention d'en poser objectivement tous les termes, ce qui nous aurait entraîné trop loin. Non, mon seul désir est que le débat s'ouvre dans toute son ampleur, sans scepticisme, ni cynisme. Et qu'il se poursuive, tant est vitale sa nécessité, au-delà des conclusions de la Conférence intergouvernementale en cours, dont certains disent déjà qu'elle en appellera une autre avant tout élargissement.

Ce qui nous y encourage, Mesdames et Messieurs, est le message apporté par les pères de l'Europe, dont Robert SCHUMAN. Ils nous ont démontré que la manière de faire était déterminante, le réalisme incontournable, mais que sans vision de l'avenir, sans un coeur qui bat pour la fraternité humaine, il est vain de vouloir influencer sur le destin.

Proklamatioun vun der Regirung zum 60. Joresdag vun der däitscher Okkupatioun

10. Mee 1940

Den Zoufall vum Kalenner kann eng déif Bedeitung hunn. De sechzegste Joresdag vum däitschen Iwwerfall op eist Land fällt zesumme mam Datum vum fënnefafofzegsten Anniversaire vun der däitscher Kapitulation, a gläichzäiteg mam Cinquantenaire vum Schuman-Plang. Den 10. Mee 1940 hunn däitsch Truppen eis Neutralitéit gebrach an eist Land um Wee no Frankräich besat. Fënnf Joer duerno hun d'Nazi-Genereel d'Kapitulation ënnerschriwwen. Wien hätt sech deemols kënne virstellen dat nëmmen e puer Joer duerno, de 9. Mee 1950, e franséischen Ausseminister, deen dobäi och nach vu Lëtzebuerger Ofstamung war, een Appell fir eng Reconciliatioun tëscht Frankräich an Däitschland géif lancéieren als fundamental Viraussetzung fir den Opbau vun Europa.

Fir eis Lëtzebuerger sin déi Datumen enk verbonnen. Den 10. Mee 1940 war fir eist Vollek den Ufank vun enger schwéierer Zäit. Méi wéi véier Joer laang war eist Land besat an den Okkupant huet eis Leit brutaliséiert, a probéiert hinnen d'Fräiheet an d'Identitéit ze huelen. Ons Jonge si géint all Prinzipien vum Völkerrecht zwangsrekrutéiert ginn. D'Lëtzebuerger hu gestreikt an domat fir all Zäiten eisem Land eng Plaz am Kreess vun deenen Natiounen geséichert, déi der friemer Oppressioun d'Stir gebueden hunn. D'Lëtzebuerger hunn dem Chantage vun Nazi-Däitschland net noginn. Vill vun hinnen hunn dat mat hirem Liewe bezuelt.

Wuel gouf am September 1944 d'Land eng éischte Kéier befreit, mee an der Ardennenoffensive huet et de Krich mat all senge Schrecke virun erliewt. Fir vill Jonker a fir d'Resistenzler an de Prisongen a Kazetter huet d'Leide bis de Mee 1945 gedauert. Déi uerg Prouf huet net nëmmen d'Solidaritéit an d'Identitéit vun de Lëtzebuerger verstärkt, mee och hiren Onofhängegkeetswëllen. Wéi d'Lëtzebuerger positiv op dem Robert Schuman säin Appel geäntwert hunn, hu se akzeptéiert, fir op en Deel vun hirer Souveränitéit am Numm vun Europa ze verzichten. Si

hate verstan, datt déi europäesch Eenheet de beschte Garant vun hirem politeschen Iwwerliewe wier. Wéi se ugefang hunn un en Zesummeliewen a -schaffe mat Däitschland ze denken, hat eist Land bewisen, dat ee sech un d'Vergangenheet erënnere kann, ouni vun hir gefangen ze bleiwen. Sou konnt mat der Zäit aus dem Géinteneen e Mateneen entstoën.

D'Europäesch Unioun huet Westeuropa de Fridde bruecht. Eist Land huet ni esou glécklech Zäiten erliewt wéi an de läschte fofzeg Joer.

Dohier ass haut den Dag wou déi, déi elo a Sëcherheet, Fräiheet a Wuelstand liewen, deenen, déi am Krich gelidden an nom Krich d'Land opgebaut hunn, hire Respekt an hire Merci soen, soe mussen a virun allem soe wëllen.

D'Lëtzebuerger Regirung vernäipt sech haut, sechzeg Joer nom 10. Mee 1940, virun dem Leed dat eist Vollek am Krich erdroen huet, an ass gläichzäiteg houfreg iwwert säin Engagement fir déi europäesch Vereenegung. Well ouni den 10. Mee 1940, ouni de Krich an Europa, aus deem ee Weltkrich ginn ass, wär e vereenegt wéi och en eenegt a friddlecht Europa net entstan: de Schuman-Plang war e Plang géint de Krich a seng Entstehungsursaach, de blannen Nationalismus; d'Europäesch Unioun ass bis haut e Programm fir de Fridde. Fir datt dëse Fridde erhale bleiwt, stinn déi heiteg Generatiounen an der Pflicht, am Gedenken un d'Affer an den Asaz vun hiren Elteren a Grousselteren, um Haus Europa virun ze bauen.

Proclamation du Gouvernement luxembourgeois à l'occasion du 60e anniversaire de l'invasion nazie le 10 mai 1940

Les hasards du calendrier peuvent avoir une signification profonde. Le cinquantenaire du Plan Schuman coïncide et avec le 55e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie en mai 1945 et avec le 60e

anniversaire de l'invasion de notre pays par l'Allemagne nazie: le 10 mai 1940 les troupes allemandes ont violé la neutralité du Luxembourg et l'ont occupé. Cinq ans plus tard les généraux nazis ont signé la capitulation. Qui alors aurait imaginé que seulement cinq ans plus tard, le 9 mai 1950, un Ministre français des Affaires étrangères, d'origine luxembourgeoise de surcroît, lancerait un appel à la réconciliation franco-allemande, base indispensable de la construction européenne.

Pour nous Luxembourgeois, ces dates sont intimement liées. Le 10 mai 1940 a été pour le peuple luxembourgeois le début d'une période difficile. Pendant plus de quatre ans notre territoire était occupé et notre population a été soumise au joug de l'envahisseur brutal qui voulait lui ravir sa liberté et son identité. Au mépris du droit des gens, sa jeunesse a été enrôlée de force dans l'armée allemande. En lançant une grève générale, les Luxembourgeois ont permis à notre pays de se forger à tout jamais une place parmi les Nations qui ont havé le joug de l'occupation étrangère. Les Luxembourgeois ont su résister au chantage et aux pressions de l'occupant nazi. Nombreux ont été ceux qui l'ont fait au sacrifice de leur vie.

Libéré une première fois en septembre 1944, le Luxembourg a connu de nouveau les affres de la guerre pendant l'offensive des Ardennes. Pour de nombreux jeunes et pour les résistants dans les prisons et camps de concentration le calvaire a duré jusqu'en mai 1945. Cette douloureuse épreuve a renforcé la solidarité et l'identité des Luxembourgeois ainsi que leur volonté d'indépendance.

En répondant positivement à l'appel de Robert Schuman, les Luxembourgeois ont accepté de renoncer au nom de l'Europe à une partie de leur souveraineté. Ils savaient que la construction européenne offrait à leur pays la meilleure garantie de survie politique. En entamant la voie de la réconciliation avec l'Allemagne, notre pays a montré qu'on peut se souvenir du passé sans en être le prisonnier.

L'Union européenne a donné à l'Europe occidentale la paix. Notre pays n'a jamais connu une période aussi heureuse qu'au cours des cinquante dernières années.

Voilà pourquoi la journée d'aujourd'hui permet à ceux qui vivent en sécurité, en liberté et dans le bien-être d'exprimer leur respect et leur gratitude à ceux qui ont souffert au cours de la guerre et qui ont reconstruit notre pays par après.

Le Gouvernement s'incline aujourd'hui, soixante ans après le 10 mai 1940, devant les souffrances subies par notre peuple au cours de la guerre et salue sa contribution à la construction européenne. Sans le 10 mai 1940 et sans la guerre en Europe qui allait devenir une guerre mondiale, le Plan Schuman et par conséquent une Europe réunifiée et réconciliée n'aurait pas vu le jour: le Plan Schuman a été un plan contre la guerre et son origine, le nationalisme aveugle; l'Union européenne a toujours été un plan pour la paix. Afin que cette paix nous reste acquise, les générations d'aujourd'hui se doivent, en mémoire des sacrifices et du dévouement de leurs parents et grand-parents, de persévérer dans l'œuvre européenne.

Discours prononcé par Monsieur Henri GRETHEN, ministre de l'Economie

à l'occasion de l'ouverture de la 76e Foire Internationale de Luxembourg
Luxembourg-Kirchberg, le 27 mai 2000

Altesses Royales,

L'inauguration de la Foire est devenue au fil des ans une tribune de choix qui offre au ministre de l'Économie l'occasion de commenter les hauts et les bas de la conjoncture internationale et luxembourgeoise, mais surtout de formuler quelques réflexions sur l'avenir économique de notre pays, sur les défis et les opportunités.

Ce discours je souhaite le dédier à Vous, Monseigneur, Madame, qui rehaussez de Votre auguste présence cette cérémonie d'ouverture depuis de longues années.

Sous Votre règne, Monseigneur, notre pays a connu un développement économique et social sans précédent, une prospérité que le monde entier nous envie.

Je me permettrai donc de jeter un bref regard en arrière sur les années depuis Votre accession au trône en 1964. J'évoquerai également quelques-uns des grands défis que le Luxembourg devra relever à l'avenir.

Tout au long de ces années, Vous-même Monseigneur, et la famille grand-ducale toute entière ont apporté un intérêt sans faille et un soutien actif au développement économique de notre pays. Je suis convaincu que tel sera aussi le cas à l'avenir.

Altesses Royales, soyez-en remerciées vivement.

Altesses Royales,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Les performances de notre économie sont excellentes: les dernières estimations du STATEC révèlent près de 7% de croissance réelle l'année passée et nous pourrions atteindre un score très proche cette année!

L'emploi a augmenté de 5,5% en 1999, un record! Il en résulte un taux de chômage en baisse - même si on compte les personnes en stage de formation ou en mesure de reconversion! Mais l'offre de travail nationale ne sachant répondre totalement à la demande, il en résulte aussi un recours croissant au marché du travail des régions voisines et à l'immigration.

Si nous avons le plus bas taux de chômage d'Europe, il faut savoir que le chômage est avant tout un flux net, un solde. Il se compose de ceux qui quittent les listes des demandeurs d'emploi et de ceux qui viennent s'enregistrer, souvent pour une période très courte.

Il y aura donc toujours un certain volant de chômage frictionnel. Il y aura toujours des personnes qui utilisent les services d'intermédiation et de placement de l'Administration de l'Emploi afin de rentrer sur le marché du travail ou pour changer d'emploi. Il y a aussi une partie de chômage structurel, souvent des personnes ayant des compétences inadéquates et dont la durée de chômage est anormalement longue. Ce type de chômage devrait se réduire grâce aux mesures de formation et de mise au travail actives.

Autre paramètre scruté par les instances communautaires: l'équilibre financier du secteur public. Nos finances publiques sont en excédent - y compris les comptes de la Sécurité sociale. Nous avons une charge brute et un stock de la dette publique négligeables en pourcentage du PIB. Le poids est même négatif si on prend en compte les réserves accumulées: les avoirs nets du secteur public ont dépassé 30% du PIB en 1999.

Enfin, la pression des prélèvements obligatoires est en baisse et elle diminuera encore davantage avec la réforme fiscale annoncée par le gouvernement.

Il y a cependant une ombre au tableau conjoncturel qu'il ne faut se cacher: l'inflation.

Par rapport au mois d'avril de l'année passée, les prix ont augmenté au rythme de 2,7%, niveau bien au-dessus du seuil de référence fixé par la Banque centrale européenne. Selon les prévisions du STATEC, cette année l'inflation devrait atteindre 2,4%.

A ce rythme, une tranche indiciaire viendrait à échéance au cours de l'été.

Cela peut paraître une bonne nouvelle pour le salarié ou le consommateur qui s'inquiète de la montée du prix de l'essence à la pompe, mais c'est certainement une moins bonne nouvelle pour les entreprises qui doivent se battre sur les marchés d'exportation.

Je suis cette évolution avec la plus grande attention même si l'inflation sous-jacente, c.à.d. l'indice purgé des prix de l'énergie, reste maîtrisée à 1,5% environ. N'oublions pas cependant que l'inflation, en raison du mécanisme d'indexation automatique - et donc des effets induits - revêt une importance particulière pour la compétitivité d'une petite économie très exposée.

1 4 6

Le STATEC observe de même que l'inflation salariale s'est nettement accélérée en 1999, avec une hausse du coût salarial nominal par tête de 3.0 %. Ont contribué à cette croissance d'une part le mécanisme d'indexation automatique, et, de l'autre, des primes et gratifications en forte hausse.

Ces facteurs de hausse ne portent pas à conséquence tant que la productivité du travail progresse rapidement et que le coût unitaire de production reste maîtrisé. En d'autres termes, tant que la politique de modération salariale est mise en œuvre par les partenaires sociaux - ce à quoi il se sont d'ailleurs engagés - il n'y a pas de danger de dérapage pour la compétitivité.

Altesses Royales,

Au moment où vous vous apprêtez à transmettre Vos prérogatives constitutionnelles au Prince Henri, autorisez Votre Ministre à retracer succinctement l'évolution économique du pays.

Votre règne se caractérise, du point de vue économique, par trois traits majeurs qui sont autant d'étapes dans le développement de notre économie:

l'augmentation et la généralisation du bien-être social, la mutation réussie de notre appareil de production vers une société post-industrielle et l'avènement de ce qu'on appelle aujourd'hui "la nouvelle économie".

Le Luxembourg n'aura jamais été aussi riche et prospère. Les chiffres donnent une image saisissante du chemin parcouru depuis 1964: en valeur nominale le produit intérieur brut est passé de quelque 38 milliards de francs à environ 700 milliards en 1999.

Au cours de cette ère glorieuse et florissante, la richesse produite a été multipliée par vingt alors que les prix ont simplement quadruplé.

Le niveau de vie s'est amélioré très nettement. Si au milieu des années '60 la population déboursait encore près de la moitié de son revenu pour l'alimentation, cette part est tombée à 20% à la fin du siècle. De nos jours, on a du mal à s'imaginer qu'à peine un quart de la population disposait du chauffage central en 1960, que moins du tiers était propriétaire d'une voiture, qu'un tiers avait le téléphone et moins de 10% avaient la télé.

Le taux de mortalité infantile, généralement considéré comme indicateur du niveau de vie, qui était encore de 32 pour mille au début des années 1960 - taux qui ne fut d'ailleurs guère favorable dans la comparaison avec les autres pays industrialisés - atteint, avec moins de 5 pour mille à l'heure actuelle, un des niveaux les plus bas du monde développé.

La plupart des démographes estimaient à la fin des années '60, que le taux de mortalité n'était pas susceptible de baisser. L'évolution réelle leur donnera tort. A l'âge de 60 ans, on pouvait espérer vivre encore un peu plus d'une quinzaine d'années en 1965. Actuellement, l'espérance de vie moyenne à cet âge est de près de 20 ans.

Au Luxembourg, le niveau de vie moyen des bénéficiaires de pensions ne se situe que 5% en dessous de celui de l'ensemble de la population. Selon une étude du CEPS, les personnes de plus de soixante ans ont vu leur niveau de vie augmenter plus rapidement que celui des ménages plus jeunes.

Avant transferts sociaux, 26% des ménages dispo-

sent d'un revenu inférieur à 60% du revenu médian. Notre système social arrive à réduire cette proportion de ménages moins favorisés à 14%. En ciblant davantage les prestations, en étant plus sélectif, l'Etat-providence pourrait encore améliorer son efficacité redistributive.

Les bouleversements affectant l'économie du pays se reflètent également dans les statistiques démographiques. La population résidente atteint aujourd'hui 440.000 personnes, comparées aux 330.000 de 1964. L'emploi s'est accru au même rythme, c'est à dire de plus de 100.000 personnes.

Il est vrai aussi qu'au cours de la dernière décennie du 20^e siècle est apparu un phénomène jusque-là pratiquement inconnu au Luxembourg - du moins sur une période aussi longue - le chômage. Mais il faut reconnaître que notre pays est parmi ceux dans le monde occidentale qui maîtrise le mieux ce fléau de la fin du 20^{ème} siècle.

Sur le plan du développement structurel on peut distinguer 3 périodes:

Une première, qui va de 1964 à 1974, est marquée par l'apogée de la sidérurgie, par le développement de grandes infrastructures économiques et les débuts de la diversification industrielle; une deuxième, allant de 1975-1985, est caractérisée par la crise économique et sociale, mais aussi par l'intensification des efforts de diversification et l'émergence de nouveaux secteurs porteurs. Finalement, une troisième période, débutant vers le milieu des années '80 voit la croissance au Luxembourg littéralement s'envoler.

Une manière de mesurer l'ampleur des modifications intervenues dans la structure économique consiste à comparer les parts respectives de l'emploi dans les trois grands secteurs économiques. La part de l'agriculture est divisée par 5. De plus de 10% en 1964 elle passe à 2% à la fin du siècle. Le poids du secteur industriel dans le tissu économique se trouve réduit de plus de la moitié; sa part dans l'emploi intérieur représentait au début des années '60 quelque 45% contre un peu plus de 20% aujourd'hui. Par contre le secteur des services marchands - qui occupait environ 55.000 personnes en 1964 - connaît une véritable explosion en passant à plus de 170.000 à l'heure actuelle, correspondant à 70% de l'emploi

total. C'est donc le tertiaire qui est à lui seul responsable de l'accroissement de l'emploi intérieur.

Parallèlement, la structure de la population s'est considérablement modifiée.

Le manque de main d'oeuvre a été comblé très naturellement par l'immigration - et, plus récemment, par les frontaliers. Si les étrangers ne représentaient que 12% de la population résidente en 1964, cette part est de plus de 35% actuellement; elle a donc pratiquement triplé. Aujourd'hui, le poids des Luxembourgeois dans l'emploi salarié n'est plus que de 40% contre 80% au début de Votre règne. Luxembourg, terre d'accueil...!

Jusqu'au milieu des années '70, la sidérurgie constituait le poumon de la croissance luxembourgeoise, la production d'acier brut passant d'environ 4 millions de tonnes en 1963 à 6,5 millions de tonnes en 1974. A ce moment, le quart de la somme des valeurs ajoutées du pays lui est imputable et la croissance en volume de l'économie luxembourgeoise atteint, avec un taux annuel de près de 5%, un niveau exceptionnel.

La croissance dans les années '60 trouve également son expression dans le développement des infrastructures du pays tel l'aménagement hydroélectrique de la Sûre et de l'Our, la canalisation de la Moselle et la construction du port de Merttert, la mise en service des installations de traitement et de distribution d'eau potable du SEBES ainsi que le développement du réseau autoroutier et de la distribution du gaz naturel.

Dans le contexte international, le Luxembourg, en tant qu'entité nationale souveraine, semble avoir acquis une plus grande "visibilité" - et des moyens d'influence plus efficaces - dans le cadre de la construction européenne.

La place dominante de la sidérurgie jusqu'en 1974 ne doit cependant pas faire oublier les débuts de la diversification industrielle, entraînée par des capitaux étrangers. Si l'implantation de Goodyear au début des années '50 constituait pour pratiquement 10 ans un phénomène isolé, l'ouverture des marchés et la perspective de réduction des barrières douanières en Europe avaient contribué à la prise de conscience

qu'une nouvelle division du travail et une mutation des marchés pouvaient mettre en cause les branches industrielles traditionnelles - impression qui fut corroborée par la fermeture de la dernière tannerie à Wiltz en 1959.

C'est dans ce contexte que se situe la création du "Board of Industrial Development", mis en place dès 1959 aux Etats-Unis, qui se trouvait appuyé par les services du ministère des Affaires économiques. La famille grand-ducale était intimement associée à cet effort de prospection, S.A.R. le Prince Charles assumant la fonction de président du BID, le flambeau ayant été repris en 1977 par S.A.R. le Prince Héritier Henri.

La nouvelle loi d'expansion économique de 1973 était à peine entrée en vigueur que le monde se voyait confronté au premier choc pétrolier, déclenché en octobre 1973, qui allait entraîner l'industrie sidérurgique des pays industrialisés dans la crise.

En un an, la production d'acier brut luxembourgeoise diminuait de pratiquement 2 millions de tonnes et la part de la sidérurgie dans la valeur ajoutée passait d'un seul coup de 25% en 1974 à 12 % en 1975. En volume, le PIB connaissait un recul de plus de 4% au cours de cette année.

Très endettée, suite aux investissements opérés avant cette nouvelle crise, l'industrie sidérurgique - à qui notre pays devait sa prospérité - a failli disparaître dans son intégralité. Ce n'est que grâce aux efforts de tous les concernés - patronat, syndicats, Etat, pouvoir législatif et collectivité nationale - que cette issue fatale et une crise sociale aiguë ont pu être évitées. Le "modèle luxembourgeois" était né.

Au moment où les crises pétrolières et sidérurgiques surgissent en Europe et dans le monde, le besoin de recyclage des importantes liquidités internationales contribue à l'émergence d'un nouveau secteur porteur, qui naît dans la foulée du développement des euro-marchés. Les données statistiques sont éloquentes. En 1970 on comptait une trentaine de banques; elles sont plus de 200 aujourd'hui. La part du secteur financier ne représentait que 4% du PIB en 1970, à comparer aux plus de 20% d'aujourd'hui. Si l'euro-marché est à la base de l'essor de la place financière dans les années '70, le "private banking"

prend le relais dans les années '90. Les actifs nets des organismes de placement collectif passent de 632 milliards de francs en 1985 à près de 30.000 milliards aujourd'hui!

Dans le sillage du secteur financier et de la quête de productivité du secteur industriel, un nouveau pôle de croissance se crée dans le domaine des "services aux entreprises" tels que l'informatique, la comptabilité, l'ingénierie et l'architecture, la publicité, l'immobilier, les conseils aux entreprises, etc. Actuellement ces nouvelles entreprises de services emploient plus de 26.000 personnes, les situant au même niveau que les activités financières - soit plus de 10 % de l'emploi intérieur total.

La période depuis 1985 est aussi marquée par l'émergence - aidée par le développement des nouvelles technologies de l'information et des communications d'une branche nouvelle autour des média et des communications. Production, distribution et transmission audio-visuelles et multimédia sont les mots clés de cette nouvelle branche qui est vouée à un bel avenir à l'ère de l'Internet et du "savoir instantané".

Au cours de la période de 1985 à 1999, le taux de croissance annuel moyen du PIB au Luxembourg atteint 5,5%. Il retrouve - et dépasse même - les taux exceptionnels enregistrés au cours des dernières années précédant la crise.

Au cours de la troisième phase de Votre règne, Monseigneur, la croissance a été puissamment impulsée par le secteur financier qui a pris la relève du secteur industriel. Par un effet d'entraînement, d'autres secteurs d'activité comme les services aux entreprises ou encore les entreprises de la branche "média et communications" ont participé au mouvement. Le goulot d'étranglement qu'aurait pu constituer le manque de main-d'œuvre au sein de la population résidente a été évité par le recours à l'immigration et aux frontaliers qui contribuent en même temps à limiter la pression à la hausse des coûts du travail, inévitable au cas où la demande de main-d'œuvre dépasse l'offre.

Un cercle vertueux s'est enclenché.

Les rentrées fiscales générées par cette évolution

favorable permettent aux pouvoirs publics d'augmenter leur participation au financement de la sécurité sociale - participation qui est actuellement de pratiquement 50% des recettes courantes des régimes de protection sociale -, tout en renversant la vapeur en matière de pression fiscale. Les impôts et cotisations sociales sont passés de 30% du PIB en 1970 à plus de 50% en 1983.

La pression des prélèvements obligatoires s'est réduite depuis lors à moins de 45%. L'allègement fiscal s'est fait principalement au profit des charges grevant le travail, à savoir impôts directs et cotisations sociales. C'est le niveau modéré - dans la comparaison européenne - des cotisations sociales et du coût indirect du travail qui permet aux entreprises luxembourgeoises de rester compétitives en matière de coût du travail; ce qui favorise en retour la croissance et la création d'emplois. Sur cette évolution se greffe une politique de modération salariale qui a fait l'objet d'un consensus au sein de la "tripartite" en 1994 et dans le cadre des Plans Nationaux pour l'Emploi de 1998 et 1999. Les surplus budgétaires ont été investis largement dans des travaux d'infrastructures publiques qui ont permis à leur tour d'améliorer la productivité du secteur privé.

Tel est la logique qui est à la base du développement économique au cours de la dernière décennie.

Altesses Royales,

J'ai brossé très sommairement l'histoire économique des trente-six années écoulées. Le tableau serait certes très incomplet si je ne citais le mouvement vers l'intégration européenne qui a marqué cette période et qui a permis de préserver la paix sur le continent européen et qui a créé les bases de notre prospérité. Au moment où nous fêtons le cinquantième anniversaire de la déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schumann, il m'appartient de rendre un hommage appuyé au Chef de l'Etat qui a accompagné et encouragé ce projet historique de la construction européenne. Un projet visionnaire qui a abouti à la création d'une union économique et monétaire et qui s'apprête à franchir une nouvelle étape vers l'intégration politique des vieilles nations européennes.

Avec la création d'emplois additionnels suite à la

période de croissance continue sous Votre règne, la société luxembourgeoise s'est également enrichie de l'apport culturel des immigrants. Aussi les arts et les sciences ont-ils connu un essor sans précédent dans notre histoire.

Dans ce contexte il me plaît de relever les nombreuses initiatives aussi discrètes qu'efficaces prises par Vous, Madame, pour animer la vie culturelle sans laquelle la transition vers l'économie de service n'aurait pas pu atteindre la qualité compatible avec les exigences de notre société. Soyez-en remerciée de tout cœur.

Altesses Royales,
Mesdames, Messieurs,

Le cercle vertueux de la croissance fonctionne bien, trop bien même!

Certains s'inquiètent de la manière de préserver cette croissance auto-entretenu qui dispense autant de bienfaits en termes d'emplois et de recettes fiscales.

D'autres se soucient - et c'est légitime - des conséquences d'une croissance qui pourrait s'emballer, d'un développement mal maîtrisé. Dans un petit pays, dont les ressources en territoire utile sont limitées, le risque de surcharge à court terme est bien réel.

La congestion des infrastructures est d'ores et déjà perceptible, le manque de main-d'œuvre qualifiée devient un souci permanent des entreprises. On ne peut éluder les grandes questions sur l'avenir de l'économie. Quel est le niveau de croissance à long terme soutenable du point de vue de l'environnement et de la qualité de la vie? Comment assurer une croissance non inflationniste? Et puis, comment assurer que les fruits de la croissance profitent à tous?

Tous les acteurs de la société, politique ou civile, les forces vives de la nation devraient s'atteler à un vaste exercice de prospective.

Par prospective j'entends une réflexion collective pour éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles, un effort pour anticiper les grands facteurs de changement qui façonnent la nouvelle économie luxembourgeoise.

Selon le Professeur Michel GODET, je cite: "l'objet de la prospective est de déterminer, compte tenu des forces en présence et des projets des acteurs, quelles pourraient être les valeurs des paramètres d'environnement, c.à.d. quels sont... les scénarios possibles, réalisables et souhaitables". Fin de citation.

Les grands facteurs qui sont à l'œuvre sont: la globalisation et le changement technologique, l'économie de l'information et du savoir, le vieillissement de la population et le financement de la sécurité sociale, le rôle économique de l'Etat et de la gouvernance.

Un exercice de prospective doit se hasarder à faire certaines prévisions sur le long terme.

PROGNOS, un institut suisse très réputé, avait été chargé par le gouvernement au début des années '90, de prévoir l'évolution de l'économie luxembourgeoise sur vingt ans.

Pour l'an 2000, l'institut prévoyait un niveau d'emploi de 177.000 et de 187.000 en 2010. En fait, nous en avons plus de 250.000 en 1999. L'institut prévoyait 24.000 frontaliers pour l'an 2000 et 34.000 en 2010. Les chiffres montrent qu'il sont plus de 85.000 à franchir la frontière tous les jours. L'institut tablait sur une croissance moyenne du PIB de 2,3% à partir de l'an 2000. En fait, nous assistons depuis quelques années à un décollage de la croissance qui se situe à 5,5% en moyenne.

Au début des années '80, le Conseil économique et social s'était lancé dans un exercice similaire. Quelques années plus tard, il s'avérait que les prévisions en termes d'emplois étaient totalement contredites par la réalité.

Les projections démographiques rentrent également dans cette catégorie. En 1995, le STATEC a élaboré trois scénarios d'évolution de la population du pays sous certaines hypothèses de migration, de fécondité et de mortalité.

Les prévisions de population élaborées pour cette année ont été dépassées. Dans le scénario le plus dynamique, il y aurait 493.000 habitants en 2010, 553.000 en 2020...et 744.000 en l'an 2050. Si la croissance économique se ralentit, le solde migratoire

sera plus faible et, selon la projection, la population sera de 558.000 en 2050.

La démonstration est faite que la prévision est un art difficile et périlleux, surtout lorsqu'il concerne l'avenir.

Cela n'empêche pas que nous lancions un grand débat national sur l'avenir de notre économie et de la société que nous souhaitons.

Pour ma part, je pense que l'un des grands défis économiques que le Luxembourg doit relever est celui de l'émergence de la nouvelle économie.

De quoi s'agit-il?

Dans son rapport e-Europe, paru en mars de cette année, la Commission européenne tente de cerner le phénomène. La nouvelle économie désigne la transformation des activités économiques suite aux technologies numériques qui rendent l'accès, le traitement et le stockage d'information moins chers et plus faciles.

L'énorme volume d'information change la façon dont les marchés fonctionnent, restructure les entreprises et ouvre de nouvelles opportunités de création de richesse.

L'économie américaine illustre la naissance de cette nouvelle économie: huit années de croissance continue, une expansion de 4% par an ces dernières années, une inflation contrôlée à 2% et, finalement, le plein emploi, puisque le chômage est tombé en-dessous de 4% avec un taux d'emploi très élevé.

Les défenseurs de la nouvelle économie font valoir que les technologies numériques représentent une nouvelle grande étape de l'histoire des sociétés industrielles. Dans cette optique, Internet serait tout aussi révolutionnaire que l'invention de la machine à vapeur, de la fée électricité ou du moteur à combustion.

Enfin, la nouvelle économie se caractérise par une nette croissance de la productivité totale des facteurs et par un regain de la productivité du travail.

Mesurée à cette aune, le Luxembourg est déjà entré

dans la nouvelle économie. Les performances macro-économiques sont très "américaines" et la productivité du travail a été proche de celle des Etats-Unis, pendant la période de 1985 à 1998. Ajoutons à cela que l'accès à la Toile progresse rapidement chez nous: près de 30% des ménages seront connectés à la fin de l'année selon une récente étude d'ILRES.

Me référant à des estimations du Statec, la productivité totale des facteurs, un indicateur du progrès technologique, n'a pas encore décollé. Les chiffres indiquent qu'elle ne dépasse pas la moyenne communautaire.

C'est donc vers un grand effort du côté de l'esprit d'entreprise, de l'innovation, de la R&D, de la diffusion de la technologie que doit se porter notre attention.

Certains en viennent à opposer la "vieille économie" et la "nouvelle économie", l'industrie et les services. Or la tertiairisation de l'économie n'a rien à voir avec la désindustrialisation. L'importance prépondérante des services dans l'économie est grandement un artifice statistique produit par une classification arbitraire inventée au début du 20ème siècle.

Le professeur Manuel Castells de l'Université de Berkeley l'a montré dans son livre "La société en réseaux". Au cours du dernier siècle, la production d'objets matériels est restée constante et représente environ 40% de l'emploi total. La tertiairisation est un artifice statistique qui empêche de bien saisir la mutation des structures.

Il me semble préférable d'aborder la transformation de l'économie sous l'angle de l'information, de la connaissance et des compétences. Ce nouveau paradigme permet de penser le changement qui s'opère et qui touche toutes les entreprises et toutes les institutions.

L'accès à l'information ne suffit pas. La compétitivité d'une nation, d'une entreprise est basée sur la connaissance, sur l'accumulation structurée de l'information scientifique et technologique; elle se fonde sur les capacités managériales construites au cours des années dans un environnement global. Ce sont les compétences des hommes et des femmes qui sont à la base de l'avantage compétitif et de la richesse des nations.

Il nous faut créer l'esprit d'entreprise pour investir dans la nouvelle économie. Mon action portera sur trois grands axes:

Tout d'abord la promotion de nouvelles activités, de start-ups et l'attraction de nouvelles entreprises à haute valeur ajoutée dans des secteurs d'avenir. Le technoport Schlusstoart a fait des débuts encourageants.

Ensuite, le financement de capital-risque. Pour mener une aventure dans la "net- economy" il faut des capitaux.

Je me félicite du développement d'une industrie luxembourgeoise du capital-risque, avec la création récente de fonds ou de sociétés spécialisées, mouvement auquel la SNCI participe activement.

Enfin, dernier axe, le développement d'un environnement législatif et réglementaire favorable. Je songe au commerce électronique. Le récent avis du Conseil d'Etat permet d'entamer la phase terminale du processus législatif. Il est clair que dans un environnement aussi complexe et évolutif, il nous faut adapter le cadre réglementaire pour répondre aux besoins des entreprises.

Voilà donc tracés les défis et les ingrédients d'une réflexion qu'il s'agira de mener au cours des mois qui viennent et que j'espère large et ouverte.

Discours de Madame Marie-Josée Jacobs à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur les femmes de l'an 2000

New York, 5 juin 2000

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous féliciter alors qu'il vous appartient de nous guider dans notre effort de convergence. Nous vous adressons nos meilleurs vœux.

D'emblée, je tiens à relever que le Luxembourg donne son plein appui au discours prononcé par le Portugal au nom de l'Union européenne, dont nous sommes l'un des membres.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

L'égalité entre femmes et hommes caractérise l'évolution de nos sociétés. Depuis Pékin, le droit des femmes à une participation égale dans les domaines de la vie politique, économique, sociale, culturelle et civile a été visiblement renforcé.

Au Luxembourg, le Programme d'action, la Déclaration de Pékin et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes nous ont fourni depuis 1995 les lignes directrices pour les politiques de promotion de la femme, et d'égalité entre femmes et hommes. Nous accordons une très grande importance à la Convention. C'est pourquoi le Luxembourg a été parmi les premiers à signer le Protocole additionnel et s'apprête à le ratifier.

Le concept de Pékin était le développement et la paix. Le Luxembourg a accepté ses responsabilités de membre actif et solidaire de la communauté des nations. A l'heure actuelle nous contribuons 0,7% de notre PNB à la coopération officielle au développement. Ce pourcentage s'accroîtra encore pour atteindre 1% en l'an 2004. Mon pays contribue régulièrement aux efforts des organes des Nations

unies travaillant pour la promotion des femmes, tels que le Fonds des Nations unies pour la population et le Fonds de développement des Nations unies pour la femme. Par ailleurs nous prenons notre part dans les programmes de l'Union européenne. Des projets bilatéraux ponctuels trouvent aussi notre appui.

Le Plan d'action 2000, plan de mise en œuvre du Programme d'action et de la déclaration de Pékin, implique tous les ministères ainsi que la société civile. C'est là notre stratégie!

Nous la mettons en œuvre en créant un cadre législatif et en proposant des mesures d'accompagnement.

Ainsi, en 1997, le Parlement a adopté une loi portant incrimination du révisionnisme et d'autres agissements fondés sur des discriminations illégales. Cette loi pénalise entre autres certains comportements discriminatoires fondés sur le sexe ou l'orientation sexuelle. Elle prévoit que toute association, d'importance nationale, dotée de la personnalité morale peut, après agrément par le ministre de la Justice, exercer les droits reconnus à la partie civile à l'occasion d'un procès en justice.

Je qualifierais cette loi de pas en avant important, car elle sera d'une grande aide pour lutter contre des mentalités dépassées et désormais inacceptables.

Une deuxième mesure législative fut l'institution d'un ou d'une délégué-e à l'égalité dans les entreprises du secteur privé. Cette personne a pour mission de défendre l'égalité de traitement entre les salariés féminins et masculins en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelles, ainsi que la rémunération et les conditions de travail.

La loi portant sur la mise en œuvre du Plan d'action national en faveur de l'emploi prévoit l'élaboration d'un plan d'égalité comme obligation de négociation

des conventions collectives. Avant leur mise en œuvre, les projets d'actions positives, auxquelles cette loi a donné une base légale, sont à soumettre à l'avis des délégué-e-s à l'égalité.

Cette loi cadre accorde en outre aux entreprises une augmentation des subventions de l'Etat de 15% quand celles-ci engagent un jeune ou un chômeur adulte du sexe sous-représenté pour des stages d'insertion ou de réinsertion professionnelles. Elle ouvre l'accès à l'apprentissage à des personnes âgées de plus de dix-huit ans et permet ainsi aux femmes, qui ont consacré des années à l'éducation de leurs enfants, de reprendre leur formation professionnelle, de la terminer ou de se tourner vers un autre domaine professionnel. L'enseignement sera adapté à ces participant-e-s.

La loi précitée a également introduit un congé parental de 6 mois pour le père et la mère, non transférable, avec garantie de réemploi et avec indemnisation forfaitaire allouée par l'Etat. Un congé pour raisons familiales de 2 jours pour organiser les soins d'un enfant malade a été introduit en même temps.

L'accès à la formation continue de l'entreprise est ouvert aux travailleurs et travailleuses en interruption de carrière depuis l'entrée en vigueur le 1er janvier 2000 de la loi portant sur la formation professionnelle continue.

Je suis particulièrement heureuse de pouvoir vous annoncer l'adoption par le parlement de la loi portant sur la protection contre le harcèlement sexuel sur les lieux de travail. Cette loi vise toutes les formes de harcèlement sexuel que l'on puisse rencontrer. Elle prend en compte, non seulement le harcèlement d'un collègue de travail, mais aussi celui d'un client ou d'un fournisseur. La charge de la preuve est partagée entre la victime et l'auteur. L'employeur est obligé de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser un harcèlement dont il a connaissance et d'adopter des mesures préventives, notamment d'information. La loi s'applique au secteur privé et au secteur public.

Toutes ces mesures ont pour objectif de réduire la ségrégation entre hommes et femmes sur le marché du travail et notamment d'augmenter l'emploi féminin. Des mesures spécifiques d'orientation

professionnelle et de formation aux nouvelles technologies pour femmes ont été mises en place.

La situation des femmes dans le monde du travail continue à être une de nos préoccupations majeures. Elles ne constituent que 38% de la population active à Luxembourg. Par contre leur taux de chômage est plus élevé que celui des hommes.

La lutte contre l'exclusion sociale et contre la violence qui n'épargnent pas les femmes dans un pays à aisance matérielle élevée, retient aussi toute mon attention.

Un groupe de travail pluridisciplinaire de représentante-e-s d'organisations gouvernementales et non gouvernementales s'est constitué sous l'initiative du ministère de la Promotion Féminine suite à la campagne de lutte contre la violence à l'égard des femmes de l'année dernière. Il a pour mission de coordonner les interventions des divers corps professionnels dans l'intérêt des victimes de violence.

Un refuge pour jeunes filles a été ouvert ainsi qu'un dispensaire pour prostitué-e-s.

Le Parlement a adopté en 1999 une loi visant à renforcer les mesures contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi que contre le tourisme sexuel.

Mesdames, Messieurs,

La distribution traditionnelle des rôles entre les sexes accorde encore souvent davantage de pouvoirs aux hommes. Ainsi le pouvoir politique, économique et financier reste majoritairement entre leurs mains.

En l'an 2000, les femmes dans mon pays n'arrivent guère à dépasser le cap de 20% dans la prise de décision politique, malgré toutes les actions de sensibilisation, d'information et de formation entreprises. Je considère pourtant que la prise en compte des intérêts de la moitié de la population ne peut être satisfaisante que si celle-ci est représentée à un taux proche ou égal à sa représentation dans la population.

Le Luxembourg a souscrit à la déclaration de la

conférence des femmes de la Francophonie, intitulée "Femmes, pouvoir et développement" qui s'est déroulée le 4 et 5 février 2000, à Luxembourg. Visant l'objectif de garantir aux femmes une citoyenneté partagée, entière et active dans les domaines de la prise de décision, de l'éducation et de la formation, de la santé et de l'économie, tout comme dans le maintien de la paix, les 55 pays de la Francophonie ont adopté une double approche privilégiant:

- le changement et l'évolution des rôles et responsabilités des femmes et des hommes menant vers un partenariat nouveau, qui sera, je l'espère, l'égalité des sexes; et
- la prise en compte systématique de l'approche du genre dans toutes les politiques.

Regardant vers l'avenir, je citerai les domaines d'actions prioritaires suivants:

- La mise en œuvre du Plan d'action national en faveur de l'emploi avec toutes ses mesures à l'intention des femmes n'est pas achevée.

Nous allons renforcer notre stratégie d'accompagnement, en premier lieu en organisant des formations à l'égalité pour les responsables syndicaux, les délégué-e-s syndicaux et à l'égalité, tout comme pour le patronat afin de les sensibiliser toutes et tous à respecter la perspective du genre dans leurs initiatives en matière d'emploi.

Lors du prochain remaniement du statut général du fonctionnaire, le Gouvernement veillera à l'instauration d'une structure d'égalité dans la Fonction publique. L'Etat n'a pas encore réussi à jouer le rôle de précurseur dans ce domaine comme je l'avais annoncé à Pékin, et je le regrette.

- L'évolution de la participation des femmes dans la prise de décision recevra une attention particulière de ma part. Je plaide pour la mise en place de mesures contraignantes en faveur des femmes notamment lors des nominations sur les listes électorales, même si l'accord de coalition

entre les partis constituant le gouvernement ne prévoit pas de mesure de ce type.

- Dans le cadre des actions de lutte contre la violence à l'égard des femmes, nous préparons une loi permettant l'expulsion du domicile conjugal de l'auteur de violence.

Enfin, nous allons nous concentrer avec intensité sur le changement des rôles attribués traditionnellement aux femmes et aux hommes. La question de l'égalité entre les sexes concerne les femmes et les hommes au même titre.

L'implication des hommes dans le processus de changement de société reste un défi et une condition pour la mise en œuvre de toute politique d'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes. L'équilibre au niveau de l'exercice du pouvoir est une question clé caractérisant l'évolution des rapports entre les femmes et les hommes.

Nous avons développé une méthode pédagogique applicable dans l'enseignement et la formation qui tient compte de la socialisation différente des femmes et des hommes et leur permet de développer individuellement toutes leurs potentialités.

Nous veillerons à ce que la pédagogie du genre soit intégrée dans les curricula de formation du personnel enseignant et d'orientation professionnelle, ainsi que des agents sociaux et des forces de l'ordre.

Une campagne médiatique sensibilisera l'opinion publique au nouveau partenariat entre les femmes et les hommes, caractérisé par un partage des responsabilités publiques et privées.

Il m'importe beaucoup que cette question soit débattue au cours de cette session extraordinaire. Avec la participation des hommes à l'évolution de l'égalité entre les sexes, nous renforcerons le développement de nos sociétés et la paix dans le monde.

The European Union at a Crossroads

Mr. Jean-Claude Juncker, Prime Minister of the Grand Duchy of Luxembourg
The Swedish Institute of International Affairs, 7th June 2000

The origins and the Fischer speech

"The European Union at a Crossroads". Well, I suppose this is a timely title for a speech, as we are currently witnessing a debate on the "finalités" - on the purpose - of European integration. As you know, the discussion was launched a month ago by the speech that the German Foreign Minister Joschka Fischer gave at Humboldt University in Berlin. Although I find the debate intellectually stimulating, I am wondering whether the question "federation - yes or no" has to be answered already in the year 2000. Have we reached that crossroads already?

The state of Europe today is by no means comparable to the one fifty years ago, when after the Second World War the founding fathers of Europe had to make the following choice: perpetuate on the European continent a system of balance of powers within an atmosphere of hostility and mutual suspicion; or create something completely new, an unprecedented system of co-operation and integration embedded into an atmosphere of hope and forgiveness, of mutual trust and democratic principles. This was the one and only crossroads of Europe in the course of the last century, and fifty years of peace have proved that the direction chosen at the time has been the right one ever since.

Sweden, a great European nation, has joined the European endeavour forty years after Luxembourg but for not quite the same reasons. Sweden has been spared during two world wars - just as Luxembourg has not been. Luxembourgers see the European Union as a peace project more than anything else. This is the original "état d'esprit" - the original state of mind - which I am missing today when we discuss voting procedures in the Council, decide on the number of internet connections for schools and argue about the length of shoestrings.

I consider it naive to believe that those vicious

demons, having brought terror and pain over Europe's peoples twice in this century, would have been banned from our continent forever. They are still there - waiting to be woken up by those who are ready to invoke them. Atrocities committed in Bosnia and Kosovo should remind us of the looming danger.

That is why there is no room for complacency and no reason to rest on our laurels - the European project has to be continued. We have not yet reached the end of the road which Schuman and Monnet have mapped out half a century ago!

But let me come back to the speech that Mr. Fischer gave a few weeks ago. It is a good thing that 50 years after the Schuman plan, somebody centred the focus again on the essentials. The speech had a tremendous impact although the ideas expressed are definitely not new. The merit of the speech is to advocate the continuation of European unification at a time when there are doubts about the feasibility of the project. And there was relief to hear the story told by a voice from Berlin: I prefer a German Foreign Minister talk about a European Federation rather than about the contrary.

However, while sharing the long-term vision which Joschka Fischer developed, I cannot find in there operational elements and ideas directly relevant for the very next months that lie ahead of us. In a sense the timing of Mr. Fischer's speech was not very helpful. The speech came too early as well as too late. Too early, because governments have to concentrate right now on the current Intergovernmental Conference to be concluded in Nice and this IGC now appears to be a modest and narrow exercise in comparison to the big scheme sketched out by Mr. Fischer; too late, because the debate spurred by the German Foreign Minister cannot be integrated any more into the work of the French Presidency.

I will again refer to this speech at the end of my

intervention when discussing one of my favourite subjects, that is closer co-operation or flexibility. Right now, let me focus on the short term and discuss the questions where the Union has to make less revolutionary but no less decisive choices for its future: these are enlargement, the Europe of the citizens, the completion of Economic and Monetary Union, security and defence and last but not least the agenda points of the Intergovernmental Conference.

Enlargement

Now I know that over here in Sweden I do not have to make a plea in favour of enlargement, because you all are convinced "enlargers" of the Union. The geo-strategic importance of extending the zone of peace and stability we know today in the western and northern part of Europe to Central and Eastern Europe is obvious to you. Enlargement is not only a historic chance, it is also a political and historic necessity and it goes for reconciliation of European history with European geography.

156

You know, when I am speaking to Central and Eastern Europeans, I get somewhat ashamed because I realise one fact: that they have always known where they are belonging to - and that is to free and democratic Europe; it was us who had forgotten about them. We discovered only during the revolutionary period of 1989-91 that we had convinced Europeans living on the other side of the dismantled Iron Curtain.

When looking back on the last ten years, I can only laugh when recalling the statement that the end of history had arrived in 1989. In reality European history has accelerated and the EU is struggling to keep pace with change.

The key question is: how can the EU integrate so many countries that all bring into the family their culture, their history, their traditions, their language, their hopes and their fears? Managing diversity is indeed our greatest challenge.

And we will not have enlargement for free - it will have a cost - to the extent that peace can be expressed in terms of cost. It was not our merit that the old world order came to an end. The current candidate countries, after having suffered under the

weight of history for decades, set themselves free. So, who would we be to tell them now, that we are not willing to make some sacrifice in order to enable them to join our peaceful and wealthy family? Solidarity is one of the fundamentals the European Union has been built on all over the years. And we should step away from paternalistic attitudes - enlargement is a give-and-take exercise.

So we have to get the method of enlargement right. I am personally very uneasy about the renewed debate on fixing timetables for accession. This is in my view a very unreasonable - if not irresponsible - attitude. In fact, among the candidate countries nobody except the largest candidate is advocating a date for accession. All the others are satisfied with fixing for themselves an internal target date, just as the EU has given itself a target date for wrapping up the Intergovernmental Conference. Suppose that we fix an official accession target date for each country that will not be matched; this would be highly counterproductive and generate not only frustration but also a sense of humiliation within the political class and the public opinion of that particular country.

I am also very much insisting on the principle of own merits and on an individualised accession process. Yes, inclusive and individual. This is not because the method was invented under the Luxembourg Chairmanship of the EU in December 1997, but because it is the only genuinely fair system as it rewards the efforts of each single country. The corollary is that no candidate country is allowed to block the accession of another candidate - and member states should refrain from clientelism.

So, my motto is "No dates and no groups". We should aspire to a sustainable enlargement and that is not necessarily the quickest enlargement possible.

Yes, we should not gallop through enlargement. We have to address the problems which arise with enlargement, look for solutions together with our friends from Central and Eastern Europe and carry out enlargement when the EU is able to admit them and the candidates are prepared to assume their responsibilities. Enlargement in a rush will end up in a crash. So let us do it smoothly and we will witness a soft landing.

Although most of our citizens understand that enlargement is nothing else than peace policy, it is not exactly a popular project and I am convinced that the exercise will become even more unpopular in the years to come. We politicians have to take this phenomenon very seriously. Even though people's fears are often unjustified - I take for example free movement of persons - we have to deal with these fears before others do: fear must not drive politics and populist parties must not receive the opportunity to make politics with people's anxieties.

Our citizens have to be convinced that negotiations are conducted seriously. And we have to pass the message through that people of Central and Eastern Europe are interested in more than just wealth - they are keen to join a community of values, a system of law, a political venture and a sphere of stability and security. So far, we have not been very efficient at getting these messages through.

Europe of the people - respond to fears and needs - and deliver

Apart from enlargement we all notice a general unease and scepticism when people speak about Europe and its future. Our citizens are more critical about European integration than they have ever been in the past. Why this moaning and groaning? Why has "Brussels" almost become a swearword?

It is weird that the farther away you go from the geographical Europe the more attractive it seems to become. But our primary concern has to be to live up to the hopes and expectations of the inhabitants of the Union. How can we achieve this? How can we broaden acceptance? Well, by better explaining what we are doing and by delivering.

The EU has already delivered peace inside the Union - but that is not unleashing passions any more - peace is taken for granted. However people want peace outside the EU too, in the Balkans in the first instance, and they want the EU to contribute towards preventing the outbreak of new crises. This is what we are trying to achieve by developing a common foreign, security and defence policy.

The EU has unfortunately been bad at delivering in certain areas, which are of utmost concern to our

citizens: we have yet to find an appropriate and credible answer to the plague of unemployment and social exclusion - a terrible waste of human talent and energy. It is no wonder that those people who live in social misery have become disillusioned by traditional politics and are tempted to vote for parties at the extreme-right or extreme-left of the political scene. With the process launched during the Luxembourg Employment Summit in November 1997 and the successful recent Lisbon Summit, things are moving into the right direction. However, as the implementation of measures agreed is carried out at the level of the member states with mainly national means, "Brussels" is often unrightfully blamed.

We not only need a prosperous and social Europe, a Europe that stands as an answer to globalisation, but we also need a secure Europe. In this context, the Tampere European Council of October 1999 has been a landmark. Again, means and competence rest mainly in the hands of national governments.

Finally, Europe is a matter of the heart and we have to ask ourselves how we can foster a sort of "Europeaness" in our era when citizens are afraid that globalisation and an enlarged European family will make them lose their identity. Here, confusing debates about federalism are not very helpful. In addition we have a technical Intergovernmental Conference which is neither mobilising nor inspiring. We are working on a Charter of fundamental rights but we are agreeing neither on the content nor on the status. On top of that, a common currency has been created, but people cannot yet feel that money is in their hands and it is said to be a weak currency.....All this does not seem to be very credible. No wonder people get confused and consider it safer to stick to their familiar local, regional and national patterns.

Economic and Monetary Union

The creation of the Euro was a decisive step towards a more integrated Union and a landmark towards a political union. I have said a few years ago that the common European currency, the Euro, the example for deepening, is peace policy with different means. But the project of EMU is not yet finished and I do not mean here the introduction of tangible coins and paper money.

No, first of all, the Eurozone has to grow. Greece will join next year and I hope that we will soon be able to welcome Sweden. I am aware that is going to be a decisive choice for your country.

Apart from enlarging the area, we have to improve the management of the common currency. Indeed, for the time being, the European Central Bank is the sole master on board. It absolutely needs a strong political counterpart. I know that the expression "economic government" is not to the taste of everybody but a common currency and a unique monetary policy have to be accompanied by a coherent economic policy of the Euro-countries. So, the EURO11 have to co-operate closely on wage and tax policies for example, and speak with just one voice to the outside. And do not forget that monetary policy cannot achieve what structural policy has neglected: governmental action is needed here.

What about the so-called weakness of the EURO? Well, it is true that the external value of the EURO is low. But this does not prevent the EURO from being an internally strong currency. Economic fundamentals are sound: growth, job creation, low inflation, low budget deficits and decreasing public debt. Without the EURO we would have had monetary disorder when the Kosovo war broke out and when oil prices rose. This is generally overlooked!

So we should take the outside value of the EURO seriously but not artificially dramatise the situation. The EURO is not at a crossroads. It is a young but trustworthy currency with a huge potential and a bright future. No change of direction is needed here.

Security and Defence

I am somewhat cautious when taking the floor on defence issues, because demography and military might are not on my side. Furthermore, Sweden is a country with a long and outstanding military tradition, a feature which Luxembourg has never had.

Let me just say that what the EU is currently doing in the field of security and defence is long overdue. We should be quite ashamed that it took the dramatic events in Kosovo - after we already witnessed the same in Bosnia - to pull ourselves together and take

decisive steps towards a common security and defence policy. Because it is a question of political will, more than anything else.

In the course of the last year the Union has made decisive progress in the way it formulates and implements its foreign policy. At the European Council of Cologne in June 1999, Heads of State and Government decided that the Union should play its due role in international relations and give itself the means and capacities necessary to assume these responsibilities. Apart from the speed of the work over the last twelve months, it is quite remarkable that decisions have been taken with the support of all fifteen member states, whether they are members of NATO and WEU or not.

In Helsinki in December last year, the Union decided to give itself all the structures needed to carry out the whole range of activities of conflict prevention and crisis management called the Petersberg tasks. These politico-military structures are operating since March of this year. In parallel, a process has been put into place to elaborate the "headline goal", which consists in the setting up of a rapid military intervention force able to function autonomously or in co-operation with other countries. Procedures have been elaborated to enable the participation of third countries in operations of crisis management and the principles and modalities of the future relations between EU and NATO are being identified too.

In parallel, we are working on the non-military aspects of crisis management. The forthcoming European Council in Feira will set up a Committee for civil crisis-management, which will develop and manage the Union's capacities in that field and co-ordinate with other relevant international organisations, such as the UN, OSCE, Council of Europe.

Another dimension of crisis management is conflict prevention. This aspect has so far been neglected. The international community seems to prefer waiting for conflicts to break out before intervening. The European Council in Nice in December this year will define the guidelines in this field and it will be up to the Swedish Presidency to do the follow-up. I know that you have made some significant contribution in that matter.

So progress since Cologne has really been considerable. Certainly, we still are far away from a common defence and a European army. But when the ongoing processes will have come to an end, the Union will have at its disposal the whole range of instruments necessary to carry out an active and credible foreign policy. It will only need the political courage to use the instruments - which is, I have to acknowledge, not the least important aspect of the matter.

Institutional reform

Before discussing the different elements on the agenda of the IGC, let me emphasise the unique feature of the common European venture - that is the harmonious living together of small and large entities. This feature will become even more important after successive enlargements. With the institutional build-up as we know it today, we have brought the European continent to peace. My point is: let us be careful before reinventing the construction completely and dismantling the fundamentals.

I mention this because I often hear representatives of larger member states talk about a risk of domination of the small states. The IGC must not be used as a means to crush the smaller states. Democracy and demography are not the same. Democratic legitimacy is not the same as demographic legitimacy. The EU is not a mathematical construction. It is a Union of sovereign states before being a Union of peoples.

Let us apply common sense - although I am aware that this can be difficult as common sense is unevenly spread by nature. Large member states should also recall that a flea can drive a lion nuts, but that there has never ever been a lion able to harm a flea in the same way...

Anyway, there is no such thing as a 'small nation' - there are small countries, yes, but only big nations. So, no arbitrary polemics please, and no IGC as a playground for a boxing fight between big and small. If we focus on this artificial debate, we will not be able to address the true institutional challenges that enlargement will bring about.

But let me turn to the so-called three left-overs of

Amsterdam. These are in fact no "left-overs" at all, but extremely delicate and complicated issues.

First of all, the size of the Commission. You know that the Commission is the most original institution of the European Union. It is the guardian of the treaties, the protector of the general interest and has in first pillar areas the sole right of initiative.

Many academic studies have come to the conclusion that in the interest of efficiency the college of commissioners should not exceed a certain number and that thus not every state should be allowed to nominate a commissioner.

Well, I am looking at the question of the number of commissioners from a political point of view. And I can tell you that every national sensibility has to be reflected in the college of Commissioners. I stress the word 'reflected' - I did not say 'represented'.

I have just said above that the Commission has the exclusive right of initiative. That is why it is very important that at least one member of the college knows how a particular draft directive will affect a certain country. Who else than the Swedish Commissioner would be able to foresee the impact of a community measure on Sweden?

With votes taken by simple majority and reinforced powers for the President of the Commission I do not see why a large college of commissioners will create problems of efficiency. And, is it not contradictory that on the one hand we are entrusting the Commission with more and more tasks, and that on the other hand it is being said that there is not enough work for 27 Commissioners?

Let us finally not forget that it is unimaginable that candidate countries would quietly acquiesce to not having a Commissioner in Brussels. After all, these governments will have to sell the accession treaty to their national parliaments and to their people who made painful sacrifices before being able to join the EU.

The issue of the re-weighting of votes in the Council, the second left-over of Amsterdam, is overstated too. It is absolutely clear that in compensation for the loss of the second Commissioner, large member states are entitled to an increase in their relative weight in the

Council. This has already been decided in Amsterdam.

Since almost all the newcomers are small and medium-sized countries, it is perfectly understandable that big states want to see their weight somewhat increased.

But demography cannot be the exclusive criteria for voting. Do not forget the principle of equal dignity of states: the essence of any federally organised system is that smaller entities are over-represented.

By the way, I have been attending Council meetings since 1982, be it as Minister for Employment, Minister of Budget, Minister of Finance. Never ever has there been a voting configuration where the large member states were outvoted by the wild pack of dwarfs.

This is pure theory - this is fiction. It has never occurred that the large member states wanted to make Europe progress and were hindered by the reluctant smaller members. If only big countries had always been able to agree among themselves! Then Europe would have been farther and better-off for a long time.

Drawing conclusions from my experience of the Amsterdam Treaty negotiations, I am in favour of the introduction of dual simple majority, meaning the following: each member state has one vote and you need a majority of votes for a decision to be adopted. In addition, it would be checked whether this majority of states also represents a majority of the population.

Equality of states would thus be balanced by a demographic safety net. This system would also enable us to avoid another clash between Belgium and the Netherlands, address the concern of France with Germany and hopefully meet Spanish requests too.

So, again, let us not over-dramatise this weighting issue. You very well know that all animals are equal but that some are more equal than others. Large European states have always preserved their special influence, due to their size, their resources, their history, their experience. Nothing will change that and nobody is anyway trying to. We have equality in

dignity, but not equality as such: the voice of the French President in the European Council counts more than my own. He knows it - I know it and accept it - and there is no need to formalise this in the treaty.

I think you know that very often when a large member state has a problem with a European directive to be adopted by qualified majority in the Council, the issue is not put to vote precisely because it is a large state's problem. The same can't be said if a small state is in the same situation. That is the reality of things.

The third left-over of Amsterdam concerns the passage from unanimity to qualified majority voting. European-minded as I am, I consider that qualified majority voting should be the rule and that only a small number of Treaty articles should be submitted to unanimity.

We should be ambitious here and brave, but not foolhardy or blinded by a quasi-religious ideology. We have to be aware of what the introduction of qualified majority means in terms of national parliamentary sovereignty.

Unanimity guarantees that the point of view of each member state is heard. With qualified majority you can stop the debate once you have gathered a sufficient number of votes - I know what I am talking about because I have done this a great number of times when chairing the EU Council. I do not have to explain here in Sweden that democracy is about debating and then voting, and not about voting without any debate.

For the unconditional defenders of qualified majority in all fields, I have a question: are they willing to do away with the so-called Luxembourg compromise, this very 'un-European thing'? You remember that the Luxembourg compromise dates back to 1965/66 when France boycotted the EU's institutions after a deadlock in negotiations on agriculture. The Luxembourg compromise was a way out of this deadlock and represents today in fact a right of veto for reasons of 'vital national interest' in areas where qualified majority applies.

To my mind it is more appropriate to keep a veto possibility inside the treaty - by sticking to unanimity

- rather than have it outside and available for the big member states only. Because the smaller states are not supposed to make use of the Luxembourg compromise.

Apart from the left-overs of Amsterdam, there are some more important issues which the IGC should address:

As far as the European Parliament is concerned the IGC should deal with the question of the number of parliamentarians after successive enlargements. You know that in Amsterdam the upper limit was fixed to 700 MEPs and this ceiling should not be touched. In my view the reallocation of seats should be done by linear regression - with a lower limit of course.

I very often hear that in order to respond to the so-called democratic deficit the powers of the European Parliament should be further increased. I say 'so-called', because in my view there is no such democratic deficit.

The European Parliament is not the only legitimate representative of the peoples of Europe. National parliaments and national governments have their place in the decision-making process, they have a decisive role to play. In order to broaden acceptance of Europe, I guess that we have to rethink in particular the role of national parliaments.

And I would like to insist on another aspect, the institutional equilibrium: the success of European integration is due to an institutional set-up which is "sui generis" and which guarantees a subtle equilibrium between institutions and first and foremost the European Parliament, the Council and the Commission. In this institutional triangle, the Commission has always played a central role of impulse, proposal and monitoring. This equilibrium has been modified over the last years mainly at the expense of the Commission and to the benefit of the European Parliament.

Indeed, the "méthode communautaire" which foresees a key role for the Commission is not applied in the new areas of the Union such as Common Foreign and Security Policy or Justice and Home Affairs. Furthermore the constant rise of power of the European Parliament since its first direct election in

1979 is gradually reducing the leeway of the Commission in first pillar areas.

Parliament has become eager to use the vote of censure as a threat against the Commission. Designed originally as a form of impeachment to sanction bad management on the part of the Commission, the vote of censure has turned into a pressure instrument to make the Commission rally the positions of Parliament. So how can we restore checks and balances into the system and prevent the Commission from becoming a mere executive secretariat of the European Parliament?

Well, we could insert into the treaty a provision stipulating that when Parliament is taking a vote of censure against the Commission it is being dissolved automatically and new elections are being organised within a certain period of time. We would thus bring the European system closer to national constitutional realities.

What I am fervently against is individual responsibility of Commissioners before the Parliament. Suppose we would have introduced dissolution of Parliament after a vote of censure - then Parliament would resort to firing Commissioners one after the other without any risk of dissolution. Furthermore, individual responsibility is not protecting Commissioners against wrong allegations - just recall that the accusations against former Commissioner Marin proved to be wrong.

So, I prefer to give the President of the Commission the power to fire a Commissioner. In addition, if Parliament is convinced that a Commissioner has been behaving illegally, it should receive the right to put the case before the European Court of Justice. An independent and objective investigation would be conducted and Parliament would have to prove its accusations.

Now do not get the impression that I am an opponent of the Parliament. On the contrary, I am very often in Brussels and Strasbourg to discuss with parliamentarians a variety of issues and most of them are doing an excellent job. But institutionally speaking, some things have simply to be readjusted.

Let me turn to one of my favourite subjects, which is closer co-operation, "coopération renforcée" in French. It is somewhat funny to observe that when the Benelux countries asked for the issue to be put on the agenda of the IGC in their joint memorandum of December 1999, there were not many supporters. And now, quite a few - including France and Germany - suddenly claim the paternity of the idea of reopening the Amsterdam provisions on closer co-operation.

In my view, closer co-operation is THE answer to the consequences of enlargement. I clearly see the risk of Europe being watered down by successive enlargements. But a looser Europe is not what we need. A free trade area is too simplistic a concept to apply to a complicated continent. And, do not expect that the story will be over with the current 13 candidates. What about Ukraine, Moldova and the Balkans - there can be no peace one day in this region of the world as long as they have no perspective to join in one way or the other our community of stability and prosperity. Serbia too, belongs to the European family. What about the Caucasus? And I heard President Clinton advocate in Aachen last week that the EU should not close the door to the Russian Federation! One day the EU will seriously have to address the question of its geographic boundaries and of the eligibility of certain countries.

We have given ourselves very precise criteria - the famous Copenhagen criteria - to check whether a country is ready for entry or not. I have argued earlier on that we have to find the courage to stick fast to these objective criteria. Being a politician, I know that things could work out differently. I still believe that what we have decided in Helsinki on enlargement was the only viable political alternative, especially after the Kosovo crisis. But sometimes I wonder whether we have not engaged into a 'fuite en avant'. For how long will we politicians be able to resist the clamour of candidates for a quicker entry? Will we not sooner or later consider that the corollaries of frustration and disillusion of candidates bear greater risk than allowing them in a little bit earlier and granting them long transition periods and some temporary exemptions? I must admit that I do not know how we could possibly explain this to our public opinion, but that is yet another issue.

We must not plant the seeds of future disruption and

let the EU die from asphyxia. We will have to resort to closer co-operation. You should thus see the flexibility clause as a sort of safety net. It safeguards the EU from a situation where some European member states are unable to progress further up the road of integration, because others are unable or unwilling to follow. Closer co-operation is an instrument to manage diversity and to reconcile enlargement with deepening of the Union.

It is certainly not a diabolic device to keep some countries away from this "hard core" - an expression which I do not like anyway. It is not going to be a Europe à la carte either. There would be no opt-outs - only opt-ins. Economic and Monetary Union is a good example for openness: Greece is by now fulfilling the criteria for membership - it is willing and able to join the Eleven - and it will do so next year.

I agree that we have to be cautious not to kill the patient with the medicine. We must preserve our community and its values, among which first and foremost solidarity. The Amsterdam Treaty already clearly states the conditions for closer co-operation.

The Benelux countries suggest to 1. fix to eight the number of member states needed to enter into closer co-operation; 2. abolish the possibility for a member state to veto a closer co-operation and 3. introduce closer co-operation into the second pillar.

In the first pillar the use of closer co-operation must be strictly framed. There are certainly areas where the new member states will be unable to quickly catch up with the current *acquis communautaire*, and even less so with a more advanced *acquis*. On the other hand, we have in our countries pressure groups who want the EU to go ahead in the field of environment, food safety regulations and so on. Here there is scope for closer co-operation. Then there is huge potential in developing the economic dimension of EMU. And we could resort to closer co-operation in order to implement decisions of foreign policy, including defence aspects.

I do not want to see closer co-operations popping up all over the place. A split of the Union into a variety of closer co-operations will end up in a "non-Europe". In my view a natural *avant-garde* will one day be born from the application of closer co-

operation. It is neither helpful nor necessary to enter into the debate about whether the six founding members should constitute this avant-garde or the EURO11. We will notice that more or less always the same states participate in closer co-operation and we can then draw the logical conclusion and create - for a certain time - a union within the Union. This advanced Union will have its doors open at any time - it will not be a programme against certain countries but a programme for more Europe. And, very importantly, it would be a result and not an aim. An advanced Union would thus be a process and at the same time a tool for progress.

Will that be a federation - Fischer-style? Well, states and nations are no temporary phenomena of history. They have settled down on our continent for good. In the Europe of tomorrow, just as in the Europe of today, national and regional identities are going to be preserved. The abundance and variety of cultures, languages and traditions are universal assets and the source of new impulses and inspirations.

Even if they are to choose a European President one day, Swedes want to keep their King or their Queen and Luxembourgers want to keep their Grand-Duke. People hold on to their national flags and anthems and this is the way it should be. We must not take away symbols and points of identification from citizens.

For the time being, a treaty of the sort Mr. Fischer has suggested would get no consensus. I do not think

anyway that we will come one day to the "United States of Europe". I believe that we will have a federal structure where member states will preserve a wide range of powers. There will be no European super-state. "Brussels" would be responsible for monetary and economic policy, defence and foreign policy and internal security. Competence would be more clearly separated between the centre and the national states than it is now. The European House will be more transparent and easier to understand for citizens than today. But we do not have to take this decision right now. That crossroads has not yet been reached.

Just one word about the Charter of fundamental rights. I am not very happy with the orientation the work on the Charter is taking. We should limit our ambition to a political declaration in Nice. In the longer run, we can discuss the issue of whether or not it should be integrated into the treaty - maybe when Europe is ready to give itself a genuine Constitution. But this is not where we are right now.

The European project is still on the road that the founding fathers of Europe have designed - we have to stay on that road and refrain from deviating to the left or to the right. The train which left in 1951 with the European Community for Coal and Steel has grown longer - the number of carriages has increased. To avoid slowing-down of the train, a stronger engine and a locomotive of a new generation is needed. When we come to that, I will no longer be an active politician.

Discours de Monsieur François BILTGEN,
ministre du Travail et de l'Emploi, ministre délégué
aux Communications du Grand-Duché de Luxembourg
à l'occasion de la 88ème session de la Conférence Internationale du Travail à Genève
7 juin 2000

Monsieur le Président,

Permettez-moi en premier lieu de vous transmettre mes félicitations et celles de mon gouvernement, à l'occasion de votre élection comme Président de la présente session de la Conférence internationale du travail.

Je n'ai aucun doute que votre compétence et expérience en matière de politique de l'emploi vous permettront de faire aboutir à un franc succès cette session si importante de la Conférence.

Che(è)r(e)s collègues,
Mesdames, Messieurs,

J'ai évoqué l'importance de la présente réunion. Je voudrais la resouigner formellement en prenant à témoin son Excellence Monsieur Somavia lui-même, et notamment trois de ces récentes interventions qui résument bien l'état à la fois des relations du travail dans le monde et la situation de l'OIT dans le contexte de la mondialisation des relations économiques et sociales.

Je veux citer en effet comme textes de référence, premièrement le rapport du Directeur général pour la Conférence de l'année passée, intitulé "Un travail décent",

deuxièmement, le premier rapport global, intitulé "Votre voix au travail", sur la mise en œuvre de la première série de principes retenus comme normes du travail fondamentales par la Déclaration sur les droits fondamentaux des travailleurs de 1998, rapport que nous sommes appelés à discuter cette année-ci, et, finalement, le Discours du Directeur général devant le Pape Jean Paul II du 1er mai dernier, lors du Jubilé des Travailleurs, discours dans lequel Monsieur Somavia a fait un appel pour une "union

mondiale en faveur du travail décent" et qui constitue en quelque sorte une synthèse de la situation actuelle.

Ces derniers termes (union mondiale en faveur du travail décent) résument à eux seuls la démarche que nous devons tous suivre, si nous voulons éviter que le nouvel ordre économique mondial ne se solde par un désastre social mondial qui, par effet de cercle vicieux, détruira les bienfaits que la mondialisation pourra - et devra - procurer à tous, si elle est bien gérée.

Il faudra, dit Monsieur Somavia, (je cite) une "union mondiale" dans le cadre de laquelle tous les acteurs engagent leur responsabilité, afin de doter l'économie mondiale "du pilier éthique qui lui manque" et de veiller à ce que cette "new economy" soit bénéfique à beaucoup et non à une minorité de personnes.

Le gouvernement luxembourgeois soutient expressément cette approche. Il faudra doubler le nouvel ordre économique mondial d'un nouvel ordre social mondial.

1) Pour ce faire, il faudra effectivement créer une sorte d'union "sacrée" de tous les acteurs impliqués. Je vise par-là les Etats, les organisations internationales, dont plus particulièrement l'OIT, l'OMC (qui, soit dit entre parenthèses, doit sérieusement remettre en question sa philosophie actuelle) et l'OCDE, mais aussi, et cela dans une mesure extrêmement importante, les partenaires sociaux.

La tribune de l'OIT est d'ailleurs particulièrement appropriée pour en appeler à la responsabilité des partenaires sociaux qui portent une responsabilité très concrète et très lourde dans la mise en œuvre de l'ordre social mondial dont j'ai parlé. Le partenariat social, voire le tripartisme, doivent devenir

une réalité efficace partout. Cependant, le rôle des partenaires sociaux doit encore plus qu'actuellement changer. Ils ne peuvent plus rejeter la responsabilité sur les seules autorités publiques. Le dialogue social est vital, non seulement pour la politique sociale, mais aussi pour un bon fonctionnement de l'économie nationale et mondiale.

J'estime que les partenaires sociaux doivent être plus directement responsabilisés en vue de prendre en compte la nécessité de créer des emplois de qualité, de mieux répartir l'emploi et les richesses et de ne pas uniquement songer à ceux qui ont des emplois. Il faudra agir concrètement, comme devront le faire les autorités publiques nationales et internationales, pour ceux qui sont exclus ou risquent l'exclusion. Ce sera a fortiori le cas en vue d'éviter la création de nouveaux exclus par leur non-accès ou leur non-formation aux nouvelles technologies, notamment de l'information.

Pourquoi d'ailleurs ne pas trouver des enceintes et des mécanismes où les partenaires sociaux, comme les Etats membres ou les organisations internationales, doivent rendre compte des efforts qu'ils ont faits?

- 2) Le terme "d'union mondiale" signifie aussi qu'il nous faut pratiquer une politique de l'emploi et sociale volontariste. Ne commettons pas l'erreur, comme la Communauté européenne à ses origines, de penser qu'une évolution économique positive entraînera automatiquement un niveau de protection sociale et de droit du travail élevé. C'est un leurre. La mondialisation ne créera nullement automatiquement un cercle vertueux entraînant vers le haut la protection sociale.

Il faudra, avec beaucoup d'efforts de la part de tous les acteurs, durement travailler pour mettre en place ce cercle vertueux, possible, mais non automatique.

- 3) Cependant, si vous me permettez ce jugement, nous pensons que les réflexions du BIT se basent, du moins à l'heure actuelle, trop exclusivement sur une approche d'éthique ou de morale. Ces

valeurs constituent indéniablement la base - indispensable - de nos réflexions portant sur une remise en cause de la nature et de la finalité de l'économie. Il faudra cependant traduire cette approche éthique par des démarches politiques et juridiques concrètes.

Nous étions tous fiers en adoptant, à 175, la Déclaration de 1998. Dans une certaine mesure cette fierté était justifiée. Mais il faudra bien voir que nous avons achevé par-là un strict minimum; ce n'est qu'un début timide. Il faudra maintenant garder le momentum, non seulement par le biais des rapports prévus dans la Déclaration, mais en mettant régulièrement à l'ordre du jour de cette Conférence le renforcement, l'élargissement, quant au fond, des droits fondamentaux des travailleurs ainsi que l'amélioration de la procédure de surveillance multilatérale, qui doit devenir de plus en plus contraignante. Nous acceptons bien de telles procédures en matière de politique financière et économique. Pourquoi nous nous y refusons en matière de politique sociale?

Quant au fond, il y a des principes fondamentaux qui doivent être universellement sauvegardés et pour la violation desquels il ne peut y avoir ni excuse, ni prétexte, ni période transitoire.

Nous plaçons donc pour le relèvement urgent du socle de droits sociaux minimaux contraignants au niveau mondial tel qu'il fut adopté en 1998. Nous continuons aussi à plaider pour l'intégration formelle de ces normes sociales dans le commerce mondial et l'institution de processus de surveillance multilatérale aussi contraignants que possible. Si on parle de travail décent, pour prendre cet exemple, la Communauté internationale devra se donner les règles de fond et de procédure pour garantir aux travailleurs les salaires et aux citoyens les revenus minima qui leur permettent cette vie décente.

- 4) L'Union européenne l'a bien compris en instituant de telles procédures, d'abord en matière de respect de critères économiques et financiers communs, puis, à partir du Conseil européen de Luxembourg en 1997, et, plus encore à partir du récent Sommet de l'UE à Lisbonne, en matière de

politique économique, d'emploi et d'inclusion sociale.

L'UE a dépassé les considérations de pure éthique et a concrètement et juridiquement mis en œuvre cette politique intégrée visant tant l'emploi que la décence de l'emploi.

En Europe nous avons compris que la politique économique et structurelle, la politique de l'emploi et la politique d'inclusion sociale sont les trois côtés nécessairement complémentaires d'un même triangle.

A cette fin, nous nous sommes fixé ou nous nous fixerons à bref délai au sein de l'UE des objectifs en partie chiffrés ou quantifiés, qui font partie de la surveillance multilatérale, voire, en partie, de sanctions. Ces critères et procédures concernent à la fois les aspects économiques et financiers, l'accès à la société de l'information et la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale.

Je suis d'accord pour admettre que l'état de développement économique et social des uns et

des autres diffère largement. Je pourrai donc accepter des approches taillées sur mesure, mais néanmoins précises et, dans une certaine mesure, contraignantes.

Néanmoins, je maintiens que seule une politique cohérente et volontariste, juridiquement encadrée et visant les trois aspects précités peut nous faire avancer vers un ordre mondial comprenant une économie performante, des démarches actives contre le chômage et en faveur de l'emploi pour tous et une politique efficace contre l'exclusion sociale.

En tout état de cause, nous avons encore le temps de créer ce cercle vertueux, qui, je le souligne encore une fois, ne se fera pas automatiquement. Soyons donc offensifs, moins frileux, en affirmant unanimement le rôle de l'OIT dans la régulation sociale de l'économie mondialisée, et en soutenant d'une seule voix une stratégie intégrée de la globalisation qui fasse profiter, aux niveaux économique et social, le plus grand nombre possible de personnes des bienfaits de cette globalisation.

Sommet mondial pour le développement social

et au-delà le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation

24e Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies

Genève, Suisse, 26 au 30 juin 2000

Intervention au débat général de
Mme Marie-Josée-Jacobs, ministre de la Famille,
de la Solidarité sociale et de la Jeunesse,
ministre de la Promotion féminine
Genève, le 27 juin 2000

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous féliciter à mon tour pour votre élection. Je tiens également à confirmer que mon pays partage la position présentée à cette tribune par le Portugal au nom de l'Union européenne.

Cinq ans après le Sommet Social de Copenhague il reste plus que jamais vrai qu'il faut doubler le nouvel ordre économique mondial d'un nouvel ordre social mondial.

A cette fin, trois engagements pris à Copenhague restent particulièrement importants:

- 1) la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale,
- 2) le respect des normes minimales de l'OIT, tels que les droits fondamentaux des travailleurs, l'égalité des chances ainsi que l'interdiction du travail des enfants,
- 3) l'accroissement de l'aide publique au développement jusqu'à 0,7% au moins du P.I.B. et le respect de l'objectif de l'initiative 20/20.

Nous devons constater aujourd'hui que ces trois engagements sont loin d'être remplis.

L'écart entre riches et pauvres se creuse, la pauvreté ne cesse de s'étendre, le chômage s'accroît, l'exclusion sociale marginalise un nombre de plus en plus grand de personnes et les conflits armés se multiplient.

Je ne voudrais pas que naisse l'impression que mes

propos visent surtout les pays dits en développement. Au contraire, les pays dits développés sont également concernés. Leurs problèmes de développement social se posent certes d'une autre façon, mais ils existent bel et bien.

Même au Luxembourg la pauvreté mais surtout l'exclusion sociale ne sont pas totalement éradiquées. Aux nouvelles formes de développement correspondent de nouvelles formes d'exclusion.

Au Luxembourg, le sommet social de Copenhague a conduit à la mise en place d'un certain nombre de mesures législatives et d'un observatoire national du développement social. Avec les partenaires sociaux, nous avons défini des actions pour lutter contre le chômage et l'exclusion sociale et nous avons initié une politique active d'égalité des chances.

Au sein de l'Union européenne, Copenhague a induit une prise de conscience plus aiguë de la nécessité de promouvoir le développement social. En effet, la dimension sociale de l'Europe a trop longtemps été négligée, alors qu'elle est la dimension par excellence qui peut rapprocher l'Europe de ses citoyens.

En novembre 1997, sous présidence luxembourgeoise, l'Union européenne a, pour la première fois, mis en place une stratégie européenne pour l'emploi.

La présidence portugaise a enchaîné en organisant en mars dernier à Lisbonne un Conseil européen consacré notamment à la cohésion sociale. L'emploi est un vecteur important d'intégration sociale. Mais, beaucoup de personnes ne sont plus à même de travailler et ne peuvent plus être socialement intégrées par l'intermédiaire de l'emploi. Il faut donc des stratégies complémentaires contre l'exclusion sociale.

L'emploi ne peut d'autre part remplir son rôle d'intégration qu'à la condition de satisfaire aux

critères de ce que Juan Somavia appelle le travail digne. L'adoption, à 175, de la Déclaration de 1998 sur les droits sociaux minimaux a été une avancée importante. Mais il faut aller au-delà. Nous devons intégrer formellement le respect des normes sociales dans le commerce international et instituer un processus de surveillance multinationale aussi contraignant que possible. Cet objectif demande une approche cohérente de l'ensemble des organisations internationales: il engage notamment la responsabilité collective des chefs d'agence à Genève et ailleurs. Seule une politique cohérente et volontariste, juridiquement encadrée, peut nous faire avancer vers un ordre mondial avec une économie performante, des démarches actives contre le chômage et des politiques efficaces contre l'exclusion sociale.

Si nous voulons que le développement social devienne une perspective pour tous, il faut que les pays industrialisés augmentent, comme convenu à Copenhague, l'aide publique envers les pays en développement.

Le Luxembourg atteint cette année l'objectif de consacrer 0,7% du PIB à l'aide au développement. Le Gouvernement a prévu par ailleurs de porter ce taux à 1% du PIB d'ici 2005.

La coopération au développement du Luxembourg se concentre sur un nombre limité de pays qui sont choisis parmi ceux aux plus faibles indices de développement humain. Cette approche nous permet de répondre à une aspiration particulière, à

savoir celle d'établir de véritables partenariats politiques, sociaux et économiques avec nos interlocuteurs et d'élaborer des programmes qui répondent directement à leurs problèmes. Ainsi, le Luxembourg consacre plus de 60% de sa coopération au développement à des programmes sociaux, en particulier l'éducation de base, la santé primaire, la promotion de la femme et le développement rural intégré. Nous dépassons largement l'objectif de l'initiative 20/20.

Je rappelle par ailleurs que notre coopération au développement est dans sa quasi-totalité non liée, ceci afin d'accorder aux programmes la plus grande flexibilité possible. Mais notre action ne peut aboutir que si elle s'appuie sur des initiatives locales sous la responsabilité de nos pays partenaires.

Les principes qui dirigent l'action du Luxembourg sont le respect de la démocratie, de la transparence et de la bonne gouvernance. S'y ajoute la participation de la société civile à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, particulièrement dans le domaine social. Cela implique enfin l'adhésion au modèle social européen.

La mondialisation sera ce que nous en ferons. Il importe pour cela de remettre l'économie au service du développement humain. C'est ce à quoi nous nous sommes engagés à Copenhague. C'est sur la mise en œuvre de nos engagements que nous serons jugés.

Je vous remercie.

Discours prononcé par M. Joseph Schaack lors du symposium "Best Practices in e-Administration"

organisé par la Commission européenne et le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg
Luxembourg, 30 juin 2000

Monsieur le Commissaire,
Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs,
Chers participants à ce symposium,

Vous êtes tous venus participer au symposium d'aujourd'hui qui, sous le nom de "Best practices in e-administration", se propose d'analyser un peu plus en profondeur les relations existantes et futures entre les administrations, les citoyens et les entreprises du secteur privé. Nous savons tous que nous sommes engagés dans une révolution technologique jamais vécue jusqu'à présent. Nous sommes certes présents au rendez-vous, mais nous ignorons encore tout des nouvelles dimensions qui, timidement, commencent à se montrer à l'horizon de l'an 2000. La particularité du symposium d'aujourd'hui est à chercher plutôt dans les changements technologiques que l'administration a à défier, alors que nous savons que nos amis du monde des affaires y sont engagés depuis longtemps déjà. Cette approche me semble bien choisie; elle permettra - je le suppose et je l'espère - de voir en quel sens l'administration pourra apprendre des expériences vécues par d'autres dans ce domaine. Mais je suis de même convaincu que les représentants du secteur privé, aujourd'hui parmi nous, auront également une oreille attentive à ce qui est en train de changer dans le secteur public.

Mesdames et Messieurs, vous savez que le gouvernement luxembourgeois a voulu organiser le symposium d'aujourd'hui ensemble avec les services responsables de la Commission Européenne. En tant que secrétaire d'Etat responsable pour la Fonction Publique et la Réforme Administrative, vous comprendrez que je tiens à souligner d'emblée l'intérêt que le gouvernement luxembourgeois attache à ce symposium et au sujet retenu, en particulier en relation avec son programme d'action en matière de réforme administrative. Vous comprendrez dès lors aussi que je me réjouis tout particulièrement de l'intérêt que, par votre présence,

vous manifestez à l'échange des meilleures pratiques en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication, qu'elles proviennent du secteur privé ou qu'elles soient issues du secteur public.

Vous me permettez de réitérer, en le précisant davantage encore, l'intérêt que nous devrions porter tous aux nouvelles technologies de l'information et de la communication comme étant LE facteur déterminant dans une révolution technologique sans précédent par sa rapidité et son ampleur.

Il est certes vrai que ces technologies ne déterminent rien par elles-mêmes et ne constituent nullement un objectif en soi, mais je reste persuadé que les nouveaux usages dont elles font et feront encore l'objet possèdent le potentiel de changer de manière fondamentale bon nombre de nos pratiques sociales, économiques et culturelles.

Le service public - qui ne peut de toute évidence pas échapper ou rester immuable face à l'évolution qui se dessine - se trouve confronté dès lors à des défis qu'il convient de relever et qui dépassent le simple cadre d'une discussion sur l'opportunité de la mise à disposition "en ligne" d'informations administratives ou encore de la création de téléprocédures susceptibles d'ouvrir un nouveau chemin d'accès pour l'utilisateur.

Tout en insistant sur l'importance de telles initiatives, en raison de leur impact sur la qualité du service rendu, j'estime que l'administration se verra obligée de procéder à une remise en question plus fondamentale tant du point de vue de son fonctionnement interne que du point de vue de son rôle à jouer dans une société de l'information interconnectée et développant ses propres exigences.

En effet, l'Administration, contestée d'une part sur le plan d'un fonctionnement interne, perçue comme

mal adaptée aux exigences nouvelles sur le plan de la communication de l'information ou sur le plan des processus de prise de décision, se trouve simultanément sollicitée dans d'autres domaines. Qu'il me soit permis de citer dans ce contexte le seul aspect de la dimension sociale à laquelle le gouvernement luxembourgeois est particulièrement attaché et où il y a lieu d'éviter à tout prix le risque d'une <<fracture numérique>> entre ceux qui sont connectés et les autres, combiné au souci d'assurer l'égalité d'accès de tous aux technologies de l'information surtout en termes d'éducation. Vous avez compris ce que je veux dire: une administration à deux vitesses, la première pour ceux qui sont technologiquement mieux nantis, la deuxième, plus traditionnelle, pour les autres, serait tout simplement la mort de l'administration.

Mesdames et Messieurs, je pense que sur le plan du mode de fonctionnement interne, les technologies de l'information et de la communication peuvent constituer un puissant levier en matière de réforme administrative. Je me limite à vous renvoyer aux multiples possibilités en matière de découplage des services, domaine dont nous nous préoccupons plus particulièrement dans le cadre du projet RACE, Réforme administrative par la coopération électronique entre autres. Sans vouloir exposer le contenu d'un projet particulier sur le plan national, il m'importe d'insister dans ce contexte également sur l'aspect de la nécessité d'assurer l'adhésion des fonctionnaires et employés aux projets de réforme. Cette adhésion devra passer d'une part par la généralisation des formations en matière de technologies de l'information, et d'autre part par le

développement de la capacité de transfert d'expériences réussies à l'échelon national et international.

Dans une telle situation où les choix à prendre restent encore ouverts, mais peuvent se révéler lourds en conséquences, il est primordial d'élargir son champ de vision et de s'informer en profondeur sur les évolutions qui s'engagent. Assurer la compréhension et par la suite une éventuelle généralisation des expériences réussies tant du secteur public que du secteur privé me semble être une approche particulièrement adaptée à ce stade et explique pour beaucoup notre engagement dans l'organisation d'événements tel que le symposium d'aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de remercier la Commission européenne, et plus particulièrement Monsieur Fernando de ESTEBAN, le directeur de la Direction Informatique, pour avoir eu l'idée d'organiser, et finalement avoir rendu possible le symposium d'aujourd'hui. J'ose exprimer le souhait que cette première expérience pourra bientôt être suivie par d'autres, et il serait dans tous les cas intéressant de développer dans ce domaine une collaboration régulière entre le gouvernement luxembourgeois et la Commission européenne.

Mes remerciements s'adressent bien sûr - et je voudrais en terminer par là - aussi à vous tous ici présents, orateurs et participants, en vous souhaitant des débats fructueux et un agréable séjour à Luxembourg.

Je vous remercie de votre attention.

SERVICE INFORMATION ET PRESSE >>>>

3, rue du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg
Tél.: (+352) 478 21 81
Fax: (+352) 47 02 85
E-mail: info@sip.etat.lu
Internet: www.gouvernement.lu



BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

NUMÉRO 2 / 2000 AVRIL > JUIN



LE GOUVERNEMENT
du Grand-Duché de Luxembourg